

2008

Le conflit OGM en France

L'information au centre des conflits d'intérêts

Devoir d'Intelligence Economique réalisé dans le cadre du Mastère Spécialisé Marketing Management, promotion 2008-2009

Nancy L'Anthoën, Isabelle Massa, Valérie Lebon,
Pauline Chazalviel, Hélène Sauthier

ESSEC, Mastère Spécialisé Marketing Management
2008-2009

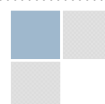


Table des matières

I.	Etat des lieux.....	5
A.	Qu'est-ce qu'un OGM et quels sont ceux qui existent ?.....	5
1.	Les cultures OGM commercialisées dans le monde.....	5
2.	Les OGM existant à l'état expérimental	5
B.	Le contexte économique	6
1.	La superficie des terres cultivées.....	6
2.	Les principaux caractères des plantes GM.....	6
3.	La valeur globale du marché des PGM.....	7
a)	Le bilan économique de l'ISAAA	7
b)	Une contribution pour diminuer la pauvreté et la faim.....	8
c)	Une réduction de l'empreinte agricole sur l'environnement	8
d)	Une diminution des changements climatiques et des gaz à effet de serre (GES).....	9
e)	Une contribution pour produire des matières combustibles renouvelables	9
4.	Les perspectives	9
5.	Les risques potentiels du génie génétique en agriculture	10
a)	Une emprise croissante du secteur industriel sur l'agriculture	10
b)	Une orientation vers les marchés des pays riches.....	10
c)	Une suspicion des consommateurs à l'égard des aliments et des techniques de production agricole	10
d)	Des techniques puissantes pouvant être réductionnistes	11
6.	Le marché stratégique des semences	11
a)	Un poids économique	11
b)	Un phénomène de concentration des industries semencières	12
C.	La législation autour des OGM	13
1.	Le cadre légal européen général	13
a)	La commercialisation des OGM pour l'alimentation.....	13
b)	Les polémiques autour des évaluations.....	14
c)	Les OGM autorisés à l'utilisation en Europe pour l'alimentation humaine et animale	15
d)	L'obligation d'étiquetage et le seuil de présence fortuite.....	16
e)	Les autorisations de dissémination à des fins de recherche et de développement	17
f)	Les autorisations de mise en culture	17
g)	Les OGM autorisés à la mise en culture	17
2.	La clause de sauvegarde, une marge de manœuvre pour les Etats membres.....	18
3.	Un "Réseau européen des Régions sans OGM" pour s'appuyer sur les flous réglementaires européens.....	18
II.	Le conflit OGM.....	19
A.	Les enjeux du conflit	19
1.	Les enjeux sanitaires.....	20
2.	Les enjeux environnementaux.....	20
3.	Les enjeux économiques et politiques	21
4.	Les enjeux éthiques.....	23



5.	Les enjeux agricoles	23
6.	Conclusion.....	25
B.	L'historique du conflit.....	25
1.	L'évolution de la technologie OGM et de ses applications commerciales	25
2.	L'évolution du mouvement anti-OGM	27
a)	Le mouvement anti-OGM au niveau international.....	27
b)	Le mouvement anti-OGM en Europe	27
C.	Les principaux acteurs et leur positionnement	28
1.	Les scientifiques.....	28
a)	Les partisans	28
b)	Les opposants aux OGM.....	32
2.	Les politiques	36
a)	Les politiques, un rôle majeur dans le conflit OGM	36
b)	Le Parti Socialiste	37
c)	L'écologie politique.....	38
d)	L'UMP	38
e)	Le Mouvement Démocrate	39
f)	Le Front National.....	39
3.	Les ONG environnementales.....	40
a)	Qui sont les écologistes ?	40
b)	Présentation de deux acteurs clefs : Greenpeace et la fondation Nicolas Hulot	40
c)	Le positionnement des écologistes dans la crise OGM	42
d)	Stratégies d'information	46
4.	Les associations syndicales agricoles	54
a)	Une organisation unique et centralisée.....	55
b)	Les cinq visages sages de l'adhésion syndicale.....	56
c)	FNSEA.....	57
d)	La Confédération paysanne	59
5.	Les industries agricoles et agroalimentaires	60
a)	Le groupe LIMAGRAIN.....	61
b)	Le groupe GLON-SANDERS	61
c)	Le groupe CHAMPAGNE CEREALES.....	61
d)	Le groupe MONSANTO	62
e)	Le conflit OGM, du point de vue des industriels du milieu agricole et agroalimentaire.....	62
f)	Synthèse de l'opinion des professionnels de l'agro-industrie.....	66
III.	Les derniers événements en date en France et leurs conséquences	67
A.	La transcription de la directive européenne : un projet de loi qui a embrasé la France au printemps 2008.....	67
B.	Historique de la « loi OGM » et de l'activation de la clause de sauvegarde sur le maïs MON 810.....	67
C.	La clause de sauvegarde française de 2008, une décision avant tout politique	70
IV.	Conclusion	72
V.	Bibliographie.....	76
VI.	Webographie.....	79
VII.	Emissions et reportages.....	81



VIII.	Index	82
IX.	Annexes.....	83
A.	Interview de Jean-Claude GUILLON, groupe Limagrain.....	83
B.	Interview de Dominique DUTARTRE, groupe Champagne Céréales.....	90
C.	Interview de Stéphanie PIECOURT, Monsanto France.....	92
D.	Interview d'Alain GLON, fondateur et président du groupe Glon-Sanders.	95
E.	Interview de Gérard PASCAL, spécialiste français de la sécurité sanitaire	98
F.	Interview d'Alain TOPAN, responsable de la réglementation OGM du groupe Limagrain.	103
G.	Interview d'Yvette DATTEE, directrice de recherche honoraire de l'INRA	111
H.	Interview de Philippe JOUDRIER, président du comité d'experts spécialisés en biotechnologies de l'AFSSA.	116
I.	Interview de Christian VELOT, enseignant-chercheur en génétique moléculaire	121
J.	Interview de Gil RIVIERE-WEKSTEIN, éditeur de la lettre <i>Agriculture & Environnement</i>	126
K.	Interview de Pascale LOGET, vice-présidente du Conseil régional de Bretagne	135
L.	Interview de Laurent LE GUYADER, faucheur volontaire (entre autres)	137
M.	Interview de Jacques PASQUIER, secrétaire national de la Confédération paysanne et céréalière	144



I. Etat des lieux

A. Qu'est-ce qu'un OGM et quels sont ceux qui existent ?

Un organisme génétiquement modifié (OGM) est un organisme (animal, végétal, bactérie) dont on a modifié le matériel génétique par une technique appelée "génie génétique" ou "transgénèse", pour lui conférer une caractéristique nouvelle. Le principe est de transférer, dans une cellule de l'organisme receveur, un ou plusieurs gènes prélevés dans un autre organisme vivant, y compris si celui-ci n'est pas de la même espèce que "l'hôte".

Si le sigle OGM est utilisé dans le langage courant pour désigner les organismes végétaux modifiés, de plus en plus, le monde scientifique et politique utilise le sigle PGM, pour Plantes Génétiquement Modifiées, afin d'éviter toute confusion.

Les OGM, ou PGM, "*s'inscrivent dans la continuité d'un phénomène historique initié dès la fin de la seconde guerre mondiale, à savoir l'amélioration permanente des semences avec pour objectif primordial de massifier les rendements. (...)* Rappelons l'aura qui a entouré l'agronome américain Norma Ernest Borlaug lorsque celui-ci reçut le prix Nobel de la Paix en 1970 pour sa contribution à la création de variétés de céréales résistantes à certaines maladies."¹

L'application du génie génétique en agriculture est devenue opérationnelle au tout début des années 1980 avec les premières autorisations d'essais en champs de micro-organismes génétiquement modifiés résistants au gel et de tomates transgéniques résistantes à un herbicide. En 1994, les Etats-Unis autorisent la culture d'une tomate transgénique à conservation prolongée. Trois ans plus tard, en novembre 1997, la France est le premier pays européen à autoriser la culture du maïs transgénique Novartis.

1. Les cultures OGM commercialisées dans le monde

Parmi les OGM végétaux obtenus par transgénèse et commercialisés, on trouve sur le marché mondial (sachant que l'autorisation de culture et/ou d'importation varie selon les Etats) :

- les OGM résistants aux herbicides : soja, colza, maïs, coton, betterave, peuplier. Ils sont alors dotés d'un composant chimique qui bloque l'effet du Glyphosate/Round Up selon deux différentes stratégies - en rendant

l'organisme insensible au Glyphosate (stratégie de Monsanto) - ou en possédant une enzyme de dégradation de l'herbicide. Ce type d'OGM permet aux agriculteurs de pulvériser le puissant désherbant qu'est le glyphosate sans que la plante cultivée soit touchée.

- les OGM résistants aux insectes : coton, maïs, aubergine (en Inde exclusivement). Ces OGM sont dotés d'un gène bactérien qui code la protéine BT, protéine existant à l'état naturel et utilisée en agriculture biologique.
- les OGM résistants à certains virus : courgette et courge (USA), papaye (Chine, USA), poivron (Chine).
- les OGM "améliorant" la qualité du produit : œillet bleu (Colombie), tomate à maturation retardée (pourrissement retardé - Chine).
- les OGM dits "à caractère multiple", c'est-à-dire résistant à un herbicide ET à un ou plusieurs insectes : maïs, coton.

2. Les OGM existant à l'état expérimental

En dehors de l'amélioration des plantes pour une meilleure résistance aux insectes, aux virus ou encore pour faciliter le désherbage, les OGM peuvent avoir de multiples autres applications telles que la réduction des substances allergènes dans certains aliments ou l'amélioration de la teneur en vitamines, nutriments ou acides gras. Même la production de vaccins ou de médicaments dans les plantes est déjà possible grâce à la transgénèse.

Pour l'instant, à l'état expérimental dans le monde industriel, on trouve² :

- des OGM pour l'amélioration des rendements : résistance à la salinité des sols, à la sécheresse, aux bactéries et maladies fongiques...
- des OGM résistants à certaines bactéries ou à certains virus : pomme de terre résistante au mildiou, actuellement à l'essai par BASF Plant Science en Allemagne³, vigne modifiée pour mieux résister au court-noué, maladie de la vigne.
- des OGM pour l'amélioration de la qualité des produits : riz doré (qui devrait être cultivé au

² Le Buanec Bernard, 2008

³ Bulletins électroniques de l'ADIT, avril 2008
<http://www.bulletins-electroniques.com/actualites/053/53906.htm>

¹ Dubois Stéphane, 2002



Bengladesh d'ici deux ou trois ans, enrichi en vitamine A et C, lysine, fer et zinc) ; tomate riche en anthocyane ; sorgho "bio-fortifié" enrichi en lysine, vitamines A et E, fer et zinc ; riz, maïs et orge à faible teneur en acide phytique ; peuplier avec lignine améliorée pour la production d'une pâte à papier utilisant moins de polluants (INRA) ; augmentation du parfum des fleurs ; haricot OGM (Brésil)...

- des OGM d'"amélioration de l'environnement" : les Etats-Unis seraient en train de tester un peuplier capable d'absorber des polluants ou du trichloréthylène.
- des OGM de production de molécule médicamenteuse : la banane antimalaria, riz-vaccin contre le parasite *Ascaris*, riz exprimant un hypotenseur.

M. Arjula Reddy, de l'Université de Hyderabad, en Inde, a dressé, lors du colloque de l'académie des sciences tenu en septembre 2008 à Paris, la liste des plantes OGM à l'état de recherche dans les diverses institutions indiennes. Il ajoute notamment le pois chiche, la cardamome, la moutarde, le millet, le poivre, la banane, le thé, le café, le chou-fleur, le bambou, le chou... Plus de 55 plantes génétiquement modifiées sont actuellement à l'état de recherche sur le sol indien, en recherche fondamentale comme en recherche appliquée.

B. Le contexte économique

1. La superficie des terres cultivées



Source : ISAAA, février 2008

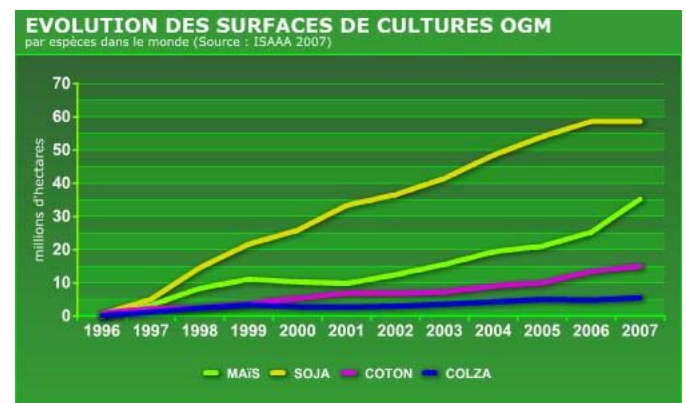
Ceci a été en partie compensé par une petite diminution du soja et du coton GM. 63 % du maïs GM, 78% du coton GM et 37% de toutes les plantes GM aux USA en 2007 étaient des produits contenant des empilements de deux ou trois caractères, qui apportaient des avantages multiples.

Les produits obtenus par empilement de gènes sont des éléments essentiels, d'avenirSource : ISAAA, 2007En 2007, le nombre de pays cultivant des plantes GM a augmenté pour atteindre un total de 23 pays, avec la Pologne qui a semé du maïs BT pour la première fois et a amené le nombre total de pays de l'Union Européenne cultivant des plantes OGM à 8 (sur 27), au lieu de 6 en 2006.

L'Espagne est toujours en tête des pays de l'Union Européenne avec 70000 hectares en 2007, soit un taux d'adoption de 21% et une augmentation de 40% par rapport à 2006. La superficie cumulée de maïs BT dans les sept autres pays (France, République tchèque, Portugal, Allemagne, Slovaquie, Roumanie et Pologne) a été multipliée par 4, passant d'environ 8700 hectares en 2006 à environ 35700 hectares en 2007. Les superficies de ces sept pays sont cependant modestes et la superficie totale de maïs BT dans l'Union Européenne a dépassé pour la première fois les 100000 hectares, avec un taux de croissance d'une année à l'autre de 77%.

Plus de la moitié des 6,5 milliards d'habitants qui constituent la population mondiale (55% ou 3,5 milliards de personnes) vivent dans les 23 pays qui ont cultivé des plantes GM en 2007 et ont généré des bénéfices multiples pour une valeur de 7 milliards de dollars US dans le monde en 2006.

Plus de la moitié (52% ou 776 millions d'hectares) des 1,5 milliards d'hectares de terres *Les principaux caractères des plantes GM*



Distribution des cultures OGM par pays de 1999 à 2007 - Evolution des cultures OGM par espèce végétale entre 1996 et 2007 -





Source : ISAAA, 2007

LES CULTURES OGM EN 2007 DANS LE MONDE

TYPE DE CULTURE	SURFACE MONDIALE en millions d'hectares	POURCENTAGE
Soja tolérant à un herbicide	58,6	57 %
Maïs tolérant à un herbicide et résistant à un insecte	18,8	17 %
Coton <i>Bt</i>	10,8	9 %
Maïs <i>Bt</i>	9,3	8 %
Maïs tolérant à un herbicide	7	6 %
Colza tolérant à un herbicide	5,5	5 %
Coton tolérant à un herbicide et résistant à un insecte	1,5	2 %
Coton tolérant à un herbicide	1,1	1 %
Luzerne tolérante à un herbicide	< 0,1	< 0,1 %
Autres	< 0,1	< 0,1 %
TOTAL	114,3	100 %

Source : ISAAA, 2007

3. La valeur globale du marché des PGM

du marché mondial de protection des cultures en 2007, et 20% des 34 milliards de dollars US du marché mondial du commerce des semences.

Les 6,9 milliards de dollars US du marché mondial des plantes GM comprennent : 3,2 milliards de dollars US pour le maïs GM (ce qui équivaut à 47% du marché mondial des plantes cultivées GM, au lieu de 38% en 2006) ; 0,9 milliard de dollars US pour le coton GM (13%) ; 0,2 milliard de dollars US pour le colza GM (3%). Sur les 6,9 milliards de dollars US du marché mondial des plantes GM, 5,2 milliards de dollars US (76%) concernaient les pays industrialisés et 1,6 milliards de dollars US (24%) les pays en voie de développement.

La valeur marchande du marché mondial des plantes GM est calculée sur le prix de vente des semences GM plus les frais technologiques qui s'appliquent. Les valeurs commerciales cumulées pour la période de onze années, depuis que les plantes GM ont été commercialisées pour la première fois en 1996, sont

estimées à 42,4 milliards de dollars US. La valeur globale du marché des plantes GM est estimée

a) Le bilan économique de l'ISAAA

L'étude la plus récente sur l'impact global des plantes GM pour la période 1996-2006 estime que les bénéfices économiques nets mondiaux pour les fermiers cultivant des plantes OGM en 2006 étaient de 7 milliards de dollars US.

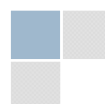
Les bénéfices cumulés pour la période 1996-2006 atteignaient 34 milliards de dollars US (16,5 milliards de dollars US pour les pays en voie de développement et 17,5 milliards de dollars US pour les pays industrialisés). Ces estimations comprennent les bénéfices très importants associés avec la double culture de soja OGM en Argentine⁴.

La réduction cumulée des pesticides durant la période 1996-2006 a été estimée à 289000 tonnes d'ingrédients actifs. Cette estimation équivaut à uneplantes GM, le Japon est en tête de liste, suivi par les USA, le Canada, la Corée du Sud, l'Australie, le Mexique, les Philippines, la Nouvelle-Zélande, l'Union Européenne et la Chine. Le maïs est l'espèce qui a le plus d'événements autorisés (40), suivi par le coton (18), le colza (15) et le soja (8). L'événement qui a été agréé par le plus de pays est le soja tolérant aux herbicides GTS-40-3-3 avec 24 autorisations – à noter que l'Union Européenne, qui comporte 27 pays, ne compte que pour une autorisation -, suivi par le maïs résistant aux insectes MON810 et le maïs tolérant aux herbicides NK603 - tous les deux ayant reçu chacun 28 autorisations - puis par le coton résistant aux insectes MON531/757/1076 - avec 16 autorisations dans le monde.

En 2007, il a été estimé que, parmi les 114,3 millions d'hectares de cultures OGM dans le monde, environ 9%, soit 11,2 millions d'hectares, étaient utilisés pour la production de biofiouls. Plus de 90% de cette superficie se trouvait aux USA. En 2007, on estime à 7 millions d'hectares la superficie des cultures de maïs GM destinées à la production d'éthanol aux USA et à environ 3,4 millions d'hectares la superficie des cultures de soja OGM destinées à la production de biodiesel, sans compter les 10000 hectares de colza GM, soit un total, pour les USA, de plus de 10,4 millions d'hectares cultivés pour la production de biofiouls.

Au Brésil, en 2007, 750000 hectares de soja RR[®] ont été utilisés pour produire du biodiesel et, au Canada, environ 45000 hectares de colza GM ont été utilisés pour la production de diesel.

⁴ Brookes and Barfoot, 2008



Ce sont donc, au total, 11,2 millions d'hectares de plantes OGM qui ont été utilisés dans le monde pour la production de biofiouls.

Les objectifs des promoteurs des OGM sont de répondre aux problématiques suivantes :

- augmenter la productivité végétale mondiale pour améliorer la sécurité en alimentation humaine et animale et l'approvisionnement enSelon l'ISAAA, une contribution importante a déjà été apportée durant la première douzaine d'années de commercialisation, via le déploiement des plantes GM plus tolérantes aux stress biotiques causés par les nuisibles, les mauvaises herbes et les maladies. Cette augmentation de la productivité sur la même superficie de terres agricoles permet de conserver la biodiversité parce qu'elle aide à prévenir le besoin de déforestation qui concerne notamment la culture sur brûlis. L'augmentation de la productivité de maïs pour l'alimentation animale, du soja et du colza pour les oléagineux et des plantes à fibres comme le coton, a été importante avec des gains évalués à 34 milliards de dollars US durant la période 1996-2006. Des progrès ont été réalisés sur des plantes destinées à l'alimentation humaine : le maïs blanc en Afrique du Sud ; les ingrédients provenant du maïs, du soja et du colza GM utilisés couramment dans les aliments transformés ; la papaye et le melon GM consommés aux USA ; la papaye en Chine.

Des progrès concernant le contrôle de stress abiotiques sont attendus à court terme, avec des produits tolérants à la sécheresse, disponibles d'ici cinq ans, et des produits tolérants à la salinité, disponibles plus tard. Une nouvelle famille de caractères concernant la production va non seulement augmenter les rendements mais aussi fournir une alimentation plus nourrissante, comme l'huile avec des oméga 3 et le riz doré enrichi en provitamine A qui devraient être autorisés d'ici 2012. L'événement le plus attendu pour les cinq prochaines années est l'autorisation du riz GM - le riz étant la plante alimentaire la plus cultivée au monde - qui a été utilisé temporairement en Iran en 2005. Des essais en champs complets de riz GM ont été réalisés dans différentes localités de Chine et le produit est à l'étude pour une utilisation commerciale. Des essais en champs sont en cours en Inde et de nombreux pays d'Asie ont des programmes de recherche qui devraient aboutir à des riz GM, après autorisation en Chine. Les riz GM ont un potentiel énorme dans la mesure où ils pourraient contribuer à la sécurité alimentaire et à la diminution de la pauvreté.

b) Une contribution pour diminuer la pauvreté et la faim

décennie. Le maïs GM ne bénéficie actuellement qu'à un nombre restreint de petits fermiers maïs, d'ici 2015, ce nombre de petits fermiers bénéficiaires devrait augmenter de façon très significative. Les plantes cultivées, comme l'aubergine GM développée en Inde, aux Philippines et au Bangladesh, devraient être autorisées à court terme et utilisées presque exclusivement par environ deux millions de petits fermiers. En axant une partie de la recherche sur des plantes orphelines cultivées le plus souvent par des petits fermiers - comme le manioc, la patate douce, le sorgho et les légumes -, le programme de développement de la biotechnologie végétale s'appuie sur une approche "pro-pauvres" dont l'objectif est de diminuer la misère et la faim dans le monde.

c) Une réduction de l'empreinte agricole sur l'environnement

L'agriculture conventionnelle a un impact conséquent sur l'environnement et la biotechnologie pourrait devenir un facteur important dans le processus de réduction de l'empreinte environnementale de l'agriculture.

Les progrès de la première décennie comprennent : une réduction importante des pesticides ; des économies sur les fiouls fossiles ; une diminution des émissions de CO₂ grâce à l'absence – ou la diminution - de labourage ; la conservation des sols et de l'humidité grâce à l'absence de labourage, via l'utilisation des produits tolérants aux herbicides.

L'amélioration de l'utilisation de l'eau aura un impact majeur sur la conservation et la disponibilité de l'eau dans le monde. 70% d'eau fraîche sont actuellement utilisés par l'agriculture dans le monde, une situation qui ne peut pas durer puisque la population devrait augmenter d'environ 50% pour atteindre 9,2 milliards d'habitants en 2050. Dans les pays en voie de développement, l'utilisation agricole actuelle d'eau fraîche atteint même 86%. Des cultures OGM ayant une nouvelle utilité seront disponibles d'ici la fin de la décennie 2006-2015 : ces cultures, qui visent à diminuer les émissions d'azote, devraient contribuer à la réduction du réchauffement mondial et à l'amélioration de la qualité des aquifères et des deltas, comme le Mékong, qui contiennent actuellement de nombreux polluants azotés. La première variété de maïs tolérante à la sécheresse devrait être commercialisée vers 2011. Ce caractère a déjà été incorporé dans plusieurs autres plantes cultivées. La tolérance à la sécheresse devrait avoir un impact



majeur sur les systèmes de cultures dans le monde, en particulier dans les pays en voie de développement où la sécheresse est souvent plus présente et sévère que dans les pays industrialisés.

d) Une diminution des changements climatiques et des gaz à effet de serre (GES)

La sécheresse, les inondations et les changements de température devraient devenir plus fréquents et plus importants, d'où la nécessité d'améliorer rapidement

Plusieurs

e) Une contribution pour produire des matières combustibles renouvelables

La biotechnologie peut être utilisée, efficacement du point de vue du coût, pour optimiser la productivité de biomasse par hectare de la première génération de cultures pour l'alimentation humaine et animale, pour la production de fibres et, pour la seconde génération de plantes, pour l'énergie. Ces objectifs pourront être atteints en développant des plantes tolérantes à des stress abiotiques (sécheresse/salinité) et biotiques (nuisibles, mauvaises herbes, maladies) mais aussi en augmentant le plafond des rendements potentiels par hectare, en modifiant le métabolisme des plantes. Il est également possible d'utiliser la biotechnologie pour développer des enzymes plus efficaces pour la transformation, en aval, de biofiouls.

4. Les perspectives

première décennie, qui était la décennie des Amériques où les empilements de gènes devraient connaître une croissance continue essentielle aux USA et une forte croissance au Brésil. L'éventail des caractères disponibles sera plus large et comprendra des caractères de qualité, attendus depuis longtemps. L'arrivée de ces caractères de qualité devrait avoir une incidence sur le nombre d'autorisations de mise en culture, qui devrait augmenter, en particulier en Europe. D'autres produits, y compris les produits pharmaceutiques, les vaccins oraux et les spécialités, seront représentés. L'utilisation de la biotechnologie pour augmenter l'efficacité de la première génération de plantes pour l'alimentation humaine et animale et celle de la seconde génération de plantes énergie pour les biofiouls est susceptible d'avoir un impact important. Elle présente à la fois des possibilités et des défis.

Une utilisation non judicieuse des plantes destinées à l'utilisation humaine ou animale - canne à sucre,

manioc et maïs pour les biofiouls -, dans des pays en voie de développement où la sécurité alimentaire n'est pas garantie, pourrait compromettre les objectifs de sécurité alimentaire si l'efficacité de ces cultures n'est pas augmentée via la biotechnologie ou d'autres moyens. Les objectifs pour l'alimentation humaine et animale et le fioul doivent donc être tous atteints.

Le rôle clé de la biotechnologie végétale est d'optimiser, en maintenant des coûts efficaces, les rendements de la biomasse par hectare pour les biofiouls, ce qui permettrait de rendre le fioul plus abordable. Cependant, la plus importante contribution apportée par les cultures OGM sera leur contribution à la réduction de moitié de la pauvreté et de la faim d'ici 2015 selon les Objectifs de Développement du Millénaire (ODM).

Comme durant la première décennie, le respect des bonnes pratiques de culture, comme les rotations et la gestion des résistances, restera primordial pour les cultures OGM. Une gestion permanente, responsable, doit être utilisée, en particulier par les pays du sud qui seront les principaux utilisateurs des plantes GM durant la seconde décennie de commercialisation des plantes OGM (2006-2015).

Le rapport 2008 « Agriculture for Development », récemment publié par la Banque Mondiale de Développement, insiste sur le fait que « l'agriculture est un outil de développement crucial pour atteindre les objectifs de développement du millénaire qui veulent diminuer de moitié la proportion de personnes souffrant d'extrême pauvreté et de faim d'ici 2015 » (World Bank, 2008)

Les six principaux pays producteurs de plantes biotechnologiques regroupent deux pays développés (Etats-Unis et Canada) et quatre pays en voie de développement (Chine, Brésil, Inde et Argentine). Ils ont cultivé à eux seuls, en 2007, plus de 95% de la surface totale consacrée aux plantes biotechnologiques. Pour les partisans des OGM comme l'ISAAA ou Sylvie Bonny, de l'INRA, la biotechnologie est un outil de production agricole parmi les plus efficaces qui permet la diminution d'intrants par tonne de produits obtenus, bien que d'autres moyens existent pour lutter contre les divers agresseurs.

Il serait donc intéressant de confronter les diverses méthodes sur une durée assez longue afin d'en comparer les résultats.⁵

⁵ Sylvie Bonny (INRA-ESR – Le courrier de l'environnement N° 34, juillet 1998



De plus, toujours selon Sylvie Bonny (INRA), il existe des risques économiques potentiels liés aux biotechnologies en agriculture.

5. Les risques potentiels du génie génétique en agriculture

Le génie génétique appliqué à l'agriculture représente des enjeux économiques et financiers importants qui s'inscrivent dans un secteur très concurrentiel regroupant les firmes ayant investi, les pays « agro-exportateurs » sur les marchés mondiaux, les producteurs agricoles et, sur les marchés de produits de consommation finale, les firmes agroalimentaires d'aval et les grands distributeurs cherchant à accroître leurs parts de marché.

Pour Sylvie Bonny, « ce contexte de compétition exacerbée détermine fortement l'orientation des biotechnologies et du génie génétique et, par là, peut être un facteur de risque en induisant une course en avant sans réflexion suffisante ».

Toujours selon Sylvie Bonny, les risques pourraient être les suivants :

a) Une emprise croissante du secteur industriel sur l'agriculture

L'agriculture achetant de plus en plus de semences, les semences OGM deviendront sensiblement plus chères afin de pouvoir rémunérer la longue phase de recherche-développement.

Si un agriculteur cultive une plante résistant à un insecte, il utilise moins d'insecticide, voire pas de d'insecticide du tout, il aura également un rendement meilleur mais sa marge ne sera pas nécessairement plus élevée compte tenu du prix conséquent de la semence.

Par ailleurs, l'agriculteur est davantage lié à l'agro-industrie. Par exemple, s'il cultive une plante résistant à un herbicide, il devra nécessairement utiliser le type de désherbant qui va avec, de la marque vendue par la firme qui a participé à la mise au point de la semence transgénique. Il doit alors suivre rigoureusement les prescriptions (plus rigoureuses qu'avec des plantes non transgéniques) s'il veut éviter toute difficulté, tant légale que technique.

Sylvie Bonny souligne donc le paradoxe d'une agriculture qui risque d'être de moins en moins « paysanne » pour devenir davantage industrielle mais qui offre aussi la possibilité de mieux valoriser les

processus du vivant, reposant moins sur les produits chimiques.

Un autre facteur d'emprise du secteur industriel sur l'agriculture pourrait également être le développement des brevets. En effet, compte tenu des coûts de recherche-développement, les firmes ont réclamé que les produits obtenus puissent être protégés par brevet, comme les autres inventions de l'industrie, sans s'en tenir toutefois aux simples droits d'obtention végétale. Ainsi, les entreprises les plus importantes peuvent s'approprier une partie du matériel génétique, freinant par là la création de nouvelles variétés par d'autres firmes. Quant au « bio-piratage », déjà dénoncé par diverses associations, il risque de se développer.

b) Une orientation vers les marchés des pays riches

Les recherches en matière de biotechnologies et de génie génétique sont effectuées principalement par de grandes firmes privées qui visent les marchés solvables. Ainsi, les essais de plantes transgéniques effectués en champs durant la période 1986-1995 ont été réalisés, pour 92% d'entre eux, dans les pays développés, et pour 8% seulement, dans les pays en voie de développement⁶.

L'un des risques majeurs serait donc que les essais en champs ne soient pas suffisamment orientés vers la demande de ceux qui en auraient le plus besoin, mais qu'au contraire, ils continueraient à accentuer le fossé entre pays développés et en voie de développement.

Enfin, le génie génétique est une technologie sophistiquée que certains pays du sud, manquant d'infrastructures de recherche et développement, pourraient avoir du mal à développer, ou alors au risque d'absorber une part importante de ressources, laissant peu de place à d'autres activités.

c) Une suspicion des consommateurs à l'égard des aliments et des techniques de production agricole

Un mouvement de suspicion, entretenu par les médias, s'est développé chez certains consommateurs envers les aliments qu'ils trouvent parfois sans saveur, « bourrés d'hormones, d'antibiotiques et de pesticides ». En 1996, la crise de la vache folle a réactivé ces interrogations et ces doutes envers les produits et leurs méthodes d'obtention. Dans ce

⁶ James et Krattiger, 1996



contexte, la perspective d'aliments issus d'OGM a peu enthousiasmé les consommateurs.

d) Des techniques puissantes pouvant être réductionnistes

Le génie génétique pourrait devenir largement dominant dans la recherche agronomique. Il risque ainsi d'absorber la majeure partie des ressources et investissements, ce qui relèguerait au second plan d'autres types d'approches d'amélioration de la production.

Le génie génétique, avec son potentiel, risque enfin d'être utilisé à des fins diverses et de devenir, par exemple, un facteur de compétitivité dans la guerre économique ou éventuellement une véritable arme - création de formes virulentes de bactéries (Biofutur, 1998). La question est de savoir si les accords internationaux suffiraient à prévenir ce dernier risque...

6. Le marché stratégique des semences

Si son poids économique n'est pas, aujourd'hui, une donnée importante en termes de valeur de marché, le marché des semences demeure essentiel d'un point de vue stratégique puisqu'il touche à l'alimentation humaine et animale.

a) Un poids économique

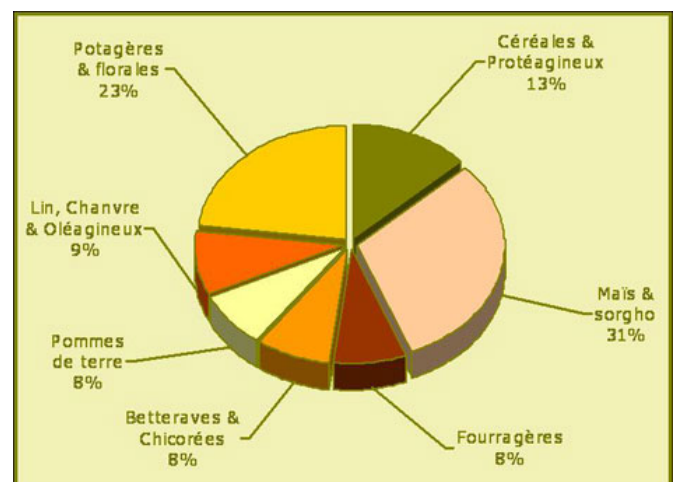
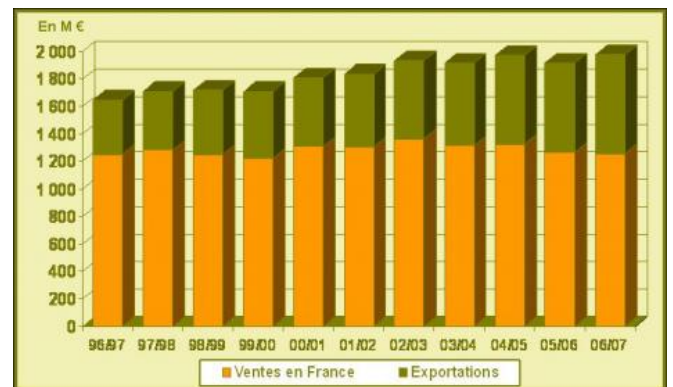
Selon la dernière enquête exhaustive de la Fédération Internationale des Semences (FIS), la valeur totale des semences utilisées dans le monde est d'environ 50 milliards d'euro., 30 milliards correspondant à des transactions commerciales et 20 milliards aux semences de ferme (celles que l'agriculteur prélève sur sa récolte pour les prochains semis). Sur ces 30 milliards, les échanges internationaux représenteraient 3,6 milliards, soit environ 7% de la production mondiale de semences et 12% de la valeur commercialisée.

Les échanges internationaux portent avant tout sur les semences horticoles (1,2 milliards d'euro.), devant le maïs (530 millions d'euro.), les plantes fourragères, les pommes de terre (400 millions d'euro.), la betterave

(300 millions d'euro.) et les semences de blé (75 millions d'euro.).⁷

Toujours selon la FIS, le marché des semences plafonne dans les pays développés alors qu'il connaît une croissance importante dans d'autres pays (Argentine, Brésil, Chine, Inde, Mexique, Pologne, Russie...). En 2000, le marché des semences dépassait le milliard d'euro. dans sept pays : les États-Unis (5,7 milliards), l'Europe (5,2 milliards dont 1,4 en France et 1 en Allemagne), la Chine (3), le Japon (2,5), la Russie (2) et le Brésil (1,2). Le commerce intracommunautaire de semences dépasse un milliard d'euro. Les principaux producteurs européens de semences sont les Pays-Bas et la France.

En France, le chiffre d'affaire total est estimé par le GNIS à 1978 millions d'euro.



A noter qu'en France, si le marché de la semence se porte bien, très peu de semences génétiquement modifiées sont aujourd'hui commercialisées : environ

⁷ Données GNIS



500 ha de maïs génétiquement modifiés ont été cultivés en 2005⁸

S'il reste encore assez modeste au regard du volume de la production, le commerce international des semences est néanmoins très dynamique. Les échanges ont plus que quadruplé au cours des 25 dernières années, avec un net décollage à partir de 1985. Ces caractéristiques diffèrent sensiblement de celles des marchés intérieurs.

Les cinq premiers exportateurs (chiffres 2000) sont les États-Unis (799 millions de dollars), les Pays-Bas (620), la France (498), le Danemark (150) et l'Allemagne (150). Avec 1,83 milliards de dollars, les exportations de l'Union Européenne sont nettement supérieures à celles des États-Unis mais elles concernent pour l'essentiel le commerce intracommunautaire.

b) Un phénomène de concentration des industries semencières

Les entreprises engagées dans l'industrie chimique, telles Monsanto, ont investi massivement dans la recherche sur les biotechnologies.

Elles ont procédé à des alliances et à des prises de participation dans des entreprises spécialisées de moindre taille : les OGM de première génération ont ainsi conduit à un renforcement de l'alliance semenciers / agrochimistes, avec un transfert de valeur du marché agrochimique vers le marché semencier.

« A l'échelle de la planète, une quinzaine d'entreprises des sciences de la vie détient plus de 30% du marché des semences et 81% du marché agrochimique. Les groupes basés aux États-Unis dominent par leur nombre mais les Européens ne sont pas en reste. L'on assiste à un jeu de fusion et d'absorption qui ne cesse de transformer la hiérarchie de cette filière. (...) La concentration spatiale de ces firmes en Europe et en Amérique du Nord est évidente et traduit la domination agricole totale de ces deux grands ensembles géographiques sur le reste du monde. Les rares firmes que l'on trouve en Asie ne doivent leur salut qu'aux multiples accords qu'elles ont passés avec les sociétés du Nouveau et du Vieux Monde. » (Dubois, 2002).

Selon le GNIS, si les médias communiquent beaucoup sur le monopole des multinationales des semences, en France, le marché des semences reste encore peu concentré. Il existe en effet de nombreux acteurs

régionaux et nationaux faisant la richesse et le dynamisme du secteur en France.

Ainsi, 77 entreprises semencières, comprenant des activités de recherche et de sélection, sont réparties sur le territoire français, parmi lesquelles 60 (78%) sont encore soit des coopératives, soit des PME indépendantes.

Le chiffre d'affaires des cinq premières entreprises de semences représente 33 % du chiffre d'affaires global.

Ainsi, toujours selon le GNIS, même si l'on assiste sur une longue période à une concentration du secteur, elle reste bien inférieure à ce que l'on peut constater dans les phytosanitaires, par exemple, où les cinq premières firmes détiennent près de 80% du marché en France, sans parler de la téléphonie mobile où un seul opérateur détient 47% du marché.

Grâce à la diversité des acteurs, à leur dynamisme et à leur indépendance, la France est le deuxième pays semencier au monde.

Afin de préserver ces atouts, la pérennité des petites et moyennes structures doit être assurée par la garantie du financement de la recherche. Le budget recherche est en effet très important chez ces entreprises où il représente en moyenne 12% du chiffre d'affaires. Le système de protection intellectuelle sur les obtentions végétales est donc indispensable pour leur permettre de continuer à investir.

Cependant, les craintes portant sur la formation de monopoles détenant la majeure partie des brevets subsistent fortement. Craintes qui pourraient être accentuées par le phénomène de non-accessibilité aux demandes de dossier auprès de l'Agence Européenne, comme le souligne Yvette Datée *« ...la pression mise par les associations écologistes a fait que monter un dossier et le communiquer à l'Agence Européenne qui est à Parme coûte une petite fortune. Au point que toutes les entreprises de taille moyenne n'ont plus directement accès à ces technologies car elles ne peuvent plus se financer la réglementation.*

Donc les seuls restant capables de présenter ces dossiers sont Monsanto, Pioneer et Syngenta, qui sont les plus gros. De sorte que l'on aboutit à l'effet complètement inverse que celui soutenu par José Bové ».

⁸ Source Ogm.gouv.fr



C. La législation autour des OGM

1. Le cadre légal européen général

Les Etats-Unis et l'Europe ont une perception des OGM totalement différente. L'utilisation des OGM est autorisée aux Etats-Unis sur le principe de l'absence de preuve de danger. D'une façon générale, le principe de l'équivalence en substance domine en matière d'autorisation (une semence OGM est équivalente en substance à une semence traditionnelle). Il n'y a donc pas, aux Etats-Unis, de législation spécifique sur les OGM.

De nombreux pays européens, tels que la France, soutiennent une position opposée : pas d'utilisation d'OGM tant que leur innocuité n'a pas été prouvée (au nom du principe de précaution).

Quel est le rôle de l'Europe ? Que peuvent faire les autorités nationales ? Le régime juridique applicable aux OGM semble mystérieux. Un bel exemple de la difficulté à communiquer sur un sujet aussi complexe. Pourtant l'information juridique est totalement transparente : les informations, décisions et les avis de l'Agence européenne de sécurité alimentaire sont publics et accessibles par internet⁹, tout comme la réglementation en vigueur sur les sites européens et les listes d'OGM autorisés.

Les organismes génétiquement modifiés (OGM) tant pour l'alimentation humaine que pour l'alimentation animale sont bien répertoriés par la législation européenne, qui a harmonisé leur procédure d'autorisation, leur étiquetage et leur traçabilité (à travers d'un code unique pour chaque OGM). Le cadre communautaire relatif aux OGM a subi au cours des dernières années de profondes modifications.

Les principaux instruments réglementaires sont aujourd'hui :

- la directive 2001/18 relative à la dissémination volontaire d'OGM dans l'environnement¹⁰
- le règlement 1829/2003 relatif aux denrées alimentaires et aliments pour animaux génétiquement modifiés¹¹
- le règlement 1831/2003 relatif à la traçabilité et l'étiquetage des OGM et la traçabilité des produits destinés à l'alimentation humaine ou animale produits à partir d'OGM¹²

⁹ http://www.efsa.europa.eu/EFSA/efsa_locale-1178620753816_ScientificOpinionPublicationReport.htm

¹⁰ <http://europa.eu/scadplus/leg/fr/lvb/l28130.htm>

¹¹ <http://europa.eu/scadplus/leg/fr/lvb/l21154.htm>

¹² <http://europa.eu/scadplus/leg/fr/lvb/l21170.htm>

Des OGM sont aujourd'hui autorisés à l'importation puisqu'ils sont autorisés à la commercialisation, mais ne sont pas autorisés à la culture, ce qui est souvent qualifié d'« hypocrisie » par les partisans de la technologie.

a) La commercialisation des OGM pour l'alimentation

Les procédures d'autorisation diffèrent en fonction de leurs objectifs : expérimentation à des fins de recherche et développement, traitées au niveau national, ou commercialisation, traitées au niveau Européen.

L'approbation et mise sur le marché des OGM dépend actuellement du règlement (CE) n° 1829/2003 du Parlement européen et du Conseil¹³.

Celui-ci établit une procédure unique d'autorisation pour toutes les denrées alimentaires qui contiennent des OGM (les aliments pour animaux inclus) et aussi la dissémination volontaire des OGM dans l'environnement. Mais il est possible, pour le demandeur de fournir, avec sa demande de mise sur le marché, une autorisation de dissémination volontaire dans l'environnement déjà obtenue en application de la Partie C de la Directive 2001/18/CE¹⁴ (procédure nécessaire pour les essais en champs ou la mise en culture), soit de demander à ce que l'évaluation des risques pour l'environnement soit effectuée en même temps que l'évaluation de l'innocuité de la denrée alimentaire et de l'aliment pour animaux.

En vertu du règlement 1829/2003, pour pouvoir émettre sur le marché, un OGM destiné à l'alimentation humaine et animale, l'opérateur industriel doit soumettre une demande d'autorisation de mise sur le marché auprès de l'autorité compétente de son Etat membre, l'Afssa dans le cas de la France. Une fois la demande introduite, l'autorité nationale concernée accuse réception de la demande par écrit dans un délai de 14 jours, et en informe l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA), responsable de l'évaluation du risque dans le secteur alimentaire.

L'EFSA est la pierre angulaire de l'Union européenne (UE) pour ce qui concerne l'évaluation des risques relatifs à la sécurité des aliments destinés à l'alimentation humaine et animale. En étroite

¹³ <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CELEX:32003R1829:FR:HTML>

¹⁴ <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2001:106:0001:0038:FR:PDF>



collaboration avec les autorités nationales et en consultation ouverte avec les parties prenantes, l'EFSA fournit des avis scientifiques.¹⁵

Son rôle est d'évaluer les risques pour la santé humaine et animale et elle s'appuie, entre autres, des études menées par les autorités réparties dans les Etats-membres. Pour rendre ses conclusions, elle peut demander à l'organisme d'un État membre compétent en matière d'évaluation des denrées alimentaires de procéder à une évaluation de son innocuité¹⁶.

L'EFSA dispose d'un délai de 6 mois pour réaliser l'évaluation de l'OGM en question. Si le résultat est positif, il doit encore être approuvé par la Commission Européenne qui porte la responsabilité de la gestion du risque.

Sur la base de l'évaluation réalisée par l'EFSA, la Commission rédige un projet de décision en acceptant ou en rejetant la demande de mise sur le marché dans un délai de 3 mois.

Le projet de décision est ensuite soumis au vote du comité permanent de la chaîne alimentaire et de la santé animale et formé de représentants des Etats membres.

Si ce comité adopte la proposition (majorité qualifiée soit un minimum de 73,9%), la Commission l'adopte définitivement. Sinon la proposition passe au Conseil des ministres de l'UE. Si celui-ci ne se prononce pas sur la proposition dans un délai de trois mois ou s'il ne parvient pas à dégager une majorité qualifiée pour ou contre, la Commission adopte sa proposition.

Comme l'explique Philippe Joudrier, président du comité d'experts spécialisés biotechnologies de l'AFSSA : « La procédure européenne de mise sur le marché d'un OGM est très contraignante (...) Depuis 2002/2003, l'EFSA (Autorité européenne de sécurité des aliments), l'organe européen d'évaluation des risques relatifs à la sécurité des aliments destinés à l'alimentation humaine et animale, est désormais en charge de cette évaluation. Avant, l'évaluation était réalisée par le pays qui recevait la demande de mise sur le marché et l'avis correspondant était communiqué aux autres Etats membres. Avec l'EFSA, tout a été centralisé. »¹⁷

La procédure est donc, depuis 2003, plus européenne, limitant l'intervention de l'Etat membre à une participation à l'évaluation.

¹⁵ http://www.efsa.europa.eu/EFSA/efsa_locale-1178620753816_AboutEfsa.htm

¹⁶ <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CELEX:32003R1829:FR:HTML>

¹⁷ Interview de Philippe Joudrier en annexe

Les autorisations de mise sur le marché sont délivrées pour une durée de 10 ans renouvelables et pour un usage précis. Il peut s'agir d'autorisations relatives à la mise en culture, à l'alimentation humaine, à l'alimentation animale, à l'importation ou à la transformation. Certaines autorisations concernent les cinq usages.

Dès lors qu'ils sont autorisés à la consommation humaine ou animale, les OGM sont soumis à des obligations d'étiquetage et de traçabilité. Une fois qu'un produit a été autorisé par l'UE, les Etats-membres qui souhaitent l'interdire doivent demander une dérogation de Bruxelles pour ce produit, les moratoires d'ensemble enfreignant les règles de l'Union Européenne.

b) Les polémiques autour des évaluations

Comme le précise Philippe Joudrier, président du Comité d'experts spécialisés en Biotechnologies de l'AFSSA, « Il y a une procédure très stricte à suivre pour pouvoir mettre sur le marché un OGM. L'AFSSA ou l'Efsa, ou toute autre agence chargée de l'évaluation du risque ont mis au point des lignes directrices comportant un certain nombre d'éléments qui doivent impérativement figurer dans le dossier. S'ils ne s'y trouvent pas, l'AFSSA conclut sur un manque d'informations scientifiques sur la sécurité du produit. Ce qui est rarement dit, c'est qu'environ 50% des dossiers soumis sont différés car ils ne contiennent pas l'ensemble des informations nécessaires. (...) Ce qui est certain, c'est que la procédure est extrêmement rigoureuse. Nous signons une charte de qualité de l'expertise mais également une déclaration publique d'intérêt ».¹⁸

Souvent, les « opposants aux OGM » soulèvent la question de la neutralité des évaluations conduites par l'AFSSA au niveau français ou l'Efsa au niveau européen. Ce à quoi Philippe Joudrier réplique que « si les anti-OGM pouvaient voir un seul dossier déposé par un pétitionnaire, ils s'apercevraient que presque systématiquement les tests sont sous-traités auprès d'entreprises spécialisées. C'est particulièrement vrai pour les tests de toxicologie. Ces tests sont conduits selon des normes internationales, notamment celles de l'OCDE. Aucune de ces entreprises spécialisées n'a d'intérêt particulier dans le résultat. »¹⁹

D'autres opposants aux OGM soulèvent une carence d'évaluation. C'est le cas notamment de Christian Vélot, enseignant-chercheur en génétique moléculaire : « Les entreprises semencières savent très bien qu'elles

¹⁸ Interview de Philippe Joudrier en annexe

¹⁹ Interview de Philippe Joudrier en annexe



ne maîtrisent rien et que les évaluations réalisées ne sont pas sérieuses », accuse-t-il. « *Si elles faisaient des évaluations plus rigoureuses, plus longues et plus coûteuses, un certain nombre de problèmes seraient mis en évidence. Les évaluations des OGM comme des pesticides, c'est pourtant le minimum qu'on devrait exiger (...). La moindre des choses, à mon sens, serait d'imposer aux OGM les mêmes règles qu'aux pesticides : 3 mois d'évaluation sur trois espèces animales différentes puis deux ans sur les rats pour observer les effets tout au long de la vie. Aucune plante GM n'a été évaluée plus de trois mois et aucune sur plus d'une espèce animale. Il y a donc carence totale d'évaluation* ». ²⁰

Ce type d'argument est réfuté par Gérard Pascal, spécialiste français de la sécurité sanitaire : « *je pense, et c'est un point de vue personnel, que ceux qui critiquent les travaux réalisés sur les risques sanitaires des OGM n'ont absolument aucune compétence en la matière et ne connaissent rien à la toxicologie alimentaire. Ils racontent n'importe quoi parce qu'ils ne savent rien, tout simplement. Personnellement je pense que les OGM sont, sans aucune commune mesure, plus étudiés que tout autre aliment. Aucun autre aliment n'a jamais été évalué autant, sauf peut-être les aliments irradiés et certains aliments réchauffés au micro-onde. (...)* »

Pourtant, il reconnaît qu'il est « *impossible de démontrer que quelque chose est sûr à 100%. Dans le domaine alimentaire, les méthodologies sont insuffisantes pour mettre en évidence des effets de faible amplitude à long terme. Les laboratoires sont en train de travailler à des méthodologies nouvelles qui pourront être appliquées à l'ensemble des aliments que nous consommons, et pas seulement aux OGM. Mais il faut du temps, je pense, entre 5 et 10 ans pour les valider. Les OGM ont été l'aiguillon qui nous a poussé à reconnaître (et nous ne sommes pas beaucoup à le reconnaître) que nos méthodologies pour juger de la sécurité des aliments sont insuffisantes et qu'il faut progresser. Ça je veux bien le reconnaître, je n'ai aucun problème avec ça, je ne le conteste pas. (...)* ». ²¹

Cette reconnaissance de l'insuffisance des méthodologies que ce scientifique reconnaît suffit à Arnaud Apoteker, responsable de la campagne OGM de Greenpeace France pour justifier de son combat contre les OGM. Présent lors d'un débat organisé par l'Académie des Technologies autour du thème « *OGM nourrir le monde de manière durable ?* » le mercredi 19 novembre 2008, il a affirmé « *je suis toujours contre les cultures OGM pour deux raisons. La première c'est que les scientifiques admettent eux-mêmes que pour l'instant ils ne peuvent pas faire*

mieux notamment pour évaluer la toxicité des OGM. La deuxième, c'est qu'ils admettent aussi qu'on ne peut pas éviter les disséminations. Cela veut dire qu'accepter la culture des OGM c'est contraindre tout le monde à la subir »²².

c) Les OGM autorisés à l'utilisation en Europe pour l'alimentation humaine et animale

La plupart des OGM autorisés en Union européenne le sont pour l'alimentation humaine ou animale. Il faut bien noter ici que, dans ce cas, sont concernés les OGM autorisés à l'importation mais pas forcément à la culture (ce point est traité au paragraphe e). Il s'agit principalement de cotons, de maïs ou de sojas. Une betterave est également autorisée à l'alimentation humaine et animale.

Au 1^{er} mai 2008, sont autorisés pour l'alimentation humaine et animale en Europe ²³ (la liste complète est publique et disponible sur le site de la commission européenne) :

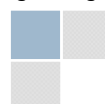
- Maïs Mon810, de Monsanto, produisant un insecticide
- Maïs T25, de Bayer CropScience AG, tolérant un herbicide
- Maïs 1507, de Pioneer and Dow AgroSciences, insecticide et tolérant un herbicide
- Maïs 1507*NK603, de Pioneer and Dow AgroSciences, insecticide et tolérant un herbicide
- Maïs 59122, de Pioneer, insecticide et tolérant un herbicide
- Maïs BT11, de Syngenta, insecticide
- Maïs Ga21, de Syngenta, tolérant un herbicide
- Maïs Mon863, de Monsanto, insecticide
- Maïs Mon863*Mon810, de Monsanto, insecticide
- Maïs Mon863*NK603, de Monsanto, insecticide et tolérant un herbicide
- Maïs NK603, de Monsanto, tolérant à un herbicide
- Maïs NK603*Mon810, de Monsanto, insecticide et tolérant un herbicide
- Coton Mon 1445, de Monsanto, tolérant un herbicide
- Coton Mon 15985, de Monsanto, insecticide

²⁰ Interview de Christian Vélot en annexe

²¹ Interview de Gérard Pascal en annexe

²² Source directe. Prise de notes lors du débat en question.

²³ http://ec.europa.eu/food/dyna/gm_register/index_en.cfm



- Coton Mon 15985*Mon 1445, de Monsanto, insecticide et tolérant un herbicide
- Coton Mon 531, de Monsanto, insecticide
- Coton Mon 531*Mon 1445, de Monsanto, insecticide et tolérant un herbicide
- Cotton LLCotton25 de Bayer CropScience AG, tolérant à un herbicide
- Colza T45, de Bayer, tolérant un herbicide
- Colza GT73 de Monsanto, tolérant le glyphosate
- Colza MS8, RF3, MS8xRF3 de Bayer CropScience GmbH tolérant un herbicide
- Soja Mon40-3-2, de Monsanto, tolérant un herbicide
- Soja A2704-12 de Bayer CropScience AG, tolérant à un herbicide
- Betterave H7-1, de KWS Saat AG et Monsanto, tolérant un herbicide.
- Soja round-up ready 2 de Monsanto (MON89788), tolérant un herbicide depuis le 4 décembre 2008²⁴

d) L'obligation d'étiquetage et le seuil de présence fortuite

L'Union Européenne garantit la traçabilité et l'étiquetage des organismes génétiquement modifiés et des produits obtenus à partir des OGM tout au long de la chaîne alimentaire²⁵.

Cette règle sur la traçabilité des OGM a été adoptée par l'Union Européenne et les Etats membres, le 22 juillet 2003. Elle s'applique à tous les OGM, qu'ils soient destinés à l'alimentation humaine ou animale.

Elle prévoit l'obligation de conserver et de transmettre, par les exploitants, les informations sur les produits qui contiennent des OGM ou qui sont fabriqués à partir d'OGM, à chaque étape de la mise sur le marché.

Les informations relatives à la présence d'OGM doivent être transmises tout au long de la chaîne commerciale et conservées pendant 5 ans.

Cette traçabilité des OGM permet le contrôle et la vérification des indications apposées sur les étiquettes, la surveillance des effets sur l'environnement et le retrait des OGM potentiellement dangereux pour la santé humaine ou animale.

²⁴ Feu Vert au Soja Round-Up Ready 2, Europolitique Environnement, 11 décembre 2008

²⁵ <http://europa.eu/scadplus/leg/fr/lvb/l21170.htm>

Pour permettre aux consommateurs d'être correctement informés, l'Union européenne a imposé que tous les produits alimentaires contenant plus de 0,9% d'OGM et les produits dérivés d'OGM soient étiquetés.

Cette obligation d'étiquetage concerne tous les produits alimentaires qui sont des organismes génétiquement modifiés, qui en contiennent ou qui sont faits à base d'OGM, en incluant les produits pour animaux, et ce depuis 2003.

Deux mentions obligatoires sont prévues :

- "produit à partir de soja/maïs génétiquement modifié"
- "contient des [ingrédients] fabriqués à partir de soja/maïs génétiquement modifié"

Si la denrée alimentaire ou l'un de ses composants contient des OGM, ou si elle est produite à partir de tels organismes, elle doit être étiquetée en tant qu'OGM. Néanmoins, si les OGM ne dépassent pas un seuil de 0,9 % par ingrédient dans la denrée alimentaire et si cette présence est fortuite et techniquement inévitable, le produit n'a pas besoin d'être étiqueté en tant qu'OGM²⁶.

Ce seuil de 0,9% a été déterminé car il est très difficile d'écarter la présence accidentelle d'OGM dans les cultures traditionnelles. Elle peut se révéler par la présence de traces infimes d'OGM dans les denrées alimentaires humaines et les aliments pour animaux classiques, survenue soit par accident, soit par la contamination techniquement inévitable pendant la culture, la récolte, le transport ou le traitement.

Le seuil de 0,9% est un seuil d'étiquetage informatif et non d'étiquetage sanitaire, comme le rappelle Alain Topan, responsable de la réglementation du groupe Limagrain : « *Il faut bien reconnaître que les 0,9%, repéré en tant qu'ADN du transgène sont un seuil d'étiquetage, et un étiquetage informatif et non pas sanitaire. Ce que je veux dire, c'est que cela ne signifie pas « attention, si c'est à plus de 0,9% vous risquez tel ou tel symptôme* »²⁷.

Il faut cependant noter que les animaux destinés à l'alimentation humaine et ayant été nourris à base d'OGM ne sont pas soumis à étiquetage. C'est pour cette raison que certains opposants aux OGM réclament une obligation d'étiquetage pour les produits comme la viande ou le poisson nourris aux OGM, ou le fromage issu d'animaux nourris aux OGM.

²⁶ <http://europa.eu/scadplus/leg/fr/lvb/l21154.htm>

²⁷ Interview d'Alain Topan en annexe



Comme l'explique Pascale Loget, vice-présidente du Conseil régional de Bretagne et membre du réseau 'Les régions européennes sans OGM' : « *comme il n'y a pas d'étiquetage indirect, seuls les éleveurs puis les transformateurs peuvent savoir s'ils donnent de la nourriture OGM à leurs animaux ou s'ils utilisent des œufs et du lait produit à partir d'animaux nourris aux OGM ! Avec les régions européennes, nous travaillons d'ailleurs sur cette question de l'étiquetage indirect. L'Allemagne est en train de le mettre en place sur la viande et le lait.* »²⁸

e) Les autorisations de dissémination à des fins de recherche et de développement

La directive 2001/18/CE du Parlement européen et du Conseil du 12 mars 2001²⁹ relative à la dissémination volontaire d'organismes génétiquement modifiés dans l'environnement règlemente la dissémination d'OGM à des fins de recherche et développement et de mise sur le marché.

Les demandes d'autorisation de dissémination à des fins de recherche et de développement sont traitées au niveau national. L'Etat autorisant la culture d'OGM pour la recherche se doit de tenir informés les autres Etats membres et la Commission des activités de recherche conduites sur son territoire national.

Comme l'explique Philippe Joudrier, président du comité d'experts spécialisés biotechnologies de l'AFSSA : « *il y a une telle paranoïa sur les OGM depuis 10 ans ! Pour les essais aux champs, le pétitionnaire doit remplir un dossier répondant aux lignes directrices de la Commission du Génie Biomoléculaire (CGB) (dont les missions seront reprises par le Haut Conseil des Biotechnologies prochainement), l'instance qui était chargée d'évaluer les risques éventuels sur l'environnement de mettre une plante génétiquement modifiée aux champs. Elle examinait le dossier, imposait des conditions de réalisation des essais. En général face à ce problème récurrent de dissémination, ils imposaient une distance d'isolement de 200 mètres autour des cultures. Mais la CGB est (était) comme l'AFSSA, elle ne donne que des avis. L'instance finale qui décide, c'est le ministère de l'Agriculture. C'est lui qui autorise si oui ou non un essai en champs peut avoir lieu. En général, l'Etat double les distances d'isolement. Si la CGB conseille 200 mètres, l'Etat donne son accord avec 400 mètres. A chaque niveau, chacun est précautionneux !* »³⁰.

²⁸ Interview de Pascale Loget en annexe.

²⁹ <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2001:106:0001:0038:FR:PDF>

³⁰ Interview de Philippe Joudrier en Annexe

D'après lui, les demandes d'essai en plein champs sont devenues tellement contraignantes que l'Europe aurait demandé un allègement des procédures. « *La rigueur de ces procédures, explique-t-il, exige un nombre de tests considérables ce qui implique, forcément, un coût très élevé. De fait, cela exclu les petites entreprises semencières qui souhaiteraient mettre un OGM sur le marché* ».³¹

Malgré les autorisations délivrées sur le territoire Français, les industriels délocalisent de plus en plus leur recherche appliquée découragés par les fauchages. C'est le cas, entre autres, du groupe Limagrain. Ainsi, Jean-Claude Guillon, son directeur des Affaires Institutionnelles et de la Communication explique : « *Nous avons décidé de délocaliser notre recherche appliquée parce qu'en France, c'est devenu impossible de faire des essais. Depuis 2000, entre la moitié et les deux tiers de nos essais ont été fauchés. Au début de l'année, le Gouvernement a annoncé qu'il était possible de faire des essais de recherche. Malgré le fait que la loi sur les OGM prévoit des sanctions à l'égard des faucheurs, aggravées en cas de fauchage de parcelles de recherche, nous avons préféré la certitude d'avoir des résultats à l'étranger. Nous avons considéré que les conditions n'étaient pas remplies pour assurer la sécurité des biens et des personnes. Les faits nous ont donné raison. Encouragés par Monsieur Bové, les faucheurs volontaires ont continué de faucher à tour de bras. Plusieurs fauchages de champs de recherche ont eu lieu cet été chez des agriculteurs, c'est-à-dire dans des propriétés privées et pour des essais officiellement autorisés, quelquefois avec les caméras de télévision et devant des gendarmes, qui n'ont rien empêché. Personne n'a été sanctionné.* »³²

f) Les autorisations de mise en culture

La législation sur les semences exige qu'une variété de semence GM soit autorisée conformément à la Directive 90/220/CEE - actuelle Directive 2001/18/CE - avant d'être incluse dans la Catalogue Commun, ce qui lui permettra d'être commercialisée dans l'Union européenne.

g) Les OGM autorisés à la mise en culture

Actuellement et depuis 1998, le seul OGM autorisé à la mise en culture en Europe est le maïs MON810 de Monsanto, qui produit un insecticide destiné à lutter contre la pyrale.

³¹ Interview de Philippe Joudrier en annexe

³² Interview de Jean-Claude Guillon en annexe



Une vingtaine d'autres Plantes Génétiquement modifiées seraient en attente d'autorisation à la culture, plus ou moins proches de l'autorisation finale.

2. La clause de sauvegarde, une marge de manœuvre pour les Etats membres

En théorie, d'un point de vue légal, chacun des 15 pays membres de l'Union Européenne se doit d'intégrer les règlements et directives communautaires dans sa propre législation.

Cependant, la directive 2001/18/CE du Parlement Européen et du conseil du 12 mars 2001 stipule que « *Lorsqu'un État membre, en raison d'informations nouvelles ou complémentaires, devenues disponibles après que l'autorisation ait été donnée et qui affectent l'évaluation des risques pour l'environnement ou en raison de la réévaluation des informations existantes sur la base de connaissances scientifiques nouvelles ou complémentaires, a des raisons précises de considérer qu'un OGM en tant que produit ou élément de produit ayant fait l'objet d'une notification en bonne et due forme et d'une autorisation écrite conformément à la présente directive présente un risque pour la santé humaine ou l'environnement, il peut limiter ou interdire, à titre provisoire, l'utilisation et/ou la vente de cet OGM en tant que produit ou élément de produit sur son territoire* »³³

En d'autres termes, les Etats membres doivent se conformer à l'avis de la Commission, sauf s'ils estiment que sont survenus des éléments nouveaux allant à l'encontre de sa décision et si ces éléments nouveaux les amènent à considérer qu'ils présentent un risque pour la santé ou l'environnement. Cependant, il est dans l'obligation d'en informer la Commission Européenne³⁴.

Si la culture du Mais MON 810 est autorisée dans l'Union européenne depuis 1998, elle est suspendue ou interdite en Autriche, Grèce, Italie, Suisse, Hongrie, Pologne. Depuis février 2008, la France a activé la clause de sauvegarde alors que la culture de ce même maïs y était autorisée en 2007 (voir le chapitre concerné). La Roumanie a suivi le mois suivant, en mars 2008. L'Italie et la Pologne ont bel et bien transcrit la directive européenne sur la dissémination des OGM, mais de telle manière que la culture est de facto interdite³⁵.

³³ <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2001:106:0001:0038:FR:PDF>

³⁴ http://www.conseil-etat.fr/ce/actual/index_ac_lc0021.shtml

³⁵ <http://www.rue89.com/2008/04/08/ogm-leurope-dit-oui-les-etats-ne-suivent-pas>

Cartographie des clauses de sauvegarde prononcées par les pays européens



3. Un "Réseau européen des Régions sans OGM" pour s'appuyer sur les flous réglementaires européens

La constitution du "Réseau européen des Régions sans OGM" a été initiée par 10 régions européennes situées dans 7 pays : Allemagne, Autriche, Espagne, France, Grande-Bretagne, Grèce, Italie. Par « région » il faut lire ici région ou autorité régionale, qui ont des compétences différentes d'un Etat à un autre. Le 4 novembre 2003, en réaction à la publication des lignes directrices de la Commission européenne sur la coexistence, elles signent une déclaration au Parlement européen où elles s'engagent à protéger leur agriculture régionale contre les effets négatifs des OGM. 44 régions composent le réseau aujourd'hui³⁶.

« *Ce réseau c'est crée pour trouver toutes les bonnes idées ou les bonnes façons de contrer les OGM et d'utiliser un certain nombre de flous dans les textes réglementaires européens afin d'obtenir des applications réglementaires extrêmement restrictives qui contrent les OGM* », explique Pascale Loget, vice-présidente du Conseil régional de Bretagne³⁷.
« *Certaines régions ont la possibilité d'écrire leur*

³⁶ http://www.gmofree-euregions.net:8080/servlet/ae50gm?&cms=null&id_cms_doc=42

³⁷ Interview de Pascale Loget en annexe

propre règlement, comme en Italie ou en Autriche » continue-t-elle.

Ainsi, les régions du réseau ont chacune fait signer à leur ministre de l'agriculture un document certifiant leur droit d'interdire la culture d'OGM sur leur territoire. Cette action a été coordonnée par les régions de Toscane et de Haute Autriche et, dans le cas de certaines régions autonomes, le ministre de l'agriculture régional lui-même a signé un document qui affirmait le droit pour chaque région d'interdire les OGM sur son territoire.

Pour Laurent Le Guyader, consultant indépendant sur le développement durable et faucheur volontaire : « *A partir du moment où un certain nombre de régions émettent des vœux contre les OGM à la demande des écologistes, une association s'est créée pour essayer de faire évoluer les choses au niveau européen, c'est le Réseau Européen des Régions contre les OGM. Ils travaillent en collaboration avec d'autres associations pour arriver à faire avancer les choses, mais les modes d'actions sont différents. Tout cela marche par contact humain. Quand un militant écologiste rencontre un président de Conseil régional, il lui demande s'il peut porter l'idée au Conseil Régional de faire un vœu contre les OGM. Après, ça va tout seul.* »³⁸

Les activités du réseau sont basées sur une série de principes inscrits dans la charte de Florence, un accord politique commun datant de 2005.

Parmi ces critères se trouvent notamment la protection de l'agriculture traditionnelle et biologique contre les OGM, la protection de la biodiversité et la certification des matières premières sans-OGM. Afin de protéger la réputation et la valeur marchande de ses produits régionaux, le réseau se bat pour l'obtention d'un statut juridique pour les « zones sans-OGM » dans le cadre législatif européen.

« *On fait du lobbying à Bruxelles, auprès du Comité des régions* », explique Pascale Loget. « *Mais, attention, prévient-elle, ce n'est pas le côté partisan que l'on traite. On aborde les OGM par l'angle économique parce qu'on pense qu'ils sont très mauvais pour les économies régionales, à la fois pour les productions agricoles régionales et pour les territoires. Ce n'est pas un hasard si la 2^e région vice-présidente du réseau est la Toscane, une région qui répertorie et valorise toutes les productions de qualité* »³⁹.

Pour faire valoir son point de vue, le réseau organise des conférences conjointes pour tenter de démontrer qu'il y a un marché, en Europe, pour des produits non

OGM. Il s'attaque également à la question des semences.

Comme l'explique Pascale Loget « *A partir du moment où l'on comprend que ce qui est en train de s'organiser à travers les OGM, c'est la rareté de la semence non-OGM, on comprend qu'il va falloir avoir une certaine autonomie en termes de semences et qu'il faut absolument préserver nos semences traditionnelles des OGM. (...) L'année dernière nous avons déposé conjointement avec la Toscane, le Piémont et la région Aquitaine, un dossier européen pour travailler sur les semences régionales. On est d'ailleurs en bonne voie de réussir. La bagarre politique qui s'annonce c'est celle d'un conservatoire actif des semences régionales pour préserver des semences locales très intéressantes.* »

Pour Gil Rivière Wekstein, éditeur de la lettre Agriculture et environnement, l'existence même de ce réseau des régions européennes sans OGM prouve que tout le monde a, en Europe, admis que l'avenir ne sera plus possible sans OGM. « *L'idée même d'une Europe sans OGM est, d'après moi, morte. D'où l'idée de ces Régions européennes sans OGM qui voient bien que l'Europe sera avec OGM, donc on tente d'avoir des régions qui resteront des endroits protégés et qui permettront d'avoir une marque 'je ne suis pas OGM'* »⁴⁰

D'autres initiatives existent également dans les Etats pour tenter de s'opposer à la législation européenne. Ainsi, en France, une dizaine de communes rurales d'Ile de France ont décidé d'interdire sur leur territoire la culture, commerciale ou expérimentale, d'OGM.

II. Le conflit OGM

A. Les enjeux du conflit

Quatorze ans que les OGM, suscitent la polémique. Les opposants aux OGM estiment que l'équilibre des organismes a pu être bouleversé, sans que l'on s'en rende compte. Pour eux, les OGM sont toxiques, polluent les sols, contaminent les autres cultures et réduisent la biodiversité. Les défenseurs de la transgénèse jugent, au contraire, qu'ils sont inoffensifs pour la santé, protègent l'environnement en limitant l'usage des pesticides et constituent la seule solution au problème de la faim dans le monde. Ils estiment aussi que les altérations majeures de la nature et des propriétés des organismes en question sont détectables.

³⁸ Interview de Laurent LeGuyader en annexe

³⁹ Interview de Pascale Loget en annexe

⁴⁰ Interview de Gil Rivière Wekstein en annexe



1. Les enjeux sanitaires

A ce jour, aucune étude scientifique n'a démontré de toxicité des OGM associée spécifiquement à leur nature transgénique. Comme tout produit, certains OGM peuvent provoquer des phénomènes d'allergie chez certains consommateurs. Mais le processus digestif réduit normalement les aliments OGM sans plus de difficultés que les autres. Les OGM autorisés ne présentent donc guère de danger à court terme pour la santé. Néanmoins, la société Pioneer, première compagnie semencière mondiale, a produit un soja plus riche en méthionine, acide aminé essentiel qui n'est pas produit naturellement par l'homme. Pour ce faire, elle a rajouté à ce soja un gène en provenance de la noix du Brésil. Des tests en laboratoire ont été faits pour vérifier que ce nouveau soja ne présentait pas de caractère allergène particulier, ils ont tous été négatifs. La noix du Brésil étant connue pour son puissant caractère allergène, des tests plus poussés ont été effectués, à partir du sérum sanguin de personnes présentant cette allergie. On s'est alors rendu compte que les personnes allergiques à la noix du Brésil étaient également allergiques à ce soja manipulé. Il n'a donc jamais été commercialisé.

Le manque de recul ne nous permet pas d'affirmer que les OGM présentent un risque sanitaire pour l'homme. Toutefois, il est admis que leur encadrement doit être strictement réglementé et que tous les acteurs majeurs doivent travailler en totale cohésion.

Récemment la Commission européenne a autorisé la mise sur le marché du soja « Round up Ready 2 » de la société Monsanto et l'Autorité européenne de sécurité alimentaire (AESA) a rendu un avis défavorable sur la clause de sauvegarde française relative au maïs MON 810. D'un autre côté, le Conseil des ministres de l'environnement de l'Union européenne a conclu un accord très encourageant sur la réforme de la législation applicable aux OGM. Cette réforme aboutirait à mettre en place un nouveau système d'évaluation et d'autorisation qui briserait le monopole de l'AESA.⁴¹

La réforme du cadre juridique adoptée par les ministres de l'environnement de l'UE devra respecter les principes suivants :

- Le droit pour les Etats de créer des « Zones Sans OGM ».
- Etude au cas par cas de chaque dossier de demande d'autorisation, en fonction des spécificités locales des lieux de culture éventuels.

- Révision du protocole d'évaluation du risque OGM actuellement suivi par l'AESA afin de tenir compte du risque environnemental et à long terme.
- Méthode d'évaluation du risque OGM rapprochée de celle applicable aux produits chimiques.
- Evaluation obligatoire du risque socio économique lié à la dissémination d'OGM.

En outre, les conditions de travail de l'AESA seront révisées dans le sens de la transparence et du pluralisme scientifique, notamment par la création d'un réseau européen d'expertise scientifique.⁴² Afin de contrôler les enjeux sanitaires des OGM, il est primordial que les différents pôles impliqués ayant un pouvoir décisionnel travaillent de manière intelligente en partageant l'information, et en mettant en application la législation.

2. Les enjeux environnementaux

Le risque environnemental est vraisemblablement plus élevé que le risque sanitaire. Une éventuelle atteinte à la biodiversité pourrait résulter d'une apparition de résistance aux pesticides ou aux herbicides, de même que d'une dissémination involontaire des OGM.⁴³

L'apparition, face à un produit toxique, d'individus résistants est dans l'ordre même du vivant. Les individus les plus sensibles au produit toxique étant éliminés, ne survivent que ceux qui sont moins affectés, puis non affectés. La mise au point de substances actives s'accompagne donc toujours, à plus ou moins long terme, de leur perte d'efficacité.

Certaines Plantes Génétiquement Modifiées (PGM) l'ont été pour être plus résistantes à un herbicide à large spectre. Cet aspect n'est pas spécifique aux OGM, de tels caractères de résistance pouvant être obtenus, avec plus de temps, par sélection conventionnelle.

Dès lors que la plante cultivée est résistante, l'application d'herbicide à large spectre élimine toutes les mauvaises herbes. Un des intérêts notables pour l'agriculteur de cette technique est qu'il peut procéder au désherbage chimique après la levée, ce qui lui laisse moins d'effort à fournir, avec une plus large latitude quant au moment de l'épandage.

Ce trait de résistance à un herbicide a suscité deux inquiétudes. Tout d'abord, la possibilité de voir la PGM devenir invasive, sans que l'on ne puisse plus désormais

⁴² europeecologie.fr

⁴³ Rapport d'information du sénat sur les OGM par Mr le sénateur Jean-Marc Pastor

⁴¹ europeecologie.fr



l'éliminer. Il convient d'envisager plusieurs situations. L'invasion d'un écosystème sauvage paraît peu envisageable, car la résistance à l'herbicide ne procure aucun avantage dans un milieu où cet herbicide n'est pas appliqué.⁴⁴

D'autre part, il se pose aussi le cas de la persistance de PGM d'une année sur l'autre, alors même qu'il y a rotation des cultures, la plante de l'année précédente devenant la mauvaise herbe de la nouvelle culture. Le problème ne se pose pas pour les plantes qui, comme le maïs, ne persistent pas d'une année sur l'autre. En revanche, il est plus préoccupant pour des plantes européennes et persistantes, comme la betterave et surtout le colza. Dans ce cas, la solution risquerait d'être le retour à l'arrachage mécanique, voire manuel, ou pire le désherbage par une application d'un mélange fortement dosé d'herbicides classiques. Dans ce cas, le bénéfice de la technologie pourrait être rapidement perdu.⁴⁵

Le dernier aspect du problème réside dans le fait de savoir si le caractère de résistance peut se transmettre à d'autres plantes, soit par diffusion du gène de résistance, par exemple à des plantes parentes, soit parce que le basculement de larges surfaces à ce modèle d'herbicide unique à large spectre accélérerait l'apparition naturelle de plantes résistantes. Les producteurs de semences OGM imposent aux agriculteurs un cahier des charges contraignant, qui prévoit notamment le maintien de zones non-OGM, afin de limiter l'apparition des phénomènes de résistance.⁴⁶

En effet, le développement des résistances priverait leur produit de tout intérêt économique. Il est donc de l'intérêt des semenciers que l'apparition des résistances soit la plus lente possible. Du reste, à ce jour, aucun phénomène de résistance notable aux PGM commercialisées n'est encore signalé.⁴⁷

Les constructions génétiques conférant un avantage à une PGM peuvent-elles passer dans le génome d'une variété de la même espèce, ou dans celui d'une espèce proche, ce qui constituerait une atteinte à la biodiversité ? Cette possibilité ne peut pas être écartée au niveau théorique, même s'il convient d'examiner les situations au cas par cas. Surtout, la pollinisation croisée, c'est-à-dire la fécondation d'une variété non-OGM par une PGM, n'implique pas nécessairement l'apparition d'une descendance. Cette pollinisation croisée ne pose un problème pour l'environnement que s'il apparaît une lignée stable, capable de se reproduire par elle-même de générations en générations. Or les

études actuelles suggèrent d'une part que ces pollinisations croisées sont très rares et, d'autre part, que le gène modifié ne se transmet pas de façon durable à la descendance.

On perçoit bien que cette question d'échanges de gènes est un élément fondamental de la réflexion sur les risques de diffusion incontrôlée des traits de résistance, évoqués plus haut. Une fois de plus, la réponse ne peut être définitive : ce phénomène apparaît très rare, voire difficilement décelable, mais il n'est pas impossible. Au-delà de la question de la modification des équilibres écologiques par le transfert à certaines plantes de traits avantageux, se pose plus largement la question de l'atteinte à la biodiversité que pourraient constituer de tels échanges.⁴⁸ Beaucoup d'adversaires des OGM redoutent en effet que ceux-ci ne viennent modifier le génome des plantes sauvages. L'évaluation du risque potentiel est en outre largement fonction des distances d'éloignement entre les PGM et les autres plantes de même espèce ou d'espèces génétiquement.⁴⁹

3. Les enjeux économiques et politiques

Les Etats-Unis prônent l'application des règles communes de libre-échange au commerce international des OGM. En outre, n'ayant pas ratifié la Convention de Rio (1992) sur la diversité biologique, les Etats-Unis ne sont pas liés par le Protocole de Carthagène sur la diversité biologique (2000), protocole ratifié par la France, qui établit des procédures spécifiques concernant les échanges internationaux de produits OGM.

Or, le principe de précaution, fondement juridique invoqué pour justifier la prudence de l'Europe à l'égard des OGM, n'a qu'une consistance toute relative à l'échelle internationale. En droit communautaire, sa valeur juridique est déjà incertaine (l'article 174 du traité CE ne portant que sur l'environnement). En outre, une lacune importante demeure, rendant le principe peu opérationnel : l'absence de texte juridique précisant le processus d'application du principe de précaution. En droit international, l'indigence du principe de précaution, envisagé seulement tacitement par les accords de l'OMC (Organisation Mondiale du Commerce) rend incertaine l'issue d'une éventuelle plainte devant cette organisation.

Les Etats-Unis évaluent le préjudice annuel de l'attitude européenne exigeant étiquetage et traçabilité à 4 milliards de dollars. Il ne faut pas non plus négliger la possibilité que l'Union européenne soit accusée par un autre pays que les Etats-Unis d'enfreindre les règles

⁴⁴ Rapport d'information du sénat sur les OGM par Mr le sénateur Jean-Marc Pastor

⁴⁵ Rapport d'information du sénat sur les OGM par Mr le sénateur Jean-Marc Pastor

⁴⁶ Rapport d'information du sénat sur les OGM par Mr le sénateur Jean-Marc Pastor

⁴⁷ Rapport d'information du sénat sur les OGM par Mr le sénateur Jean-Marc Pastor

⁴⁸ Rapport d'information du sénat sur les OGM par Mr le sénateur Jean-Marc Pastor

⁴⁹ Rapport d'information du sénat sur les OGM par Mr le sénateur Jean-Marc Pastor



de l'OMC.

Avec les technologies de l'information, les sciences du vivant constituent un levier majeur pour atteindre l'objectif stratégique assigné à l'Union européenne lors du Conseil européen de Lisbonne en mars 2000 :

« Devenir l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde. »

Le moratoire européen en vigueur depuis 1999 et les destructions d'essais expérimentaux d'OGM affaiblissent considérablement la mobilisation des chercheurs européens en biotechnologies. A ceci deux conséquences : la délocalisation hors d'Europe des essais en plein champ et les investissements stratégiques qui les accompagnent ; le budget du National Institute of Health (NIH) représentant par exemple 57 fois celui de l'INSERM. De ce fait, selon la Commission européenne, 250.000 emplois de recherche ont été perdus depuis dix ans.

Malgré une volonté communautaire affichée de promouvoir la recherche en biotechnologies, notamment lors du Conseil européen de Stockholm en mars 2001 et via la stratégie pour les biotechnologies publiée par la Commission européenne en janvier 2002, la mobilisation humaine et financière reste insuffisante en France comme dans de nombreux autres Etats membres, si bien que la position de l'Europe dans les dépôts de brevets en biotechnologies s'érode progressivement.

Si l'Europe ne prend pas la mesure de l'enjeu biotechnologique, elle s'expose à de grands risques : dépendance à l'égard des détenteurs étrangers de procédés protégés par la propriété intellectuelle, fuite des cerveaux, appauvrissement de ses capacités de croissance... Un rapport prospectif de la Commission européenne sur le commerce mondial au XXIème siècle prédit ainsi un recul de l'Europe dans le commerce mondial et une spécialisation plus ou moins contrainte par une dépendance technologique accrue. Le comblement du fossé technologique croissant entre l'Europe et les Etats-Unis, particulièrement dans le domaine des biotechnologies, apparaît donc comme le pilier géostratégique de la place qu'occupera l'Europe dans le monde du XXIème siècle.

La capacité européenne d'expertise en biotechnologie est également un élément de la politique de défense : les progrès du génie génétique pouvant servir à manipuler le génome des agents classiques de la guerre biologique, comme la peste, la maladie du charbon, etc.... et à les rendre beaucoup plus dangereux qu'ils ne sont déjà, il est donc primordial de conserver en Europe une capacité de détection et d'expertise en biotechnologies, afin de garantir l'indépendance et la sécurité de la zone.

L'Europe pourrait choisir une attitude active plutôt que passive vis-à-vis du développement des technologies du vivant, en adoptant une attitude responsable vis-à-vis de l'exploitation des biotechnologies, dans le respect des valeurs et principes qui fondent l'Union

européenne » (santé et sécurité des consommateurs, préservation de l'environnement, respect de la liberté de chacun).

L'Europe a fait le choix de n'accorder que des autorisations au cas par cas, en fonction de la caractéristique du gène introduit, et limitées dans le temps. Ce choix repose sur la directive 2001/18 relative à la dissémination volontaire d'OGM en application depuis le 17 octobre dernier et sur le règlement 178/2002. Ces textes renforcent la législation précédente, notamment en ce qui concerne une évaluation scientifique pré commerciale plus approfondie de chaque OGM et une transparence accrue aux différentes étapes de la procédure. Les nouveaux principes communautaires d'évaluation des risques (évaluation plus détaillée des risques, obligation de consulter les comités scientifiques, périodes de première autorisation de dissémination d'OGM limitées à 10 ans) garantissent ainsi que les OGM mis sur le marché sont inoffensifs pour la santé humaine et pour l'environnement.

Ainsi, à la réglementation en bloc de tous les OGM par la directive de 1990, a été substituée une réglementation plus fine autorisant une approche au cas par cas des produits du génie génétique, qui sied mieux à la nature de ces innovations et correspond à un bon usage du principe de précaution.

La directive 2001/18 prévoit que les Etats membres doivent garantir l'étiquetage des OGM mis sur le marché en tant que produit, ou même élément de produit. De nouveaux textes communautaires sont déjà en cours de discussion, qui instaurent un système communautaire harmonisé de traçabilité des OGM introduisant l'étiquetage obligatoire des aliments génétiquement modifiés ou produits à partir d'OGM, à destination humaine comme animale, en cas de présence fortuite d'OGM autorisés supérieure à 0,9 %. La finalisation de ces textes n'est plus qu'une question de mois. Leur application assurera le libre choix des consommateurs, ce qui constitue une expression forte de fidélité aux valeurs fondatrices de l'Union européenne.

Afin de préserver la viabilité et la diversité de l'agriculture en Europe, et donc, là encore, de préserver le modèle européen, les Etats membres examinent les mesures de gestion agricole susceptibles de prévenir au mieux les conséquences économiques et juridiques de la présence fortuite d'OGM dans des produits agricoles issus de cultures non-OGM (du fait d'impuretés dans les semences, de pollinisation croisée, de germination spontanée, des pratiques de stockage et de transport des récoltes). Parmi ces mesures : distances de séparation entre parcelles, zones tampon, pièges à pollen, lutte contre les repousses de précédentes cultures, rotation des cultures et calendriers de plantation échelonnés pour garantir un décalage des périodes de floraison...

S'ajoute à ces questions économiques et politiques, la crainte d'une appropriation du vivant dû à la



concentration industrielle dans le secteur semencier. Elle nourrit également la hantise d'une dépendance accrue des agriculteurs vis-à-vis des firmes semencières. Cette hantise est due à la brevetabilité des semences, condamnant l'agriculteur à devoir acheter des graines annuellement aux semenciers OGM. Alors que traditionnellement, il pouvait réutiliser les semences de l'année précédente.

4. Les enjeux éthiques

Les produits de la transgénèse soulèvent également des questions d'ordre éthique : d'une part, l'insertion de gènes peut transgresser la barrière des espèces, voire des règnes... Si la sélection traditionnelle s'appuie sur des mutations génétiques spontanées ou sur un travail de croisements, elle se fait généralement au sein de la même espèce. La transgénèse, quant à elle, repose sur l'unité du code génétique de la matière vivante et peut conduire à insérer des gènes d'une espèce dans une autre : entre espèces végétales, ceci rejoint les techniques de l'hybridation ou de la greffe, aujourd'hui largement acceptées ; entre espèces animales, en revanche, l'insertion d'un gène de vache Holstein dans le génome d'un porc (ce qui est arrivé aux Etats-Unis) soulève des questions.⁵⁰

Nul ne peut nier l'existence de possibles dérives éthiques dans l'usage des biotechnologies, il en est ainsi de tout progrès, particulièrement dans le domaine du vivant, ce qui appelle donc un encadrement particulièrement attentif.

Une deuxième interrogation éthique porte sur le danger que le développement industriel de la transgénèse n'induit une appropriation du vivant. En effet, la rémunération nécessaire de la recherche amène les acteurs industriels pharmaceutiques à déposer traditionnellement des brevets, dont il est à craindre que l'objet, dans le cas des biotechnologies, soit la matière vivante.

La législation actuelle concernant les brevets sur le vivant correspond à une réglementation nationale soumise à certaines directives internationales de l'ADPIC (Accords sur les droits de propriété intellectuelle liés au commerce) et l'Office Européenne des Brevets (OEB). Les ADPIC ont pour but d'harmoniser les législations des différents pays. Ils ont été créés lors des accords de Marrakech en 1992⁵¹

⁵⁰ Rapport d'information du sénat sur les OGM par M. le Sénateur Jean-Marc Pastor

⁵¹ L'Organisation mondiale du commerce (OMC), organisation internationale qui se substitue à l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, GATT) en 1995 (dont les objectifs sont d'assurer le respect des règles commerciales internationales, de surveiller et de réprimer les pratiques déloyales) doit mettre en œuvre les résultats de l'Uruguay Round (accords de Marrakech en avril 1994) et entamer des négociations pour que les services de chaque pays s'ouvrent à la concurrence étrangère ; la difficulté est

qui ont vu naître l'OMC (Organisation Mondiale du Commerce) et ils répondent donc à une volonté de mondialiser les échanges commerciaux. Ils excluent de la brevetabilité les animaux et végétaux hors micro-organismes. L'OEB n'est pas une instance de l'union européenne. C'est un office auprès duquel sont déposés des demandes de brevets qui seront valables dans ses 34 états membres. Dans ses textes, il exclut du domaine du brevetable toute invention dont l'exploitation serait contraire aux bonnes mœurs, les procédés de modification de l'identité génétique des animaux de nature à provoquer chez eux des souffrances ou des handicaps corporels sans utilité pour l'homme ou l'animal, ainsi que le corps humain et ses éléments en leur état naturel. Toutefois, ces textes de loi se contredisent parfois et peuvent être plus ou moins contournés.⁵²

Les domaines de la santé et de l'alimentation qui sont les plus concernés par la brevetabilité du vivant sont communément considérés comme essentiels et ne devant pas être l'objet de restrictions. L'exemple le plus connu est celui de Myriad Genetics, une firme américaine qui déposa à partir de 1997 plusieurs brevets sur les gènes *BRCA1* et *BRCA2*, qui sont en rapport avec des formes familiales de cancer du sein. Ce brevet leur offrait l'exclusivité totale des tests de dépistage. Ce brevet fut très controversé, d'autres laboratoires dénonçant les prix pratiqués, la lenteur des résultats et l'appropriation des données statistiques sur le dépistage. En Europe, le brevet initial a été contesté par plusieurs institutions dont entre autres, l'Institut Curie et l'Institut Gustave Roussy en France et la Société belge de génétique humaine. En 2005, en première instance, l'Office européen des brevets décide d'invalider les brevets de Myriad Genetics⁵³. Myriad Genetics fit appel et après avoir réduit une partie de ses revendications initiales, a fini par obtenir gain de cause en novembre 2008.⁵⁴ Du point de vue de l'agriculture, les brevets sur les semences sont accusés de rendre l'agriculteur dépendant de la firme qui le fournit en lui interdisant la possibilité de ressemer sa récolte.

5. Les enjeux agricoles

Le modèle agricole des OGM valorise un certain nombre d'objectifs et de critères d'évaluation: rendements à l'hectare, productivité des facteurs, usages d'intrants considérés en termes monétaires, sécurité et gain de temps. En ce basant sur le modèle nord-américain qui exploite les OGM depuis de

que chaque pays a sa propre réglementation très spécifique sur chaque service.

⁵² Wikipedia

⁵³ Institut Curie

⁵⁴ Le Monde – 21 novembre 2008



nombreuses années, des résultats ont été rendu public :

- Les gains de rendement sont assez conjoncturels, même parfois négatifs, et ne se manifestent que si la situation de référence est fortement perturbée (attaque forte d'insectes, difficultés de contrôle des mauvaises herbes).⁵⁵
- Les économies de produits phytosanitaires, en particulier d'herbicides, apparaissent, en termes monétaires, beaucoup plus systématiques et conséquentes, même si l'augmentation du prix des semences absorbe une partie des sommes économisées.⁵⁶
- Enfin, la simplification et la plus grande flexibilité des pratiques agricoles permises par l'utilisation des PGM, en particulier celles résistantes aux herbicides totaux (semis direct, désherbage post-lévé...), semblent avoir constitué un puissant facteur d'adoption.⁵⁷

Suite à l'entretien accordé par Mr Jacques Pasquier de la confédération paysanne, il confirme la conclusion sur les gains de rendements, mais émet des réserves sur les économies de produits phytosanitaires et la résistance aux herbicides totaux. En effet, selon lui, (voir ITV en annexe), il y a effectivement efficacité sur le court et le moyen terme mais il se crée un facteur d'accoutumance sur le long terme, réduisant l'efficacité à néant⁵⁸. La réticence des consommateurs vis-à-vis des OGM conduit à la mise en place de filières séparées. Le coût de cette organisation peut, à son tour, absorber une partie notable des économies réalisées. En France les ségrégations (*environnement mixte de culture non-OGM et OGM*) "marginales", ont conduit à éliminer les cultures OGM (maïs) et à organiser une "niche non-OGM" dans un marché massivement investi par les OGM (soja) ; ils ont été construits entre opérateurs à des coûts modérés.⁵⁹

En revanche, la mise en place de situations mixtes, dans lesquelles les deux types de production représenteraient des volumes significatifs, nécessite une implication forte de la puissance publique pour l'organiser de manière efficace.⁶⁰

Cette condition serait extrêmement difficile à gérer car elle pourrait continuer à alimenter le conflit actuel.

⁵⁵ Stéphane Le Bouler, Commissariat Général au Plan, futura-sciences

⁵⁶ Stéphane Le Bouler, Commissariat Général au Plan, futura-sciences

⁵⁷ Stéphane Le Bouler, Commissariat Général au Plan, futura-sciences

⁵⁸ Voir l'interview de Jacques Pasquier- Secrétaire national de la Confédération Paysanne, en annexe

⁵⁹ Stéphane Le Bouler, Commissariat Général au Plan, futura-sciences

⁶⁰ Stéphane Le Bouler, Commissariat Général au Plan, futura-sciences

Les pouvoirs publics devront donc être vigilants et s'assurer que les coûts soient non-prohibitifs et équitablement repartis. La mise en place d'une ségrégation peut conduire à une délocalisation au moins partielle des productions non-OGM, à l'image des produits de l'agriculture biologique, à moins de les relier au terroir par des considérations voisines de celles des appellations d'origine contrôlée (AOC).⁶¹

Une des inquiétudes soulevées par Monsieur Jacques Pasquier est la réorientation du paysage agricole mondiale : « *il est tout à fait possible d'imaginer que les semenciers décident d'augmenter la production, ou peut-être d'abandonner des cultures dans telle région du monde qui ne les intéresse pas. Ils peuvent très bien réorienter le paysage agricole, l'alimentation des populations à travers ce pouvoir et cette propriété sur les semences.* »⁶² Aujourd'hui la résistance des citoyens face aux OGM et la vigilance des pouvoirs publics sont un frein à ce schéma ; schéma qui serait catastrophique, car ce serait l'anéantissement de la biodiversité.

Une étude⁶³ a été faite en suivant les différentes évolutions possibles de la politique agricole européenne et les options possibles vis-à-vis des OGM, depuis la banalisation jusqu'à l'interdiction.

La continuité :

- Recherche de la compétitivité prix sur les grands marchés agricoles
- Maintien d'une ambition exportatrice de commodités et de mécanismes de soutien à ces exportations Ce scénario de continuité apparaît peu compatible avec une interdiction totale des OGM à la production en Europe, qui risquerait à terme de creuser l'écart de compétitivité entre l'Union Européenne et ses concurrents sur les marchés.

La réorientation :

- Soutien à une agriculture multifonctionnelle, à travers un découplage des aides par rapport aux volumes produits
- Une politique soulignant les enjeux culturels ou environnementaux de l'agriculture
- Limitation de l'Europe à l'alimentation de son marché intérieur, avec un taux de pénétration des

⁶¹ Stéphane Le Bouler, Commissariat Général au Plan, futura-sciences

⁶² Voir l'interview de Jacques Pasquier- Secrétaire national de la Confédération Paysanne, en annexe

⁶³ Stéphane Le Bouler, Commissariat Général au Plan, futura-sciences



produits importés dépendant du maintien de systèmes de préférence communautaire. Ce scénario de réorientation résulterait d'une volonté politique et sociale promouvant la traçabilité et, a minima, la ségrégation.

Le désengagement :

- Réduction considérable des soutiens de tous ordres à l'agriculture (liés ou non aux volumes produits)
- Grande ouverture des marchés alimentaires. Ceci résulterait à une réduction notable des activités agricoles au sein de l'Union Européenne mais des restructurations importantes (concentration des exploitations) pourraient permettre à certains agriculteurs de l'Europe élargie d'affronter de manière compétitive les marchés mondiaux. Cette politique de désengagement et d'ouverture des marchés intérieurs (mais aussi de compétitivité de certains agriculteurs) apparaît contradictoire avec la mise en place de mesures d'interdiction, qui peuvent avoir un coût non négligeable en termes de bien être.

6. Conclusion

Le survol de cette étude démontre que les OGM ne peuvent être ni banalisés, ni interdits sans de lourdes conséquences économiques. Malgré sa complexité et son coût à mettre en place, une ségrégation organisée pourrait constituer aujourd'hui la stratégie la plus adaptative par rapport aux incertitudes sur l'évolution de la politique agricole.

Les OGM restent un vaste débat car les enjeux sont variés et très importants. La collaboration et la cohésion des différents acteurs est un facteur clef de succès.

B. L'historique du conflit

1. L'évolution de la technologie OGM et de ses applications commerciales

Au début du XX^e, la redécouverte des travaux de Mendel (1822-1888) et les travaux de Morgan (1866-1945) sur des mouches permettent de comprendre que l'hérédité est due à la transmission des gènes. La découverte des enzymes de restriction est confirmée par Paul Berg *et al.* Ces protéines actives, capables de découper l'ADN à des sites spécifiques, offrent aux chercheurs de nouvelles possibilités pour cartographier

le génome. Cette découverte ouvre la voie au génie génétique en permettant la manipulation précise de portions de gènes.⁶⁴

- 1873 : Louis Pasteur obtient le premier brevet portant sur une souche de levure utilisée dans la fabrication de la bière *Sacharomyces cerevisiae*.
- 1972 : Les premiers OGM sont des bactéries transgéniques. Paul Berg *et al.* fait une première tentative de transgénèse en tentant d'intégrer un fragment d'ADN d'un virus dans la bactérie *Escherichia coli*. L'objectif de l'essai étant de démontrer la possibilité de recombiner *in vitro* deux ADN d'origines différents.
- 1973 : Lors de la conférence d'Asilomar, un moratoire est décidé car la puissance de ce nouvel outil technologique inquiète les scientifiques.
- 1977 : Levée du moratoire. Un plasmide de la bactérie *Agrobacterium tumefaciens* est identifié. Ce plasmide est utilisé par la bactérie pour transférer une portion d'ADN dans le génome d'une plante lors d'un processus d'infection. Quelques années plus tard, cette bactérie sera utilisée pour créer les premières plantes génétiquement modifiées.⁶⁵
- 1978 : Un gène humain codant pour l'insuline est introduit dans la bactérie *Escherichia coli* afin de lui faire produire de l'insuline humaine.
- 1980 : Premier brevet au monde sur une bactérie génétiquement modifiée : Oil-heating bacteria par Chakrabarty, Etats-Unis.
- 1982 : Première application commerciale du génie génétique : la fabrication de l'insuline. Aujourd'hui, l'insuline fabriquée à partir d'OGM est utilisée pour traiter des millions de diabétiques dans le monde.⁶⁶
- 1982 : Obtention du premier animal génétiquement modifié : un gène de croissance du rat est transféré à une souris.⁶⁷
- 1983 : Premier végétal génétiquement modifié : un plant de tabac modifié pour résister à un antibiotique.⁶⁸

⁶⁴ CIRAD : Dossier OGM

⁶⁵ Site d'information sur les OGM du Québec : Historique des OGM.

⁶⁶ CIRAD : Dossier OGM

⁶⁷ Science, vol. 217, n°4579, p. 1298, 1982: Building bigger mice through gene transfer, JL Marx.



- 1985 : Première plante transgénique résistante à un insecte : un plant de tabac avec un gène de la toxine de *Bacillus thuringiensis*.⁶⁹
- 1986 : Création en France, lors d'un premier essai de culture, de la Commission du Génie Biomoléculaire (CGB), dépendante du Ministère de l'Agriculture. La CGB est responsable du respect des réglementations, du contrôle des essais en champs et délivre les autorisations d'essais et de commercialisation des OGM.
- 1987 : L'Office Américain des Brevets confirme la précédente décision juridique de 1980 et reconnaît la brevetabilité du vivant, à l'exception de l'être humain.
- 1989 : Création de la Commission de Génie Génétique (CGG) en France. Elle est chargée d'évaluer les risques liés aux OGM.
- 1990 : La Commission européenne s'empare de la question OGM. Elle demande le principe de précaution impliquant une longue recherche sur l'innocuité du produit.
- 1990 : Commercialisation aux Etats-Unis et au Canada du premier produit alimentaire issu du génie génétique : une enzyme (chymosine) permettant de digérer la caséine (protéine du lait) et de remplacer la présure, nécessaire au caillage du lait dans l'industrie laitière.
- 1992 : L'union européenne reconnaît la brevetabilité du vivant et accorde un brevet pour la création d'une souris transgénique.
- 1993 : Autorisation par la FDA de commercialiser l'hormone de croissance bovine aux Etats-Unis. Elle est vendue sous le nom de Posilac par Monsanto. L'utilisation de la rBST (recombinante bovine somatotrophine), destinée à rendre les vaches laitières plus productives, est interdite dans l'Union européenne et au Canada.
- 1994 : Commercialisation de la première plante génétiquement modifiée : la tomate *flavr savr* qui reste ferme plus longtemps après la cueillette.
- 1996 : Retrait du marché de la tomate *flavr savr* pour des raisons de goût et de prix. De plus, cette tomate OGM devait être intégrée à un procès intenté à la FDA par un groupe de défense de consommateurs.⁷⁰
- 1996 : Commercialisation aux Etats-Unis du Soja « Roundup ready », du maïs « yield gard » et du coton « Bollgard » de Monsanto.⁷¹
- 1998 : Monsanto annonce l'arrêt de la fabrication du produit Posilac et le retrait de Posilac du marché.
- 1998 : Adoption par l'Union européenne de la directive sur la brevetabilité des inventions biotechnologiques : les inventions sur les végétaux, les animaux et les séquences de gènes sont désormais brevetables.
- 2000 : L'Union européenne fixe qu'à plus de 0.9 % d'OGM dans un produit alimentaire européen, une mention spéciale doit apparaître sur l'étiquette pour informer le consommateur.
- 2000 : Les magistrats européens du Luxembourg affirment que la France est obligée d'autoriser la culture d'OGM sur son territoire sauf si elle apporte des preuves de risque pour la santé ou pour l'environnement. La durée de commercialisation du maïs GM est étendue à 10 ans alors que l'arrêt initial la limitait à 3 ans. Le Conseil d'Etat s'incline devant le droit communautaire.
- 2003 : Le Gouvernement américain porte plainte devant l'Organisation mondiale du commerce pour forcer l'Union européenne à lever son « moratoire de fait » sur la vente de semences et d'aliments génétiquement modifiés. L'OMC autorise la restriction des importations dans le cas d'une protection contre les risques pour la santé et l'environnement.
- 2006 : L'OMC conclut que les conditions de restriction des importations ne sont pas réunies pour le différend opposant les pays producteurs (Etats-Unis, Canada, Argentine) à l'UE.
- 2007 : La Communauté européenne s'engage à respecter les règles de l'OMC concernant les OGM avant le 8 février 2008.

⁶⁸ Encyclopédie Universalis, vol. 11, 2005 : Organismes génétiquement modifiés – repères chronologiques.

⁶⁹ Idem

⁷⁰ InFOGM OGM aux Etats-Unis : quand l'administration ignore ses experts. Le cas de la tomate *flavr savr*.

⁷¹ Monsanto US Products



2. L'évolution du mouvement anti-OGM

Le mouvement anti-OGM désigne l'ensemble des actions menées par les groupes de pression qui s'opposent au développement des organismes génétiquement modifiés et à leur promotion par l'industrie agricole et alimentaire.

Les partisans de ce mouvement estiment que les OGM présentent des risques éthiques, sanitaires, environnementaux et économiques. Les militants anti-OGM s'inscrivent principalement dans la mouvance altermondialiste. Ils rejettent toute culture en plein champs et toute consommation de plantes OGM.

a) Le mouvement anti-OGM au niveau international

- 1993 : Création du réseau la Via Campesina qui coordonne des organisations de paysans. Ce réseau milite pour la biodiversité et lutte contre les OGM.
- 1996 : Présentation de la Via Campesina au sommet de la FAO⁷²
- 1996 : L'association Greenpeace lance une campagne internationale contre la commercialisation d'OGM dans les domaines alimentaires et agricoles.⁷³
- 1999 : Manifestation organisée par le syndicat agricole KRRS. Des paysans de plusieurs pays manifestent devant les sièges de multinationales à Bruxelles et Genève. Ils dénoncent la mondialisation, l'agrobusiness, les biotechnologies et la brevetabilité du vivant.⁷⁴
- 2000 : Vandavana Shiva, prix Nobel alternatif 1993, organise le tribunal des semences de Bangalore où se réunissent des associations paysannes et de militantes antimondialisation.
- 2001 : Lors du Forum Social Mondial de Porto Alegre, Via Campesina lance un appel international à l'union pour lutter contre les OGM. Engagement de 184 organisations à travers le monde pour soutenir cette lutte et organiser des actions pour l'arrêt de l'importation et de l'utilisation des OGM.⁷⁵

⁷² Burkina, La souveraineté alimentaire selon le mouvement Via Campesina.

⁷³ CIRAD : Dossier OGM

⁷⁴ ICCframe-fr

⁷⁵ Attac France : La lutte contre les OGM.

- 2003 : Protocole de Cartagène, constitution du premier outil juridique spécifique aux OGM sur la scène internationale. Ratifié par 103 états, n'incluant pas les Etats-Unis, ce traité entre en vigueur et fixe des règles pour l'importation des OGM.

b) Le mouvement anti-OGM en Europe

- 1993 : En France, création de la Commission du génie biomoléculaire (CGB) pouvant être consulté par tous.
- 1996 : Lors du Conseil de l'environnement de la Communauté européenne, 13 des 15 Etats membres s'opposent à la commercialisation du maïs GM de Novartis.
- 1997 : En début d'année, la France et la Commission européenne autorisent la commercialisation du maïs GM de Novartis. L'Autriche et le Luxembourg appliquent immédiatement l'article 16 de la directive 90/220/EEC, émanant de la législation européenne, afin d'interdire la vente de ce maïs sur leur territoire. La France interdit la culture commerciale du maïs Novartis. L'Italie fait de même 1 mois plus tard.
- 1997 : En fin d'année, la France annonce un moratoire sur le développement commercial de toutes les cultures OGM.
- 1998 : Le conseil d'Etat suspend l'autorisation de cultiver le maïs Novartis en France et le Gouvernement déclare un moratoire sur les cultures de « parentés sauvages » en Europe (colza et betterave). En Autriche, plusieurs chaînes de supermarchés refusent de vendre des produits OGM et les retirent des rayons. En Grèce, le Gouvernement applique la directive 90/220/EEC et interdit l'importation de graines de colza GM.
- 2000 : Greenpeace et plusieurs organisations anti-OGM, dont celle de José Bové, manifestent à l'occasion de la conférence de l'ONU.⁷⁶
- 2003 : Constitution du Réseau des régions sans OGM à travers les pays européens hors et dans l'Union.⁷⁷
- 2004 : Première journée anti-OGM.⁷⁸

⁷⁶ CIRAD : Dossier OGM

⁷⁷ Pour l'Europe sans OGM

⁷⁸ JIGMOD : Altercampagne



- 2005 : La Suisse approuve un moratoire de 5 ans (2006-2011) sur les OGM. En France, 49 faucheurs volontaires sont relaxés après avoir saccagé des cultures OGM de Monsanto.
- 2006 : Lancement d'un indice financier basé sur les non-OGM par le gérant de fonds suisse Diapason.⁷⁹
- 2007 : A la fin de l'année, suite au Grenelle de l'environnement, le Président français demande que la commercialisation des OGM « pesticides » soit suspendue. Une clause de sauvegarde est activée le 8 février 2008.⁸⁰
- 2008 : Terrena, première Coop agricole française, révèle que 54 % de ses adhérents croient que les OGM représentent un vrai danger et que 61 % souhaitent le maintien d'un moratoire.⁸¹

C. Les principaux acteurs et leur positionnement

1. Les scientifiques

Les OGM sont source de grandes divergences d'opinion et le monde scientifique ne fait pas exception dans ce domaine. Les avis y sont aujourd'hui très divisés, avec cependant beaucoup de nuances dans les points de vue.

Et si l'avis des scientifiques intéressent particulièrement l'opinion publique, de part la caution qu'ils apportent au débat, leurs positions ne sont néanmoins pas toujours tranchées.

En effet entre ceux qui sont « pour », et ceux qui sont contre, il y a aussi ceux qui sont « pour un type d'OGM ». Comme le souligne Yvette Dattée « *tout scientifique digne de ce nom ne peut pas être totalement « pour » les OGM... Ce sont des dossiers qui sont à traiter au cas par cas, espèce par espèce. Et, bien entendu, par caractère introduit. On ne peut par conséquent pas dire que l'on est pour tous les OGM ou contre tous les OGM. Vous trouverez bien entendu des gens qui vont l'affirmer, mais scientifiquement, on ne devrait pas dire cela.* »⁸²

⁷⁹ RFI.fr : Les dividendes de la lutte anti-OGM.

⁸⁰ Le Monde, 8 février 2008 : La clause de sauvegarde sur le MON810 est activée.

⁸¹ Libération, 5 mars 2008 : OGM, une majorité des agriculteurs y restent hostiles.

⁸² Interview d'Yvette Dattée en annexe

De même, certains opposants se prononcent pour un arrêt de toute culture OGM tandis que d'autres souhaitent qu'aucune culture ne soit faite à l'air libre (en « culture ouverte »), en raison du risque possible de dissémination, tout en admettant d'expérimentation en milieu confiné.

Des nuances donc dans les deux « camps » qui viennent encore complexifier un débat déjà difficile à suivre et à comprendre pour le grand public.

a) Les partisans

(1) Les arguments des partisans

Selon les partisans des OGM, leurs principaux avantages sont :

(i) Sur le plan économique

Une amélioration de la productivité des surfaces cultivées, avec le développement :

- de plantes adaptées aux évolutions des ravageurs
- de plantes répondant mieux aux conditions climatiques
- une baisse des prix des produits alimentaires, et ce serait les petits propriétaires des pays en développement qui seraient les principaux bénéficiaires, selon l'ISAAA.⁸³

(ii) Sur le plan environnemental et sanitaire

Réduction de la quantité utilisée de produits phytosanitaires et pesticides, réduction qui outre son avantage au niveau environnemental, améliorerait la santé des agriculteurs et réduirait leurs risques d'accidents de travail.

Ainsi, au niveau mondial, toujours selon l'ISAAA, l'usage des OGM végétaux aurait permis de réduire l'usage d'insecticides et d'herbicides, réduisant de 15,3 % l'impact environnemental de l'agriculture humaine dans les champs concernés :

- Economie d'énergie (essence) grâce à une meilleure organisation des récoltes et des traitements : 356 millions de litres d'essence économisés grâce à une meilleure organisation des récoltes et des traitements⁸⁴.

⁸³ International Service for the Acquisition of Agri-biotech Application

⁸⁴ Source ISAAA



- Développement de plantes adaptées aux évolutions des ravageurs :
 - La création d'OGM par transgénèse serait selon Philippe Joudrier, président du groupe d'experts chargé de l'évaluation des OGM à l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (AFSAA) « *la méthode la plus sûre, la plus fiable, parce qu'on sait exactement ce qu'on change dans la variété* », afin de créer de nouvelles variétés, sachant que la durée de vie moyenne d'une variété de plante cultivée par l'homme est de 3 à 7 ans.

Bien que ces avantages soient reconnus au sein de la classe scientifique pro-OGM, il est néanmoins important de noter que ces scientifiques sont unanimes sur le fait que les OGM peuvent engendrer des risques réels sur l'écosystème, estimant cependant que ces risques sont contrôlables et contrôlés par les autorités sanitaires.⁸⁵

Ce contrôle des risques constitue l'un des points divergents entre partisans et détracteurs, car si chaque scientifique a son point de vue sur la question, la question du contrôle et des essais de validation d'un OGM avant autorisation de culture reste source de débats et conflits.

Et si ce thème fait débat en France, les instances scientifiques mondiales ont pour leur part, des points de vue clairs à ce sujet.

En effet, la communauté scientifique mondiale considère que les OGM actuels ne posent pas de problèmes sanitaires. Les chercheurs du Conseil International pour la science, regroupant les meilleurs scientifiques mondiaux dans de nombreux domaines, concluent ainsi, après analyse scientifique, que la consommation des OGM actuels est sans danger⁸⁶. En signalant cependant que cela ne garantit rien pour les futurs OGM et qu'il est donc nécessaire de continuer à vérifier qu'ils sont sains pour les consommateurs avant d'être commercialisables⁸⁷.

L'Organisation des Nations Unies, pour sa part, en se basant sur l'articulation des multiples études à leur sujet, écrit que « *les OGM qui sont actuellement sur les marchés internationaux ont passé avec succès des évaluations de risque et il est improbable qu'ils*

représentent un quelconque risque pour la santé humaine. De plus, l'ONU souligne le fait que l'on n'ait jamais pu montrer que leur consommation par le grand public dans les pays où ils sont homologués ait eu un quelconque effet sur la santé humaine. »⁸⁸

Il est à noter néanmoins que certains détracteurs ont souligné que l'ONU oubliait, en déclarant cela, le cas du maïs Starlink qui, en 2000, provoqua des douleurs abdominales, diarrhée et éruptions cutanées chez les consommateurs, alors qu'il avait été préalablement autorisé par le FDA.⁸⁹

(2) Les partisans et les médias

Alors que certains grands scientifiques, reconnus par leur communauté, sont apparus sur la scène médiatique au moment de la naissance de ce débat, à l'exemple d'Axel Kahn (), Roland Douce (), ou même Claude Allègre, ces derniers se sont peu à peu retirés du débat public et médiatique en laissant place à des détracteurs qui ont rapidement gagné le devant de la scène à travers des personnes très médiatisées.

A ce sujet, Sylvie Bonny de l'INRA (Institut National de Recherche Agronomique), dans une étude parue dans l'*Electronic Journal of Biotechnology* avance que l'opposition aux OGM est plus forte en France car le débat serait focalisé sur les risques et non les avantages. Les médias de masse auraient ainsi adopté selon elle une posture critique ou même négative, qui expliquerait en partie l'opposition de la société civile. Elle estime que c'est en 1997-1998 que les médias ont adopté cette posture anti-OGM et qu'à partir de ce moment là le débat concernant les OGM n'a plus été couvert par des journalistes scientifiques, avec comme conséquence une méconnaissance des avantages des OGM⁹⁰.

Selon les partisans des OGM, ce changement de traitement par les médias viendrait du fait que la presse soit surtout à la recherche de « sensationnel ». Jugés peu « spectaculaires » dans leurs discours, toujours modérés dans leurs propos, les partisans seraient devenus de moins en moins intéressants pour une presse sans cesse à la recherche d'images chocs. Comme le souligne Yvette Datée : « *Oui, il est certain*

⁸⁸ 20 questions sur les aliments transgéniques http://www.who.int/foodsafety/publications/biotech/en/20questions_fr.pdf sur le site de l'ONU.

⁸⁹ Docteur Marc ROSENBERG sur CBS.

⁹⁰ Why are the most Europeans opposed to GMOs ? Factors explaining rejection in France and Europe – <http://www.ejbiotechnology.info/content/vo16/issue1/full/4/> /), Sylvie Bonny, *Electronic Journal of Biotechnology*.

⁸⁵ <http://www.nonaumoratoire.free.fr>

⁸⁶ Conclusion du Conseil International pour la science New Genetics, Food and Agriculture : Scientific Discoveries – Societal Dilemmas

⁸⁷ http://www.icsu.org/Gestion/img/ICSU_DOC_DOWNLOAD/90_DD_FILE_ICSU_GMO%20report_May%202003.pdf International Council for Science, mai 2003, p.8.)



que les médias ont joué un rôle très important dans ce débat. Parce qu'effectivement ils aiment le sensationnel. A titre d'exemple, lorsque j'étais directrice de recherche, j'ai dû faire plusieurs fois face à la destruction de mes essais; j'ai alors fait un communiqué de presse, et lorsque que la presse télé ou papier m'interviewait en même temps que les faucheurs, lors du passage du sujet à la télé par exemple, ces derniers avaient trois fois plus de temps de parole. Il m'est même arrivé de ne pas figurer dans le reportage. (...) Parce qu'encore une fois, c'est simplement plus sensationnel de montrer une personne qui détruit des essais que de montrer un chercheur qui a son essai détruit. »⁹¹

Pour Jean-Claude Guillon, du groupe Limagrain : « Chacun sait que les médias se régalaient plus quand on leur parle de choses négatives, c'est-à-dire de sujets potentiellement sensationnels, que de choses positives oubliées. Le grand public, largement influencé par cette caisse de résonance, est réceptif aux 'marchands de peur' ». ⁹²

Un discours à la fois plus précis et plus complexe, qui ne serait ainsi pas aussi « arrêté » que celui des détracteurs, et par conséquent beaucoup moins « vendeur » auprès des médias.

Selon Gil Rivière-Wekstein, éditeur de la lettre Agriculteur et Environnement, « de réelles querelles scientifiques, qui opposent des points de vue différents et légitimes, sont souvent transformés en polémiques d'apparence scientifique »⁹³.

Alain-Michel Boudet professeur de biologie végétale (UPS/CNRS) a, à ce sujet, affirmé que « sur les aspects scientifiques et technologiques, et à propos des OGM, le problème réside dans le fait qu'il s'agit souvent d'une confrontation entre des gens qui ont des certitudes et des gens qui, comme souvent les scientifiques, parlent au nom d'une absence de certitudes. »⁹⁴

Autre figure emblématique de la communauté scientifique ayant pris position dans le débat, Claude Allègre estime pour sa part que la lutte anti-OGM est une « religion » avec ses « dogmes » et que la

« répulsion de certains contre les OGM touche au fanatisme ». ⁹⁵

Il critique de manière virulente une certaine forme d'écologisme, et développe ses idées en matière d'environnement, notamment ses positions controversées sur le réchauffement climatique.

Néanmoins, de manière unanime, les scientifiques soulignent une grande difficulté d'expression, tant du point de vue du temps de parole qui leur est octroyé, que de celui de devoir vulgariser un sujet afin de le rendre accessible au plus grand nombre, tout en restant juste.

Pour Yvette Datée, les scientifiques eux-mêmes sont en partie responsables, à travers l'utilisation de vocabulaire imprécis, qui n'a pas facilité la compréhension des citoyens souhaitant s'informer.

« On a donc entretenu des idées avec un vocabulaire imprécis, et je crois que là les scientifiques sont également en cause. (...) Donc il y a sûrement quelque chose qui a échappé aux chercheurs, au contraire d'autres qui ont su brillamment l'utiliser, comme ce fut le cas des associations écologistes, parce qu'elles avaient déjà l'habitude de communiquer et qu'elles communiquaient sur le sensationnel, la destruction des panels et tout ce qui s'en suit.

Après cela, il y a eu des chercheurs qui se sont mis à communiquer contre cette technologie, de façon très violente et avec beaucoup d'erreurs ; et c'est peut-être là que les chercheurs de la communauté scientifique raisonnable n'ont pas vu voir le danger immédiatement et n'ont pas réagi en prenant le contre-pied tout ce suite. »⁹⁶

Ces mêmes scientifiques déplorent leur absence lors du Grenelle de l'environnement où ils n'ont pas été consultés. « De plus, si on regarde ce qui s'est passé avec le Grenelle de l'environnement, explique Yvette Datée, nous n'avons pas été entendus lors du Grenelle, ni invités, et on ne nous a rien demandé, ni à nous, ni à nos collègues des autres commissions.

Par contre, les gens qui participaient au Grenelle on dit sur nous des calomnies, et nous n'avons eu aucun moyen de défense car nous n'avons pas eu la parole pour cela ! »⁹⁷

« ... on aboutit alors à des situations absurdes comme celle du Grenelle de l'environnement, au sein de l'intergroupe OGM, où il n'y avait aucun acteur OGM ! Donc on parle des OGM mais on exclu les gens qui en font ! » ajoute, pour sa part, Alain Topan. ⁹⁸

⁹¹ Interview de Yvette Datée en annexe

⁹² Interview de Jean-Claude Guillon en annexe

⁹³ De l'Altermondialiste à la contestation anti-OGM (http://www.agriculture-environnement.fr/De-l-Altermondialisme-a-la_208.html, point de vue de Gil Rivière-Wekstein, 21 mai 2007

⁹⁴ Entretien agro biosciences (http://www.agrobiosciences.org/imprime.php3?id_article=867), 28 octobre 2003)

⁹⁵ Claude Allègre, Ma vérité sur la planète, p.39

⁹⁶ Interview d'Yvette Datée en annexe

⁹⁷ Interview d'Yvette Datée en annexe

⁹⁸ Interview d'Alain Topan en annexe



Outre la difficulté à communiquer sur un thème aussi complexe, la communauté scientifique s'est dans un premier temps trouvée confrontée aux agriculteurs, principaux bénéficiaires de cette technologie, qui, dans un premier temps, n'ont, selon eux, ni compris cette technologie ni ses applications potentielles.

Aussi, selon Alain Topan, « ... il aurait fallu, car on ne l'a pas fait, expliquer l'agriculture du XX^{ème} siècle alors que l'on est en train, avec les OGM, d'essayer d'expliquer l'agriculture du XXI^{ème} siècle à des individus qui ont celle du XIX^{ème} siècle comme fantasme en tête ! Donc les gens n'ont pas pu comprendre... car on ne leur a pas expliqué, qu'il y a eu une révolution, au niveau des semences, de la fertilisation, au niveau des produits de traitement, de l'agriculture de précision ! Dans ce contexte, comment pourraient-ils être réceptifs au discours 'on a mis un gène qui permet de lutter contre la pyrale' ? Pour eux c'est incompréhensible ! »⁹⁹

Egalement, certains s'accordent à dire que l'Etat a un rôle primordial à jouer dans ce domaine, rôle qui n'est aujourd'hui pas assuré.

Tout d'abord, via une communication claire et exhaustive au sujet des OGM. Le site ministériel dédié aux OGM est à ce sujet jugé très sommaire par Alain Topan¹⁰⁰.

Ensuite, via l'enseignement, en particulier dans le secondaire pour transmettre aux étudiants les informations nécessaires leur permettant de se faire leur propre opinion et d'être critique vis-à-vis des infos qu'ils reçoivent à travers des médias.

Mais, selon Yvette Datée, les scientifiques n'ont « pas été aidés par les enseignants du secondaire, qui n'ont pas non plus montré aux jeunes générations ce qu'était cette technique. Beaucoup d'enseignants du secondaire sont contre, à cause, probablement, de certains réseaux qui sont proches des mouvements écologistes. »¹⁰¹

De manière générale, donc, les scientifiques pro-OGM s'accordent à dire que le traitement fait par les médias aujourd'hui aboutit à une totale désinformation du grand public, qui pense que les OGM sont présents partout, alors que ces derniers sont aujourd'hui en nombre restreint et portent sur des caractères très spécifiques.

(3) Les partisans et les enjeux

Au-delà donc du débat scientifique des avantages des OGM, il y avait un débat idéologique autour de

⁹⁹ Interview d'Alain Topan en annexe

¹⁰⁰ Interview d'Alain Topan en annexe

¹⁰¹ Interview d'Yvette Datée en annexe

l'appropriation d'un patrimoine, éminemment culturel, qu'est l'agriculture, pour un pays comme la France.

Plus encore que le débat, Yvette Datée et Alain Topan jugent que de tous les enjeux, l'enjeu idéologique est indéniable, voire le plus important.

« En ce qui concerne les enjeux il y a indéniablement une partie idéologique, et c'est quelque chose de très difficile à cerner, il y a un certain nombre de personnes qui disent que « de toucher comme cela au vivant, c'est quelque chose qui n'est pas permis. »¹⁰²

Pour Alain Topan : « Et en ce qui concerne le volet économique, certains imaginent que des pays ont intérêt à r stopper le développement des entreprises françaises. Pourquoi pas. Mais pour moi, ça reste pour l'instant au stade de l'hypothèse, faute de preuve. »¹⁰³

Pour Jean-Claude Guillon : « ...ce conflit va au-delà d'un débat de société comme on dit aujourd'hui. C'est l'affrontement de plusieurs visions du monde, avec, pour faire simple, d'un coté ceux qui font confiance à une science maîtrisée pour aider au progrès de l'humanité et, de l'autre, ceux qui prétendent que la science est porteuse de davantage de dangers que de progrès. Je ne sais pas si vous l'avez vue, mais j'ai été frappé par une caricature de Plantu parue dans Le Monde il y a quelques jours. L'accroche disait : « L'homme inventa l'agriculture et les problèmes commencèrent ». C'est édifiant. Certains érigent le « c'était mieux avant » en postulat de base, affirment que notre avenir est dans la décroissance et que la nature est supérieure à l'Homme. Ils combattent les OGM en tant que symbole d'un progrès rejeté et de transgression d'un ordre naturel idéalisé. Pour moi, le germe de la contestation des OGM se trouve là. Après, tout en découle. »¹⁰⁴

De même, quand le Professeur Marc Van Montagu, codécouvreur de la transgénèse, est interviewé au sujet des controverses actuelles sur les OGM, il répond que « Galilée a eu les mêmes problèmes... les gens ont tendance à croire à une histoire unique. C'est dû avant tout à une mauvaise compréhension de ce qui se passe dans la nature et dans les organismes vivants. »¹⁰⁵

Enfin, si les scientifiques sont confiants quant à la finalité de ce conflit, à savoir que le développement des OGM ne pourra être bloqué très longtemps, ils sont néanmoins unanimes sur le fait que l'Europe et particulièrement la France prend un retard considérable en la matière et que ce retard jouera, à terme, en sa défaveur au niveau économique.

¹⁰² Interview d'Yvette Datée en annexe

¹⁰³ Interview d'Alain Topan en annexe

¹⁰⁴ Interview de Jean-Claude Guillon en annexe

¹⁰⁵ Le Figaro, 18 Sept. 2008



« ... La France et l'Europe sont déjà complètement dépassées à ce sujet. Les laboratoires privés ont arrêté d'investir car ils ne pouvaient plus attendre de retour sur investissements. Les laboratoires publics ont également très fortement levé le pied et non seulement sur la biologie moléculaire mais aussi sur la régénération des plantes... Autre aspect, il y a également la problématique de la relève... les jeunes ne veulent plus de ce sujet là car ils pensent que cela ne mènera à rien. Donc arrêt des recherches et démotivation de la relève. Au final, le retard est énorme. Je l'estime pour ma part à plus de 10 ans. Car quand on regarde aux Etats-Unis, ce n'est plus des recherches sur l'introduction de caractères simples comme des gènes extraits de bactéries qui se fait aujourd'hui, mais des modifications de composition des réserves du grain par exemple. Ce sont des caractères beaucoup plus complexes que l'on ne maîtrise pas en Europe. »¹⁰⁶

Selon le Professeur Marc Van Montagu « malgré la demande d'innovation, en Europe, toutes les applications des OGM sont bloquées dans les laboratoires publics, comme celles par exemple, sur les plantes résistantes à la sécheresse, les plantes enrichies en micronutriments, ou qui absorbent mieux le phosphate et le nitrate. Du coup, elles se délocalisent dans les pays émergents comme l'Inde, le Brésil et surtout la Chine qui vient d'investir 2,5 milliards d'Euros dans les OGM végétaux. (...) Outre ce retard que prennent les entreprises européennes et particulièrement françaises dans le développement de nouveaux OGM, le principe de précaution a un autre effet cette fois sur l'accession aux droits de commercialisation par les petites entreprises semencières. »¹⁰⁷

En effet, selon Yvette Datée, sous la pression des écologistes, les coûts de montage d'un dossier de validation auprès de la commission de génie moléculaire deviendraient plus importants, ce qui handicaperait les petites et moyennes entreprises semencières par rapport aux plus importantes.

« ... C'est cela qui est paradoxal, José Bové et un certain nombre de scientifiques disent qu'il faut arrêter cette technologie parce qu'elle fait et fera la fortune de Monsanto et de quelques firmes semencières au détriment de petites et moyennes entreprises. Cela est complètement contradictoire, car en fait les OGM se sont au départ développés à partir de l'Europe, de la France et de la Belgique à partir de 1986, et je peux vous affirmer que la commission de génie biomoléculaire recevait des dossiers de toutes les entreprises semencières basées en France, car les dossiers étaient assez simples à construire et les frais associés étaient tout à fait accessibles à des

entreprises semencières de taille moyenne. Tout le monde pouvait donc en profiter et en bénéficier.

Mais la pression mise les associations écologistes a fait que monter un dossier et le communiquer à l'Agence Européenne qui est à Parme coûte une petite fortune. Au point que toutes les entreprises de taille moyenne n'ont plus directement accès à ces technologies car elles ne peuvent plus se financer la réglementation.

Donc les seuls restant capables de présenter ces dossiers sont Monsanto, Pioneer et Syngenta, qui sont les plus gros. De sorte que l'on aboutit à l'effet complètement inverse que celui soutenu par José Bové et ses compagnons. C'est-à-dire qu'on réduit considérablement le nombre d'entreprises semencières susceptibles de présenter de telles nouveautés. Donc ils ont fait volontairement ou pas, le jeu de Monsanto. »¹⁰⁸

Il y a donc une confusion par méconnaissance de la technique et de ses applications au niveau de l'agroalimentaire et cette confusion serait l'une des armes parmi les plus utilisées par les détracteurs des OGM.

b) Les opposants aux OGM

(1) Les arguments des détracteurs

Les principaux arguments soutenus par les anti-OGM sont :

- les risques sanitaires, et notamment leur impact sur la santé humaine
- l'aspect environnemental avec l'atteinte à la biodiversité
- le risque économique, avec la perte de valeurs des cultures de l'agriculture biologique en cas de dissémination trop grande, et également la perte de la souveraineté alimentaire, par dépendance des agriculteurs aux grandes firmes semencières
- le risque de conflit d'intérêts qui présideraient au niveau international en matière de réglementations des OGM
- la question éthique de brevetabilité du vivant

Bien que ces arguments anti-OGM liés aux risques sanitaires et environnementaux soient critiqués par la quasi-totalité de la communauté scientifique, quelques membres de cette communauté se démarquent et émettent de fortes réserves quant à l'opportunité de la diffusion des OGM.

¹⁰⁶ Interview d'Yvette Datée en annexe

¹⁰⁷ Le Figaro, 18 Sept. 2008

¹⁰⁸ Interview d'Yvette Datée en annexe



Réserves tout d'abord au niveau des risques liés à la technologie elle-même, qui, selon Christian Vélot « ... *n'est pas chirurgicale comme on essaye de nous le faire croire mais, au contraire, totalement aléatoire* ». ¹⁰⁹

De même, selon Jacques Testart, directeur de recherche à l'INSERM, président de l'association info'GM, « *tout OGM peut développer des caractères imprévus par interaction du transgène avec les génomes aléatoires.* ¹¹⁰ *Ces phénomènes ont été constatés, mais restent largement incompris et absolument non maîtrisés. Ainsi, le transgène présent dans une PGM est souvent différent de celui qu'on voulait y introduire, d'où la fausse sécurité des autorisations de culture.*

Par ailleurs, des travaux récents australiens ¹¹¹ *ont montré que le gène introduit dans une plante (le petit pois) peut y produire des substances allergènes qu'il ne produisait pas dans la plante d'origine (le haricot). Or ce petit pois devenu toxique aurait parfaitement pu satisfaire aux procédures d'autorisations européennes. C'est donc bien de science que nous manquons de procéder à la dissémination immédiate, massive et irréversible des plantes transgéniques. Et cette recherche ne saurait être menée en plein champ, sauf à traiter l'espace naturel comme un vase laboratoire !* » ¹¹²

A l'utilisation de cette technologie en laboratoire, pour laquelle on maîtrise les risques, car manipulée en milieu confiné (exemple de l'utilisation d'une bactérie génétiquement modifiée pour la fabrication de l'insuline où une fois la molécule fabriquée, sa purification conduit à sa destruction de sorte que l'OGM, qui n'est qu'un vecteur, reste confiné en laboratoire) s'oppose celle utilisée en agriculture où ce sont les semences OGM elles-mêmes qui sont la finalité de la manipulation et sont semées en plein champ.

Les risques portent notamment, selon ces mêmes opposants, au niveau de l'évaluation en vue de la commercialisation des OGM. Ils considèrent en effet que dans l'état actuel des connaissances et dans le contexte de carence d'évaluation dont fait l'objet les

¹⁰⁹ Interview de Christian Vélot en annexe

¹¹⁰ Lire Frédéric Prat (sous la direction de), Société civile contre OGM. Arguments pour ouvrir un débat public, Yves Michel, Barret-sur-Méouge, 2004

¹¹¹ Lire Hervé Kempf, « Nouveaux soupçons sur les OGM », Le Monde, Paris, 8 février 2006

¹¹² Jacques Testart, De l'Utopie scientifique au péril sanitaire, Le Monde Diplomatique, Avril 2006, 18-19

OGM agroalimentaires, il est totalement irresponsable de cultiver ces plantes OGM dans les champs.

L'évaluation d'un OGM agroalimentaire est faite sur un principe qui s'appelle le principe d'équivalence en substance, retenu par tous les Gouvernements et par tous les comités d'évaluation dans le monde. Il consiste à dire qu'un OGM est équivalent en substance à l'organisme initial à partir duquel il a été fabriqué, c'est à dire qu'il ne diffère de l'organisme de départ que par les gènes qui y ont été introduit.

Ce postulat est rejeté par les détracteurs, considérant qu'un OGM fabriqué à partir d'un organisme initial non dangereux auquel on a rajouté des gènes provenant d'un organisme non dangereux ne donne pas forcément un organisme ou une substance non dangereux.

Les procédures évaluant les risques sanitaires et environnementaux des semences OGM seraient systématiquement incomplètes et non transparentes ; sachant que selon ces mêmes scientifiques il est quasiment impossible de prévoir l'ensemble des répercussions possibles de la modification ainsi induits d'un organisme.

Autre thème récurrent abordé par les partisans au mouvement anti-OGM est celui de l'utilisation actuelle des OGM dans agroalimentaire, où 99% des OGM utilisés dans le monde sont des « plantes à pesticides ».

Le problème soulevé par les scientifiques tels que Christian Vélot est que le maïs Bt produit en permanence l'insecticide là, où, en culture traditionnelle, l'agriculteur n'est censé asperger de son produit phytosanitaire que lors d'une attaque avérée de la pyrale.

Ce nouveau maïs produisant en permanence l'insecticide pourrait alors conduire à une concentration anormale et, *in fine*, à l'apparition de pyrales résistantes à la protéine insecticide (phénomène déjà bien connu en médecine pour la résistance des bactéries aux antibiotiques).

Ce à quoi Alain Topan répond qu'« *il y a eu depuis 10 ans des sujets qui ont été martelés et qui se sont succédés, peut-être un des premiers a été la résistance aux antibiotiques... en déroulant un peu, on se rend compte que la question se dégonfle rapidement, que les résistances aux antibiotiques il y en a partout, et qu'aujourd'hui, on s'est finalement débarrassés de ces résistances.*

Il y a eu en 1999, une grande réunion organisée avec des chercheurs en génie moléculaire et génie génétique afin de donner des éléments à ce sujet, de sorte que, grossièrement, à partir de cette époque, même si le sujet réapparaît périodiquement, il a été mis de côté.



Ce que je dirais à ce sujet, est que la plante produit son propre insecticide et donc finalement elle en produit des quantités tellement supérieures à celles qu'on utilise en agriculture conventionnelle que ça n'a pas de sens. Oui, mais il est important de savoir que l'on met derrière « insecticide » beaucoup de produits différents d'un point de vue composition chimique, alors il faut faire attention.

*Pour préciser, les insecticides issus de la chimie ont, notamment en termes de rémanence et de résistance à la dégradation, des résistances particulières. Là il s'agit du maïs Bt, d'une protéine qui n'est pas dégradée instantanément, on va la retrouver dans les sols, mais cela au même titre que la bactérie *Bacillus Thuringiensis*, qui produit des quantités de protéines.*

Si je décline tout cela, ce que les opposants ont mis dans la tête des gens, c'est dire « attention, pour résoudre une question d'infestation par un insecte, on a résolu cela en mettant des quantités phénoménales produites par la plante ». Ça n'a rien à voir avec ce qui est utilisé en conventionnel, mais c'est un sujet qui perdure.

Et si je prends un autre exemple, les protéines à activité insecticide, dans le monde végétal, il y en a un nombre phénoménal. Je prends souvent comme exemple celui du petit pois. Il possède une protéine qui représente 30% de ses protéines, et qui produit un insecticide qui se nomme Rab, insecticide contre tous les charançons. Aujourd'hui, si cette protéine était utilisée pour produire une plante transgénique, il y a de fortes probabilités pour qu'elle soit refusée par les autorités sanitaires, car cette protéine est trop stable. Pourtant, c'est une protéine tout à fait naturelle. Lorsqu'on mange des petits pois, on mange 30% de protéines sous cette forme insecticide. Ce que je veux signifier par là, c'est qu'une espèce d'amalgame est fait pour faire peur aux gens.

Des questions comme cela se succèdent et qu'il s'agisse de problématiques de coexistences, d'herbicides, de ce que l'on va retrouver dans les eaux, qui sont des réalités scientifiques, il faut mettre en tout cela en perspective et cela, quelque soit le type d'agriculture. »¹¹³

Enfin, autre fait soulevé par Christian Vélot, de nombreux laboratoires signent des contrats de recherche avec des acteurs industriels privés importants.

C'est même l'axe de l'engagement public dans la recherche mis en évidence par les récents pôles de compétitivité multipartites, entre les tutelles publics, leurs labos, les acteurs industriels privés, des organismes de formation sur des thèmes définis par l'Etat.

Même si, selon lui, il est évident que cette collaboration est souhaitable tant du point de vue du financement et de la valorisation de la recherche, elle pose néanmoins un problème scientifique à destination du public dans certains domaines.

Selon Yvette Datée « tout chercheur fait de la recherche appliquée ou destinée un jour à des applications; sinon je ne vois pas le sens donnée à la recherche.

Donc entre les termes de recherche appliquée et recherche fondamentale c'est le thème qui change car quelle que soit la recherche, il y a toujours à terme une application qu'elle soit médicale, au niveau de l'agroalimentaire, ou autres. On ne fait pas de la recherche pour faire de la recherche.

Ensuite, cette question du financement a déjà été posée à l'INRA. Et je pense que depuis bien longtemps l'INRA n'a pas eu de contrat avec une entreprise privée à ce sujet.

Il y a un bien un programme qui est le programme GENOPLANTE, recherche au niveau de la biologie moléculaire végétale, avec pour but d'appliquer ces connaissances un jour, et qui associe l'INRA et des privés. Sachant que tous les laboratoires de l'INRA ne sont pas associés à ce programme.

Mais l'INRA n'a jamais pris position au niveau des essais en champs, à aucun moment. »¹¹⁴

A la question de comprendre pourquoi nombre des membres de la communauté scientifique sont en faveur des OGM, Christian Vélot distingue deux catégories de scientifiques, ceux « qui défendent les OGM en affirmant que les évaluations sont conduites et satisfaisantes et que les citoyens peuvent dormir tranquille » et « ceux qui sont sous la pression de lobbies financiers parce qu'ils ont un lien direct avec les firmes. »

Toujours selon lui : « La grande majorité, je pense, sont des scientifiques qui les défendent en toute honnêteté car ils pensent sincèrement qu'il n'y a pas de problème. Bien sûr, dans le domaine de l'écologie, les scientifiques sont plutôt réticents. Mais dans mon domaine, la génétique moléculaire, c'est-à-dire là où se trouvent les bidouilleurs d'ADN, la majorité des scientifiques vous dira, en toute honnêteté, parce qu'ils le pensent sincèrement, qu'il n'y a pas de problème. Deux raisons à cela. D'abord, parce qu'il y a une banalisation du risque car c'est aujourd'hui une technique routinière dans les laboratoires, notamment dans le contexte de la recherche fondamentale. Or, lorsque l'on fait une chose de manière routinière, on en banalise les risques. Lorsqu'on utilise pour la première fois une machine

¹¹³ Interview d'Alain Topan en annexe

¹¹⁴ Interview d'Yvette Datée en annexe



dangereuse, en général, toutes les précautions et les protections nécessaires sont prises. Plus on l'utilise, plus on prend confiance en soi, plus on maîtrise le geste et plus on finit par mettre de côté certaines précautions. Mais attention, ce n'est pas parce que l'on maîtrise un geste que l'on en maîtrise les conséquences ! »¹¹⁵

En ce qui concerne la deuxième raison de la défense des OGM selon Christian Vélot, celle-ci serait liée à leur formation. « *Les scientifiques font dix ans d'études pour devenir chercheur. Pas une seule heure de ces années n'est consacrée à la philosophie, la sociologie, l'éthique des sciences ou l'étude des rapports science-société. Les scientifiques sont donc moulés à la louche avec une tendance à penser que tout ce qui sort d'un laboratoire est forcément bon pour l'humanité parce que c'est le produit d'une activité de recherche. Personnellement, j'appelle ça le lobby scientifique, et je ne suis pas le seul. (...) C'est une manière de voir les choses qui conduit à penser que la science est forcément synonyme de progrès, qu'elle va tout résoudre. On a une croyance dans la science, elle devient une religion. Paradoxalement, c'est ceux qui sont critiques qui sont qualifiés d'obscurantistes. C'est, par exemple, typiquement la position de Claude Allègre. Je ne pense pas qu'il ait un lien direct avec les firmes semencières. Il défend les OGM par croyance, même s'il n'en a jamais vu de sa vie, et sans savoir de quoi il parle. Lorsqu'il dit que « la science c'est formidable, c'est le progrès », il est typiquement dans cette mouvance là. On est dans une doctrine qu'on n'a pas le droit de critiquer. D'ailleurs lorsqu'un scientifique critique la science, ça lui coûte cher, et ça, je suis bien placé pour le savoir ! »¹¹⁶*

Enfin, selon Jacques Testart, directeur de recherche à l'INSERM, président de l'association inf'o'GM « *les PGM ne sont en aucune façon la solution aux famines, lesquelles relèvent d'une distribution inégale des produits agricoles, et non de leur insuffisante production. Au contraire, les « pays en développement » qui recourent aux PGM se priveront encore davantage de leurs ressources vivrières et aggraveront leur dépendance par rapport aux pays riches à qui ils achèteront (cher) des semences et fourniront de la nourriture (surtout pour nos animaux). De façon générale, le progrès agronomique n'a aucun besoin des PGM. Il passe par les préservations des semences paysannes et la sélection des variétés les mieux adaptées à chaque terroir, par la rotation des cultures, les associations variétales dans le même champ, le non retournement des sols, etc. »¹¹⁷*

(2) Les opposants et les médias

Des scientifiques militants contre les OGM se sont distingués par leur activité très active au niveau de tous les médias. Parmi les plus actifs figurent Seralini et Christian Vélot, enseignant-chercheur en génétique moléculaire à l'Université Paris-Sud.

A la question de savoir si les médias ont joué un rôle dans le conflit OGM, Christian Vélot répond que :

« ... les scientifiques critiques dont je fais partie ont vu, depuis quelque temps, les portes médiatiques s'ouvrir alors qu'il y a quelques années, on voyait beaucoup Claude Allègre ou Axel Kahn dans les grands médias. On nous a donné la parole à maintes reprises. Par exemple, pendant le projet de loi, j'ai été énormément sollicité. Vous savez bien, les grands médias fonctionnent toujours avec les mêmes scientifiques : Axel Kahn pour la génétique, Hubert Reeves pour les étoiles, Bernard Werber pour les fourmis. Mais récemment, en tout cas sur la question des OGM, ça a bougé. »¹¹⁸

Et alors que les pro-OGM dénoncent un temps de parole réduit et une difficulté à faire passer des données complexes en peu de temps, Christian Vélot considère pour sa part que « *... le discours pro-OGM classique se prête bien aux médias, notamment à la télévision, parce que les temps d'antennes sont courts et c'est plus simple de dire que modifier génétiquement des organismes est sans problème, qu'on le fait toutes les semaines dans les labos, et qu'on ne fait rien d'autre que ce qu'a toujours fait la nature. Le discours est simple et bref, 10 à 15 secondes. Par contre, si on veut expliquer que les OGM n'ont rien à voir avec ce qu'a toujours fait la nature, il faut 4 minutes. Et 4 minutes, sur un espace télévisuel c'est très difficile à trouver. C'est pour ça, je pense qu'on n'était pas privilégié dans un certain nombre d'émissions. (...) Et si on s'adresse à un public novice, il faut prendre le temps de simplifier les choses, d'utiliser les bons termes. C'est seulement dans des émissions avec suffisamment de temps de parole par intervenant que je peux vraiment m'expliquer. C'est pour cela que personnellement, pendant longtemps, je boycottais les médias. »¹¹⁹*

Aussi afin de faire entendre son point de vue, Christian Vélot estime qu'il fait « *un travail beaucoup plus efficace en allant rencontrer les gens dans les salles, à l'initiative d'ONG, d'associations, de collectifs de citoyens ou de collectivités locales... à faire beaucoup de conférences grand public parce que c'est vraiment là que j'arrive à trouver le temps d'expliquer les*

¹¹⁵ Interview de Christian Vélot en annexe

¹¹⁶ Interview de Christian Vélot en annexe

¹¹⁷ Jacques Testart, l'Humanité, 25 mars 2006 « Nous n'en avons pas besoin

¹¹⁸ Interview de Christian Vélot en annexe

¹¹⁹ Interview de Christian Vélot en annexe



choses, même si le débat est contradictoire. Pendant les conférences, personne ne me dit que je dois rendre l'antenne parce qu'il y a la pub de Mc Do' qui arrive derrière ! »¹²⁰

Il s'accorde néanmoins à dire qu'aujourd'hui les détracteurs des OGM sont plus sollicités.

« C'est vrai qu'aujourd'hui, nous les scientifiques critiqués sur les OGM, sommes plus sollicités par les médias. Mais on demande quel va être notre temps de parole, comment sera organisée l'émission. Je ne veux plus être à cinq autour d'un plateau pendant quinze minutes, surtout quand les personnes présentes sont de différents points de vue. Je pense que c'est lié à la persistance du combat. S'il n'y avait pas eu d'actions médiatiques fortes, comme les fauchages, le débat serait passé sous la moquette. Le combat s'intensifiant avec les fauchages à répétitions, le débat a pris une énorme ampleur, il y a eu de plus en plus d'émissions consacrées aux OGM. Dès qu'il y a multiplicité d'émissions, on en trouve forcément avec des temps de parole plus importants. Je dois reconnaître que depuis un an, j'ai participé à des émissions que j'ai apprécié parce qu'on m'a laissé le temps de m'exprimer. »¹²¹

Alors que ce débat entre scientifiques est toujours aussi vif, le 28 octobre dernier l'AESA, l'Agence Européenne de Sécurité Sanitaire, a émis un avis défavorable à la demande de la clause de sauvegarde demandé par la France, le dossier ayant été considéré comme « vide » d'arguments.

Cet évènement important pour la classe scientifique vient faire pencher la balance en faveur des partisans qui sont plus que jamais optimistes en ce qui concerne l'avenir des PGM en France et en Europe.

Néanmoins convaincu de la diffusion à grande échelle des OGM en France, Marcel Jollivet, sociologue au CNRS (LADYSS, Université Paris 10) livre sa vision des implications pour l'agriculture.

« Qu'on le veuille ou non, les végétaux génétiquement modifiés vont occuper une place croissante dans les débats autour de l'agriculture française, puis dans le paysage agricole français lui-même. La France devra d'abord compter avec la place des OGM dans les échanges agricoles internationaux. Ensuite, les progrès rapides, tant des connaissances biologiques et d'agronomie, vont diversifier les variétés concernées et les applications des modifications génétiques. Les opportunités pour l'agriculture vont donc se multiplier. Il y a tout lieu de penser que des accidents climatiques et les éventuelles incidences d'un

changement de climat ouvriront un espace de prédilection pour ces plantes.

Des modifications du paysage agricole français sont à prévoir. Les OGM vont trouver une place dans les systèmes de production spécialisés (céréales, viticulture), dans la continuité d'une logique productiviste. Mais inversement, elles offriront des perspectives nouvelles, que des régions aujourd'hui défavorisées d'un point de vue pédologique et climatique ou déstabilisées par les variations de climat pourront chercher à mettre à profit. Des évolutions en résulteront dans les localisations des productions, voire dans la gamme des productions elles-mêmes. Des conflits interrégionaux pourraient naître de ces nouvelles concurrences, ainsi que des conflits locaux portant soit sur le principe même de l'introduction des OGM, soit sur les problèmes de coexistence entre les différents types d'agriculture.

L'expérience aidant, cas par cas, les risques seront mieux identifiés et les cahiers des charges des mises en culture se feront de plus en plus précis. Ce qui, bien entendu, ne supprimera jamais totalement les risques de toutes natures. Ceux-ci, au contraire, se multiplieront avec le développement des cultures et leurs utilisations... et les mouvements d'opposition continueront de jouer un rôle essentiel de veille et de contrôle. »¹²²

Un débat donc nécessaire selon Marcel Jolivet. Comme le souligne également Alain Topan « je ne vois pas pourquoi autour d'un thème scientifique, s'il est bien bordé, il n'y ait pas du « pour » et du « contre ». Cela me semble même plutôt sain. »¹²³

2. Les politiques

a) Les politiques, un rôle majeur dans le conflit OGM

Le rôle des politiques est prépondérant dans le "conflit OGM" puisque leur rôle est, sur la base des avis des autorités compétentes, d'en autoriser, - ou non- la culture et la mise sur le marché, d'autoriser -ou non- les essais à des fins de recherche en plein champs et ce, tant au niveau national qu'au niveau européen. En effet, si les différentes autorités sanitaires et comités scientifiques émettent des avis, les décisions appartiennent au Gouvernement ou à la Commission Européenne. En France, plusieurs ministères (le ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la

¹²⁰ Interview de Christian Vélot en annexe

¹²¹ Interview de Christian Vélot en annexe

¹²² Marcel Jollivet, Transrural Initiatives N° 301, 17 janvier 2006

¹²³ Interview d'Alain Topan en annexe



pêche et des affaires rurales, le ministère chargé de la recherche, le ministère de l'écologie et du développement durable, le ministère de l'économie, de l'industrie et des finances) sont impliqués dans le processus d'autorisation et de contrôle des OGM.

Le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales est ainsi chargé, avec l'accord du ministère de l'écologie et du développement durable, de délivrer les autorisations de disséminations d'OGM au champ à des fins de recherche et de développement.

La chronologie des autorisations à cultiver les plantes GM en France est assez chaotique. Autorisés à la culture, puis mise en place d'un moratoire, pour à nouveau les autoriser à la culture... L'historique des décisions politiques pourrait presque laisser penser que les Gouvernements successifs n'ont tout simplement pas réussi à se décider sur la question.

Pour Gérard Pascal, « *Dès 1997, la politique a commencé à faire son entrée dans le dossier des OGM. Cette année là, le Gouvernement Juppé (avec Philippe Vasseur ministre de l'Agriculture et Corine Lepage ministre de l'environnement) interroge la CGB sur le maïs et le colza GM. La CGB répond qu'elle ne conseille pas les essais sur le colza, pour des raisons de risque environnemental, par contre, elle émet un avis favorable pour le maïs. Le soir même, le Gouvernement Juppé décide d'un moratoire sur le maïs GM* »¹²⁴.

Toute juste quelques semaines après ce moratoire décidé par Alain Juppé sur le maïs, le Président Jacques Chirac dissout l'Assemblée Nationale, la Gauche la gauche remporte les élections législatives et Lionel Jospin devient Premier ministre. « *Lionel Jospin décide tout simplement de supprimer le moratoire et de ré-autoriser le maïs GM sur lequel la CGB avait donné un avis favorable* », explique Gérard Pascal. La France devient ainsi le premier pays d'Europe à cultiver des OGM suite à l'autorisation de vente de semences de 3 variétés de maïs transgéniques par le ministère français de l'Agriculture.

Gérard Pascal continue ainsi son récit. « *Pendant deux ou trois ans, les choses sont restées calmes jusqu'à ce qu'à nouveau, sous l'influence des mouvements écologiques et des Verts, Jospin change d'attitude. Dominique Voynet, ministre de l'Aménagement du territoire et de l'environnement se bat d'ailleurs pour la mise en place d'un moratoire européen sur les OGM. En 1999, l'Europe met en place son moratoire. On revient en arrière, raconte-t-il. Les scientifiques, eux, n'ont jamais changé d'avis et sont toujours restés opposés à la culture du colza transgénique pour des raisons de risque environnemental et ce, que ce soit*

dans un but d'expérimentation ou pour une mise sur le marché »¹²⁵.

En effet, ce moratoire européen, organisé à l'initiative de Mme Voynet, sur la base d'un accord politique entre les Gouvernements s'installe jusqu'en 2003. Ce moratoire prendra fin en 2004, avec l'autorisation donnée par la Commission européenne à la firme suisse Syngenta de commercialiser son maïs BT 11, destiné à l'alimentation humaine. Il suscitera en France de vives réactions. Ré-autorisées à la culture en plein champs en France en 2004 « Nous sommes alors passés de 500 hectares de plantes OGM cultivées la première année à 22 000 hectares en 2007 » explique Stéphanie Piecourt, directrice de la communication chez Monsanto France¹²⁶.

Depuis la clause de sauvegarde intervenue en début d'année 2008, la commercialisation des semences OGM est de nouveau interdite en France.

b) Le Parti Socialiste

La récente position du Parti socialiste sur les OGM est, d'après Germinal Peiro, secrétaire à l'agriculture du PS et député périgourdin, celle de la non-condamnation en bloc des biotechnologies. En revanche, le parti socialiste en appelle à l'application du principe de précaution en ce qui concerne la mise sur le marché des plantes génétiquement modifiées : « *Il y a des biotechnologies - notamment dans le domaine pharmaceutique - qui apportent à l'humanité. S'agissant des plantes génétiquement modifiées, il faut faire très attention. Nous sommes favorables à la recherche en milieu confiné, pas en plein champ. Et, quand nous disons recherche, nous disons recherche publique. Nous ne faisons pas confiance aux travaux de ceux qui sont aussi les metteurs en marché. C'est pour cela que nous en appelons à l'application du principe de précaution, élément de la charte de l'environnement qui est inscrite dans la Constitution. Les avantages comparatifs ne sont pas en faveur des OGM.* »¹²⁷.

Aurélien Filippetti, députée PS de Moselle, attachée à l'agriculture biologique demande, au nom du PS, un renforcement de la définition des labels AOC : « *Nous proposons, entre autres, que le label AOC signifie « sans OGM* ». Pour cela, il faut définir des règles très strictes. À titre personnel, je pense également que le rôle des régions doit être inscrit dans cette loi. Les

¹²⁵ Interview de Gérard Pascale en annexe

¹²⁶ Interview de Stéphanie Piecourt en annexe

¹²⁷ PEIRO Germinal, propos recueillis par Jacques Ripoché, 2008

¹²⁴ Interview d'Yvette Datée en annexe



collectivités locales sont les plus à même de déterminer les zones sans OGM. »¹²⁸

En 2004, Ségolène Royal encourageait elle-même les maires à prendre des arrêtés d'interdiction de cultures d'OGM. Trois ans plus tard, candidate socialiste à l'Élysée, s'est prononcé en faveur d'un moratoire sur les OGM et soutient la grève de la faim de José Bové. « *Je respecte et je salue ce courage politique* », a lancé Ségolène Royal, louant « *une posture morale par rapport aux enjeux* ». « *C'est une question de morale en politique* » et « *un enjeu de santé publique* », a-t-elle affirmé, ajoutant: « *un moratoire a été promis sur les OGM en plein champ, cette promesse doit être tenue.* »¹²⁹

Pour autant, il faut se souvenir que la seule variété de plante génétiquement modifiée a été autorisée en 1998 par le Gouvernement de gauche plurielle de Lionel Jospin et de son Ministre de l'environnement, Dominique Voynet. Pour Pascale Loget, Vice-présidente du Conseil Régional de Bretagne « *Aujourd'hui, la quasi-totalité de la gauche est contre les OGM dans les assiettes et dans les champs. Les socialistes sont rentrés dans le conflit un peu tardivement mais depuis qu'ils ont compris les enjeux de toute nature –y compris électoraux– ils ne lâchent plus le morceau.* »¹³⁰

Le Parti Socialiste rassemble, sous son appartenance politique, des élus défavorables et favorables aux OGM. C'est le cas par exemple de Jean-Yves Le Déaut, député PS et ancien président d'une commission d'enquête parlementaire sur les OGM. Lors de l'émission de l'avis de la Haute Autorité sur les OGM, en janvier 2008, Jean-Yves Le Déaut a dénoncé une instrumentalisation de la Haute Autorité par l'UMP. « *Ni les termes de 'risques sérieux', ni ceux des 'effets négatifs' n'ont été employés dans l'avis, qui n'a en outre 'pas été validé', a assuré M. Le Déaut*¹³¹. *L'autorité provisoire a été instrumentalisée pour permettre à l'UMP de passer les municipales 'au chaud'* », a-t-il conclu. Pour lui, « *le mais Monsanto 810 est la victime expiatoire du Grenelle de l'environnement.* » Il reconnaît aussi que le Parti socialiste, qui n'en a jamais débattu, est divisé sur la question avec deux tiers des députés favorables aux OGM et un tiers opposé¹³².

¹²⁸ <http://hebdo.parti-socialiste.fr/2008/03/27/1216/>

¹²⁹ http://tempsreel.nouvelobs.com/actualites/environnement/20080104.OBS3345/segolene_royal_soutient_la_greve_de_la_faim_de_jose_bov.html

¹³⁰ Interview de Pascale Loget en annexe

¹³¹ <http://www.deputes-socialistes.fr/article.php?cat=ECOLOGIE&id=1263&idd=199&cat=ECOLOGIE>

¹³² <http://www.jyledeaut.fr/content/view/228/47/>

c) L'écologie politique

Le terme d'écologie politique est ici délibérément choisi car, sous ce terme peuvent se retrouver des élus « écologistes » des partis de gauche comme de droite.

Le mouvement politique Les Verts, ont toujours souhaité la mise en place d' « *un moratoire suivi d'une interdiction de toute mise en culture d'OGM en plein champ* »¹³³ qu'ils ont obtenu lors du Grenelle de l'environnement de 2007. Anne Souyris, Porte Parole nationale rappelle ainsi dans un communiqué de janvier 2008 : « *Participant activement aux actions des faucheurs volontaires, les Verts ont toujours maintenu une position claire : pas d'OGM en plein champs, impossibilité de permettre des OGM dans le bio, études poussées sur les effets et méfaits des OGM sur la santé et sur la diversité des espèces à long terme, interdiction de vente de produits contaminés par les OGM, principe de pollueur payeur appliqué aux industriels fabriquant et utilisant les OGM, et enfin que la France se déclare un pays européen sans OGM.* »¹³⁴

Noël Mamère, député de la Gironde, membre emblématique des Verts depuis 1998, a, quand à lui, soutenu et a participé à des arrachages illégaux d'OGM en plein champ (et a été condamné en novembre 2005 pour un arrachage de plants OGM à trois mois de prison avec sursis) aux côtés notamment de José Bové et de faucheurs volontaires au nom de la « désobéissance civile » et du « principe de précaution ». Devenu avocat en 2008, sa première plaidoirie était en faveur de la défense de trois militants anti-OGM, faucheurs volontaires qui ont refusé de se soumettre à des prélèvements ADN.¹³⁵

d) L'UMP

Ardent défenseur des OGM Jean Bizet est rapporteur en octobre 2004 du projet de loi sur « la protection des inventions biotechnologiques »¹³⁶, écarté par le Gouvernement et l'est à nouveau pour le projet de loi « relatif aux organismes génétiquement modifiés » de février 2008. Jean Bizet défend ouvertement le développement des cultures OGM en plein champ et fait voter en première lecture plusieurs amendements

¹³³

http://lesverts.fr/article.php3?id_article=2661&var_recherche=OGM

¹³⁴

http://lesverts.fr/article.php3?id_article=3638&var_recherche=OGM

¹³⁵ http://www.noelmamere.fr/article.php3?id_article=1192

¹³⁶ <http://www.senat.fr/rap/I04-030/I04-030.html>



favorables à la filière des OGM en France. Il est critiqué par l'opposition d'aider des lobbys pro-OGM.

Pierre Méhaignerie, député-maire UMP de Vitry, président de la commission des Affaires sociales de l'Assemblée nationale et signataire d'une pétition en faveur de la loi OGM 2008 : « Arrêtons d'exploiter les peurs. Écoutons les scientifiques. Je trouve insupportable le terrorisme intellectuel, tant des partisans sans nuance des OGM, que des anti-OGM. Il y a deux façons d'aborder ce dossier. Soit, on cherche à exploiter électoralement les peurs d'un côté comme de l'autre, soit on essaie d'informer, d'expliquer, d'écouter les scientifiques, de distinguer les OGM qui posent des problèmes (en particulier sur le plan de la dissémination) et ceux qui n'en posent pas. (...). Le mot OGM est tellement diabolisé, qu'il vaudrait mieux parler de transgénèse : celle-ci peut être naturelle mais elle peut être aussi provoquée. La transgénèse consiste à transférer des caractères de façon beaucoup plus efficace et précise que les traditionnelles méthodes de sélection végétale et animale utilisées depuis des millénaires. »¹³⁷

Quant à Nicolas Sarkozy, il a exprimé une position plutôt réfléchie sur la question lors de sa campagne pour les élections présidentielles. « Avant d'être une question agricole, les OGM représentent un enjeu en matière de recherche. Ils soulèvent la question de la mise en pratique du principe de précaution qui n'est pas, à mes yeux, un principe d'immobilisme. Ensuite, il faut répondre aux interrogations des Français (et les agriculteurs en font partie) sur les avantages et la réalité des risques liés à cette technique. Seul un débat public parlementaire sans a priori permettra de dire s'il faut accepter des plantes GM et si oui lesquelles et surtout dans quelles conditions »¹³⁸.

Lors du débat Parlementaire sur la loi OGM de 2008, le Président a cependant apporté son soutien au ministre de l'écologie, Jean-Louis Borloo, et a rappelé en conseil des ministres l'importance de l'adoption du texte (voir le chapitre concerné).

Côté UMP, le président de l'Assemblée, Bernard Accoyer, s'est également attaqué à des "verdicts" pris "avec peut-être un peu de précipitation", mais pas pour les mêmes raisons. « Ce n'est pas l'idée que je me fais du fonctionnement d'une démocratie qui doit, sur les avancées scientifiques, s'appuyer sur les connaissances communes de la science de tous les pays de la planète », a expliqué M. Accoyer, estimant que « la pression n'est pas une position acceptable pour les bonnes décisions ».

¹³⁷ <http://www.ouest-france.fr/2008/04/21/vitre/OGM-Ce-qu-en-pensent-Jean-Marie-Dean-et-Pierre-Mehaignerie-53515011.html>

¹³⁸ Election présidentielle. Leurs visions pour l'agriculture, enquête de la rédaction de La France Agricole du 13 avril 2007, page 12 à 18

Dans le cadre de l'adoption du projet de loi OGM, le président de l'Assemblée a reproché au lobby anti-OGM sa "campagne violente et menaçante".

« Lorsque certains leaders emblématiques du lobby anti-OGM depuis les tribunes insultent les députés, nous ne sommes plus dans le fonctionnement normal de la démocratie » a déploré Bernard Accoyer qui a déclaré avoir entendu des menaces du type « on va vous faire la peau. »¹³⁹

Dans son propre camp politique, le sénateur Jean-François Le Grand a dénoncé l'existence du lobby inverse. Dans un entretien au Monde daté du 1^{er} avril, le sénateur de la Manche dénonce des pressions du lobby des semenciers lors des discussions, estimant que certains avaient fait « main basse » sur l'UMP et que des parlementaires avaient été « actionnés » par les lobbys.¹⁴⁰

e) Le Mouvement Démocrate

Candidat aux élections présidentielles de 2007, François Bayrou s'est déclaré « favorable à un moratoire sur les OGM. Il faut qu'une conférence scientifique indépendante, ayant les moyens de travailler librement, se prononce sur les risques sanitaires et environnementaux encourus par les cultures d'OGM de plein champ », a-t-il déclaré au magazine La France Agricole en avril 2007.¹⁴¹

Corinne LePage, vice-présidente du Mouvement démocrate de François Bayrou (rejoint pour les élections présidentielles de 2007) est co-fondatrice présidente du CRII-GEN et est une passionnée d'écologie fervente opposante aux OGM.

f) Le Front National

En matière d'O.G.M., le Front National estime que « le principe de précaution scientifique, qui voudrait qu'on les teste pendant plusieurs années avant de les mettre sur le marché, doit absolument être appliqué (...) D'autre part, dans le cas d'un développement maîtrisé et limité en Europe et particulièrement en France, de la culture des OGM, il est fondamental que les Gouvernements veillent à casser et empêcher tout

¹³⁹ La Revue Parlementaire, no. 907, Assemblée nationale, dimanche, 1 juin 2008, p. 5

¹⁴⁰ http://www.lemonde.fr/cgi-bin/ACHATS/acheter.cgi?offre=ARCHIVES&type_item=ART_ARCH_30J&objet_id=1030786&clef=ARC-TRK-D_01

¹⁴¹ Election présidentielle. Leurs visions pour l'agriculture, enquête de la rédaction de La France Agricole du 13 avril 2007, page 12 à 18.



monopole exercé par une quelconque multinationale en matière de semence. La diversité, la sagesse, l'excellence des groupes français doivent pouvoir s'exprimer sur ce marché. »¹⁴² Parallèlement « *le Front National souhaite la multiplication des appellations d'origine contrôlée, le développement de l'agriculture biologique dans certain cas, et propose surtout de mieux défendre l'immense richesse et diversité des produits traditionnels français* ». Ainsi, le Front National est « *favorable à une "agriculture raisonnée", c'est à dire une agriculture qui concilie la qualité des produits avec une production économiquement rentable et avec une préservation de notre environnement.* »¹⁴³

3. Les ONG environnementales

a) Qui sont les écologistes ?

Wikipedia nous en donne une définition académique et positive : « Un écologiste est un partisan de l'écologisme, c'est-à-dire un courant de pensée respectueux des équilibres naturels, qui promeut la préservation de l'environnement, des sociétés et des ressources naturelles contre les ravages de la société industrielle »¹⁴⁴.

L'*Encyclopaedia Universalis*, quant à elle, met en exergue la double nature de l'écologie et son implication dans l'évolution de la société : « La science écologique a reçu un tel accueil auprès du public qu'on la confond souvent avec la mouvance politique, le même mot écologie désignant en français la science et l'idéologie. Cette science (...) est à la fois vieille de plus d'un siècle et pleine d'avenir par ses implications sociales, l'homme étant en train de bouleverser les équilibres de la planète »¹⁴⁵.

Plusieurs des défenseurs des OGM, en revanche, utilisent le terme d'écologistes pour qualifier la majorité des anti-OGM¹⁴⁶, c'est-à-dire ceux qui, selon Jean-Claude GUILLON de LIMAGRAIN, « *prétendent que la science est porteuse de davantage de danger que de progrès* »¹⁴⁷. La science n'est donc pas pour eux l'apanage des écologistes.

¹⁴² <http://www.frontnational.com/argumentaires/ogm.php>

¹⁴³ <http://www.frontnational.com/argumentaires/ogm.php>

¹⁴⁴ <http://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89cologiste>

¹⁴⁵ <http://www.universalis.fr/corpussearch.php>

³ Voir en annexe les entretiens avec Philippe JOUDRIER, Yvette DATEE, Gil RIVIERE-WEKSTEIN

¹⁴⁷ Voir en annexe l'entretien avec Jean-Claude GUILLON, LIMAGRAIN

On le voit, l'emploi du terme "écologistes" recouvre des acceptions différentes, voire opposées, selon son utilisateur, et s'inscrit en cela au cœur même de la guerre informationnelle OGM.

Nous nous proposons donc de nous arrêter un instant sur l'étude de ce mouvement en nous posant les questions suivantes : comment se positionnent les écologistes eux-mêmes ? Quelle est leur approche des OGM ? Existe-t-il un seul "bloc" d'écologistes au discours unique ?

Une fois ces questions étudiées – pour les écologistes, à partir des sites de Greenpeace, de la fondation Nicolas Hulot et de leurs documents de presse ; pour leurs adversaires, à partir des entretiens réalisés dans le cadre de ce travail -, nous nous interrogerons sur leur(s) stratégie(s) d'information dans le débat OGM en ciblant notre attention sur leur(s) approche(s) du monde politique et de l'opinion publique.

A noter que les écologistes "politiques", comme Les Verts, ne seront pas pris en compte ici, cette analyse ayant été préalablement menée dans la partie concernant les politiques.

b) Présentation de deux acteurs clefs : Greenpeace et la fondation Nicolas Hulot

Les ONG Greenpeace et la fondation Nicolas Hulot (F.N.H.) ont été choisies comme représentatives du mouvement des écologistes selon quatre critères principaux :

- leur positionnement OGM, reflétant l'ensemble du mouvement écologique allant de l'engagement nuancé, avec la F.N.H., à l'engagement militant avec Greenpeace
- leur approche altermondialiste des OGM qui ancre le conflit dans un débat de société
- leur implication dans les derniers événements liés aux OGM, notamment l'adoption de la loi sur les OGM
- leur représentativité médiatique conséquente, rendant lisible leur stratégie de communication.

(1) Greenpeace

Fondée en 1971 à Vancouver, à l'initiative d'un groupe de militants pacifistes et écologistes canadiens, Greenpeace devient un organisme international en 1979, année où les bureaux d'Europe, du Pacifique et



d'Amérique se réunissent pour former Greenpeace International.

En 2008, Greenpeace International couvre 41 pays et compte plus de 3 millions d'adhérents à travers le monde dont 110000 pour Greenpeace France, association loi 1901 à but non lucratif¹⁴⁸.

Les actions de Greenpeace reposent sur deux méthodes :

- en amont, un travail d'expertise, de recherches scientifiques et techniques, sur lequel Greenpeace s'appuie pour donner une légitimité à ses campagnes les plus importantes mais qui peuvent donner lieu à une récusation de ses adversaires¹⁴⁹.
- en aval, la mise en place d'événementiels spectaculaires dont les retombées médiatiques, généralement importantes, visent à informer le public, voire à faire pression sur les autorités politiques.

Dernière grande campagne : le dossier OGM.

Greenpeace construit son image autour de 5 grands axes :

- La non violence
- L'autonomie financière et politique : ses adhérents et donateurs financent intégralement Greenpeace qui garantit refuser toute aide des pouvoirs publics et des entreprises. L'ONG fait appel depuis la fin des années 1990 à un commissaire aux comptes pour faire face aux attaques répétées de ses adversaires qui la soupçonnent d'avoir recours à des financements occultes
- La construction de rapports de force entre l'opinion publique et les autorités politiques et économiques par des actions de lobbying et d'information
- Une attention portée sur des batailles aux enjeux planétaires
- Le respect du principe de précaution en cas de risque réel ou potentiel révélé par ses campagnes

148 Sources Wikipedia
<http://fr.wikipedia.org/wiki/Greenpeace> et Greenpeace International
<http://www.greenpeace.org/international/about/worldwide>

149 Voir à ce sujet la récusation, par la CGB, de l'étude de Greenpeace sur le maïs MON810 en juin 2007, dans le magazine *Agriculture et Environnement* sur <http://www.agriculture-environnement.fr/spip.php?article217>

Le management de l'information est donc un axe majeur pour le développement et le maintien de Greenpeace dont la crédibilité repose principalement sur une perception claire, et si possible favorable, de ses actions par l'opinion publique.

(2) La fondation Nicolas HULOT

Nicolas Hulot, animateur et reporter, crée en 1990 la fondation Ushuaïa - du titre de l'émission qui l'a rendu célèbre sur TF1 auprès du grand public - qui devient, en 1995, la fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme, seule fondation française reconnue d'utilité publique à agir dans le domaine de l'éducation à l'environnement. ONG apolitique et non confessionnelle, la FNH a un rôle d'ONG consultative auprès du Conseil économique et social de l'ONU.

Sa mission principale s'articule autour de trois grands types d'actions :

- actions de protection de l'environnement,
- actions de sensibilisation du grand public sur les questions écologiques,
- action de sensibilisation des décideurs politiques et économiques sur les enjeux écologiques à court, moyen et long termes.

En 2007, Nicolas Hulot réunit un comité de veille écologique¹⁵⁰ pour mettre en place le Pacte écologique. La composition hétéroclite du comité - réunissant écologues et scientifiques, enseignants, philosophe et journalistes, agronomes, enfin -, se veut représentative d'une écologie dont la crédibilité s'ancre à la fois dans la connaissance scientifique et les enjeux sociétaux.

Le Pacte écologique, créé pour inciter les candidats à l'élection présidentielle à placer les enjeux écologiques et climatiques au cœur de l'action publique, obtient l'adhésion des Français avec 730000 signatures. Nicolas Hulot devient l'une des personnalités préférées des Français¹⁵¹. et à ce titre, se veut leur porte-parole. Au Grenelle de l'Environnement, dont il est l'un des instigateurs avec Ghislain GOMART, ancien responsable des partenariats de la FNH et conseiller de Jean-Louis BORLOO, Nicolas Hulot propose les 10 objectifs et 5 propositions de son Pacte, parmi lesquels

150 <http://www.pacte-ecologique.org/cve.php>

151 En 2007, Nicolas Hulot est classé comme la 3^e personnalité favorite des Français, par un sondage IFOP. <http://www.ladepeche.fr/article/2007/08/19/16447-Zidane-reste-la-personnalite-preferee-des-Francais-devant-Noah-et-Hulot.html>



l'évaluation des risques liés à "l'emploi des pesticides et la dissémination des OGM"¹⁵².

Bien que les OGM ne soient que l'un des éléments d'études du Pacte, ils deviennent l'un des enjeux clefs du Grenelle et la FNH, associée à France Nature Environnement et à la Ligue de Protection des Oiseaux, s'attache à suivre, étape par étape, l'évolution du projet de loi OGM afin que la loi soit votée en respectant les conclusions du Grenelle.

c) *Le positionnement des écologistes dans la crise OGM*

(1) Les écologistes, des anti-OGM radicaux ?

Comme certains sympathisants OGM¹⁵³, les écologistes se réclament d'une posture différente en fonction du type d'OGM. Les OGM étudiés en laboratoire ou observés en milieu confiné, notamment dans le cadre d'études pharmaceutiques et médicales, ne font pas l'objet de leur opposition¹⁵⁴ qui se concentre en revanche sur certains des risques, jugés potentiels ou réels, des effets des OGM en matière d'environnement et d'économie : risque pour les filières non GM de voir leur crédibilité diminuée auprès de leurs consommateurs ou de disparaître si des mélanges croisés entre filières GM et non GM ont lieu.

De ces revendications, détaillées dans le point suivant, naissent deux attitudes :

- une attitude radicale, prônant, avec Greenpeace, un retrait total des cultures OGM,

152 Objectif 8, "Santé : prévenir avant de guérir" – Dossier de presse du *Pacte écologique*.

153 Voir l'entretien avec Yvette DATTEE en annexe : "On ne peut (...) pas dire que l'on est pour tous les OGM ou contre tous les OGM (...). Scientifiquement, on ne devrait pas dire cela".

154 Pour Greenpeace France, "Il ne s'agit pas d'une opposition de principe, de caractère religieux, au génie génétique. En effet, le génie génétique, en laboratoire, permet de mieux comprendre les mécanismes régissant la vie. Greenpeace n'a pas d'opposition fondamentale à la recherche des nouvelles connaissances que peuvent apporter les techniques du génie génétique. De même, il est aujourd'hui possible de faire fabriquer des substances d'intérêt thérapeutique par des bactéries ou des cellules génétiquement modifiées en réacteur (c'est-à-dire en milieu fermé). Greenpeace n'est pas opposé a priori à ces applications du génie génétique, à condition évidemment qu'il n'y ait pas diffusion de ces organismes génétiquement modifiés dans l'environnement".

<http://www.greenpeace.org/france/campaigns/ogm/la-lutte-contre-les-ogm>

- une plus nuancée, avec la FNH, basée sur le refus de la coexistence des cultures aux conditions actuelles et la demande de la mise en place de garanties législatives pour protéger les filières non GM : "Alors que les travaux du Grenelle de l'environnement ont retenu le constat établi scientifiquement d'une coexistence impossible, sans risque de contamination, entre cultures OGM et non OGM, il apparaît indispensable de doter la France d'un cadre législatif permettant d'apaiser le débat en apportant des garanties suffisantes à ceux qui veulent produire et consommer sans OGM"¹⁵⁵.

Dans les deux cas, les écologistes semblent pourtant admettre l'inévitabilité de la présence à long terme des OGM en Europe puisqu'ils font de leur traçabilité dans l'alimentation humaine et animale un des grands axes de leurs revendications.

(2) Les principales revendications des écologistes : préservation de l'environnement et liberté de consommation

A l'heure actuelle, les revendications des écologistes s'articulent principalement autour du respect de l'environnement et de la notion d'intérêt général¹⁵⁶, deux points complémentaires essentiels dans le conflit OGM puisqu'ils sont également abordés par plusieurs semenciers partisans des OGM sous des angles évidemment différents¹⁵⁷. Pour les illustrer, nous reprendrons, en le complétant, le dossier de Greenpeace France sur les risques liés à l'environnement¹⁵⁸.

(i) *Contre l'affranchissement de la "barrière des espèces et des règnes" : le mythe de Frankenstein*

Les écologistes attirent l'attention sur le danger potentiel d'une interpénétration des espèces qui "joue

155 Principales propositions d'amendements sur le projet de loi sur les OGM, dossier de presse FNH, FNE et LPO du 7 janvier 2008.

156 Voir le titre évocateur du communiqué de presse de La FNH, de la LPO et de la FNE, en date du 7 mai 2008 : "Loi OGM : l'heure de vérité pour l'intérêt général". www.pacte-ecologique.org/pdf/cp-ogm-7mai08.pdf

157 Voir à ce sujet la partie sur les industriels de l'agro et de l'alimentaire

158

<http://www.greenpeace.org/france/campaigns/ogm/risques-pour-l-environnement>



avec les mécanismes fondamentaux de la vie". Greenpeace mentionne ainsi - mais sans citer ses sources, ce qui nous amène à considérer l'information au conditionnel -, une expérimentation qui aurait eu lieu en laboratoire : "Des chercheurs (...) ont ainsi déjà introduit des gènes de poissons dans des fraises, pour leur permettre de résister aux gelées. Voilà comment des fraises peuvent devenir des organismes génétiquement modifiés (OGM)".¹⁵⁹

Pour reprendre les termes de Greenpeace, ces "créatures", dignes de "Frankenstein mi-animaux, mi-végétaux", ne sont pas fiables, allant contre l'ordre de la nature "contraint par la reproduction sexuée des plantes et la notion d'espèces".

L'allusion directe au mythe de Frankenstein - évocatrice, dans l'inconscient collectif européen, d'une science dangereuse et incontrôlable -, répond en écho à une réflexion du philosophe Luc Ferry, plutôt favorable aux OGM, lors de son colloque de l'Académie des Sciences sur la thématique "Le monde végétal s'ouvre aux biotechnologies" en septembre 2008¹⁶⁰ : "Le mythe de Frankenstein n'est rien d'autre qu'un mythe théologique (...) de dépossession : l'idée qu'une créature échappe à son créateur et menace de dévaster la planète. De la même manière (...), le chercheur fabrique le petit grain de maïs ; et puis, transporté par le vent, le pollen (...) échappe au contrôle du créateur (...). Ce qui fait peur, ce n'est pas la dangerosité du maïs, c'est la perte de contrôle qui renvoie au phénomène global de dépossession (...) face aux marchés financiers mais aussi à ce que peuvent inventer les scientifiques".

L'ensemble de ces éléments invite, selon les écologistes, à une réflexion plus large, la réflexion sur la bioéthique, qui va au-delà des considérations scientifiques, comme le souligne une partisane des OGM, Yvette DATTEE, dans son interview : "Ce qui gêne les gens, peut-être, c'est que cette modification ne soit pas naturelle mais artificielle, en ce sens qu'elle permet de transgresser les espèces, les genres, les règnes".

Les écologistes se font donc les porte-parole d'une crainte face aux avancées de la science, que les pro-OGM admettent. Seul le positionnement change : si les pro-OGM vont dans le sens d'une confiance dans l'état actuel des connaissances, les écologistes estiment ces mêmes connaissances encore trop peu poussées pour être réellement fiables. Les écologistes se présentent comme lanceurs d'alerte et n'hésitent pas, pour les plus

radicaux d'entre eux, à donner un ton alarmiste à leur communication.

(ii) *Contre une dissémination dans les champs et la coexistence des cultures*

La bataille sur la dissémination en plein champ d'OGM et sur leur coexistence avec des cultures non GM n'est pas nouvelle. Déjà en 2003, un rapport¹⁶¹ de la CFS (Confédération française des semenciers), du GNIS (Groupement national interprofessionnel des semences) et de l'UIPP (Union des industries de la protection des plantes) s'attache à démontrer que la coexistence est possible et étudie différentes propositions pour contribuer à l'isolement des différentes filières : "gestion parcellaire, délimitation de zones refuge, suivi qualité pour éviter les mélanges"¹⁶².

Trois points de discordance principaux opposent les pro- et anti-OGM :

- le caractère contrôlable ou non de la dissémination naturelle
- le risque de détérioration de l'environnement
- l'impact sur les cultures non GM
- le caractère contrôlable ou non de la dissémination naturelle

Les pro-OGM relativisent l'étendue d'une dissémination naturelle en s'appuyant sur l'exemple de la pollinisation du maïs. Une étude menée sur la coexistence, en 2006, par différents instituts de recherche européens dont l'INRA¹⁶³, indique que "sur le terrain, la présence fortuite de gènes d'une culture dans une autre est associée principalement à la fécondation croisée par le pollen dispersé (par le vent) (...). Le pollen du maïs est assez lourd, la plus grande partie de celui-ci est déposée à courte distance"¹⁶⁴. Pour eux, la dissémination est inévitable mais contrôlable grâce à des mesures de prévention précises comme l'isolement des cultures.

Les écologistes s'inscrivent en faux. Greenpeace ne parle pas de dissémination, ou de "mélanges croisés"¹⁶⁵, mais de "contamination" - un terme sanitaire qui dénote bien sa vision de la dangerosité de

¹⁶¹ Téléchargeable sur <http://www.ogm.org/pages/show.php?cat=2&idcomm=75&id=2>

¹⁶² *Ibid*, p.9

¹⁶³ <http://www/ogm.org: pages/show.php?cat=04&idcomm=168>

¹⁶⁴ *Ibid*, p.2-3

¹⁶⁵ *Ibid*, p.6

¹⁵⁹ <http://www.greenpeace.org/france/detectivesOGM/ogm-le-dossier>

¹⁶⁰ Voir la réflexion de Gil Rivière-Wekstein <http://www.agriculture-environnement.fr/spip.php?article455>



la dissémination des OGM dans la nature -, et de "pollution". Dans un rapport en date de 2007 dont le titre, "La bombe OGM"¹⁶⁶, implique sans équivoque la guerre qui oppose les pro- et anti-OGM, Greenpeace souligne le caractère incontrôlable de la dissémination par les abeilles et par l'eau, ces éléments non "pris en compte par les tenants de la filière OGM (...) qui ne sont pas maîtrisables par l'homme. Combinés entre eux, ils constituent un facteur important et peu étudié de dissémination des OGM". Greenpeace décrédibilise ici les partisans d'une dissémination d'OGM en plein champ en soulignant implicitement au mieux, leur manque d'information, au pire leur "légèreté" – méconnaissance des écosystèmes, études incomplètes – et se positionne en négatif comme un organisme réfléchi et objectif.

(iii) *Le risque de détérioration de l'environnement*

La bataille sur les risques de détérioration de l'environnement repose sur un point clef : l'impact des OGM sur les écosystèmes. Là encore, les attaques sont biaisées par des approches différentes du sujet. L'approche des pro-OGM est essentiellement technique et s'appuie par exemple sur des études démontrant les aspects bénéfiques de l'herbicide total utilisé sur certains OGM, comme la baisse du nombre de pulvérisations et l'économie d'énergie réalisée sur les infrastructures utilisées pour les traitements¹⁶⁷. Les recherches de l'industrie agroalimentaire s'orientent d'ailleurs toujours essentiellement sur la diminution des impacts négatifs des pesticides sur l'environnement¹⁶⁸. Les écologistes axent plus leur analyse sur la préservation du patrimoine naturel des écosystèmes avec sa variété, la biodiversité, et ses ressources. Pour Greenpeace, les OGM dits "pesticides" et "insecticides" représentent un double danger : les plantes transgéniques, par leur résistance renforcée aux prédateurs et parasites naturels, ont "un avantage comparatif par rapport aux variétés culturelles locales, risquant de conduire à la disparition de ces dernières et donc à un appauvrissement de la biodiversité"¹⁶⁹; les insectes, au contact des OGM, risquent de devenir non pas résistants, comme le veut la loi de la nature, mais "hyper résistants", obligeant les agriculteurs à augmenter à terme, de façon conséquente, les doses de pesticides. Enfin, l'utilisation des herbicides totaux

166 Dossier téléchargeable sur <http://blog.greenpeace.fr/ogm>

167 OGM pour les nuls, Bernard Le Buanec, p.14.

168 Pour la liste complète des OGM expérimentaux, consulter la page : <http://www.ogm.org/pages/recherche.php>

169 <http://www.greenpeace.org/france/campaigns/ogm/risques-pour-l-environnement>

actuels, par leur puissance, entraînent une disparition de mauvaises herbes mais également du reste de la flore avoisinante et de la faune qui va avec, c'est-à-dire un appauvrissement de la biodiversité. A noter que la FNH relaye Greenpeace dans son suivi de la biodiversité dont elle fait l'un des éléments clefs de sa communication et de ses missions.

Dans cette bataille, les écologistes semblent prendre l'avantage, rendus crédibles par plusieurs décennies d'une communication relativement homogène les présentant comme défenseurs de l'environnement et connaisseurs de son fonctionnement. La légitimité de l'industrie agroalimentaire dans la préservation de l'environnement semble plus aléatoire, d'une part par sa nouveauté, d'autre part par les scandales qui ont échelonné son histoire, largement relayés par les médias, comme celui du poulet à la dioxine.

(iv) *L'impact sur les cultures non GM*

L'impact de la culture OGM sur les filières non GM est un des derniers points clefs du conflit et relève davantage d'une lutte politico-économique qu'uniquement environnementale. Le conflit OGM cristallise, ici encore, des enjeux plus larges, comme la réforme de l'agriculture.

Pour les pro-OGM, l'agriculture de l'avenir touche aux biotechnologies. Des moyens doivent être mis en place de toute urgence pour favoriser la recherche et rattraper - ou du moins réduire- le retard sur la concurrence. Alain GLON, de GLON-SANDERS, résume la situation dans son interview : « *C'est assez dramatique car la France est en train de prendre 15 à 20 ans de retard dans un domaine qui est essentiel pour le futur* »¹⁷⁰. Pour les partisans des OGM, l'accentuation du décalage concurrentiel repose aussi sur le paradoxe du cadre législatif français qui autorise les importations d'OGM mais maintient le moratoire sur la culture du maïs MON810.

Pour les écologistes, au contraire, comme la fondation Nicolas Hulot, la France doit mener une politique de soutien aux labels dits de qualité – comme le label bio AB et le label AOC – pour favoriser l'agriculture de terroir qui respecte la biodiversité. Le communiqué de la FNH en date du 25 septembre 2007 sur le Grenelle de l'Environnement est clair : il faut une réforme de la Politique Agricole Commune basée sur une stratégie de différenciation, favorable aux petits exploitants qui font la richesse et la spécificité de l'agriculture française. La mesure 3 illustre bien ce positionnement, depuis son titre - "Organiser le transfert d'une part croissante des subventions agricoles européennes vers l'agriculture de qualité" – jusqu'à ses objectifs :

¹⁷⁰ Voir l'interview d'Alain Glon en annexe



“Ouvrir un marché à l’agriculture biologique, et plus généralement à toutes les formes d’agriculture respectueuses de l’environnement et de la santé humaine, en permettant aux agriculteurs d’être rémunérés pour la qualité de leur production. Interrompre en même temps la dégradation des terres et des eaux sous l’impact des pratiques agricoles intensives”.

Pour Greenpeace, également, l’enjeu est de taille. L’ONG y consacre un dossier entier sur son site¹⁷¹ et a même financé une étude sur les coûts induits par la séparation des filières et leurs conséquences auprès du CREG (Centre de Recherche et d’Etude en Gestion) de l’Université de Pau et des Pays de l’Adour¹⁷². L’étude montre, en accord avec les partisans des OGM, qu’en cas de coexistence des cultures, l’absence totale d’OGM dans les filières non GM est impossible. Greenpeace prend l’exemple de l’agriculture bio, dont le cahier des charges, très strict, exige pour l’obtention ou le maintien du label un seuil de présence OGM inférieur à 0,1%. Un écart important avec le seuil d’étiquetage européen légal, fixé à 0,9%. Pour maintenir un taux de 0,1% et conserver leurs clients, les agriculteurs bio peuvent mettre en place des mesures conséquentes mais très onéreuses - nettoyage du matériel de semis et de récolte, nettoyage des équipements de stockage, tests répétés, etc. – qui auront une répercussion sur les prix de bout de chaîne, déjà élevés. La réaction du consommateur final est donc cruciale : acceptera-t-il de payer plus cher si l’absence quasi totale d’OGM est garantie ? Le contexte de crise financière et de baisse du pouvoir d’achat ne simplifie pas la réponse à une question déjà complexe. Par ailleurs, combien de petits exploitants bio accepteront-ils ces nouvelles contraintes ? Sans compter les pertes à la vente lorsque le seuil minimum aura été dépassé.

Le recours à des subventions est donc envisagé par les écologistes pour protéger à la fois les filières à label et les consommateurs. La loi française sur les OGM, adoptée en mai 2008, autorise quant à elle les filières non GM à se retourner contre l’agriculteur OGM tenu responsable d’une éventuelle “contamination” de leurs champs. Reste à préciser la nature des preuves à apporter pour rendre sûre la provenance exacte de l’OGM. Sur ce point précis, les écologistes ont perdu une bataille : ils désiraient que les semenciers eux-mêmes soient tenus pour responsables. Une autre solution pour préserver les labels, adoptée en juin 2007 par les ministres européens de l’Agriculture et mise en vigueur au 1^{er} janvier 2009, serait de rehausser le seuil de “tolérabilité” OGM à 0,9% pour

171 Voir le dossier “OGM : le prix à payer – Les conséquences économiques des cultures OGM sur les filières sans OGM” – téléchargeable sur <http://blog.greenpeace.fr/ogm/ogm-un-lourd-prix-a-payer>

172 Etude complète téléchargeable sur <http://blog.greenpeace.fr/ogm>

toutes les cultures non GM. Une mesure qui laisse sceptiques les écologistes car elle risque selon eux, d’une part, de rendre la perception du bio confuse aux yeux du consommateur, et d’autre part, de contribuer à segmenter le marché du bio en deux sous-marchés - le marché du bio à 0,9% et celui du bio à moins de 0,9% - et par là, à l’affaiblir.

Le positionnement des écologistes en faveur des agricultures à label n’est donc pas neutre. La guerre du bio s’inscrit dans une vision totalement différente de l’agriculture. Pour Greenpeace, par exemple, l’avenir n’est aux OGM que par la publicité qui en est faite par les lobbies semenciers. Malgré une expansion incontestable des cultures OGM dans le monde, toujours selon Greenpeace, « 92,5% des terres arables de la planète sont exemptes d’OGM. 176 des 192 pays du monde ne cultivent pas d’OGM et quatre pays représentent à eux seuls près de 90% de l’ensemble des cultures d’OGM dans le monde ». ¹⁷³ La bataille de l’agriculture serait donc encore à l’avantage des filières non OGM et ne serait pas encore jouée en faveur des partisans des OGM.

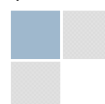
(v) Pour une meilleure traçabilité des OGM dans le secteur de la distribution alimentaire

Cette dernière bataille des écologistes, qui repose sur la liberté de choix du consommateur de manger ou non des OGM et de l’éleveur de nourrir ou non ses animaux avec des OGM, sera moins détaillée, d’une part car elle a déjà fait l’objet d’une étude dans la partie “Législation”, d’autre part, parce que les avancées dans ce domaine ont déjà été importantes. Nous nous limiterons donc à signaler les revendications des écologistes qui militent pour la mise en place :

- d’un étiquetage sur les animaux alimentés aux OGM
- d’un étiquetage plus systématique des produits importés
- d’un système d’étiquetage plus clair pour les consommateurs

En conclusion, dans un conflit où les non spécialistes peuvent difficilement se faire un avis - les résultats des études actuellement menées étant analysés différemment selon les acteurs du conflit OGM, ou faisant l’objet de campagnes de “décrédibilisation” -, la bataille informationnelle joue un rôle crucial et s’organise pour convaincre les décideurs politiques, soit directement par action de lobbying, soit

173 Voir le dossier “Les impacts économiques et sociaux des OGM” – téléchargeable sur blog.greenpeace.fr/wp-content/documents/ogm/OGM-ImpactsSocio_Eco.pdf



indirectement, en prenant pour arbitre l'opinion publique.

d) Stratégies d'information

- (1) Objectifs : susciter la confiance de l'opinion publique et se faire entendre des politiques

Pour renforcer leur crédibilité dans l'esprit de la population, la plupart des écologistes axent leur communication sur deux points majeurs : leur légitimité dans le débat agroalimentaire et leur méfiance dans le discours de l'adversaire.

En se revendiquant l'avocat de l'"intérêt général"¹⁷⁴, le mouvement écologiste se pose en sauveur du consommateur, montré comme la principale victime dans le conflit informationnel des OGM : « *Jamais*, précise Greenpeace dans son dossier "A qui profite les OGM"¹⁷⁵, *le consommateur n'a été alerté au sujet des dangers potentiels qu'il encourrait* ». Mais les écologistes, en tant que reflet de l'opinion publique « *majoritairement contre les OGM* »¹⁷⁶, s'ancrent également dans une posture de victime dans le débat qui les oppose aux pro-OGM, notamment aux géants semenciers. Une double posture, donc, qui présente... un double intérêt : se prévaloir de la confiance d'une grande partie de l'opinion publique et s'attirer l'attention des médias en tant qu'anti-OGM. L'enseignant chercheur Christian Vélot souligne d'ailleurs dans son interview un changement de traitement des OGM dans les médias, désormais en faveur des anti-OGM : « *les scientifiques critiques (...) ont vu, depuis quelque temps, les portes médiatiques s'ouvrir alors qu'il y a quelques années, on voyait beaucoup Claude Allègre ou Axel Kahn dans les grands médias* »¹⁷⁷. Le processus d'identification entre la population et les écologistes est renforcé par la mise en avant de figures de proue médiatiques, tels Nicolas Hulot, Alain Bougrain-Dubourg et Yann Arthus-Bertrand, dont les personnalités populaires incarnent de façon positive la position des écologistes.

¹⁷⁴ Voir la conclusion du communiqué de presse commun de la FNH, de la LPO et de FNE du 7 mai 2008 "Loi OGM : l'heure de vérité pour l'intérêt général" : "FNE, la LPO et la FNH rappellent qu'ils continueront sans relâche à défendre l'intérêt général par leur participation au sein d'instances représentatives".

¹⁷⁵ <http://www.greenpeace.org/france/campaigns/ogm/la-lutte-contre-les-ogm/a-qui-profitent-les-ogm>

¹⁷⁶ Ibid

¹⁷⁷ Voir l'interview de Christian Vélot en annexe

Une autre façon d'intensifier le lien de confiance avec l'opinion publique est de garder un discours globalement uni et intelligible malgré les implications différentes des ONG dans la crise OGM. Une union qui se concrétise par des collectifs dont le plus connu en France, l'Alliance pour la Planète, réunit plus de 80 organismes différents relevant principalement du domaine de l'écologie. Stéphanie Piecourt, dans son interview pour Monsanto France, souligne cette particularité qui fait la force des anti-OGM : « *De l'autre côté, il y a différents groupes adversaires des OGM qui se sont alliés pour défendre un point de vue commun. Ces mouvements sont fondamentalement différents les uns des autres. Cependant, ils ont dépassé leurs divergences pour lutter contre les OGM* »¹⁷⁸. Une confiance renforcée, aussi, par un positionnement constamment en faveur des consommateurs, contre les industries alimentaires, voire contre les systèmes publics, lors des crises alimentaires des précédentes années. Dans ce contexte mouvant de défiance et de bataille informationnelle, les écologistes apparaissent donc comme un repère relativement stable et sécurisant pour l'opinion publique.

En se positionnant comme sauveurs des consommateurs et victimes des pro-OGM, les écologistes acquièrent la légitimité du faible. Une légitimité qui leur permet de justifier les attaques menées contre le camp adverse et de renforcer le sentiment de confiance du grand public à leur égard, en accentuant la méfiance vis-à-vis des pro-OGM.

Ces attaques sont le plus souvent frontales. Greenpeace, par exemple, dénonce régulièrement les sociétés de l'industrie agroalimentaire comme Monsanto, en les accusant ouvertement de manipuler les résultats d'études scientifiques et de les détourner au profit d'intérêts privés. Dans son documentaire controversé sur Monsanto, *Le Monde selon Monsanto*, Marie-Monique ROBIN met en avant l'importance, quant à elle irréfutable, de la bataille sur les études scientifiques et sur la place prise par Greenpeace dans ce conflit¹⁷⁹. La confrontation entre écologistes et industries alimentaires paraît a priori au désavantage des écologistes, les semenciers ayant systématiquement recours à des études devant prouver l'innocuité des OGM qu'ils souhaitent mettre sur le marché européen, études par ailleurs vérifiées par différentes institutions dont l'AESA

¹⁷⁸ Voir l'interview de Stéphanie Piecourt en annexe

¹⁷⁹ Greenpeace invite notamment Monsanto à s'exprimer sur ce sujet lors de colloques sur les OGM. Voir à ce sujet *Le Monde selon Monsanto*.



et, en France, par le Ministère de l'Agriculture. Pour appuyer leur thèse, les écologistes ont donc recours à trois moyens qui mettent en défaut l'avantage manifeste de leurs adversaires, le premier dans le cadre d'une lutte frontale avec les semenciers, les deuxièmes et troisièmes qui relèvent davantage de l'attaque biaisée :

- la mise en avant d'études scientifiques dont les résultats viennent contredire ceux des études demandées par les pro-OGM et génèrent une polémique¹⁸⁰
- la remise en cause directe de l'efficacité du système de contrôle des OGM, qui vient, par ricochet, jeter un doute supplémentaire sur la véracité des résultats scientifiques présentés par les pro-OGM¹⁸¹
- la remise en cause indirecte de l'intégrité des politiques, mis au défi de prouver leur indépendance vis-à-vis des lobbies pro-OGM en prêtant littéralement allégeance à la population¹⁸².

L'industrie agroalimentaire est ainsi fragilisée dans son discours légitime sur la biotechnologie et mise dans l'obligation d'étayer sa position en ayant recours à des arguments qui sont habituellement l'apanage des écologistes : la préservation de l'environnement, la baisse de la consommation d'énergie et l'économie des ressources naturelles. Une phrase de Jean-Claude GUILLON¹⁸³ au sujet du soja transgénique, dans son entretien pour LIMAGRAIN, illustre bien le double discours des pro-OGM : « *Il (le soja, ndlr) permet d'améliorer la productivité tout en réduisant l'impact sur l'environnement* ». Les pro-OGM se retrouvent ainsi sur le terrain de leurs adversaires, et ce en position d'infériorité, les industries agroalimentaires ayant traditionnellement une image de pollueurs en incohérence avec un discours de protection de l'environnement. Une image encore ternie par l'actualité, Monsanto ayant été condamné en France, en octobre 2008, pour publicité mensongère sur le caractère

biodégradable de son désherbant total le Roundup¹⁸⁴.

Dans ce contexte de méfiance vis-à-vis des OGM, communiquer auprès du grand public sur les bienfaits des OGM semble illusoire aux yeux mêmes de leurs partisans qui reconnaissent que leur position actuelle dans la bataille informationnelle auprès de la population ne leur est pas favorable. Parmi les quatre représentants agroalimentaires ayant répondu aux entretiens réalisés dans le cadre de ce travail, trois admettent d'ailleurs que leur stratégie de communication ne concerne pas le grand public, comme Stéphanie PIECOURT, de MONSANTO : « *Notre rôle n'est pas de communiquer auprès du grand public. Et soyons clair... les informations susceptibles d'être communiquées par MONSANTO n'intéressent pas les gens car les OGM ne sont pas dans "l'air du temps"* »¹⁸⁵. Enfin, la recherche sur les OGM, en s'orientant encore majoritairement autour d'une meilleure productivité agricole¹⁸⁶, donne peu d'arguments en faveur d'une communication tournée vers le respect de l'environnement. Dominique DUTARTRE, de CHAMPAGNE-CEREALES, l'admet : « *La meilleure manière de communiquer pourrait être d'admettre que la première génération d'OGM, consistant à transformer des plantes pour les rendre résistantes à un herbicide, n'est pas un très grand progrès pour l'humanité* »¹⁸⁷.

A l'heure actuelle, les écologistes, et avec eux les anti-OGM, prennent donc l'avantage dans la guerre informationnelle grand public. En appuyant leur légitimité sur le soutien - ou tout au moins la confiance - de la population, ils font de la cause OGM une cause publique et court-circuitent toute contestation médiatique des pro-OGM. Prendre parti pour les OGM reviendrait en effet à prendre parti contre l'opinion publique et par là, contre le consommateur. Les pro-OGM se tournent donc vers une autre stratégie de communication, destinée pour sa part aux décideurs politiques. Une nouvelle facette de la guerre informationnelle

184 "Le pesticide Round up contient du glyphosate classé en 1991 "dangereux pour l'environnement", ce qui n'a pas empêché Monsanto de vanter son produit comme "biodégradable" pendant des années. La firme a été condamnée pour "publicité mensongère", décision confirmée ce mercredi en appel" – "Monsanto condamné en appel pour publicité mensongère" – lexpress.fr - 29/10/2008 - http://www.lexpress.fr/actualite/environnement/monsanto-condamne-en-appel-pour-publicite-mensongere_656001.html

185 Voir en annexe l'entretien avec Stéphanie PIECOURT.

186 Pour un état des lieux détaillé des recherches sur les OGM, consulter la page <http://www.ogm.org/pages/recherche.php>

187 Voir l'interview de Dominique DUTARTRE en annexe

180 <http://blog.greenpeace.fr/ogm/829>

181 Voir à ce sujet le dossier "Les carences du processus d'autorisation des OGM en Europe" – téléchargeable sur blog.greenpeace.fr/wp-content/documents/ogm/OGM-La_reforme_de_la_legislation_europeenne.pdf

182 La signature du Pacte écologique pendant les présidentielles visait à engager les politiques à tenir leurs promesses électorales en matière d'écologie.

183 Voir l'interview de Jean-Claude GUILLON en annexe



apparaît : la guerre des lobbies où le lobby écologique affronte le lobby pro-OGM.

- (2) Créer des pressions : actions de lobbying auprès des politiques

Avec la bataille des lobbies s'amorce une nouvelle étape de la "guerre d'usure"¹⁸⁸ entre pro- et anti OGM, où les attaques ne consistent plus à s'affronter directement mais bien par le biais des décideurs politiques.

Pour le lobby écologique, comme pour le lobby pro-OGM, l'objectif est le même : convaincre les acteurs politiques d'adopter leur positionnement. Leurs moyens de pression, identiques, reposent sur deux facteurs clefs dans les décisions politiques :

- le facteur "temps" : pour des acteurs politiques dont l'agenda est surchargé, la clarté du traitement des documents de communication des lobbies est un facteur décisif dans la compréhension des dossiers. Dans son article "Quand les lobbies font la loi"¹⁸⁹, Marie Vaton souligne cette faille des politiques, devant statuer sur des sujets dont ils ne sont pas spécialistes sans avoir le temps de les étudier attentivement : « *Noyés sous un déluge d'informations, surchargés par leurs différentes fonctions, naviguant entre Paris et la province, certains n'ont pas le temps d'étudier les dossiers (...). Une "faiblesse" que les lobbies savent exploiter à leur compte* ».
- le facteur "puissance" : dans un conflit où l'information joue un rôle stratégique comme dans le conflit OGM, rentrer dans une logique de lobby, c'est, de la part du politique, accepter de rendre officielles ses valeurs tout en leur donnant une légitimité institutionnelle. C'est aussi un moyen de se mettre en avant dans un débat, de devenir un référent médiatique et de faire connaître son action auprès des électeurs. On le voit, le lobbying rentre dans une logique de puissance où l'intérêt du politique et l'intérêt du lobbyiste se rejoignent et se nourrissent mutuellement. On comprend mieux, dès lors, la place primordiale que les pro-OGM accordent à l'Etat dans la promotion des OGM. Pour Alain TOPAN, de LIMAGRAIN, « *le Gouvernement doit être en mesure d'expliquer ce qu'est l'agriculture, l'importance stratégique de*

cette agriculture, sur des questions économiques, sociales, stratégiques... Deuxième chose devant être couplée à cela, le législateur et le politique doivent aussi faire en sorte que les choses se mettent à fonctionner, sans quoi ça ne vaut pas tellement la peine de faire des efforts de communication afin d'expliquer les choses »¹⁹⁰.

Les enjeux du lobby écologique sont d'un autre ordre. N'ayant pas besoin de l'intermédiaire des politiques pour faire entendre leur position, les écologistes, et avec eux les différents représentants de l'altermondialisme, visent plutôt à accroître leur légitimité politique en s'inscrivant comme moteur d'un changement économique et social. Le Pacte écologique de Nicolas Hulot, véritable contrat physique entre les écologistes et les politiques, en est l'illustration. En le signant, les candidats à la présidentielle font le geste symbolique de s'engager dans une réforme politique où l'écologie et les valeurs qu'elle porte, notamment au sujet des OGM, sont mises en évidence. Un contrat qui donne à Nicolas Hulot et aux écologistes le pouvoir de contrôler l'évolution des décisions politiques et, le cas échéant, de faire pression sur les élus s'ils s'écartent de leur engagement. Ainsi, lors des différentes étapes d'adoption du projet de loi OGM, la FNH, FNE et

L'Alliance pour la planète n'ont pas hésité à rappeler à l'ordre le gouvernement lorsque des décisions étaient prises sans leur avis. Dans le communiqué du 10 décembre 2007 "OGM : lettre ouverte au gouvernement", le groupe des écologistes est clair : « *Nous sommes (...) préoccupés par les décisions récentes du gouvernement sur ce dossier très sensible (...). Ces décisions ont été adoptées sans concertation avec le collègue ONG du Grenelle. La conséquence immédiate est que certaines de ces décisions s'éloignent des conclusions du Grenelle de l'environnement (...). En procédant unilatéralement (...), le gouvernement a pris le risque de casser une dynamique de co-construction et de se priver de l'apport constructif des autres parties prenantes* ».

- (3) Les modes de communication

- (i) Communication auprès des politiques

La guerre des lobbies révèle donc bien les stratégies de communication des pro- et anti-OGM en direction des politiques, dont la différence réside principalement dans les modes d'actions de communication :

- actions généralement discrètes et ciblées, auprès des politiques, pour les pro-OGM. Le *Canard enchaîné* du 23 avril 2008 révèle par exemple, dans l'article intitulé

¹⁸⁸ L'expression est citée par Pascale LOGET au début de son entretien.

¹⁸⁹ Quand les lobbies font la loi dans *Le Nouvel Obs* : <http://hebdo.nouvelobs.com/hebdo/parution/p2272/articles/a375576-.html>

¹⁹⁰ Voir l'interview d'Alain Topan en annexe



“Des députés UMP ont suivi à la lettre les lobbies pro-OGM”, des extraits d’un courrier pro-OGM distribué “à quelques députés dûment choisis en fonction de leur “compréhension du sujet”. L’action de lobbying peut aussi prendre une forme multiple dont la particularité est de brouiller l’origine de l’émetteur, une forme qualifiée dans un article des Echos de “caméléon”, allant “du simple e-mail au voyage tous frais payés, en passant par le coup de téléphone d’un ancien député ami recruté par un groupe de pression”¹⁹¹.

- actions généralement médiatisées pour les écologistes
- directes, par exemple sous la forme d’un communiqué, ou indirectes, comme la projection par Greenpeace, en novembre 2008, du slogan “Non aux OGM” au pied de la Tour Eiffel éclairée aux couleurs de l’Europe, rappelant implicitement aux autorités françaises “la nécessité d’obtenir avant la fin de la Présidence française une véritable amélioration des procédures d’évaluation des OGM au niveau européen”¹⁹².

(ii) *Communication grand public*

Parce que la population agit comme un véritable vecteur d’influence sur les décisions politiques, les écologistes axent leur mode de communication grand public sur une information de masse, facilement accessible et symboliquement forte, qui marque les esprits. Facilement accessible grâce à la simplification de l’information par la vulgarisation des données scientifiques. Qui marque les esprits grâce à un gros travail sur la communication visuelle¹⁹³. Symboliquement forte dans le choix des lieux et des dates de rassemblement. Ainsi, trois semaines avant le premier tour des élections présidentielles, le 1^{er} avril, la FNH organise sur la terrasse supérieure du Trocadero, en partenariat avec les grandes ONG environnementales¹⁹⁴, le rassemblement “Votons pour la planète” qui attire plus de 7000 personnes. Le but ? Rappeler aux candidats à l’élection leur engagement vis-à-vis de l’environnement via le Pacte écologique.

191 “Groupe de pression : l’Assemblée nationale peine à trouver la parade” in lesechos.fr - 8 avril 2008

192 <http://www.greenpeace.org/france/campaigns/ogm>

193 Greenpeace illustre sur son site chaque page de son dossier OGM d’images ou de photos impactantes : logo “OGM, j’en veux pas” représentant la tête d’un mort pour le dossier “Clause de sauvegarde sur le MON810 ; photos d’une installation de poupons tenant une pancarte “N’empoisonnez pas notre alimentation avec des OGM” pour le dossier “La lutte contre les OGM” ; etc.

194 L’Alliance pour la planète, Les Amis de la Terre, Ecologie sans frontière, FNE, Greenpeace, la LPO, WWF, etc.

Un lieu qui est loin d’être anodin par son histoire et sa situation :

- la terrasse supérieure, au nom évocateur des “Droits de l’homme”, est régulièrement le théâtre de manifestations
- elle surplombe le Champ de Mars, un lieu emblématique de l’union des Français depuis la Révolution française, qui a accueilli différentes fêtes : Fête de la fédération en 1790, Fête de la Concorde en 1848, Concerts de la Tolérance et de la Fraternité au XX^e siècle
- dernier détail qui a sa saveur et son intérêt : la terrasse est encadrée de statues allégoriques de la nature : Flore, la Campagne, les Oiseaux, les Jardins, les Fruits.

Un lieu, en somme, propice à la fameuse “Révolution verte” de 2007 dans laquelle s’inscrit pleinement le conflit OGM.

(4) Les circuits d’information grand public dans le conflit OGM

Le choix même des canaux de diffusion de l’information est stratégique. Il reflète le positionnement des écologistes dans le débat OGM et leur volonté d’accorder une place centrale à l’information du grand public.

Les principaux relais d’information des écologistes sont :

- les médias grand public : presse écrite et télévision, régionales et nationales
- Internet
- les débats publics et les colloques

Trois relais dont les caractéristiques communes sont l’implication de la population – directe, par le biais des courriers des lecteurs, des forums et des actions événementielles ; indirecte, par le biais des sondages - et la place restreinte accordée aux adversaires¹⁹⁵.

195 Christian Pées, agriculteur de maïs, Vice-Président de Coop de France, Trésorier de l’AGPM (Association Générale des Producteurs de Maïs) et membre du bureau du Club Demeter, club de réflexion sur l’agriculture et l’agroalimentaire, n’hésite pas à parler, dans son article du 23 septembre 2007, “Gel des OGM, nous ne sommes pas dupes !”, de “hold-up médiatique” : “Au petit jeu du lobbying et du hold-up médiatique, ce sont toujours les écologistes qui gagnent” - <http://www.christianpees.com/omc/>



(1) *Les circuits d'information traditionnels : médias et édition ; débats publics et colloques*

Sophie CHAPELLE, journaliste et membre du conseil fédéral des Amis de la Terre, association écologiste et altermondialiste militant contre les OGM, remarque dans son étude, intitulée *“La question OGM : un défi pour la presse quotidienne nationale”*, que jusqu'en 2003, « à aucun moment, les OGM n'ont fait l'objet d'un véritable débat public en France. Ni referendum, ni consultation : (...) la presse quotidienne nationale va être la première enceinte dans laquelle les enjeux des OGM vont être discutés ».

Selon elle, c'est avec la parution de son livre sur la *Guerre secrète des OGM* qu'Hervé KEMPF, journaliste au Monde devenu spécialiste de la question OGM, dévoile au grand public les nombreux enjeux que cristallise le conflit OGM. Le titre même de ce livre inscrit le conflit OGM au cœur de la guerre informationnelle et dénonce ostensiblement l'absence de transparence qui règne dans le débat. Une mutation s'opère alors dans le traitement du sujet qui n'est plus seulement restreint au cercle des initiés, tels les scientifiques ou les politiques, mais devient l'objet d'un débat public. La guerre informationnelle prend une nouvelle tournure où les écologistes, qui demandent “une transparence accrue de l'information à l'égard du public”¹⁹⁶, trouvent toute leur place.

Dès lors, les écologistes intègrent de plus en plus l'opinion publique dans leur approche des OGM. Le deuxième acte du Grenelle, par exemple, consacré à la consultation du grand public et des acteurs locaux, donne la pleine mesure du rôle accordé à la population dans la prise de décision écologique : pendant 3 semaines, du 28 septembre au 14 octobre 2007, un “grand débat national” est organisé avec la mise en place d'un site Internet et de réunions interrégionales où le “Français moyen” émet ses critiques et ses observations sur les sujets phares du Grenelle, comme les OGM, décisions ensuite prises en compte lors de la Table Ronde finale d'octobre 2007.

Le citoyen français devient un acteur de l'information OGM : il l'enrichit de ses témoignages, il lui donne un visage. Le débat écologique est désormais local, il s'ancre dans le quotidien des Français, relayé par la presse régionale qui multiplie les articles. De spécifique, le débat OGM s'élargit pour devenir un sujet de société touchant à des valeurs multiples, portées notamment par les écologistes, comme le montre leur participation croissante dans les journaux télévisés ou dans des émissions touchant à des domaines d'actualité : domaine social avec “Comme un

196 MENNESSIER, Marc – “Vers une transparence totale sur les OGM” – Le Figaro – 21/03/2006.

vendredi”¹⁹⁷, sur France 3, ou “C dans l'air”¹⁹⁸ sur France 5 ; domaine politique avec “Ripostes”¹⁹⁹ sur France 5. En l'espace de 10 ans, la bataille médiatique des OGM a donc nettement tourné à l'avantage des écologistes, devenus incontournables grâce à un management de l'information centré sur le grand public.

Pour maintenir cette position de leader de l'information auprès des principaux médias de masse, publics comme privés, certains d'entre eux ont recours à une nouvelle “arme de combat”²⁰⁰: le sondage d'opinion. Dans le cadre du conflit OGM, le sondage est majoritairement mis en avant par des anti-OGM ou par des médias. Ainsi, en France, entre 2004 et 2008, sur les 6 “grands” sondages²⁰¹ OGM, 3 ont été commandés par des ONG écologistes (2 par Greenpeace et 1 par Agir pour l'environnement), 2 par la presse (Les Echos et Dimanche Ouest) et seulement 1 du GNIS, le Groupe National Interprofessionnel des Semences et plants, pro-OGM. La diffusion des résultats des sondages a un triple avantage pour les anti-OGM :

- le premier, celui d'informer les Français et de les impliquer en leur apportant une photographie de leur positionnement dans le conflit OGM,
- le deuxième, de confirmer, par des données chiffrées, la légitimité de la poursuite du conflit informationnel par les anti-OGM, les Français apparaissant partagés vis-à-vis des OGM, plutôt favorables à la culture encadrée des OGM²⁰², mais majoritairement opposés à leur présence dans les produits alimentaires²⁰³,
- le troisième, de rappeler implicitement la place stratégique qu'occupent les Français dans la lutte OGM, à des dates clefs en termes de

197 Emission du 3/10/08 avec Nicolas Hulot

198 Emission du 13/03/07 avec Jean-Marc Jancovici, membre du comité de veille écologique de la FNH

199 Emission du 5/10/08 avec Nicolas Hulot

200 CHAPELLE, Sophie – “La question OGM : un défi pour la presse quotidienne nationale”

201 Par “grands sondages”, nous entendons des sondages menés par des instituts reconnus tels le CSA, BVA, IFOP.

202 A la question “Vous, personnellement, êtes-vous d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord ou pas d'accord du tout avec l'affirmation suivante : Il faut permettre la culture encadrée des OGM pour sauvegarder la compétitivité des agriculteurs français par rapport à celle des agriculteurs des autres pays producteurs de maïs”, 52% des Français interrogés sont d'accord contre 44% pas d'accord – sondage GNIS / CSA du 18/10/2007.

203 A la question “Au moment des achats, souhaitez-vous qu'un produit sans OGM ne contienne absolument aucun élément OGM”, 71% des Français interrogés répondent oui – sondage Greenpeace / CSA du 31/01/2008.



décision politique. Le sondage Les Echos / CSA, qui approfondit la question du niveau d'inquiétude des Français au sujet des OGM, est par exemple en date du 19 mai 2008, à la veille de l'adoption de la loi controversée sur les OGM.

Les circuits d'information traditionnels – médias, conférences et colloques – sont donc déterminants dans l'ouverture du débat au public et, par là, dans le maintien des écologistes à une place légitime dans le conflit OGM. Le champ d'action informationnelle s'élargit pour les écologistes qui monopolisent l'attention, laissant une place secondaire à leurs adversaires qui semblent ainsi, implicitement, moins dignes d'y figurer.

(ii) *Les circuits d'information virtuels : le rôle d'Internet*

Si les médias et les actions de terrain donnent aux écologistes une légitimité quasi institutionnelle, ils cadrent aussi l'information. Les temps d'antenne sont limités²⁰⁴, les articles et courriers des lecteurs dans la presse écrite sont restreints à un certain nombre de signes, le temps des débats publics est minuté, l'information est sélectionnée, parfois analysée par des intermédiaires comme les journalistes. Elle arrive au grand public souvent tronquée, parfois déformée.

Avec Internet, les freins informationnels de l'"espace" et du "temps" disparaissent. Les acteurs du conflit OGM livrent une information brute aux internautes qui peuvent se faire une opinion directe et la formuler aussitôt. Cette réactivité facilite la mise en place quasi instantanée et à très grande échelle de manifestations virtuelles, comme les pétitions²⁰⁵. La liberté de parole est également de mise, facilitée par l'anonymat possible des intervenants. Ces trois facteurs jouent un rôle clef dans la circulation de l'information sur les OGM et font le jeu des écologistes en renforçant l'interactivité avec le grand public. Internet, en effet, "multiplie les émetteurs et les récepteurs et permet un

204 Dans son entretien, Christian Vélot insiste sur l'importance du délai de parole pour expliquer un sujet complexe comme les OGM : "Si on s'adresse à un public novice, il faut prendre le temps de simplifier les choses, d'utiliser les bons termes. C'est seulement dans des émissions avec suffisamment de temps de parole par intervenant que je peux vraiment m'expliquer".

205 Les organisations environnementales et altermondialistes mettent régulièrement en ligne des pétitions. Par exemple, Les amis de la terre, sur www.amisdelaterre.org/Petition-Campagne-OGM.html, Greenpeace sur write-a-letter.greenpeace.org/332, Terre sacrée sur <http://terresacree.org/ogm02pet.htm>, etc.

effet rétroactif qui n'existait pas à une grande échelle"²⁰⁶.

L'information circule de manière de plus en plus transversale :

- les blogs abondent
- les forums aussi
- de nouvelles formes d'interaction entre internautes apparaissent. agoravox.fr, par exemple, où le débat OGM revient très régulièrement, se présente comme "l'une des premières initiatives européennes de "journalisme citoyen" à grande échelle" où "tout citoyen est un "capteur d'information (...) en temps réel" de ce qui se passe à chaque instant sur la planète (...). Alors que les médias traditionnels font descendre l'information du haut vers le bas, AgoraVox la fait circuler de manière transversale"²⁰⁷.

Cette transversalité de l'information et cet investissement de la population dans les débats d'actualité donnent, là encore, une place centrale à l'opinion publique qui constitue, plus que jamais, une "force d'influence importante"²⁰⁸ dont l'attention se tourne majoritairement vers les anti-OGM, si l'on en croit le nombre brut d'occurrences sur Google fin janvier 2009 : 2 280 000 pour les anti-OGM contre 269 000 pour les pro-OGM. Pour les écologistes, et au-delà les anti-OGM, Internet apparaît donc comme un relais d'information essentiel. Le confort des internautes est primordial pour les écologistes dont les sites reflètent souvent l'attention qu'ils portent au web : arborescence travaillée, actualisations fréquentes, et surtout place importante laissée aux forums.

Mais si Internet est un vivier d'informations, c'est aussi le théâtre idéal de campagnes de discrédit anonymes et un formidable vecteur de rumeurs qui se propagent au travers des prises de position des internautes, parfois plus dirigées par les émotions que par un véritable travail de recoupements d'informations. Un phénomène qui, dans le cas du conflit OGM, tend à prendre de l'ampleur sur la toile, mais quitte ensuite le terrain virtuel pour être relayé de vive voix par certains acteurs ou observateurs du conflit.

(5) *Attaques informationnelles contre les écologistes : focus sur Greenpeace*

206 Article Wikipedia sur l'intelligence économique.

207 http://www.agoravox.fr/article.php3?id_article=61

208 Ibid.



Dans cette partie sera dressé un état des lieux de deux des principales attaques tournées actuellement contre Greenpeace. Faute d'accès à des sources fiables qui permettraient de les valider, de les infirmer ou d'en montrer l'origine, nous nous limiterons à quelques observations sur l'évolution de ces attaques, les modes d'affrontement et les failles mises en évidence. A noter que, dans le cadre de cette étude, seules des attaques contre les acteurs français du conflit OGM seront mentionnées.

Plusieurs attaques ont été récemment menées contre l'image d'intégrité que met en avant Greenpeace dans sa communication, relayées par Internet et certains des acteurs pro-OGM interrogés dans le cadre de cette étude.

(i) *Un positionnement incohérent*

La première attaque dévoile une faille informationnelle de Greenpeace France dans la conduite de sa campagne anti-OGM. Jean-Claude GUILLON, dans son entretien pour LIMAGRAIN, s'interroge sur une volte-face de Greenpeace dans le conflit OGM : si Greenpeace se revendique première ONG environnementale à avoir lancé, en 1996, une campagne anti-OGM et oriente aujourd'hui la polémique sur le potentiel de dangerosité des OGM, son ancien directeur, Bruno Rebelle, aurait déclaré en février 2002, dans le cadre de débats du Conseil des quatre sages "ne pas avoir peur des OGM mais refuser (ndlr : à travers eux) un projet de société". Propos relayés, presque dans les mêmes termes, par Philippe JOUDRIER, de l'AFSSA – « *Bruno Rebelle, qui a été porte-parole de Greenpeace, l'a dit lui-même, lors d'un congrès scientifique : il n'avait pas peur des OGM mais c'est un modèle de société dont il ne voulait pas* »²⁰⁹ - et Alain TOPAN, de LIMAGRAIN : « *Pour ce qui est des OGM, Greenpeace a exprimé son point de vue en disant qu'ils ne croyaient pas aux risques liés aux OGM mais que c'était un type de société qu'ils refusaient* »²¹⁰. Une affirmation répétée qui, en soulignant implicitement le changement de positionnement de Greenpeace, donne de l'ONG une image moins linéaire que celle voulue dans sa communication.

Pour Alain TOPAN, adopter cette approche idéologique aurait eu pour objectif de "recruter du monde pour faire qu'une ONG (sic) ait la base la plus large possible". Une explication très concrète, s'appuyant sans doute sur l'augmentation spectaculaire du nombre d'adhérents de l'ONG durant les 6 années qui ont suivi le lancement de la campagne OGM. Dans un article dédié à Bruno REBELLE lors de son départ

²⁰⁹ Voir l'interview de Philippe Joudrier en annexe

²¹⁰ Voir l'interview d'Alain Topan en annexe

de Greenpeace France pour Greenpeace International en 2003, le magazine *Stratégies* fait le point : « *En cinq ans et demi à la tête de la structure française, Bruno Rebelle a fait la preuve de son efficacité, en redressant à la fois les comptes et l'image du bureau français. Dans son bilan annuel à la presse (...), il a présenté un budget de 4,8 millions d'euro, soit quatre fois supérieures à celui de 1997. Ces finances proviennent des 60000 adhérents français, gage d'indépendance (...). Si la lutte contre l'énergie nucléaire est le thème le plus mobilisateur, "la campagne contre les OGM nous a permis de gagner le cœur des Français", estime Bruno Rebelle* »²¹¹.

Une triple attaque de deux des trois principaux adversaires de Greenpeace - industriels et organisme de contrôle des OGM -, qui fait ressortir une incohérence informationnelle de Greenpeace, en se basant sur des sources ouvertes, accessibles sur recherche. Jean-Claude GUILLON, dans son interview, n'hésite d'ailleurs pas à préciser ses références : « *Je vous invite à aller consulter le compte-rendu des débats dits des "4 sages" qui ont eu lieu en 2002 au Conseil Economique et Social national* »²¹².

Ainsi, en s'appuyant sur des affirmations *a priori*²¹³ indéniables, les adversaires attaquent bien la crédibilité de Greenpeace sur trois de ses points forts :

- sa vocation à protéger l'environnement - en mettant l'accent sur le discours d'origine, altermondialiste, de Greenpeace, ses adversaires relèguent implicitement au second plan son discours environnemental,
- son image d'ONG désintéressée- en l'accusant à demi-mots d'utiliser la campagne anti-OGM à des fins rémunératrices. Il s'agirait, pour Alain TOPAN, d'un "créneau porteur",
- son image populaire – Greenpeace s'adresserait au grand public non pas dans une optique de défense de l'intérêt général mais pour le séduire et attirer de nouveaux adhérents.

(ii) *Des intérêts doubles*

La deuxième attaque soulève la question des réseaux d'influence auxquels appartiendrait Greenpeace. Elle

²¹¹ "Bruno Rebelle Green Touch" in *Stratégies* – 04/07/2003.

²¹² Voir l'interview de Jean Claude Guillon en annexe

²¹³ Après enquête, nous n'avons trouvé sur Internet (sur http://www.infogm.org/article.php3?id_article=280) que le rapport de cette réunion. Ce rapport indique les grandes conclusions du débat sans préciser le nom des rapporteurs. Nous n'avons donc pas pu valider l'information.



se concentre plus particulièrement sur une observation - la concentration des actions anti-OGM de Greenpeace en Europe -, et sur une rumeur – le lien secret de Greenpeace avec le milieu industriel d'outre-Atlantique.

Philippe JOUDRIER, spécialiste des OGM à l'AFSSA, remarque le 11 janvier 2008, dans un article sur "Les étranges comportements de Greenpeace"²¹⁴ : « Il est tout de même curieux de constater que Greenpeace, qui est un acteur très fort en Europe dans la lutte contre les OGM, ne se fait absolument pas entendre sur le sujet aux Etats-Unis. Les OGM ne leur posent aucun problème outre-Atlantique ». Même constat pour Alain TOPAN et Jean-Claude GUILLON de LIMAGRAIN, dans leurs entretiens accordés fin 2008. Pour Jean-Claude GUILLON, « Greenpeace est en pointe du combat anti-OGM en Europe. (...) Cela pose (...) une question : Greenpeace mène-t-il de vastes campagnes anti-OGM aux Etats-Unis et en Amérique du Sud ? Non ! On entend bien parler d'une opération par ci, d'une opération par là, mais rien d'envergure. Alors pourquoi cette différence d'action ? Bonne question. Est-ce pour donner un peu de "grain à moudre" aux militants ou pour montrer que l'on ne perturbe pas que les IAA européennes ou japonaises ? Pour moi, une cause est une cause. Quand on régionalise une cause, cela devient suspect. Qu'un pays comme la France, avec ses moyens d'investigations et son souci d'intelligence économique, ne se soit pas rendu compte que Greenpeace mène un double jeu sur les OGM est peu probable. Alors pourquoi fermer les yeux ? C'est une autre vraie question ». Pour Alain TOPAN, enfin : « Selon le lieu, Greenpeace s'oppose aux OGM (Europe) ou n'aborde pas ce sujet (Amérique du Nord et du Sud) »²¹⁵. Le mode d'attaque repose ici sur une attaque biaisée. La question rhétorique de Jean-Claude GUILLON porte en elle-même sa réponse, sans la formuler. Il laisse son interlocuteur achever sa pensée et l'implique ainsi dans sa réflexion sur Greenpeace. Alain TOPAN conserve une formulation neutre, à la différence de Philippe JOUDRIER, dont le ton, volontairement naïf, renforce l'attaque sur le mode ironique.

L'impact de ces observations réside dans leur caractère aisément vérifiable. Par ailleurs, l'attaque prend la forme d'une accusation : Greenpeace devient "suspect", "mène un double jeu". L'ONG est comme jugée par les pro-OGM qui abordent ainsi indirectement la question de la légalité des actions de Greenpeace.

Pour les pro-OGM, résister contre le développement de l'agriculture GM revient à jouer le jeu des multinationales d'outre-Atlantique. Combattre les

²¹⁴ <http://www.knowckers.org/2008/01/les-etranges-comportements-de-greenpeace/>

²¹⁵ Voir l'interview d'Alain Topan en annexe

OGM revient en somme à mener des actions "antifrançaises" ou "antieuropéennes". Jean-Claude GUILLON développe avec clarté ce point de vue : « En bloquant le développement des cultures de variétés OGM en Europe, les anti-OGM font le jeu d'intérêts connexes qui prospèrent à l'abri d'un conflit plus large. Si l'on résonne en termes d'intelligence économique et de manière un peu caricaturale, on se pose la question classique « à qui profite le crime » ? Si le « crime » est d'empêcher les OGM de se développer en Europe pour miner sa compétitivité, alors on voit qu'il profite bien évidemment à tous les intérêts agricoles et agroalimentaires concurrents de l'Europe, au sens le plus large. Illustration ? L'Europe interdit la culture des OGM, donc prive ses agriculteurs de la compétitivité qui en résulte. En même temps, elle importe de plus en plus d'OGM : 55 millions de tonnes par an de soja et de maïs, principalement des Etats-Unis et d'Amérique du Sud, c'est-à-dire à 90 et 80% OGM. Comment alors ne pas remarquer qu'en finançant différents mouvements qui s'opposent farouchement aux OGM en Europe alors que ce n'est pas le cas aux Etats-Unis, certains contribuent à mettre opportunément de l'huile sur le feu ? Au bout du chemin les agriculteurs américains en profitent pour exporter davantage. C'est un constat. Est-ce fortuit ? »²¹⁶.

"Faire le jeu d'intérêts connexes", "miner la compétitivité européenne", en un mot, agir contre les intérêts européens, trois accusations historiquement portées contre Greenpeace par ses adversaires dans le cadre d'autres conflits d'envergure depuis l'attentat contre le Rainbow Warrior en 1985. Déjà entre 1985 et 1995, comme le rappelle le magazine *Stratégies*, "les deux grandes batailles contre les essais nucléaires français (...) ont fait naître des rumeurs qui liaient l'organisation à une puissance étrangère, voire à une compagnie pétrolière... Rumeurs que Greenpeace attribue à une campagne de désinformation des services secrets, dans l'objectif de redorer leur blason après l'attentat contre le Rainbow Warrior (...). Affaiblie, celle-ci plafonnait à 20000 membres en 1997, soit deux fois moins qu'en 1995". Or, avec l'arrivée de Bruno REBELLE à la tête de Greenpeace en 1997 et le lancement de la campagne OGM, l'ONG ne s'est pas cachée de vouloir "expliquer à la presse que Greenpeace n'était pas antifrançaise" et donc, de regagner en popularité.

L'attaque des pro-OGM est donc très fine car elle s'appuie, sans les mentionner explicitement, sur des soupçons qui ont déjà été nourris contre l'ONG et qui l'ont fragilisée, en les adaptant au conflit OGM. En inscrivant leurs accusations dans une longue série de soupçons du même ordre contre Greenpeace, difficilement vérifiables car basés sur des rumeurs, et

²¹⁶ Voir l'interview de Jean-Claude GUILLON en annexe



en les associant à des observations quant à elles indubitables, les pro-OGM donnent une crédibilité à leur attaque et accréditent leur thèse : pour Greenpeace, la crise OGM n'est autre qu'une couverture dont le rôle est de cacher la lutte entre des intérêts plus puissants, d'ordre gouvernemental.

Cette nouvelle forme d'attaque montre que les pro-OGM peuvent avoir recours aux mêmes armes informationnelles que les anti-OGM, en l'occurrence : l'arme de la théorie du complot. Philippe JOUDRIER n'hésite pas à étayer sa réflexion sur la localisation européenne des actions anti-OGM de Greenpeace par une rumeur : « *Certains vont même jusqu'à dire que les industriels américains financent Greenpeace. Ainsi, le fait de casser toute la filière semencière en Europe nous rend complètement dépendant des Américains* »²¹⁷. Une rumeur dont la source reste inconnue mais qui paraît prendre son origine dans les liens que d'anciens responsables de Greenpeace – France et International – ont développé avec des industries dans le cadre de leurs nouvelles activités. Gil RIVIERE-WEKSTEIN, spécialiste en écologie politique, défenseur des OGM et auteur de la lettre virtuelle Agriculture et Environnement, s'en explique dans un article intitulé "Greenpeace : Les passerelles entre finance et écologie", paru le 19 décembre 2008 après la nomination à la tête de Greenpeace de l'homme d'affaires Robert Lion, dont la carrière symbolise à elle seule les liens qui réunissent la politique, l'écologie et les milieux bancaires²¹⁸. Il prend notamment pour cible deux anciens membres de Greenpeace :

- Bruno Rebelle qui "n'hésite pas à offrir ses services à d'anciennes cibles de Greenpeace. "Bruno Rebelle nous a effectivement contactés pour nous proposer d'améliorer notre communication", admet en privé un dirigeant français de Syngenta, qui affirme toutefois avoir décliné l'offre". L'allusion à Syngenta n'est pas neutre et fait écho au récent litige entre le groupe suisse et son concurrent Monsanto. Syngenta avait en effet lancé une action antitrust contre Monsanto et un contentieux, qui portait sur la violation de certains brevets et l'exploitation de technologies relatives à la tolérance aux herbicides du soja, avait opposé les deux firmes. Un litige résolu en mai 2008 par... "un accord qui élargit l'éventail des possibilités

proposées aux marchés américains du maïs et du soja"²¹⁹.

- Paul Gilding, l'ancien directeur de Greenpeace International, qui "a fondé Ecos, un cabinet de conseil qui compte parmi ses clients DuPont, Placer Dome Mining, BP Australia et... Monsanto !".

Bien que l'article de Gil RIVIERE-WEKSTEIN ne porte pas sur le conflit OGM, les deux derniers exemples y font indirectement référence, achevant de laminer l'image déontologique que veulent donner les acteurs anti-OGM de Greenpeace. Une image déontologique qui est, au fond, l'une des principales sources d'influence et donc la principale cible, dans le conflit OGM.

4. Les associations syndicales agricoles

L'histoire du syndicalisme agricole a pris naissance dans la seconde moitié du XIXe siècle. Organisation syndicale unique en 1946, la FNSEA a connu des crises successives qui expliquent la pluralité du paysage syndical actuel.

Jusqu'en 1940, l'histoire des organisations professionnelles agricoles est marquée par une vive rivalité entre deux courants se faisant concurrence pour étendre leurs influences électorales sur la paysannerie.

Le premier est lié aux grands propriétaires fonciers. Il est très conservateur, souvent lié à l'Église catholique, et plutôt monarchiste (le «syndicalisme des marquis»). Il exerce son influence principalement dans les régions à l'époque les plus conservatrices (Ouest, Nord, Est, Sud-est...).

Le second est sous l'influence des notables et bourgeois laïques (des élus, généralement), de classes aisées (avocats, médecins, notaires, vétérinaires...). Il est surtout présent sur les terres «républicaines» influencées par le radicalisme et la gauche (Sud-ouest, Massif central, Midi méditerranéen...).

Pour le premier courant, conservateur de droite, le syndicat doit être au centre des organisations agricoles et exercer un rôle dirigeant sur les autres structures professionnelles.

Pour le second, républicain, la priorité va plutôt aux organisations économiques (coopératives, mutuelles,

217 <http://www.knowckers.org/2008/01/les-etranges-comportements-de-greenpeace/>

218 <http://www.agriculture-environnement.fr/spip.php?article343>

219 <http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2008/05/23/01011-20080523FILWWW00378-ogm-fin-du-litige-syngenta-monsanto.php>



crédit). Il est appuyé par le ministère de l'Agriculture et ses services agricoles.

L'entre-deux guerre est une période riche d'initiatives politiquement très contrastées: constitution des premières organisations spécialisées par produit (céréales, betteraves...), «ancêtres» des actuelles associations spécialisées de la FNSEA ; création de la Jeunesse agricole catholique (JAC) ; organisation de mouvements agrariens ; fondation de syndicats progressistes d'obédience communiste ou socialiste, etc.

a) Une organisation unique et centralisée

Il faudra la Seconde Guerre Mondiale et l'instauration du régime collaborationniste de Vichy pour que se mette en place, avec la Corporation paysanne, un appareil professionnel prétendant exprimer l'«unité paysanne», tous intérêts confondus. Les conceptions de la Corporation sont nées dans le courant syndical antirépublicain.

Ses principes marqueront profondément le syndicalisme de l'après-guerre. D'inspiration violemment antimarxiste, opposant les campagnes à la ville, ses concepteurs prônent une organisation professionnelle unique et centralisée se substituant aux organisations préexistantes, lesquelles sont dissoutes. Dans cette organisation dotée d'attributions réglementaires, le syndicat détient un pouvoir de contrôle sur les organisations économiques (crédit, coopération et mutualité). Après la défaite de 1940, les militants paysans de gauche qui optent pour la Résistance réorganisent cependant leurs réseaux. Dans la mouvance communiste, ceux de la CGPT (Confédération Générale des Paysans-Travailleurs, fondée en 1929) créent des Comités de Défense et d'Action paysanne (CDAP). Dans la clandestinité, prend également corps, dans la mouvance socialiste, l'idée d'une Confédération Générale de l'Agriculture (CGA) devant regrouper, une fois l'occupant chassé, l'ensemble des forces vives de l'agriculture (dont les ouvriers agricoles) «à l'exception des propriétaires non exploitants, des hobereaux et des traîtres». ¹

La force originelle du syndicalisme de la FNSEA (Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles) se construit autour de l'expression mythique de l'«unité paysanne». Cette expression reflète la capacité de cette organisation à rassembler les prescrits de la Corporation paysanne de la France de Vichy et les tendances communistes, socialistes et démocrates-chrétiennes issues de la Résistance.

Ce mythe de l'unité paysanne construit autour de la devise «*Ce qui nous unit est plus important que ce qui nous divise*» servira, dans les années 1960, de cadre de référence à l'action syndicale d'une nouvelle génération

d'agriculteurs formée à l'école de la fameuse Jac (Jeunesse Agricole Catholique) qui réussit à conquérir progressivement les organisations professionnelles, et notamment la FNSEA. Dès cette époque, le combat de la Fédération est celui d'un «*syndicalisme de chef d'entreprise*» pour lequel l'exploitation familiale traditionnelle doit faire place à l'entreprise moderniste, qui reste à définir. Elle apparaît alors comme l'instigatrice d'un vaste mouvement social préparant le cadre juridique et politique que seront les lois d'orientation agricole de 1960 et 1962. Le grand leader de ce mouvement est Michel Debatisse, ancien responsable de la Jac et l'un des fondateurs du CNJA.

(1) Un tournant crucial

C'est parce que le projet de la FNSEA répond aux attentes d'une France en quête de modernité et qui veut se nourrir toute seule que Debatisse et ses collègues deviendront dès le début des années 1960 des interlocuteurs privilégiés de l'État et interviendront à travers des «jeux de concertation» dans la gestion des nouvelles institutions. Toutefois, malgré ses succès et la force de son réseau, la FNSEA, qui revendique 320 000 adhérents répartis dans 22 fédérations régionales et 94 fédérations départementales, est entrée dans une autre période cruciale, alors que le mythe de l'union de tous s'est effondré. Si la Fédération et les Jeunes agriculteurs sont restés majoritaires lors des élections aux chambres d'agriculture en 2001, ils ont enregistré en métropole un recul de 6 points par rapport aux élections de 1995. À l'inverse, la Confédération paysanne a atteint 27 % des suffrages et la Coordination rurale a maintenu ses positions avec environ 12,2% des voix, bien qu'elle n'ait pu présenter des listes dans l'ensemble des départements.

Au delà de la figure médiatisée de José Bové, émergent dans les campagnes de nouvelles formes d'organisations collectives qui puisent leurs racines dans un «fondamentalisme agraire» que l'on pensait disparu, dans un contexte de malaise sans précédent.

(2) La rancœur

La spécialisation territoriale et professionnelle du secteur agricole a conduit à un appauvrissement identitaire qui ébranle en profondeur l'architecture de la défense des intérêts collectifs. Victimes de cette sectorisation, ou se sentant comme telles, certaines organisations syndicales entreprennent donc la construction d'un discours fondé sur le mythe d'une paysannerie disparue. Le fondamentalisme agraire à l'œuvre aujourd'hui dans les campagnes françaises est



le résultat troublant d'un conflit entre le système ancien de valeurs des agriculteurs, qui auraient tous les mêmes intérêts et dont le but serait la production de nourriture, et les réalités d'aujourd'hui, où la concurrence de tous est la règle et le respect de l'environnement le fondement de l'activité.

Les évolutions de l'agriculture euro européenne ont créé des ruptures faisant rejaillir les différences de statuts, de revenus, de modes de production. Ces disparités existent depuis longtemps, mais elles constituent actuellement un terreau propice aux divergences d'intérêts de plus en plus manifestes, non seulement entre agriculteurs mais plus largement entre régions, dont les productions et les structures d'exploitation sont désormais rivales. D'où la rancœur de nombreux agriculteurs qui ont l'impression d'avoir été floués par l'État et par leurs propres organisations majoritaires.

Comme si la FNSEA venait de se faire rattraper – et doubler – par les conséquences de sa propre stratégie initiale.

b) Les cinq visages sages de l'adhésion syndicale

A chaque syndicat peut être associé un profil d'adhérent différent. Pour schématiser que soit cette catégorisation, elle reflète néanmoins les logiques différenciées d'adhésion selon l'organisation syndicale.

(1) Les JA - Les Jeunes Agriculteurs -
Création en 1947

Leur projet principal : augmenter la taille de l'exploitation.

- Des parents adhérents à la FNSEA.
- Une adhésion au JA à l'âge moyen de 23 ans à la suite d'une discussion avec d'autres jeunes agriculteurs.
- L'adhésion est une occasion d'échanger sur des problèmes technico-économiques.
- Leur adhésion ne renvoie pas à des critères politiques, toutefois ils se situent à droite.
- de l'échiquier politique.
- Une prise de responsabilité précoce les conduit rapidement à augmenter leur fréquence
- de participation à des réunions.

- Ils jugent les responsabilités difficiles à assumer.
- Ils éprouvent des difficultés à se repérer parmi les organisations spécialisées.

(2) La Coordination Rurale - Création en 1992 en réaction à la réforme de la PAC (Politique Agricole Commune)

- L'adhésion est un moyen d'obtenir des informations.
- La FNSEA et le CNJA apparaissent comme les syndicats desquels ils se sentent les plus éloignés.
- Ils adhèrent rarement à des organisations spécialisées.
- Le temps passé en dehors de l'exploitation leur apparaît difficile à assumer.
- Ils se situent à droite de l'échiquier politique.

(3) Le Modéf - Mouvement de Défense des Exploitants Familiaux - Création en 1959

- Une exploitation individuelle de moins de 50 hectares où cohabitent cultures et élevage.
- Un positionnement politique à gauche.
- Une adhésion au MODEF à l'âge de 22 ans à la suite d'une rencontre avec un responsable de l'organisation.
- Une participation très faible aux réunions professionnelles et aux manifestations.
- La Cuma (Coopérative d'utilisation du matériel agricole) est l'organisation à laquelle ils consacrent le plus de temps.

(4) La FNSEA - Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles - Création en 1946

Syndicat agricole professionnel majoritaire en France. Il fait partie des organisations patronales françaises et des organisations professionnelles agricoles.

- Des exploitations à l'orientation grandes cultures.



- La coopérative ou les organisations autres que syndicales sont les organisations auxquelles ils consacrent le plus de temps.
- Ils reconnaissent être adhérents d'organisations spécialisées.
- Depuis leur installation, ils ont diminué leur fréquence de participation aux réunions professionnelles.
- La Confédération paysanne est le syndicat dont ils se sentent le moins proche.
- Ils se situent à droite de l'échiquier politique.

(5) La Confédération paysanne - Création en 1986 - Deuxième syndicat agricole en France²²⁰

- Des parcours antérieurs à l'installation très divers.
 - Des exploitations à l'orientation herbivore dont ils jugent la situation économique très bonne.
 - Présence fréquente de plusieurs associés sur l'exploitation.
 - Leur projet principal : maintenir la taille de leur exploitation.
 - Ils sont très satisfaits du choix de leur métier.
 - Ils se qualifient volontiers de « paysans ».
 - Comme leurs parents, ils se sont majoritairement engagés dans des organisations de jeunesse.
- Leurs organisations spécialisées de prédilection : les syndicats AOC.
- La Confédération paysanne est la première organisation à laquelle ils adhèrent par conviction à l'âge de 24 ans.
 - Des jeunes s'intéressant à la politique et se situant à gauche de l'échiquier politique.

- Des adhésions professionnelles reposant sur des critères politiques.
- Le syndicat est l'organisation à laquelle ils consacrent le plus de temps.

Cette récapitulative donne l'état d'esprit des syndicats dans le paysage agricole et nous invite à nous pencher sur deux majeurs syndicats, la FNSEA et la Confédération Paysanne

c) FNSEA

Syndicat majoritaire en France, la Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FNSEA) rassemble une quarantaine d'organisations. Elle a participé, avec l'Etat et la PAC, au développement du modèle productiviste, tout en restant attachée au caractère familial de l'exploitation.

(1) L'historique de la FNSEA

La FNSEA se crée le jour même du rétablissement de la liberté syndicale en agriculture, le 12 mars 1946, date à laquelle elle tient son premier congrès.

De 1946 à 1950, La FNSEA a la représentation la plus importante dans les organes dirigeants de la CGA mais c'est cette dernière qui est reconnue par les pouvoirs publics comme le seul interlocuteur représentatif du monde paysan. Cependant, de plus en plus, la FNSEA revendique son autonomie vis à vis de la Confédération Générale de l'Agriculture (CGA) pour la représentativité du monde paysan.

En 1950, l'emprise de la droite traditionnelle et de l'agriculture capitaliste est telle que Eugène FORGET démissionne, laissant la place à René BLONDELLE, qui est élu président de la FNSEA et qui poursuit son offensive contre la CGA. Il triomphe définitivement le 19 janvier 1954 avec la modification des statuts de la CGA qui lui enlève tout rôle représentatif et limite ses fonctions à un simple cadre de rencontre sans pouvoir de décision.

En 1951, sous l'influence de René BLONDELLE, la FNSEA met en œuvre « une action civique », action qui vise à influencer le gouvernement et les pouvoirs publics en faisant élire des agriculteurs à l'assemblée nationale. La FNSEA est alors liée aux groupes parlementaires de la droite dans le cadre d'un intergroupe, l'amicale parlementaire agricole, qui devient un puissant groupe de pression.

Ainsi, la FNSEA possède, à partir de 1951, une capacité d'intervention particulièrement puissante. En effet, elle

²²⁰ Source : *Transrural Initiatives*

Louis Prugniaud, *Les étapes du syndicalisme agricole en France*, Ed. de l'Epi, Paris, 1963

François Purseigle, Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes, chercheur associé UMR « Dynamiques rurales » de l'Université de Lyon II. Extrait de *Histoire et patrimoine*, n° 5, 13 janvier 2006



contrôle les organisations syndicales, dispose avec les chambres d'agriculture de la représentation officielle et de la puissance financière et intervient directement dans la vie et l'action parlementaires.

Les lois d'orientation de 1960 et 1962 vont être à l'origine de ce qu'on appelle la cogestion. C'est en effet la période où apparaissent des relations directes entre l'Etat et la profession agricole pour gérer la politique agricole. La loi de 1960 stipule en effet que « la politique agricole sera mise en œuvre avec la collaboration des organisations professionnelles agricoles ». Cet arsenal législatif est validé par la profession, représentée par la FNSEA et par le Centre national des jeunes agriculteurs (CNJA).

A partir de ce consensus, un partage du pouvoir s'organise. Le syndicalisme participe, à son niveau, à la mise en œuvre de la politique agricole en s'efforçant de convaincre les agriculteurs de son bien-fondé.

C'est au milieu des années soixante est apparue une nouvelle force sociale, syndicale et politique dans le monde agricole, le mouvement des paysans travailleurs. Sa stratégie était fondée sur la lutte avec les ouvriers. Comme pour le MODEF, à l'origine de ce mouvement, on trouve une opposition à la politique agricole organisée sous l'égide du CNJA et de la FNSEA. Ils ont participé aux mobilisations très larges contre l'extension du camp militaire du Larzac. Ils ont réalisé de nombreuses actions ponctuelles, qu'il s'agisse de prendre la défense de fermiers en conflit avec leurs propriétaires, de faire respecter la législation foncière limitant le cumul de propriétés et privilégiant les agriculteurs dans l'accès à la terre face à la concurrence d'acheteurs non agriculteurs ou de s'opposer à des expropriations de paysans endettés.

Dans les années 1980, l'arrivée de la gauche au pouvoir va modifier assez profondément le mode de relation qui s'est institué au fil des ans entre le syndicalisme et les pouvoirs publics. En effet, pendant cinquante ans, la FNSEA a développé une emprise impressionnante sur le monde agricole, en tentant de contrôler toutes les institutions agricoles (chambres d'agriculture, organismes de crédit, de coopérative et de mutualité sociale).

Edith CRESSON, ministre de l'Agriculture, a donc invité les organisations telles que le MODEF, les paysans travailleurs et la FFA, qui allie des positions libérales (gestion des marchés par les professionnels et non par l'Etat) avec la défense du type d'exploitation familiale, à participer à la conférence annuelle dès 1981.

Ainsi, le nombre d'adhérents à la FNSEA a fortement diminué, d'une part par la forte baisse du nombre des agriculteurs depuis cinquante ans, mais aussi à cause des scissions qui se sont progressivement opérées. Les colères successives des agriculteurs se sont toujours traduites par une fuite d'adhérents. En effet, les

propres adhérents de la FNSEA se sont détachés pour former tour à tour le MODEF en 1959, la Confédération Paysanne en 1987, puis la Coordination Rurale en 1991. Si la FNSEA demeure le principal syndicat représentant le monde agricole et l'interlocutrice privilégiée du pouvoir et des médias, elle doit tenir compte de contre-discours émergents, à l'exemple du poids médiatique acquis par José Bové, qui traduit la vitalité de la Confédération Paysanne. Ainsi, aux dernières élections aux Chambres d'agriculture en janvier 2001, la FNSEA-CNJA a connu une faible majorité (53 %) alors qu'il y a eu une progression de la Confédération paysanne (28 %) et une stabilisation de la Coordination rurale (12 %).

La FNSEA a une organisation territoriale basée sur le découpage administratif français. Son organisation pyramidale a pour échelon de base 20 000 syndicats locaux, auxquels adhèrent les agriculteurs (Fig. 2). Ces syndicats sont des structures communales ou intercommunales qui adhèrent et versent une cotisation aux fédérations et unions départementales (FDSEA/UDSEA). Selon les départements, les syndicats locaux peuvent être regroupés en unions cantonales. De même, les 94 FDSEA/UDSEA adhèrent et versent une cotisation à la fédération nationale (FNSEA).

La constitution des régions administratives, en créant un pôle de décision supplémentaire a poussé les fédérations départementales à se regrouper en 22 fédérations régionales (FRSEA).

A cette représentation territoriale vient s'ajouter une représentation horizontale des agriculteurs avec 36 associations spécialisées qui défendent plus particulièrement les intérêts économiques et techniques par secteur de production et quatre sections sociales : les agricultrices, les propriétaires, les fermiers et les anciens exploitants.

La FNSEA revendique aujourd'hui 320 000 adhérents sur 763 953 agriculteurs, soit 42 % des agriculteurs, alors qu'elle déclarait représenter 700 000 adhérents en 1976.

Des élections sont organisées tous les trois ans pour renouveler les bureaux et conseils d'administration des syndicats locaux, des FDSEA et de la FNSEA.

Les électeurs aux syndicats locaux, c'est-à-dire les chefs d'exploitation et leurs conjoints qui participent aux travaux de l'exploitation (à titre principal), participent aux scrutins destinés à élire un conseil d'administration composé de représentants de chaque section sociale et de chaque production qui existent dans les communes. Le conseil d'administration élit le bureau, sauf si l'assemblée générale choisit de l'élire elle-même.

Les délégués spécialisés du syndicat local élisent un ou plusieurs délégués spécialisés au conseil



d'administration des sections spécialisées au niveau départemental. Ces délégués élisent un bureau et un président qui assurera la représentation départementale dans les associations spécialisées nationales (FNB, FNPL, FNPF, etc.). C'est le même principe pour les délégués des quatre sections sociales.

Ainsi, le conseil d'administration de chaque FDSEA est composé des présidents des syndicats locaux, des sections et commissions sociales et spécialisées, des représentants du syndicat Jeunes Agriculteurs. Les membres des conseils d'administration départementaux élisent les membres du conseil d'administration et du bureau de la FNSEA.

(2) Le fonctionnement de la FNSEA²²¹

C'est au sommet de la FNSEA que s'élaborent les stratégies, que se déterminent les positions, que s'organisent les actions qui seront ensuite reprises sur le terrain.

La FNSEA élabore des rapports d'orientation, en demandant aux fédérations départementales et associations spécialisées des contributions écrites.

La FNSEA milite pour la modernisation, l'efficacité économique et l'intégration à l'économie et aux marchés. Elle demande aussi l'amélioration des structures de production, de transformation et de commercialisation, afin d'obtenir une agriculture compétitive et efficace, tout en restant à une échelle familiale. Elle agit pour l'organisation économique collective des producteurs et le partenariat au sein des filières.

d) La Confédération paysanne

La Confédération paysanne est, par son importance, le 2ème syndicat agricole français. Elle remet en cause le modèle agricole productiviste des 40 dernières années qui selon elle a engendré : surproductions, crises sanitaires, dégradation des ressources naturelles, disparités entre régions françaises, européennes et mondiales et diminution continue du nombre de paysans.¹

Les actions de José Bové sur les scènes nationales et internationales ont fait connaître le syndicat bien au-delà de ses sympathisants et des frontières françaises. Sa candidature aux élections présidentielles françaises de 2007 et son positionnement à l'extrême-gauche de l'échiquier français semble cependant avoir contribué à

l'affaiblissement de l'audience de son syndicat d'origine auprès des agriculteurs.²

(1) L'historique de la Confédération paysanne

La Confédération paysanne a vu le jour en 1987. Elle est le fruit de la réunion de deux syndicats minoritaires, la FNSP (Fédération Nationale des Syndicats Paysans) et la CNSTP (Confédération Nationale des Syndicats de Travailleurs Paysans).

Cette union avait pour objectif de donner la parole aux paysans opposés à la politique agricole productiviste et éliminatoire prônée par la FNSEA (Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles) et le CNJA (Centre National des Jeunes Agriculteurs).

Le 17 et 18 avril 1987, des centaines de délégués, réunis dans la région parisienne, se sont clairement prononcés pour une nouvelle politique agricole, s'appuyant sur la promotion d'une agriculture paysanne, c'est-à-dire : liée au sol, respectueuse de l'environnement pour une production de qualité et concernée par la rémunération du travail paysan. Soucieuse de clarté dans son combat, la confédération paysanne intègre à sa raison sociale le but de son existence : « Pour une agriculture paysanne et pour la défense de ses travailleurs ». La « Conf » était née.

(2) Le fonctionnement de la confédération paysanne

La Confédération paysanne est présente dans tous les départements, métropolitains et d'outre-mer, représentant plus de 90 structures départementales ou régionales et rassemblant environ 12 000 adhérents déclarés. Son projet est soutenu par une part croissante des paysans français : l'électorat de la Confédération qui s'exprime tous les six ans, aux élections professionnelles (chambres d'agriculture) est passé de 20,5% des votants en 1995 à 28% en 2001, mais a décliné lors des dernières élections en janvier 2007 à 19,6%. Elle reste cependant le deuxième syndicat agricole français, après la FNSEA et juste devant la Coordination rurale.

Le Comité national est l'instance dirigeante du syndicat. Il est composé de 40 délégués, qui représentent les structures départementales de la Confédération paysanne. Il est élu tous les deux ans lors du congrès. Le comité élit à son tour le secrétariat national, qui est l'instance exécutive du syndicat.

Comme mentionné ci-dessus, José Bové fut l'un des porte-paroles de la Conf' de 2000 à 2004. Par ses actions et son charisme, il apporta l'attention sur la

²²¹ Source : Site FNSEA, Wikipedia, Réseau de la fédération nationale des syndicats agricoles



Confédération Paysanne. Monsieur Jacques Pasquier, secrétaire national de la Conf²²², a confirmé lors de l'entretien que José Bové avait été un moteur : « José a effectivement été un moteur. Cependant, seul, il n'aurait rien pu faire. Lorsque vous dites que José est populaire, c'est à la fois vrai et faux. Il est majoritairement apprécié... il suffit de prendre le métro avec lui pour s'en apercevoir. En revanche, il y a des personnes qui sont très « anti-José » car c'est effectivement quelqu'un qui ne laisse pas indifférent... »²²². Cette popularité agaça au sein de la Conf²²² et devenait dangereuse, due aux diverses arrestations de José Bové, suite au fauchage de champs OGM. « Il est vrai qu'à cette époque la Confédération Paysanne apparaissait être à l'initiative des fauchages. En tant que syndicat, cela devenait dangereux, car nous pouvions être assimilés à une structure organisant des actions illégales. L'existence même de notre organisation était compromise, cette situation a provoqué des débats, et nous avons décidé de ne plus être à l'initiative des fauchages. C'était trop lourd en conséquence pour la vie du syndicat : conséquences financières d'une part, et statutairement d'autre part, nous pouvions être reconnus comme juridiquement responsables. Nous avons donc rapidement pris le parti de ne plus appeler à faucher. Evidemment nous savions que des paysans de la confédération allaient d'eux-mêmes s'engager, mais ils le feraient à titre personnel, ce que j'ai fait à plusieurs reprises. Mais très rapidement, il a fallu organiser un peu les choses car les procès se multipliaient ainsi que les condamnations. Il faut comprendre qu'en général la première condamnation signifie une amende et la prison avec sursis mais la deuxième aboutit à de la prison ferme et une amende plus lourde. Il fallait donc élargir les troupes. Après la libération de José Bové, quelqu'un a eu l'idée d'organiser une structure où toute personne de bonne volonté pourrait s'inscrire. Nous pourrions ainsi obtenir un listing de citoyens engagés dans toute la France, qui seraient prêts à intervenir en cas de besoin.

Les faucheurs sont une structure informelle qui réunit des paysans et des non paysans, et permet de créer une sorte de relais : lorsque des personnes sont condamnées, d'autres continuent les actions à leur place. C'est une structure informelle qui n'a pas de président, pas de trésorier, mais regroupe uniquement des forces militantes et ça fonctionne finalement très bien. C'est vraiment un modèle de démocratie mais je ne sais pas s'il est possible de le généraliser parce qu'il est destiné à un objectif unique.... »²²³ Cette action volontaire reflète l'esprit de la Conf²²³, la solidarité.

(3) Ses objectifs

La Confédération paysanne milite pour une agriculture paysanne, respectueuse de l'environnement, de l'emploi agricole et de la qualité des produits. Avec le réseau Via Campesina²²⁴, elle se bat pour une reconnaissance du droit à la souveraineté alimentaire. Avec cette revendication et sa participation aux forums sociaux, la Conf²²⁴ est un acteur important au sein du mouvement altermondialiste. Le syndicat est solidaire avec les paysans des pays en développement face aux multinationales de l'agroalimentaire. Il milite pourtant pour le maintien des subventions agricoles européennes, tout en regrettant le fait qu'elles profitent aux gros exploitants.

(4) Son projet : agir pour une agriculture durable et solidaire

Produire : une alimentation saine et de qualité pour tous.

Employer : par l'installation et le maintien de paysan(ne)s nombreux ; par l'amélioration des conditions de travail, en luttant contre l'exode rural et pour des campagnes vivantes ; en défendant notamment les petites fermes.

Préserver : en excluant des méthodes de production dangereuses et notamment de leurs effets et impacts directs et / ou indirects (nitrates, pesticides, antibiotiques, hormones, OGM...) ; en entretenant et en préservant pour les générations futures les ressources naturelles et les paysages et terroirs, la biodiversité et les savoir-faire paysans.

Depuis 22 ans la Confédération paysanne se bat pour offrir un autre avenir à ses adhérents et aux citoyens.

5. Les industries agricoles et agroalimentaires

Pour connaître le point de vue sur le conflit OGM des personnes évoluant dans le secteur des industries agricoles et agroalimentaires, 4 interviews ont été réalisées.

²²⁴ **Via Campesina** est un mouvement international qui coordonne des organisations de petits et moyens paysans, de travailleurs agricoles, de femmes rurales, de communautés indigènes d'[Asie](#), des [Amériques](#), d'[Europe](#) et d'[Afrique](#). Ce réseau a vu le jour en [1993](#).

²²² Voir l'interview de Gérard Pasquier en annexe

²²³ Voir l'interview de Gérard Pasquier en annexe



Des professionnels des agrobusiness suivants ont accepté d'être interviewés :

1. LIMAGRAIN, Clermont-Ferrand
2. GLON-SANDERS, Pontivy
3. CHAMPAGNE CEREALES, Reims
4. MONSANTO FRANCE, Lyons

Les textes de présentation des 4 agrobusiness ont volontairement été extraits des sites internet et de documents de communication interne. Aucune modification n'a été apportée car ces textes fournissent des indications sur le mode de communication, les valeurs, et la stratégie de chacun.

a) Le groupe LIMAGRAIN

LIMAGRAIN est un groupe coopératif dont le métier est de créer des semences adaptées aux besoins actuels et futurs de l'agriculture. LIMAGRAIN aborde les biotechnologies végétales et les OGM, guidé par une culture de progrès maîtrisé, de partage et d'indépendance.²²⁵

LIMAGRAIN investi plus de 100 millions d'euro. par an en recherche, dont 17 % est dédié aux biotechnologies. Le groupe possède 73 centres de recherche répartis dans le monde.¹⁹

Pour LIMAGRAIN, les OGM ne sont qu'un moyen supplémentaire pour atteindre, plus rapidement et de manière plus précise, les objectifs fixés depuis toujours à l'agriculture : nourrir les Hommes et leur fournir des matières premières renouvelables, tout en préservant les ressources naturelles et en respectant l'environnement.¹⁹

LIMAGRAIN Holding détient directement des participations majoritaires dans LIMAGRAIN Céréales Ingrédients, dans Jacquet et dans Vilmorin & Cie, qui porte désormais l'ensemble des activités « semences ». Le chiffre d'affaires consolidé s'établit à 1 136,5 M€. LIMAGRAIN compte plus de 6 000 collaborateurs, de multiples nationalités, répartis dans 36 pays.²²⁶

La personne interviewée de LIMAGRAIN est Monsieur Jean-Claude GUILLON, directeur des affaires

²²⁵ A propos, les cahiers d'information de Limagrain : Limagrain et la transgénèse ? Un outil utilisé avec conscience et rigueur.

²²⁶ Site internet de Limagrain : www.limagrain.com

institutionnelles et de la communication pour le groupe.²²⁷

b) Le groupe GLON-SANDERS

GLON-SANDERS, enraciné au cœur des régions, œuvre pour que la ruralité demeure l'une des plus belles aventures des temps modernes. Partenaire du monde agricole depuis plus d'un demi-siècle, le groupe a gagné la confiance de milliers d'éleveurs. Il privilégie une agriculture responsable, à visage humain.²²⁸

Pour que l'alimentation reste une source de plaisirs et de bienfaits, les entreprises agroalimentaires du groupe se sont fixé de très hauts standards de sûreté et de qualité.²²

GLON-SANDERS est un groupe privé, acteur majeur de l'industrie agricole et alimentaire française. GLON-SANDERS répartit ses activités de la manière suivante : 58 % en nutrition animale, 37 % en produits alimentaires et 5 % en génétique, nutraceutique et services. GLON-SANDERS réalise un chiffre d'affaire de 1 460 millions d'euro et génère plus de 3750 emplois.²²

La personne interviewée de GLON-SANDERS est Monsieur Alain GLON, fondateur et président du groupe.²²⁹

c) Le groupe CHAMPAGNE CEREALES

CHAMPAGNE CEREALES est un groupe agro-industriel céréalier d'origine française et d'ambition mondiale.

Au cœur du groupe, la Coopérative : elle fédère 8 800 agriculteurs entrepreneurs, présents sur un grand quart Nord Est de la France. Elle collecte en moyenne 2 350 000 tonnes de céréales, dont 1,2 million de tonnes de blé, 700 000 tonnes d'orge, 210 000 tonnes de colza et 200 000 tonnes de maïs.²³⁰

Autour de la Coopérative, un groupe agro-industriel, qui réalise un chiffre d'affaires de 1,3 milliard d'euro.²⁴ :

²²⁷ Se référer à l'interview intégrale de Monsieur Jean-Claude GUILLON en annexe.

²²⁸ Site internet de GLON-SANDERS : www.glon-sanders.com

²²⁹ Se référer à l'interview intégrale de Monsieur Alain GLON en annexe.

²³⁰ Site internet de CHAMPAGNE CEREALES : www.champagne-cereales.com



- a) des filiales en amont de la production pour garantir l'origine, la qualité et la gestion des productions : engrais, semences et protection végétale,
- b) des filiales aval de dimension internationale en malterie, meunerie, maïserie, glucoiserie, aliments du bétail, huiles et biocarburants,
- c) un centre de recherche de pointe sur les matières végétales pour préparer les axes de développement futurs (ARD),
- d) des filiales en Ukraine qui exportent les savoir-faire agricoles sur des terres à fort potentiel de développement.

La personne interviewée de CHAMPAGNE CEREALES est Monsieur Dominique DUTARTRE, directeur général adjoint du groupe.²³¹

d) Le groupe MONSANTO

Fondé en 1901 aux Etats-Unis, le groupe MONSANTO compte 12600 employés dans 46 pays. A l'origine dans les édulcorants et la chimie, MONSANTO est aujourd'hui une entreprise dédiée à l'agriculture, spécialisée dans la recherche, la production et la commercialisation de semences et de produits de protection des plantes.²³²

Une agriculture de qualité, compétitive et durable : c'est ainsi que MONSANTO France partage sa vision de l'agriculture française. Conjuguant les métiers de la Protection des Plantes, de la Semence et des Biotechnologies, les solutions proposées sont à la mesure d'un grand groupe international à l'écoute des spécificités locales, notamment des attentes du consommateur et de la société civile.²⁶

Monsanto s'attache à répondre aux spécificités de l'agriculture française, en contribuant à sa mesure à une agriculture de qualité, compétitive et durable. Environ 400 collaborateurs, soutenus en amont par une stratégie mondiale de recherche et d'innovation, s'investissent au quotidien pour servir cette mission.²⁶

MONSANTO réalise en France une part significative de son activité : avec un chiffre d'affaires de 138 millions d'euro. en 2006. La France représente un marché essentiel.²⁶

²³¹ Se référer à l'interview intégrale de Monsieur Dominique DUTARTRE en annexe.

²³² Site internet de MONSANTO France : www.monsanto.fr

La personne interviewée de MONSANTO FRANCE est Madame Stéphanie PIECOURT, directrice de la communication France pour le groupe.²³³

e) Le conflit OGM, du point de vue des industriels du milieu agricole et agroalimentaire

Cette étude croisée des 4 interviews vise à dégager les principales composantes des points de vue des entreprises agricoles et agroalimentaires sur les questions du conflit OGM.

Les quatre interviews ont été réalisées sur la base d'un même questionnaire préétabli. La durée moyenne des entretiens était de 1h30 à 2h00 et les interviewés devaient s'exprimer sur 6 questions portant sur le conflit OGM :

1. Quels sont les grandes lignes du conflit OGM et quel en est le point de départ selon vous ?
2. Quels sont les enjeux réels de ce conflit et qui sont, d'un point de vue économique, les gagnants et les perdants de ce conflit ?
3. Que pensez-vous de la décision de la Haute Autorité et des événements qui se sont produits entre février et juin 2008 en France ?
4. Que pensez-vous de la prise de position de Carrefour dans ce conflit et quels ont été les implications pour votre groupe ?
5. Comment expliquez-vous que les mouvements anti-OGM, *a priori* les faibles, aient pris l'avantage dans ce conflit, au détriment des agro-industries, *a priori* les forts ?
6. Quelle est votre stratégie de communication pour défendre vos intérêts et faire valoir votre point de vue sur le sujet ?

D'autres questions, plus spécifiques, ont également été abordées en fonction des personnes interviewées. Pour plus de détails, la transcription intégrale des entretiens individuels est présentée en annexe.

Néanmoins, dans le cadre de ce travail, l'étude croisée ne portera que sur les 6 questions communes aux 4 interviews. Chacune des questions sera passée en revue pour faire ressortir les différents éléments de réponse des interviewés.

²³³ Se référer à l'interview intégrale de Madame Stéphanie PIECOURT en annexe.



(1) Quels sont les grandes lignes du conflit OGM et quel en est le point de départ selon vous ?

Les principaux faits retracés pour expliquer l'origine du conflit OGM sont les suivants :

- « Plus qu'un débat de société, le conflit OGM est un affrontement de plusieurs visions du monde. D'un côté ceux qui ont confiance en une science maîtrisée pour aider au progrès de l'humanité ; de l'autre côté ceux qui prétendent que la science est porteuse de dangers, que l'avenir est dans la décroissance et que les OGM sont le symbole d'un progrès rejeté et d'une transgression d'un ordre naturel idéalisé. En arbitre, les médias se régalaient des sujets négatifs potentiellement sensationnels et les choses positives sont oubliées. Le grand public, largement influencé, est réceptif aux marchands de peur », M. GUILLON de LIMAGRAIN.
- « Le point de départ du conflit est double. Premièrement, l'agressivité des multinationales américaines quant à la capacité d'accueil de ces technologies dans les vieux pays, et deuxièmement, la perturbation des milieux intellectuels et scientifiques sur les questions d'appropriation du vivant par la brevetabilité. D'un côté, une biotechnologie appliquée aux plantes, neutre a priori sur les aspects sociétaux, de l'autre côté une somme de maladroites, une précipitation des premiers modèles OGM conduisant à des inquiétudes et des réserves faisant oublier les perspectives offertes. Il y a des problématiques sur les plantes de grandes cultures pour lesquelles nous n'avons pas toutes réponses. Le meilleur moyen de savoir est d'expérimenter. Pourtant, c'est impossible.... car les expérimentations sont détruites », M. DUTARTRE de CHAMPAGNE CEREALES.
- « Mon premier vrai souvenir est la remise en cause d'un traceur, responsable de problèmes allergènes, utilisé par Monsanto dans des produits issus du génie génétique. La presse s'était emparé des informations et avait déclenché une polémique autour de Monsanto. Il y a d'un côté, ceux qui sont pour, parce qu'ils voient dans la science une opportunité de progrès, et de l'autre côté, ceux qui sont contre, parce qu'ils n'ont pas pris le train à temps... ils entrent dans une phase d'opposition et poussent des craintes », M. GLON de GLON-SANDERS.
- « Au départ, les OGM étaient perçus comme une découverte très positive par le monde scientifique. Cependant la commercialisation des OGM est tombée à un mauvais moment en France. Suite aux crises sanitaires successives, les OGM sont arrivés

dans un contexte de méfiance générale. De plus, la commercialisation a coïncidé avec l'arrivée de la mondialisation. Les OGM de Monsanto ont été présentés comme l'icône rejetée des multinationales américaines et du mondialisme. Je suis convaincue que si les OGM étaient arrivés sur le marché 10 ans plus tôt ou plus tard, la situation serait complètement différente aujourd'hui », Madame PIECOURT de MONSANTO.

(2) Quels sont les enjeux réels de ce conflit et qui sont, d'un point de vue économique, les gagnants et les perdants de ce conflit ?

Les intérêts et enjeux défendus sont les suivants :

- « Le premier enjeu est celui de la compétitivité de l'Europe. L'Europe innove énormément mais parce qu'elle est vieillissante, elle est incapable de développer ses innovations. La technologie OGM, née en Belgique, puis perfectionnée en France par Rhône Poulenc, sera finalement développée commercialement aux Etats-Unis et diffusée à l'échelle mondiale par Monsanto. D'un point de vue d'intelligence économique si l'on se pose la question : A qui profite le crime ? Si le crime est d'empêcher les OGM de se développer en Europe, alors on voit qu'il profite aux intérêts agricoles et agroalimentaires concurrents de l'Europe », M. GUILLON de LIMAGRAIN.
- « A moyen terme, si la France et l'Europe s'excluent dans le domaine de la recherche et la culture OGM, l'économie agricole de ces régions rencontrera des problèmes de compétitivité. A l'abri de ce conflit, il y a également des intérêts cachés pour assurer la domination de l'arme alimentaire. Dans ce conflit, les perdants sont les agricultures des pays européens et les filières agroalimentaires. Quant aux agricultures et agro-industries américaines, la vision stratégique se décline très simplement... Il s'agit, d'ici 2030, de doubler les rendements du maïs, du coton et du soja tout en diminuant la consommation des intrants de 30 % à la tonne produite », M. DUTARTRE de CHAMPAGNE CEREALES.
- « L'enjeu économique c'est d'une part, le profit, et d'autre part, l'accès à de nouveaux moyens de produire à moins cher pour nourrir le monde. Il y a aussi des enjeux autour des avancés classiques du progrès, avec d'un côté, les leaders du progrès, et de l'autre côté, les « aigris » du système scientifique qui ne sont pas allés dans ce courant novateur. Puis



finalement, il y a tous les groupes divers et variés en recherche de reconnaissance pour se faire sponsoriser », M. GLON de GLON-SANDERS.

- « Si ce conflit perdure, la France risque de devenir dépendante des autres pays pour nourrir sa population. La production agricole française décline depuis plusieurs années. L'un des principaux enjeux de ce conflit est la maîtrise de l'arme alimentaire. Il y a également des enjeux technologiques pour les exploitants agricoles. Les bénéfices apportés aux agriculteurs par la technologie OGM sont immenses. Dans ce conflit, l'agriculture française est la première à perdre sur le plan économique. Ensuite en cascade, toutes les entreprises alimentaires, dépendantes de cette agriculture, perdent aussi. A plus long terme, les consommateurs français peuvent aussi d'être touchés. Si la France finit par importer ses produits alimentaires, les prix risquent d'augmenter. De plus, il n'y aura plus de maîtrise possible sur les modes de production et la qualité des produits », Madame PIECOURT de MONSANTO.

(3) Que pensez-vous de la décision de la Haute Autorité et des événements qui se sont produits entre février et juin 2008 en France ?

Les avis et les interprétations des derniers événements en date dans ce conflit sont :

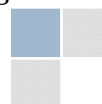
- « La suspension des cultures de maïs GM en 2008 résulte d'un manque de courage politique. Il y a dans la classe politique des courants anti-OGM. D'autres courants sont au service de la décroissance. On trouve aussi des comportements opportunistes (il y a tellement de dossiers qui fâchent qu'il n'est pas opportun d'en ouvrir d'autres). Le fait qu'en France les OGM soient perçus comme un symbole de la domination américaine n'aide pas. Mais, en retardant la recherche en France, les anti-OGM font le lit de ceux qu'ils dénoncent. C'est un paradoxe. Et pendant que les pouvoirs publics se drapent derrière le principe de précaution, les variétés OGM se développent au niveau mondial, avec en 2008, plus de 110 millions d'hectares dans le monde, moins de 100 milles hectares en Europe, moins de 10 hectares en France ! Tout dispositif législatif retardant l'arrivée des OGM en Europe fait le jeu de ceux qui ont déjà lancé leurs produits et déstabilise l'économie agricole du pays », M. GUILLON de Monsanto.
- « Je pense beaucoup de mal de ce qui c'est passé. Les scientifiques se sont fait marcher

dessus. Un non-scientifique a fait une déclaration au nom de la Haute Autorité. Au cours de ces événements, le politique et le médiatique ont pris le pas sur le scientifique. C'est fort regrettable. Ces événements nous ont plongés un peu plus dans l'obscurantisme. Nous aurons besoin d'encore plus de temps, d'énergie et de patience pour sortir de ce traquenard », M. DUTARTRE de CHAMPAGNE CEREALES.

- Je pense que le Gouvernement a manqué de courage. Vivre dans l'ambiguïté et les compromis laisse la possibilité aux anti-OGM de commettre de nombreuses exactions contre la loi. Pendant très longtemps, ces exactions n'étant pas sanctionnées, les chercheurs sont partis et les travaux d'expérimentation s'en vont ailleurs. La communauté scientifique française porte une responsabilité de ne pas avoir informé la population à ces nouvelles technologies. De ce fait, les marchands de frayeurs ont occupé le terrain. En ce qui concerne les chercheurs opposés aux OGM, ils croient qu'ils ont plus à gagner en démontrant les dangers plutôt que d'essayer de promouvoir les progrès », M. GLON de GLON-SANDERS.
- « Pendant la période du moratoire la situation s'est enlisée en France. On aurait pu croire que la situation allait s'améliorer suite aux autorisations d'essais. D'autant plus que pendant cette période, l'Europe a autorisé la commercialisation des semences OGM. Néanmoins, suite au Grenelle, la France est allée à l'encontre de la décision européenne. Les pouvoirs publics français ont activé cette clause de sauvegarde pour ré-interdire la commercialisation des semences OGM. Théoriquement, lorsque les raisons invoquées ne sont pas valables, la commercialisation devrait reprendre. Mais dans les faits, c'est beaucoup plus compliqué. Les querelles d'experts peuvent durer un bon moment et la situation peut continuer de s'enliser », Madame PIECOURT de MONSANTO.

(4) Que pensez-vous de la prise de position de Carrefour dans ce conflit et quels ont été les implications pour votre groupe ?

- « Une grande enseigne a fait du « sans OGM » un argument marketing. L'absence d'OGM a été présentée comme un signe de qualité. A partir de ce moment, il y a eu un effet de cascade, de domino. Comme la grande distribution contrôle une part très majoritaire de la distribution des produits alimentaires et que les grandes enseignes ont imposé l'absence



d'OGM dans leurs cahiers des charges, les industriels n'ont pas eu le choix », M. GUILLON de LIMAGRAIN.

- « La prise de position de Carrefour correspondait à la position idéologique personnelle du Président de Carrefour. En ce qui nous concerne, cette position n'a pas eu d'impact majeur. Notre groupe a organisé ses filières pour être en capacité de prouver l'absence d'OGM dans nos produits. Nous n'avons pas eu le choix », M. DUTARTRE de CHAMPAGNE CEREALES.
- « Le patron de Carrefour de l'époque était dans un environnement très attentif à tous les problèmes écologiques, aux aliments bio, etc.... Le débat s'est situé à un moment où la grande distribution voulait capter à son profit l'image de santé, de qualité des produits, qui au fond, était la prérogative des groupes Danone et Nestlé. Les grands groupes alimentaires avaient pris le parti de rechercher des produits banalisés de manière à pouvoir s'approvisionner et produire plus facilement au niveau international. A l'inverse, la grande distribution française véhiculait le message : « vos achats font vos emplois ». Les OGM ont été pris dans cette opposition du tout mondial contre le très local. Carrefour a vu une occasion de s'emparer du sujet OGM pour tenter de créer une différenciation », M. GLON de GLON-SANDERS.

(5) Comment expliquez-vous que les mouvements anti-OGM, *a priori* les faibles, aient pris l'avantage dans ce conflit, au détriment des agro-industries, *a priori* les forts ?

- « En France, les pouvoirs publics n'ont pas joué le rôle moteur qu'ils ont eu par le passé pour installer la « révolution verte » des années 60 ou le nucléaire dans les années 70-80. L'abus du principe de précaution explique la situation. Mais l'attitude de la grande distribution a joué aussi un rôle déterminant. Les grands groupes alimentaires internationaux, ont pris des positions extrêmement prudentes, ici en Europe, alors qu'ils acceptaient sans réserve les OGM outre-Atlantique. En Espagne cette exclusion n'a pas eu lieu et c'est le pays européen qui cultive le plus largement des maïs GM... La « mayonnaise » a pu prendre autour des anti-OGM, grâce à une série de concours de circonstances. Monsieur Bové, figure emblématique anti-OGM, voulait s'en prendre à un symbole des intérêts américains : voilà

pourquoi il a cassé le McDonald de Millau. Ce n'est que par la suite qu'il s'en est pris aux OGM, toujours comme symbole de l'Amérique. C'est ainsi que les OGM ont été inclus dans les combats des militants altermondialistes. L'étude de la galaxie formée par les anti-OGM conduit à identifier des catégories d'anti-OGM, depuis l'extrême droite avec les courants malthusiens jusqu'à l'extrême gauche. D'habitude, ils s'affrontent, mais là ils sont alliés de circonstance », M. GUILLON de LIMAGRAIN.

- « Dans toute société ou entreprise, pour toute innovation, systématiquement 5 % de la population la rejette. Pour un nouvel ordinateur, une nouvelle technique, toujours ce 5 % qui s'opposent. Tout l'art du management est de s'occuper de la frange de personnes qui hésitent et qui sont à la frontière entre le pour et le contre. Dès lors que la part de 5 % d'opposants atteint le chiffre de 15 %, il y a des tas de contestations et le changement ne peut plus venir par la raison. La démarche est la même pour le conflit OGM. Au gré d'un certain nombre d'événements, la politique s'en est mêlée et les clans divers se sont organisés faute d'avoir éclairé le public d'une manière suffisamment large », M. GLON de GLON-SANDERS.
- « A mon avis, c'est d'un côté, l'affaiblissement général du monde agricole qui explique en partie la tournure du conflit. En effet, au cours des 30 dernières années, l'image de l'agriculture a beaucoup souffert en France (mise en place de subventions, accusations de pollueurs faites aux agriculteurs, diminution de l'électorat agricole...). De l'autre côté, il y a différents groupes adversaires des OGM qui se sont alliés pour défendre un point de vue commun. Ces mouvements sont fondamentalement différents les uns des autres. Cependant, ils ont dépassé leurs divergences pour lutter contre les OGM. D'ailleurs la désignation des opposants comme « *a priori faible* » ne convient pas. Ces organisations ont beaucoup plus de moyens financiers qu'on ne le croit. Elles ne sont pas faibles du tout et elles sont très bien organisées. Une surpuissance est attribuée aux industriels, semenciers ou autres. Pourtant, les industriels n'ont ni les moyens financiers, ni les moyens humains, de ces grands mouvements adverses pour communiquer », Madame PIECOURT de MONSANTO.



(6) Quelle est votre stratégie de communication pour défendre vos intérêts et faire valoir votre point de vue sur le sujet ?

- « Notre meilleure stratégie de communication c'est bien faire notre travail et de montrer par nos actes que nous sommes un groupe coopératif qui continue à prendre ses responsabilités. C'est dire pourquoi nous avons confiance dans les biotechnologies en publiant nos positions sur le site « Limagrain.com » et en publiant des documents de la collection « A propos ». C'est aussi promouvoir notre vision de l'agriculture via le soutien apporté à « momagri » (voir le site momagri.org). Mais nous n'envisageons pas de lancer une vaste campagne de communication et ainsi dépenser beaucoup d'argent pour tenter de convaincre un grand public qui, de toute façon, pensera que, si on le fait c'est parce qu'on a des millions d'euro. à gagner... C'est faire le pari que, *in fine*, les pouvoirs publics français prendront la mesure des enjeux et soutiendront demain les biotechnologies et les OGM comme hier ils ont soutenus d'autres technologies », M. GUILLON de LIMAGRAIN.
- « La meilleure manière de communiquer pourrait être d'admettre que la première génération d'OGM, consistant à transformer des plantes pour les rendre résistantes à un herbicide, n'est pas un très grand progrès pour l'humanité. La stratégie aujourd'hui pourrait consister à mettre en avant les bénéfices de la biotechnologie en tant que clé indispensable pour assurer, horizon 2025-2030, l'alimentation équilibrée de 9 milliards d'hommes et la fourniture de biomasse complémentaire pour apporter du carbone renouvelable à la filière chimie », M. DUTARTRE de CHAMPAGNE CEREALES.
- « Nous n'allons pas communiquer sur les OGM car nous avons vu ce qui s'est passé pour la vache folle. A partir du moment où vous prenez la parole, vous finissez par porter une tête OGM pour les médias. Lorsque les parties en présence sentent que vous êtes un des éléments du système, vous devenez la cible. Communiquer me semblerait maladroit. Nous essayons d'être réalistes et de nous dire que ça va venir. C'est inévitable, même Greenpeace le sait. Tout le monde le sait, les OGM sont une cause perdue », M. GLON de GLON-SANDERS.
- « MONSANTO est dans une relation de fournisseurs-fournisseurs (BtoB). Nous fabriquons des semences pour les vendre aux distributeurs agricoles, qui eux, les revendent

aux agriculteurs. Notre travail est de poursuivre la recherche pour développer les meilleures semences possibles. Notre rôle n'est pas de communiquer auprès du grand public. Et soyons clair... les informations susceptibles d'être communiquées par MONSANTO n'intéressent pas les gens car les OGM ne sont pas dans « l'air du temps ». Une très large partie de la communication est stéréotypée. Elle doit correspondre à « l'air du temps » pour attirer l'attention du lecteur. De plus, la marge de manœuvre d'une entreprise en communication est très étroite. Lorsqu'un industriel communique, aucun écart n'est toléré entre le réel et le scientifique. En revanche, c'est une toute autre situation pour les adversaires des OGM. D'abord parce que le mass média est tout à fait adapté au style de message qu'ils véhiculent. Ensuite, la production d'informations représente un fonds de commerce stratégique pour eux. Leur raison d'être étant d'alerter et de faire le plus de bruit possible », Madame PIECOURT de MONSANTO.

f) Synthèse de l'opinion des professionnels de l'agro-industrie

En résumé, du point de vue des professionnels des industries agricoles et agroalimentaires, le conflit OGM relève plus d'une lutte idéologique que d'un débat de société.

Pour eux, les différents mouvements anti-OGM camouflent les enjeux réels du conflit derrière la production d'informations sensationnelles, visant à effrayer et créer la confusion du grand public.

Ils expliquent que les opposants des OGM ont pris l'avantage suite à une série de concours de circonstances. Tout d'abord, les OGM sont arrivés en France dans un contexte de méfiance, provoqué par une succession de graves crises sanitaires. Ensuite, la mise en marché des OGM s'est produite à un mauvais moment. Ils ont été pris en opposition entre la mondialisation et les défenseurs de l'économie locale. A ce moment, l'utilisation du « sans OGM », comme un argument marketing par une grande surface de distribution, a produit un important effet de domino sur toute la filière agroalimentaire. Cet épisode a également joué un rôle déterminant sur l'opinion du grand public. Finalement, le monde agricole français, qui s'affaiblit et pèse moins lourd auprès des pouvoirs publics, a moins d'influence sur les décisions Gouvernementales.

Ils identifient les enjeux réels du conflit OGM de la manière suivante : d'un côté un enjeu stratégique, qui est la perte de l'arme alimentaire, et de l'autre côté, un



enjeu économique, qui est la destruction de centaines de milliers d'emplois.

De leur point de vue, la France et l'Europe ont un besoin impérieux d'innovations pour maintenir le niveau de vie actuel. Ils croient que l'agriculture française et les entreprises agroalimentaires, si privées des bénéfices de la biotechnologie OGM, perdront progressivement leur compétitivité. Par ricochet, ils craignent que les importations alimentaires ne cessent d'augmenter.

Néanmoins, ils estiment qu'il n'est pas de leur ressort de communiquer auprès du grand public pour informer et faire valoir les bénéfices de la technologie OGM. Les conditions indispensables à la résolution de ce conflit résident, selon eux, dans une prise de position claire de la communauté scientifique et des pouvoirs publics.

Bien que la venue des OGM leur semble inévitable, ils sont d'avis que la situation peut continuer de s'enliser. Le Gouvernement doit jouer son rôle moteur, comme il l'a fait pour l'énergie nucléaire, en se prononçant clairement sur l'importance de l'agriculture et l'agroalimentaire dans la vision stratégique, politique et économique de la France de demain.

III. Les derniers événements en date en France et leurs conséquences

A. La transcription de la directive européenne : un projet de loi qui a embrasé la France au printemps 2008

Le débat parlementaire autour de la loi OGM au printemps dernier n'est pas le résultat d'une volonté particulière de légiférer sur le sujet, mais une nécessité, pour la France, de rattraper son retard européen avant de prendre la présidence de l'Union Européenne.

D'un point de vue strictement juridique, ce projet de loi aurait pu n'être que la transposition en droit français de la directive européenne de 2001 sur la dissémination des OGM, imposant, aux Etats, de fixer un cadre légal pour la culture des OGM en plein champs, notamment les distances à respecter avec les cultures classiques ou les responsabilités en cas de contamination.

Devant être transposée en droit français avant le 16 octobre 2002 et ayant déjà été l'objet d'une tentative de transposition en 2006 finalement mise de côté, la loi OGM a été déclarée d'urgence par le Gouvernement le 17 décembre 2007 (la France était alors sous le coup de menaces de pénalités financières importantes de la part de l'Union Européenne).

Le projet a finalement été adopté fin mai 2008 non sans spectacle politique. En effet, la France est encore sous le coup du Grenelle de l'Environnement dont les conclusions, négociées et adoptées fin octobre 2007 prévoyaient, par exemple, l'adoption d'une loi encadrant la culture des OGM, créant un Haut conseil des biotechnologies et reposant sur les principes de responsabilité, de précaution, de transparence et de « libre choix de produire et de consommer sans OGM » (engagement 136).

Passé par la case Sénatoriale, le projet de loi a été substantiellement modifié début Février 2008 dans un sens plus favorable aux OGM.

Fortement amendé, débattu, le projet de loi a fini par être adopté en commission mixte paritaire, avant qu'une partie de l'opposition ne fasse recours devant le Conseil constitutionnel au nom du fameux principe de précaution.

Entre le dépôt du projet de loi sur les bancs de l'Assemblée nationale et cette tentative de recours ultime de l'opposition, la classe politique se sera donnée en spectacle : rappel à l'ordre de la secrétaire d'Etat à l'écologie Nathalie Kosciusko-Morizet, levée et départ de l'hémicycle d'une partie des parlementaires, débat autour de l'amendement Chassaing, demande de référendum puis saisie du Conseil constitutionnel.

Mais, surtout, la décision du Gouvernement Français d'activer la clause de sauvegarde suite au propos tenu par Jean-François Legrand, a eu pour conséquence d'annuler provisoirement la culture du maïs GM MON810 sur le territoire français, pourtant autorisé depuis le mois de juillet 2007 après examen environnemental de la Commission du génie moléculaire. Une décision politique qui a été fortement contestée parmi les spécialistes des OGM.

Pour autant, la loi inscrite dans la législation française depuis juin 2008 n'a pas empêché la France d'être condamnée pour son retard par la Cour Européenne de Justice à une amende de 10 millions d'euro.

B. Historique de la « loi OGM » et de l'activation de la clause de sauvegarde sur le maïs MON 810

- 8 décembre 2008 : Annonce de la composition du comité de préfiguration de la Haute autorité sur les OGM, sous la présidence du sénateur de la Manche Jean-François Legrand.
- 14 décembre 2008 : Première réunion du comité de préfiguration de la Haute Autorité sur les OGM.



- 19 décembre 2007 : le texte du projet de loi est déposé au Sénat par M. Jean-Louis BORLOO, ministre d'État, ministre de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables. Le texte est envoyé à la commission des affaires économiques et du plan qui nomme Jean Bizet rapporteur. 489 amendements seront déposés par les députés pendant la première lecture.
- 3 janvier 2008 : José Bové entame une grève de la faim.
- 8 janvier 2008 : Nicolas Sarkozy déclare, à l'occasion d'une conférence de presse : « *en cas de doute sérieux... je suis disposé à recourir à la clause de sauvegarde jusqu'à ce que la Commission européenne tranche le problème* ».
- 9 janvier 2008 : Jean-François Le Grand lâche les mots magiques : y a des « *doutes sérieux sur le maïs transgénique Monsanto 810* », mot pour mot les termes évoqués la veille par Nicolas Sarkozy comme un préalable pour activer la clause de sauvegarde, qui suspendrait la culture en France. Il indique également que la Haute Autorité provisoire sur les OGM a « *relevé un certain nombre de faits scientifiques nouveaux négatifs impactant notamment la flore et la faune* » dans son avis sur le maïs GM MON 810. Selon le président de la Haute Autorité, les éléments scientifiques nouveaux sont « *la dissémination à longue distance, sur plusieurs dizaines, voire centaines de km* », « *la résistance chez des insectes* » et « *les effets constatés sur la flore et la faune* », notamment sur le lombric et les micro-organismes.
- 10 janvier 2008 : Quatorze scientifiques de la Haute autorité provisoire sur les OGM (qui compte 34 membres en tout) contestent les 'doutes sérieux' évoqués par Jean-François Le Grand, président de la Haute autorité et se disent « *gênés par le décalage entre l'avis tel qu'ils l'ont rédigé et sa transcription* ». Dans un communiqué, ils affirment que « *le projet d'avis qu'ils ont rédigé la veille sur la dissémination du MON810 sur le territoire français ne comporte pas les termes de 'doutes sérieux', pas plus qu'il ne qualifie les faits scientifiques nouveaux de 'négatifs'* »²³⁴, comme l'a déclaré Jean-François Le Grand. Le communiqué est signé par 12 des 15 membres du comité scientifique et de 2 membres de la

section économique, éthique et sociale. Par ailleurs, Bernard Accoyer, président de l'Assemblée nationale (UMP), s'élève contre l'avis de la Haute Autorité sur les OGM et réclame que les décisions soient basées sur « *de véritables conclusions scientifiques* ». Il indique qu'il attend « *que la France prenne des décisions fondées sur de véritables conclusions scientifiques et non pas sur des préjugés, une certaine peur de l'avenir* »²³⁵.

- 11 janvier 2008 : Dans la soirée, un communiqué de Matignon annonce la décision d'activer la clause de sauvegarde sur le maïs transgénique de Monsanto MON 810. Le Gouvernement s'appuie sur les "faits scientifiques nouveaux" invoqués par la Haute Autorité sur les OGM, qui concernent la pollinisation croisée entre les cultures et les effets sur la faune. L'Autorité fait également état d'"interrogations" sur les conséquences environnementales, sanitaires et économiques de la culture du MON 810. « *Les doutes sur cet OGM ne condamnent pas l'intérêt de cette technologie pour relever les défis alimentaires et environnementaux* »²³⁶, ajoute Matignon. Un plan d'investissement de 45 millions d'euro. dans les biotechnologies est annoncé. José Bové interrompt sa grève de la faim.
- 29 janvier 2008 : Jean Bizet dépose son rapport au Sénat (rapport n°181) au nom de la commission des affaires économiques.
- 8 février 2008 : Le projet de loi est adopté au Sénat après discussions les 5, 7 et 8 février.
- 9 février 2008 : la France avise la Commission européenne d'un arrêté suspendant la culture de variétés de semences issues du maïs MON810, ainsi que d'une mesure de sauvegarde pour interdire à titre provisoire la culture du maïs MON810 autorisé sur son territoire.
- 13 février 2008 : Le texte est transmis à la commission des affaires économiques de l'Assemblée nationale qui nomme Antoine Herth rapporteur.
- 27 février 2008 : La Commission européenne demande au groupe scientifique sur les organismes génétiquement modifiés de

²³⁵

http://tempsreel.nouvelobs.com/actualites/environnement/20080110.OBS4595/bernard_accoyer_conteste_lavis_de_la_haute_autorite_sur.html

²³⁶ http://www.premier-ministre.gouv.fr/acteurs/communiques_4/clause_sauvegard_e_sur_culture_58919.html

²³⁴

<http://afp.google.com/article/ALeqM5hggKiRFTp2IU0vptpgnCAD2QZeJg>



l'Autorité européenne de la sécurité des aliments (AESAs) d'évaluer l'ensemble des documents présentés à l'appui et comme justificatifs de la clause de sauvegarde française, ainsi que la durée de la mesure invoquée.

- 1er au 9 avril 2008 : Séances publiques à l'Assemblée Nationale.
- Le 2 avril, l'amendement 252, introduit par le député communiste du Puy-de-Dôme, André Chassaigne, est adopté en séance de nuit grâce aux votes de 3 députés de l'UMP et un du nouveau centre, faisant basculer la majorité. L'article 1er du projet de loi prévoit que « *les organismes génétiquement modifiés ne peuvent être cultivés, commercialisés ou utilisés que dans le respect des l'environnement et de la santé publique* »²³⁷. L'amendement 252 étend cette condition au respect « *des structures agricoles, des écosystèmes locaux et des filières commerciales qualifiées 'sans organisme génétiquement modifiés' et en toute transparence* ». Cet amendement exclut donc la culture OGM de certains territoires tels les régions couvertes par le label AOC, les zones protégées, les filières de qualité, Label rouge etc. Une restriction visant à empêcher toute dissémination intempestive.
- 8 avril 2008 : Dans la nuit, l'assemblée nationale adopte le texte modifié par 249 voix pour, 228 contre. Le texte repart au Sénat en deuxième lecture. Nathalie Kosciusko-Morizet, secrétaire d'Etat à l'Ecologie est désavouée lors d'une réunion du groupe parlementaire. Jean François Copé, président du groupe UMP à l'Assemblée, lui reproche d'être « à la source des problèmes » qui ont permis l'adoption de plusieurs amendements de l'opposition, notamment l'amendement Chassaigne, dans le débat sur les OGM - des amendements salués par les écologistes comme Greenpeace.
- 9 avril 2008 : Nathalie Kosciusko-Morizet, dénonce « le concours de lâcheté » engagé selon elle entre son ministre de tutelle, Jean-Louis Borloo, et le président du groupe UMP à l'Assemblée nationale, Jean-François Copé, autour du débat sur le projet de loi sur les OGM. A la demande du premier Ministre François Fillon, elle présente ses excuses. François Fillon, qui s'engage publiquement à

faire supprimer l'amendement Chassaigne en deuxième lecture au Sénat²³⁸.

- 14 avril 2008 : José Bové met en place un comité de soutien pour défendre l'amendement Chassaigne . (début octobre 2008, le site de la pétition annonce qu'il a été signé par 43 637 personnes)
- 16 avril 2008 : 40 personnalités signent, dans Libération, une lettre ouverte à François Fillon, demandant que l'amendement Chassaigne soit maintenu dans le projet de loi discuté au Sénat l'après midi même. Le texte sera adopté, après modifications. Le rapporteur Jean Bizet, avec le soutien du ministre de l'Ecologie Jean-Louis Borloo, a fait voter une précision : « *La définition du 'sans organismes génétiquement modifiés' se comprend nécessairement par référence à la définition communautaire.* »²³⁹ Or L'UE établit un seuil d'étiquetage à partir duquel la présence d'OGM est indiquée, à savoir 0,9% de présence fortuite d'OGM dans le produit mais pas le seuil de production autorisé. L'amendement réécrit par le Sénat précise que « *Dans l'attente d'une définition européenne, le seuil correspondant sera donc fixé par voie réglementaire sur avis du haut conseil des biotechnologies, espèce par espèce.* »
- 30 avril 2008 : Antoine Herth dépose son rapport au nom de la commission des affaires économiques.
- 13 mai 2008 : L'Assemblée nationale rejette le texte. Création d'une Commission Mixte Paritaire.
- 20 mai 2008 : Discussion en séance publique à l'Assemblée Nationale. 70 députés signent une motion -défendue par le PS- proposant de soumettre au référendum les conclusions de la commission mixte paritaire. Elle sera rejetée par 317 voix contre 213. Jean-Louis Borloo qualifie le projet de loi comme un "texte équilibré", respectant "intégralement" les principes adoptés lors du Grenelle de l'environnement²⁴⁰. De leur côté, les députés PS, PCF et Verts annoncent qu'ils déposeront dès le lendemain du vote définitif probable du texte sur les OGM, un recours devant le Conseil constitutionnel.

²³⁸ <http://tf1.lci.fr/infos/france/politique/0,,3812892,00-fillon-exige-excuses-publiques-kosciusko-morizet-.html>

²³⁹ http://www.france-info.com/IMG/pdf/lettre_liberation.pdf

²⁴⁰ http://www.legrenelle-environnement.fr/grenelle-environnement/IMG/pdf/13.05.2008_-_P_JL_OGM_-_2eme_lecture_AN_cle596184.pdf

²³⁷ <http://www.assemblee-nationale.fr/13/amendements/0719/071900252.asp>



- 22 mai 2008 : Discussion en séance publique au Sénat et adoption définitive par le Sénat.
- 26 mai 2008 : Saisine du Conseil constitutionnel par plus de 60 sénateurs (183 voix pour, 42 contre)
- 27 mai 2008 : Saisine du Conseil Constitutionnel par plus de 60 parlementaires (PS, Communistes et Verts). « *En légalisant les OGM sans définir leur seuil, en prenant le risque qu'ils contaminent l'ensemble des productions agricoles, le Gouvernement a porté atteinte au principe de précaution reconnu dans la Constitution et à la Charte de l'environnement qui lui est adossée. Son projet de loi doit être ajusté à ce titre* », affirme le texte du communiqué²⁴¹.
- 19 juin 2008 : Le Conseil Constitutionnel valide l'essentiel de la loi, adoptée, d'après les Sages, « au terme d'une procédure régulière »²⁴². Par ailleurs, selon le Haut Conseil, le principe de précaution inscrit dans la Constitution via la Charte de l'environnement est respecté par la loi OGM. Seule censure, deux alinéas prévoyant une liste d'informations obligatoirement rendue publique en cas de culture d'OGM en serre ou en plein champs, statuant que cette liste devait être inscrite dans la loi.
- 29 octobre 2008 : l'AESA rend son avis sur la clause de sauvegarde française sur le maïs MON 810. Après avoir évalué les informations fournies par la France à l'appui de sa clause de sauvegarde et examiné toutes les publications pertinentes concernant ce sujet, le groupe scientifique GMO de l'AESA conclut qu'en termes de risques pour la santé humaine et animale, ainsi que pour l'environnement, l'ensemble des informations fournies ne présente aucune nouvelle preuve scientifique qui pourrait invalider les évaluations antérieures des risques du maïs MON810. Par conséquent, aucune preuve scientifique spécifique, en termes de risques pour la santé humaine et animale, ainsi que pour l'environnement, n'a été fourni qui pourrait justifier l'invocation d'une clause de sauvegarde et une mesure d'urgence.²⁴³

- 9 décembre 2008 : la Cour européenne de Justice condamne la France à une amende de 10 millions d'euro. pour avoir tardé à transposer la loi européenne sur les OGM (inscrit dans la législation française en juin 2008). En 2004 déjà, la Cour européenne de Justice avait condamné la France pour n'avoir pas transposé avant 2002 une directive de 2001 sur le contrôle de la dissémination des OGM dans l'environnement.

C. La clause de sauvegarde française de 2008, une décision avant tout politique

La clause de sauvegarde décrétée par Nicolas Sarkozy a mis fin, en France, à la commercialisation de semences, et donc la culture en plein champs du maïs MON 810 sur le territoire Français. Basé sur la communication de Jean-François Le Grand, président du comité de préfiguration d'une haute autorité sur les organismes génétiquement modifiés qui annonce qu'il y a des « *doutes sérieux* » concernant le MON 810. Cette phrase a été immédiatement contesté par 14 des 35 membres du comité dans un communiqué publié dès le lendemain et dans lequel ils précisent que le projet d'avis qu'ils ont rédigé sur la dissémination du MON 810 sur le territoire français « *ne comporte pas les termes 'doutes sérieux' pas plus qu'il ne qualifie les faits scientifiques nouveaux de 'négatifs'* ».²⁴⁴ En effet, ils listent quatre faits nouveaux et cinq aspects ayant besoin d'être approfondis sans pour autant parler d'un besoin de stopper le MON 810 de la culture²⁴⁵.

« *La décision a été strictement politique* » affirme Gérard Pascal, spécialiste de la sécurité sanitaire. « *Il n'y a rien dans l'argumentaire de la France, et strictement aucun risque avec le MON 810 sur le plan sanitaire* »²⁴⁶ Ce à quoi Philippe Joudrier, président du comité d'experts en biotechnologies de l'Afssa, réplique que « *l'avis du comité de préfiguration de la haute Autorité, et je suis désolé de ce que je vais dire pour les collègues qui font partie du comité, mais c'est un véritable brouillon, voire un Torchon.* »²⁴⁷ Souvent remise en question, la prise de parole du sénateur Le Grand « *Ce qui est anormal, c'est ce que dit le sénateur Le Grand lorsqu'il rend l'avis du pauvre travail du comité de préfiguration : 'Il y a des doutes sérieux'* ».

²⁴¹ <http://www.conseil-constitutionnel.fr/conseil-constitutionnel/francais/les-decisions/depuis-1958/decisions-par-date/2008/2008-564-dc/saisine-par-60-deputes.12338.html>

²⁴² <http://www.conseil-constitutionnel.fr/conseil-constitutionnel/root/bank/download/cc-2008564dc.pdf>

²⁴³ <http://www.passion-mais.com/wp-content/pdf/afis-mon810.pdf>

²⁴⁴

<http://afp.google.com/article/ALeqM5hggKiRFTp2IU0vptpgnCA2QZejg>

²⁴⁵ http://www.legrenelle-environnement.fr/grenelle-environnement/IMG/pdf/Avis_emis_sur_la_dissemination_du_MON810_le_9_01_2008-2.pdf

²⁴⁶ Interview de Gérard Pascal en annexe

²⁴⁷ Interview de Philippe Joudrier en annexe



Or, dans l'avis, il n'y a nulle part le mot doute, et nulle part le mot sérieux », explique Philippe Joudrier.²⁴⁸ Yvette Datée, directeur de recherche honoraire à l'Inra confirme que « concernant le maïs BT 810, oui, il n'y a aucun risque, aucun problème écologique, aucun problème de santé. Compte tenu du nombre d'expertises ayant été faites sur le dossier, et de l'antériorité de la culture en Espagne et aux Etats-Unis, c'est un évènement qui est sûr. » Une opinion partagée par Philippe Joudrier « Quand on sait qu'il est cultivé depuis 10 ans, que nous, à l'Afssa, on l'a réexaminé en avril dernier car c'est obligatoire au bout de 10 ans, que tout était parfaitement normal, que notre conclusion est qu'il ne présente aucun risque, qu'il n'y a aucun élément nouveau qui nous laisse supposer un risque depuis 10 ans, on peut franchement se demander pourquoi il n'est pas cultivé ».

Jean-François Legrand expliquera plus tard à Pascal Friang, journaliste à Agriculture Horizon : « Lorsque je me suis rendu au ministère, Nathalie Kosciusko-Morizet, secrétaire d'Etat chargée de l'écologie, m'a demandé d'utiliser, dans ma communication, le terme 'doutes sérieux' plutôt 'qu'interrogations'. Ce qui a déclenché la colère de 14 des 55 membres du Comité qui ont estimé ne jamais avoir parlé de doutes sérieux mais d'interrogations fortes. C'est ensuite déclenchée la vague de protestations, après le déclenchement de la clause de sauvegarde de certains chercheurs, de semenciers et de céréaliers. »²⁴⁹ Pour Gil-Rivière Wekstein, éditeur de la lettre Agriculture et Environnement, la raison est que « le mot 'doute' renvoyait au discours de Sarkozy pour pouvoir déclencher la clause de sauvegarde. C'est une instrumentalisation politique, regardez le rapport de la Haute Autorité, vous verrez il n'y a rien. Il est tellement vide que la France qui doit rendre compte devant les autorités européennes de sa clause de sauvegarde ne va même pas aux rendez-vous ! »²⁵⁰

Alain Topan, responsable de la réglementation OGM du groupe Limagrain a un point de vue tout aussi tranché. La transposition de la directive européenne « on la fait parce qu'on est contraint de la faire, et on n'en fait pas plus que l'on doit. En cours de route, on met des clauses de sauvegarde qui ne tiennent pas la route sur le MON 810. Le Gouvernement, comme les Gouvernements précédents sur ce sujet là n'a pas montré qu'il était 'adulte'. »²⁵¹

Pour certains, les opposants aux OGM, cette variation de vocabulaire a permis de gagner du temps. Laurent

Leguyader, consultant indépendant en développement durable « c'est une victoire très fragile. (...) La décision de Borloo est appuyée sur un avis de la Haute Autorité qui n'est pas infaillible parce que le président de cette Haute Autorité a modifié légèrement la formulation de son avis pour le rendre compréhensible par tous. D'un point de vue scientifique, l'avis ne tient plus la route. »²⁵²

Pour Philippe Joudrier « Le Grenelle de l'environnement a tout simplement été un marché passé avec les écologistes. Je crois bien que François Fillon et Jean-Louis Borloo l'ont dit eux-mêmes. Si vous regardez bien, lors du Grenelle, il n'a jamais été question du nucléaire et pourtant on sait tous que c'est un problème que soulèvent souvent les écologistes. A mon avis, le marché a été du type « vous acceptez qu'on ne parle pas du nucléaire au Grenelle de l'environnement et on vous donne les OGM »²⁵³. Des propos confirmés par Gil-Rivière Wekstein « Nicolas Sarkozy avait promis un année blanche au mouvement écologiste. Jean-Louis Borloo et Nathalie Kosciusko-Morizet avaient besoin d'un argument pour la clause de sauvegarde et ont demandé la rédaction d'un argument qui permette de l'obtenir. Les scientifiques n'ont pas voulu le faire, donc ils ont demandé la rédaction d'un document dans lequel le mot doute n'apparaît pas. Du coup, c'est le politicien de la bande qui l'a utilisé. »²⁵⁴

D'après lui, cependant, Nicolas Sarkozy sort comme grand vainqueur : « Vous pensez vraiment que l'interdiction du MON 810 suite au Grenelle de l'environnement était un grand sacrifice pour Nicolas Sarkozy ? Bien sûr que non. Il a tout gagné de son point de vue sur le court terme. Il a pu faire passer le nucléaire sans grand débat alors que tous les anti-OGM sont contre le nucléaire. (...) Il interdit pendant un an, un an et demi, un OGM qui est celui d'une firme américaine qui sert à peine à 2000 agriculteurs de maïs (...). Et, en plus, il montre que lui, il a du caractère, il est à l'écoute, et pense à l'environnement. Finalement il a tout gagné. Il va rester en politique comme celui qui contrairement à Jospin et Chirac aura vraiment agité dans le domaine de l'environnement. »²⁵⁵

La France a été contrainte de justifier les raisons qui l'ont poussée à activer la clause de sauvegarde devant la Commission Européenne et de faire parvenir, conformément à la directive 2001/18/CE, les « faits nouveaux » sur lesquels elle s'est appuyée à l'EFSA.

« Le dossier qui a été envoyé à Bruxelles est totalement vide » raconte Gérard Pascal, spécialiste de

²⁴⁸ Interview de Philippe Joudrier en annexe

²⁴⁹ « Mes vérités sur les OGM » interview de Jean-François Le Grand, propos recueillis par Pascal Friang, Agriculture Horizon numéro 10

²⁵⁰ Interview de Gil Rivière Wekstein en annexe

²⁵¹ Interview d'Alain Topan en annexe

²⁵² Interview de Laurent Le Guyader en annexe

²⁵³ Interview de Philippe Joudrier en annexe

²⁵⁴ Interview de Gil Rivière Wekstein en annexe

²⁵⁵ Interview de Gil Rivière Wekstein en annexe



la sécurité sanitaire des aliments (...) « *La France, après plusieurs mois, a finalement transmis un rapport rédigé par Yvon Le Maho, membre de l'Académie des sciences, spécialiste des Manchots de l'Antarctique. Vous pensez vraiment qu'il est habilité à faire un rapport sur le MON 810 ? Avec le rapport, la France a joint une lettre indiquant que les conclusions de ce rapport n'engageaient qu'Yvon Le Maho, que ce n'était pas la position Française. C'est quand même extraordinaire. La France n'a donc transmis aucun vrai document scientifique à l'appui de sa demande de mise en œuvre de la clause de sauvegarde.* »²⁵⁶

A la fin du mois d'octobre, l'EFSA a donc conclu qu'aucune preuve scientifique spécifique, en termes de risques pour la santé humaine et animale, ainsi que pour l'environnement, n'a été fourni qui pourrait justifier l'invocation d'une clause de sauvegarde.

Ces propos n'ont pourtant pas fait évoluer Paris. Jean-Louis Borloo et Nathalie Kosciusko-Morizet ont maintenu la suspension de la culture du MON 810, soulignant que la décision revenait au Conseil des ministres européens puis éventuellement à la Commission européenne.

IV. Conclusion

Les finalités éthiques, économiques et politiques des OGM sont aujourd'hui un enjeu planétaire. En une vingtaine d'années, en parallèle à l'émergence de la biotechnologique et aux enjeux économiques, une branche du droit et des règlements ont été créés. Les deux secteurs les plus importants pour les brevets, issus de la biotechnologie, sont ceux de la santé et de l'agriculture, le marché potentiel se chiffrant en milliards de dollars.²⁵⁷

Le conflit OGM en France n'est en réalité qu'un élément symptomatique d'un conflit politique qui oppose deux visions du monde diamétralement opposées.

D'un côté, la vision des associations écologistes et des politiques proches de cette mouvance qui déplorent les méfaits du monde industriel actuel, prèchent - pour certains d'entre eux -, la décroissance, valorisent les méthodes raisonnées de production et agissent au nom de la défense d'un patrimoine naturel collectif et de la suprématie de la nature. Pour eux, l'avènement de la technologie OGM, son introduction dans la chaîne

alimentaire et, par conséquent, la dissémination des OGM dans les champs, entraîneraient nécessairement une « contamination génétique » irréversible. Parfois qualifiés de « groupuscules malthusiens » par leurs détracteurs, ils s'opposent aux OGM qui sont, pour eux, avant tout révélateurs d'un projet de société qu'ils rejettent. A leurs côtés, plus modérés mais s'opposant également aux OGM, on trouve des politiques qui, comme l'explique Gil Rivière-Wekstein, « *considèrent que la vocation de l'Europe n'est pas d'être une exportatrice agricole mais qu'elle doit développer sa spécificité agricole en faisant des produits de qualité* »²⁵⁸. Cette mouvance s'appuie sur des arguments économiques - et non plus sanitaires - pour démontrer qu'il existe des avantages à prôner l'interdiction de la culture de plantes génétiquement modifiées au niveau européen.

De l'autre côté de cette bataille idéologique, on trouve une vision plus libérale de la conduite du monde, qui donne à une agriculture toujours plus productive et à l'utilisation massive des plantes génétiquement modifiées un rôle déterminant, consistant à couvrir les besoins alimentaires mondiaux. Les besoins alimentaires mondiaux augmentant mécaniquement, l'industrialisation ne peut que s'accroître et l'agriculture s'intensifier. Les OGM, qui facilitent l'agriculture de production et le travail des agriculteurs, sont un atout technologique indéniable - notamment pour l'amélioration des rendements - qui justifie l'absolue nécessité de leur utilisation. Certains poussent le raisonnement encore plus loin, tel le docteur Nina Fedoroff, diplômée en biologie moléculaire, membre de l'U.S. National Academy of Sciences, conseillère pour la science et la technologie auprès du secrétaire d'Etat et du directeur de l'U.S. Agency for International Development sous la dernière administration Bush. Pour elle, comme pour d'autres, les OGM peuvent apporter des éléments de réponse aux problèmes de malnutrition et de carences alimentaires présents dans de nombreux pays. De plus, les surfaces agricoles destinées à l'alimentation ne pouvant être étendues continuellement sans de graves conséquences pour l'environnement (déforestation, appauvrissement des sols, utilisation de pesticides...), l'utilisation des OGM doit être reconsidérée et tenir un rôle déterminant dans la mise en place d'une nouvelle "révolution verte"²⁵⁹.

Il est intéressant de s'interroger sur la raison pour laquelle, en France, malgré un puissant lobby pro-OGM, une communauté scientifique plutôt favorable, une puissance syndicale - la FNSEA - assez fortement présente dans les institutions (notamment au sein du

²⁵⁶ Interview de Gérard Pascal en annexe

²⁵⁷ Site de Radio-Canada : Brevet le vivant.

²⁵⁸ Voir interview de Gil Rivière-Wekstein en annexe ?

²⁵⁹ Bulletin électronique de l'ADIT. <http://www.bulletins-electroniques.com/actualites/056/56410.htm>



Conseil Economique et Social), malgré, aussi, les différents avis positifs émis par les autorités sanitaires nationales et européennes et les multiples démonstrations de l'innocuité des OGM pour la santé humaine et animale, depuis plus de 10 ans, la classe politique française est incapable de prendre une réelle décision à leur sujet. En effet, les plantes génétiquement modifiées sont, depuis leurs premières tentatives d'introduction sur le territoire français, tour à tour autorisées à la culture et mises sous le coup d'un moratoire au nom du principe de précaution, puis à nouveau autorisées, pour être finalement à nouveau interdites à la culture sur le territoire français, interdiction que l'Etat a d'ailleurs bien du mal à justifier devant les institutions européennes. Puissance du « lobby vert » et des « associations écologistes » dans l'Hexagone ? Surmédiation des « actions fortes » de José Bové par des médias en quête de sensationnalisme et ayant pour conséquence un attachement de la population française à sa personnalité ? Importance de la place accordée aux arguments en défaveur des OGM (et donc sous-représentation des arguments en leur faveur) dans les médias français, dont l'effet serait un rejet de cette technologie par l'opinion publique ? Surpuissance du « marketing vert » et des arguments marketing « sans OGM » ? Frilosité et désinformation des politiques ? Difficulté, de leur part, à statuer sur un sujet complexe et à en vulgariser les multiples enjeux auprès de l'opinion publique ? Incompréhension, de la part de la population française, des enjeux agricoles mondiaux ? Ou, plus simplement, manque de recul sur une technologie qui pourrait s'avérer lourde de conséquences, ce qui expliquerait la mise en oeuvre du principe de précaution ? La réponse se partage probablement entre ces différentes hypothèses. Plusieurs thèses sont avancées pour tenter d'éclaircir les conditions dans lesquelles la dernière interdiction de culture du maïs MON 810 sur le territoire français a été prononcée, sans qu'aucune ne puisse réellement être prouvée : marchandage avec les écologistes lors du Grenelle de l'Environnement ? Influence de l'écologie politique et des altermondialistes sur la vie publique et les décisions institutionnelles françaises ? Influence des actions de ces mouvements sur l'opinion publique et utilisation, toujours par ces mouvements, des sujets de l'alimentation, de l'agriculture et des méfaits des technologies OGM, pour « recruter » des sympathisants et peser sur les décisions politiques ?...

L'interdiction renouvelée de cultiver des OGM en pleins champs, en France, et la difficulté à faire respecter les autorisations d'essais destinés à la recherche, ne manquent pas, en tout cas, de susciter l'incompréhension chez plusieurs spécialistes tels Gérard Pascal : « *Personnellement, je ne comprends pas qu'on sacrifie un secteur d'activité entier pour avoir la paix avec les Verts, même si l'industrie des semences ne représente pas un très gros chiffre*

d'affaires. A mon avis, cette situation ne peut pas durer. »²⁶⁰ La puissance du lobby pro-OGM conduit même certains opposants à penser que les partisans des OGM ne font que « gagner du temps ». Pour Pascale Loger, vice-présidente du Conseil régional de Bretagne et membre actif du réseau européen des régions sans OGM : « *Le combat anti-OGM dure depuis plus de dix ans et ils (NDLR : les OGM) ne pénètrent pas tant que ça sur le territoire, malgré des lobbies extrêmement puissants à tous les niveaux. C'est une guerre d'usure. (...). A chaque fois, on gagne 6 mois, un an...* »²⁶¹

Cette guerre d'usure, qui sévit en France depuis de nombreuses années, est lourde de conséquences économiques, stratégiques et politiques.

D'abord, une perte de compétitivité progressive des entreprises françaises et européennes dans le domaine des biotechnologies végétales. Le moratoire européen en vigueur depuis 1999 et les destructions d'essais expérimentaux d'OGM affaiblissent considérablement la mobilisation des chercheurs européens en biotechnologies. La « fuite de cerveaux » - les chercheurs s'expatrient pour pouvoir travailler sur la modification génétique des plantes -, le désintéret croissant des jeunes sur ce sujet, le recul progressif de la recherche et du développement au sein des entreprises, dû à la multiplication des fauchages des essais en pleins champs mais, également, à la difficulté administrative et financière de conduire les tests sanitaires à présenter lors des demandes d'autorisation de mise sur le marché, ont engendré une forte baisse de la capacité à innover dans ce secteur d'activité. « *Monter un dossier et le communiquer à l'agence européenne à Parme coûte aujourd'hui une petite fortune* », précise Yvette Dattée, directeur de recherche honoraire de l'INRA, « *au point que les entreprises de taille moyenne n'ont plus accès à ces technologies car elles ne peuvent plus financer le coût des réglementations.* »²⁶²

Ceux qui ont des moyens plus importants, comme Limagrain, 4^e groupe semencier mondial d'origine française, tentent de préserver leur compétitivité en délocalisant leurs recherches et leurs essais en pleins champs : « *Si on ne le faisait pas, ce serait d'abord une faute vis-à-vis du développement de l'agriculture française et européenne et ce serait, ensuite, signer notre arrêt de mort* »²⁶³, argumente Jean-Claude Guillon, directeur des affaires institutionnelles et de la communication du groupe. Même constat pour Alain Glon, président du groupe Glon-Sanders : « *Les industries agroalimentaires françaises ont pu survivre jusqu'à maintenant sans les OGM mais,*

²⁶⁰ Voir l'interview de Gérard Pascal en annexe.

²⁶¹ Voir l'interview de Pascale Loger en annexe.

²⁶² Voir l'interview d'Yvette Dattée en annexe.

²⁶³ Voir Interview de Jean-Claude Guillon en annexe



demain, elles ne le pourront plus »²⁶⁴. Si l'utilisation des semences GM continue à se multiplier au niveau mondial, comme c'est le cas actuellement, la dépendance de la France et de l'Europe va s'accroître au profit des pays producteurs d'OGM. Face aux variétés d'OGM, les variétés françaises risquent de ne plus être suffisamment efficaces et performantes pour être attirantes aux yeux des agriculteurs mondiaux.

A cette baisse de la compétitivité des industries semencières, s'ajoute une baisse de la compétitivité des agriculteurs français et européens. Plus l'utilisation des OGM se généralise dans le monde, plus le prix des plantes génétiquement modifiées baisse et plus il devient coûteux de produire sans OGM, comme l'exige actuellement la législation française. Les bénéfices directs des OGM sur le métier des agriculteurs semblent d'ailleurs incontestables si l'on observe la rapidité d'appropriation des semences d'OGM dans le monde et l'augmentation flagrante de leur utilisation dès leur autorisation immédiate de mise en culture sur le territoire concerné. Dans les zones du monde où la culture des plantes GM n'a pas été interdite, la part des OGM dans la production s'accroît rapidement. En 2005, 8,5 millions d'agriculteurs utilisaient la technologie OGM, dont 90% dans des pays en voie de développement.²⁶⁵ En France, entre 2004 et 2007, période d'autorisation de culture de maïs MON 810 génétiquement modifié, les surfaces cultivées sont passées de 500 hectares cultivés en 2004 à 22 000 hectares en 2007.²⁶⁶

En France, l'interdiction de mise en culture engendre donc une baisse progressive de la compétitivité des agriculteurs français sur le marché français lui-même mais également sur les marchés internationaux. Cette baisse de la compétitivité entraîne en cascade une baisse de la compétitivité de toutes les entreprises qui dépendent de l'agriculture et, en premier lieu, des entreprises agroalimentaires. Cette perte de compétitivité peut avoir une répercussion directe sur l'économie française en général, par les pertes d'emploi qui risquent d'en découler. De plus, « *lorsqu'en France, nous manquons de céréales comme l'année dernière, nous ne pouvons donc pas nous approvisionner aux Etats-Unis* », explique Alain Glon. « *L'année dernière* », continue-t-il, « *le mélange OGM – non OGM de maïs américains coûtait environ 100 dollars. En face, les variétés non GM de maïs brésilien étaient vendues au prix de 150 dollars. Les industries agroalimentaires françaises ont donc dû vivre avec un prix de revient du maïs à environ 220 dollars. Or, le poulet fabriqué par les Américains peut entrer sur*

le marché français sans problème. Cela signifie que nos poulets français, nourris avec du maïs à 220 dollars, se retrouvent en concurrence, dans les mêmes points de distribution, avec les poulets américains nourris avec du maïs à 100 dollars. C'est pour cette raison que les entreprises françaises ne pourront survivre qu'un certain temps. Lorsque vous comparez le décalage entre les prix de revient, cela ne pourra pas durer. La production française ne peut que décliner avec un tel différentiel de prix »²⁶⁷. La France risque ainsi progressivement de perdre sa maîtrise de « l'arme alimentaire ». Moins la production agricole française sera compétitive, moins le prix de la production de proximité sera attractif pour le consommateur et plus les denrées étrangères produites à partir d'OGM, moins onéreuses, auront du succès. En conséquence, l'Hexagone dépendra de plus en plus des importations pour nourrir sa population. Cette perte de maîtrise sur l'agriculture française agit directement en faveur de la stratégie économique américaine qui a fait de l'agriculture et de la domination de l'arme alimentaire deux de ses priorités. Comme l'explique Gil Rivière-Wekstein, « *l'agriculture est une arme politique et les Américains l'ont toujours considérée comme telle. L'Amérique n'a pas nécessairement intérêt à ce que l'Europe soit une grande puissance agricole dominante qui puisse lui faire de l'ombre. Je ne dis pas par là que l'Amérique va s'opposer aux OGM en Europe mais les intérêts stratégiques américains ne coïncident pas nécessairement avec les intérêts stratégiques européens, en ce qui concerne l'agriculture.* »²⁶⁸ Dans les pays émergents ayant autorisé la culture d'OGM sur leur territoire, les agriculteurs choisissent de plus en plus de produire à partir de semences génétiquement modifiées, rendant leur production agricole dépendante des semences étrangères. Choissant une position radicalement différente de celle des institutions françaises, ces pays soutiennent fortement, sur des fonds publics, la recherche et le développement dans les biotechnologies végétales. C'est le cas, entre autres, de l'Inde et de la Chine²⁶⁹. Le gouvernement indien a ainsi approuvé, en novembre 2007, une stratégie nationale de développement des biotechnologies. Cette stratégie en 15 points, annoncée par le ministre indien pour la Science et la Technologie, M. Kapil Sibal, propose, entre autres, que le Department of Biotechnology (DBT) consacre désormais 30% de son budget - soit environ 42 millions d'euro. - à des partenariats public-privé pour améliorer les interactions entre le monde académique et celui de l'entreprise. Elle comprend, également, la création de 50 centres d'excellence en biotechnologies dans les 5 ans à venir, qui auront pour objectif d'augmenter le

²⁶⁴ Voir l'interview d'Alain Glon, Président du Groupe Glon Sanders, en annexe

²⁶⁵ Le Monde, 14 février 2008 : Les surfaces cultivées en OGM ont augmenté de 12 % en 2007.

²⁶⁶ Voir l'interview de Stéphanie Piecourt, directrice de la communication de Monsanto France.

²⁶⁷ Voir l'interview d'Alain Glon, en annexe.

²⁶⁸ Voir l'interview de Gil Rivière-Wekstein en annexe.

²⁶⁹ Intervention de Mr Arjula Reddy, de l'Université de Hyderabad, en Inde, lors du colloque de l'académie des Sciences tenu en septembre 2008 à Paris.



nombre de doctorats et de masters délivrés chaque année dans ce domaine.²⁷⁰

A plus ou moins long terme, au travers de l'arme stratégique qu'est l'agriculture - et notamment de l'un de ses aspects technologiques que sont les OGM -, c'est bien un bouleversement de l'équilibre géopolitique mondial qui semble se profiler. Il semblerait que, de l'avis – presque - général, la bataille pro/anti-OGM en France et, par extrapolation en Europe, soit un débat dépassé. La seule question qui reste en suspens est, comme l'indique Gil Rivière Wekstein, « *pendant combien de temps, nous, Français, allons continuer à perdre ?* »²⁷¹

²⁷⁰ Bulletin électronique de l'ADIT. <http://www.bulletins-electroniques.com/actualites/052/52330.htm>

²⁷¹ Voir l'interview de Gil Rivière-Wekstein en annexe.



V. Bibliographie

OUVRAGES

- CHAUPRADE Aymeric, *Géopolitique : constantes et changements dans l'histoire*, Collection Ellipses, 2003.
- CHUPEAU Yves-TESTART Jacques, *OGM : quels risques ?*, Collection Pour ou contre, 2007.
- GODARD Olivier, *Le principe de précaution dans la conduite des affaires humaines*, 2001, Maison des Sciences de l'Homme.
Des chercheurs de différentes disciplines montrent comment une culture de la précaution pourrait susciter une gestion des risques plus intelligente et plus ouverte aux préoccupations des citoyens. Leurs analyses témoignent aussi des flottements possibles ou de l'ambivalence d'une idée qui, mal interprétée, risque de faire régresser la rationalité de la décision publique ou le droit de la responsabilité.
- LE DEAUT Jean-Yves, *Rapport de l'office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques : L'utilisation des OGM dans l'agriculture et dans l'alimentation*, juillet 1998. Accessible sur le site officiel de l'Assemblée Nationale : www.assemblee-nationale.fr/11/dossiers/ogm.asp
- MILANESI Julien, *Analyse des coûts induits sur les filières agricoles par les mises en culture d'organismes génétiquement modifiés (OGM). Etude sur le maïs, le soja et le poulet Label Rouge*. Etude coordonnée par Julien Milanesi, docteur en sciences économiques. Centre d'étude et de Recherche en Gestion. Université de Pau et des Pays de l'Adour. Etude réalisée sur la demande de l'association Greenpeace France
<http://blog.greenpeace.fr/wp-content/documents/ogm/Rapport-CREG-OGM.pdf>
- TESTART Jacques, *Le vélo, le mur et le citoyen*. Belin, 2006.
- TESTART Jacques, *les OGM un vandalisme néo-libéral*.

ARTICLES

- BERLAN Jean-Pierre, Directeur de recherche à L'INRA Auteur de « la guerre du vivant » (Agone, 2001)
www.econovateur.com/rubriques/communiquer/critcom1103.shtml
- BULLETINS ELECTRONIQUES de l'ADIT, un service de veille technologique internationale du ministère des affaires étrangères et européennes.
<http://www.bulletins-electroniques.com>
- BILLARD Martine, *Il faut un référendum sur les OGM*, mai 2008, blog de Martine Billard,
<http://www.martinebillard-blog.org>
- COMITE DE PRÉFIGURATION D'UNE HAUTE AUTORITÉ SUR LES ORGANISMES GÉNÉTIQUEMENT MODIFIÉS, *Avis sur la dissémination du MON810 sur le territoire français*
http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/avis_dissemination_mon810_09_01_2008_cle1fe248.pdf
- DUBOIS Stéphane, "Développement des OGM : enjeux et perspectives", Problèmes Economiques, n°2786, novembre 2002, La Documentation Française, 2002, p1
- DUCROQUET Dominique, discours prononcé lors de l'assemblée générale de la Confédération générale des planteurs de betteraves (CGB), le 4 décembre 2007, accessible sur le site officiel de la confédération :
<http://www.cgb-france.fr/getFile.aspx?FILEID=1223>
- FURBURY Pierre-Alain, *Groupes de pression : l'Assemblée Nationale peine à trouver la parade*, Les Echos, 8 avril 2008.
LA REVUE PARLEMENTAIRE no. 907, Assemblée nationale, dimanche, 1 juin 2008, p. 5
- LE BUANEC Bernard, *Le développement des OGM dans le Monde. Impact sur l'industrie des semences, 19 novembre 2008*, présentation réalisée dans le cadre de la matinée « les OGM pour les nuls » organisé par l'Académie des Technologies, au Palais de la Découverte le 19 novembre 2008.

- LE BUANEC Bernard, *Seeds, an Important Industrial and Economic Issue for Europe*. Présentation réalisée dans le cadre du colloque de l'Académie des sciences : *Le monde végétal s'ouvre aux biotechnologies* tenu le 15 septembre 1998, à l'Académie des Sciences de Paris.
<http://www.canalc2.tv/video.asp?idVideo=7989&voir=oui>
- LE BUANEC Bernard, *Le développement des OGM dans le monde - impact sur l'industrie des semences*, présentation réalisée dans le cadre du débat de l'Académie des Technologies *Les OGM : nourrir le monde de manière durable ?* tenu le mercredi 19 novembre 2008 au Palais de la Découverte, Paris.
<http://www.academie-technologies.fr/actu/rencontres/OGMpourlesnulsLeBuanec.pdf>
- MENNESSIER Marc, *Vers une transparence totale sur les OGM*, Le Figaro, 21 mars 2006
- PEIRO Germinal, propos recueillis par Jacques Ripoché « C'est une loi pro-OGM », Sud-Ouest du 31 mars 2008
- REDDY Arjula, *Recherches et production végétale en Inde*. Présentation réalisée dans le cadre du colloque de l'Académie des sciences : *Le monde végétal s'ouvre aux biotechnologies* tenu le 15 septembre 1998, à l'Académie des Sciences de Paris.
<http://www.canalc2.tv/video.asp?idVideo=7988&voir=oui>
La liste complète des OGM actuellement à l'état de recherche fondamentale ou appliquée en Inde est téléchargeable ici :
http://www.academie-sciences.fr/conferences/colloques/pdf/colloque_15_09_08_programme.pdf
- RIVIERE-WEKSTEIN Gil, La CGB récuse l'étude de Greenpeace sur le maïs GM MON 810, Agriculture & environnement, 14 juin 2007.
<http://www.agriculture-environnement.fr/spip.php?article217>
- RIVIERE-WEKSTEIN Gil, *Quelques réflexions sur le principe de précaution*, Agriculture & environnement, 3 novembre 2008.
<http://www.agriculture-environnement.fr/spip.php?article455>
- RIVIERE-WEKSTEIN Gil, *Greenpeace : Les passerelles entre finance et écologie*, Agriculture & environnement, 19 décembre 2008.
<http://www.agriculture-environnement.fr/spip.php?article343>
- VATON Marie, *Quand les lobbies font la loi*, Le Nouvel Observateur, n°2272, 22 mai 2008.
<http://hebdo.nouvelobs.com/hebdo/parution/p2272/articles/a375576-.html>
- *Monsanto condamné en appel pour publicité mensongère*, lepress.fr, 29 octobre 2008.
http://www.lepress.fr/actualite/environnement/monsanto-condamne-en-appel-pour-publicite-mensongere_656001.html
- *Bruno Rebelle Green Touch*, Stratégies, 4 juillet 2003.
- *Les étranges comportements de Greenpeace*, knowckers.org, 11 janvier 2008
<http://www.knowckers.org/2008/01/les-etranges-comportements-de-greenpeace/>
- *OGM : fin du litige Syngenta Monsanto*, Le Figaro, 23 mai 2008
<http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2008/05/23/01011-20080523FILWWW00378-ogm-fin-du-litige-syngenta-monsanto.php>
- Articles *Intelligence économique*, *Ecologistes*, *Organismes génétiquement modifiés* et *Altermondialisme*, Wikipedia



MEMOIRES

- CHAPELLE Sophie, *La question OGM : un défi pour la presse nationale*, 2006

Ce mémoire est accessible sur demande auprès des Amis de la Terre. Sophie CHAPELLE est journaliste et membre du conseil fédéral de cette ONG.



VI. Webographie

- www.isaaa.org
L'International Service for the Acquisition of Agri-biotech Applications (ISAAA) est une organisation internationale à but non lucratif, créée en 1991. L'ISAAA a deux objectifs principaux. Le premier est le développement et le transfert de biotechnologies appropriées, en particulier des organismes génétiquement modifiés (OGM) dans les pays en développement. Le second de l'ISAAA est l'établissement de partenariats entre institutions du Sud et secteur privé du Nord, et le renforcement des inter-actions entre institutions du Sud. Elle est subventionnée par les dons d'entreprises du secteur des biotechnologies, de ministères de différents pays (États-Unis, Suède, Suisse,...), de fondations et organisations non Gouvernementales. L'ISAAA est connue pour publier un rapport annuel sur l'usage et les superficies plantées d'OGM sur la terre. Ces chiffres font référence en la matière. Cependant, l'association écologiste Les Amis de la Terre considère que l'ISAAA a tendance à surestimer les chiffres.
- www.efsa.europa.eu
L'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA ou AESA) est la pierre angulaire de l'Union européenne (UE) pour ce qui concerne l'évaluation des risques relatifs à la sécurité des aliments destinés à l'alimentation humaine et animale. En étroite collaboration avec les autorités nationales et en consultation ouverte avec les parties prenantes, l'EFSA fournit des avis scientifiques indépendants ainsi qu'une communication claire sur les risques existants et émergents.
- www.grain.org
GRAIN est une organisation non Gouvernementale internationale (ONG) dont le but est de promouvoir la gestion et l'utilisation durables de la biodiversité agricole fondées sur le contrôle exercé par les populations sur les ressources génétiques et les connaissances locales.
- www.seedquest.co
Site d'information pour toute l'industrie semencière internationale.
- www.ogm.org
Site d'information français édité par les professionnels des semences et de la protection des cultures : le GNIS (Groupement National Interprofessionnel des Semences et plants), l'AMSOL (Association de l'Industrie des Semences de Plantes Oléagineuses, syndicat professionnel des semenciers de plantes oléagineuses), SEPRONA (Chambre Syndicale des Entreprises Françaises de Semences de Maïs) et l'UIPP (Union des Industries de la Protection des Plantes, organisation professionnelle qui recherche et développe des produits phytosanitaires et des techniques de protection des cultures dont les biotechnologies).
- <http://gmoinfo.jrc.ec.europa.eu>
Ce site, géré par le Centre de recherche de la Commission Européenne a pour objectif de publier les informations et pouvoir recevoir les avis du public sur les demandes d'essais et de mise sur le marché des OGM, comme défini par la directive européenne 2001/18/EC.
- www.gnis.fr
Le Gnis a pour mission d'assurer la concertation, l'animation et la représentation de la filière semences, en jouant un rôle d'interface entre les professions concernées et les pouvoirs publics français et européens. Activité complexe, la production de semences implique en effet une collaboration très étroite entre tous les acteurs. L'une des missions du Gnis est donc que les législateurs européen et français prennent en compte les préoccupations de la filière sur ces sujets.
- www.geves.fr
Le GEVES est un groupement d'intérêt public dont les administrateurs sont l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA), le Ministère en charge de l'agriculture, le Groupement National Interprofessionnel des Semences (GNIS).
- www.uipp.org
Union des Industries de Produits Phyto-sanitaires. Cette organisation professionnelle représente aujourd'hui 96 % des fabricants de produits de protection des plantes du marché français. En cohérence avec les organisations mondiale (CropLife International) et européenne (ECPA – European Crop Protection Association), l'UIPP veille à la bonne utilisation des pesticides, de leur création jusqu'à leur élimination (réglementation, prescription, distribution, suivi, collecte, recyclage...)



- www.criigen.org
 Le CRIIGEN est le Comité de Recherche et d'Information Indépendantes sur le génie GENétique.

 Il s'agit d'un comité apolitique et non-militant d'expertise, de conseil, indépendant des producteurs d'OGM, intervenant à différents niveaux :
 juridique
 scientifique (santé, environnement)
 sociologique
 technique (étiquetage), notamment pour des dosages d'OGM,
 et au niveau économique
 pour les citoyens, entreprises, associations, groupements, syndicats
- www.ruralinfos.org

 Ce site internet rassemble la presse des associations et autres organisations à vocation rurale et agricole. Ce portail propose une actualité sur les questions rurales, agricoles, environnementales et alimentaires.
- www.greenpeace.org/france/

 Ce site présente les missions et l'historique de Greenpeace France. Il comporte un dossier entièrement dédié aux OGM.
- www.pacte-ecologique.org

 Ce site, créé par la fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme, rappelle les grandes lignes du pacte écologique et donne la liste du comité de veille écologique. Il donne également des informations sur l'actualité des décisions politiques prises dans le sens du Pacte.
- <http://blog.greenpeace.fr/ogm>

 Sur ce blog de Greenpeace sont téléchargeables tous les dossiers, rapports et études de Greenpeace France. L'actualité médiatique de Greenpeace y est régulièrement mise à jour.
- www.christianpees.com

 Sur ce site, Christian Pèes, agriculteur de maïs, vice-président de Coop de France, Trésorier de l'AGPM (Association Générale des Producteurs de Maïs) et membre du bureau du Club Demeter, club de réflexion sur l'agriculture et l'agroalimentaire, écrit ses observations et commentaires sur l'actualité de l'agriculture. Plusieurs de ses articles sont consacrés aux OGM.
- www.amisdelaterre.org

 Cette ONG environnementale, membre fondateur de l'association altermondialiste ATTAC, expose dans ce site ses missions. Plusieurs articles sont consacrés aux OGM. Des pétitions sont en ligne.
- www.agoravox.fr

 AgoraVox se présente comme une plateforme Internet de "journalistes citoyens". On y trouve des articles et des débats sur des sujets de société comme les OGM.
- www.infogm.org

 Sur ce site, toute l'actualité OGM.



VII. Emissions et reportages

- ROBIN Marie-Monique, *Le Monde selon Monsanto*, Arte, 11 mars 2008.
- *La crise alimentaire mondiale*, Arte info, 16 mai 2008
<http://www.arte.tv/fr/video-sur-ARTE-TV/2151166.cmc=2050796.html>
- *Comme un vendredi*, France 3, octobre 2008
- *C dans l'air*, France 5, 13 mars 2007
- *Ripostes*, France 5, 5 octobre 2008



VIII. Index

AESA/EFSA : Les acronymes AESA et EFSA sont couramment utilisés dans la presse ou les documents officiels, selon que l'acronyme retrace le nom français de l'agence (Autorité Européenne de la Sécurité des Aliments) ou le nom anglais European Food Safety Authority. L'Autorité Européenne de la sécurité des aliments a été créée en janvier 2002 à la suite d'une série de crises liées à la sécurité des aliments survenues à la fin des années 1990. L'EFSA est une source indépendante de conseils scientifiques et de communication dans le domaine des risques liés à la chaîne alimentaire.

AFSSA : Agence française de sécurité sanitaire des aliments. L'AFSSA est un établissement public indépendant de veille, d'alerte, d'expertise, de recherche et d'impulsion de la recherche. Il contribue à l'amélioration de la santé publique, de la santé et du bien-être des animaux, de la santé des végétaux et de la qualité sanitaire de l'environnement. Le domaine de compétence de l'AFSSA couvre, entre autres, les risques, et, le cas échéant, les bénéfices nutritionnels et sanitaires pour l'homme, d'origine alimentaire (y compris ceux liés à l'eau), d'origine animale ainsi que ceux liés à l'utilisation d'intrants végétaux...



IX. Annexes

A. Interview de Jean-Claude GUILLON, groupe Limagrain

Jean-Claude Guillon est directeur des Affaires Institutionnelles et de la Communication pour le groupe Limagrain.

Pouvez-vous retracer les grandes lignes du conflit OGM ? Quel est le point de départ selon vous ?

Quel est le point de départ du conflit ? Il y en a probablement de multiples. Pour moi, ce conflit va au-delà d'un débat de société comme on dit aujourd'hui. C'est l'affrontement de plusieurs visions du monde, avec, pour faire simple, d'un côté, ceux qui font confiance à une science maîtrisée pour aider au progrès de l'humanité et, de l'autre, ceux qui prétendent que la science est porteuse de davantage de danger que de progrès. Je ne sais pas si vous l'avez vue, mais j'ai été frappé par une caricature de Plantu parue dans *Le Monde* il y a quelques jours. L'accroche disait : « L'homme inventa l'agriculture et les problèmes commencèrent ». C'est édifiant. Certains érigent le « c'était mieux avant » en postulat de base, affirment que notre avenir est dans la décroissance et que la nature est supérieure à l'homme. Ils combattent les OGM en tant que symbole d'un progrès rejeté et de transgression d'un ordre naturel idéalisé. Pour moi, le germe de la contestation des OGM se trouve là. Après, tout en découle. On assiste à deux instrumentalisation par les opposants : celle de la science et celle du « principe de précaution ». Prenons l'exemple de l'évaluation des risques. D'un côté, vous avez des chercheurs qui s'en tiennent aux faits, qui sont par définition prudents. Ils vous disent : « Jusqu'à aujourd'hui, je n'ai jamais vu de problème particulier avec les OGM évalués ». Ceux qui écoutent perçoivent un sous-entendu : « Cela ne veut pas dire qu'il n'y en aura pas demain ». De l'autre côté, vous avez des scientifiques opposés aux OGM, plus ou moins spécialistes du sujet, plutôt moins que plus (je pense à un spécialiste de l'économie, M. Berlan, qui parle de génétique en abusant de son titre de directeur de recherche à l'INRA). Ils vous disent : « Il y aura sûrement des problèmes demain, pour la santé, pour l'environnement ou les deux à la fois, donc il faut appliquer le principe de précaution ». D'un côté, vous avez la prudence naturelle du chercheur honnête, de l'autre côté, vous avez l'affirmation péremptoire du scientifique militant. Le principe de précaution devient alors un principe d'abstention. En arbitre, vous avez la presse. Chacun sait que les médias se régalaient plus quand on leur parle des choses négatives, c'est à dire de sujets potentiellement sensationnels, que de choses positives oubliées. Le grand public, largement

influencé par cette caisse de résonance, est réceptif aux « marchands de peur ».

Quel est votre point de vue sur les OGM et quels sont les enjeux réels du conflit ?

Les enjeux sont multiples. D'une manière générale, l'opposition aux OGM agit comme élément fédérateur d'intérêts par ailleurs divergents, avec des gens qui n'ont comme élément commun que « Je suis contre les OGM ».

Pour moi, le premier enjeu est celui de la compétitivité de l'Europe, qui est menacée. Concrètement, l'Europe innove énormément. Elle pourrait donc être plus compétitive. Mais, sans doute parce qu'elle est un peu « vieillissante », elle a été incapable de développer ses innovations dans le secteur des biotechnologies végétales. Les OGM en sont l'édifiante illustration. Voilà une technologie née en Belgique, perfectionnée en France par Rhône-Poulenc mais finalement développée commercialement aux Etats-Unis, puis diffusée à une échelle mondiale, notamment par Monsanto. En bloquant le développement des cultures de variétés OGM en Europe, les anti-OGM font le jeu d'intérêts connexes qui prospèrent à l'abri d'un conflit plus large. Si l'on raisonne en termes d'intelligence économique et de manière un peu caricaturale, on se pose la question classique « A qui profite le crime » ? Si le « crime » est d'empêcher les OGM de se développer en Europe pour miner sa compétitivité, alors on voit qu'il profite bien évidemment à tous les intérêts agricoles et agroalimentaires concurrents de l'Europe, au sens le plus large. Illustration ? L'Europe interdit la culture des OGM, donc prive ses agriculteurs de la compétitivité qui en résulte. En même temps, elle importe de plus en plus d'OGM : 55 millions de tonnes par an de soja et de maïs, principalement des Etats-Unis et d'Amérique du Sud, c'est-à-dire à 90 et 80% OGM. Comment alors ne pas remarquer qu'en finançant différents mouvements qui s'opposent farouchement aux OGM en Europe alors que ce n'est pas le cas aux Etats-Unis, certains contribuent à mettre opportunément de l'huile sur le feu ? Au bout du chemin, les agriculteurs américains en profitent pour exporter davantage. C'est un constat. Est-ce fortuit ?

Y a-t-il des preuves de circuits de financement qui pourraient prouver ces choses ?

Il y a en tout cas des pistes que vous pourrez creuser à l'occasion de votre recherche. Je crois savoir que les services de l'Etat spécialisés ont mené des enquêtes sur la nébuleuse des anti-OGM. Mais, à ma connaissance, rien n'a filtré. Pour notre part, nous avons voulu en savoir plus sur les activistes qui détruisent nos essais et vont jusqu'à menacer nos chercheurs. Nous avons découvert qu'il existe des réseaux bien structurés, avec des liens entre les différentes structures et une



répartition des rôles. Quant aux financements, ils viennent de partout. Il y a d'abord des financements que je qualifierai de traditionnels pour des associations qui ont une action anti-OGM parmi d'autres. Certaines, qui soutiennent ostensiblement les faucheurs volontaires, reçoivent même de l'argent public. A côté, de manière discrète, on trouve des financements issus de fonds malthusiens. On trouve aussi des fondations, que tout le monde connaît, qui sont supposées aider au développement de l'humanité et qui s'égarer à financer des groupuscules activistes. Alors quand je dis « s'égarer » c'est qu'ils financent des ONG dont l'action contribue à la déstabilisation de l'économie agroalimentaire européenne.

Comment expliquer la décision de la Haute Autorité et ce qui s'est passé entre février et juin en France ?

La suspension des cultures de maïs GM en 2008 résulte d'un manque de courage politique. Le fait est qu'il y a, de manière transverse, dans la classe politique française, des sensibilités - pour ne pas dire des courants anti-OGM. Beaucoup d'élus, peu ou mal informés, considèrent qu'il y a trop d'inconnues. D'autres, ce sont les courants, sont au service d'une idéologie, par exemple la décroissance. On trouve aussi des comportements opportunistes : « Il y a tellement de sujets qui fâchent qu'il n'est pas opportun d'en ouvrir d'autres ». Le fait qu'en France, les OGM soient perçus comme un symbole de la domination américaine, n'a pas aidé. Certains considèrent que les OGM sont utiles mais ils sont contre parce qu'ils symbolisent un risque de « main basse sur le vivant ». C'est un vrai risque. Mais, en empêchant ou en retardant la recherche en France, les anti-OGM font le lit de ceux qu'ils dénoncent. C'est le paradoxe.

Tout est mélangé. Survient le Grenelle et la consultation des parties prenantes. Le sujet OGM fait débat dans tous les groupes de travail, alors il est décidé de créer un groupe de travail ad hoc. Problème : les professionnels sont notoirement sous-représentés. Dès lors, cela ne pouvait que déboucher sur des conclusions biaisées et contestables, mais on a quand même parlé de consensus. Et c'est ce « pseudo consensus » qui a servi de base à la loi sur les OGM. La boucle est bouclée.

C'est une loi, et il faudra donc l'appliquer, mais en tant que citoyen, je suis profondément convaincu qu'elle va à l'encontre des intérêts de la France et de l'Europe. Pourquoi ? Parce qu'elle met en place des carcans qui, *in fine*, pénalisent la recherche et les agriculteurs, tant par l'allongement des délais que par des règles de coexistence induisant d'inutiles surcoûts, sans protéger mieux le consommateur ni l'environnement. En retardant la recherche, elle fait le lit de ceux qui ont de vastes programmes de recherche en Amérique du Nord, en Amérique du Sud ou ailleurs. C'est la triste réalité. Et pendant que les pouvoirs publics se drapent derrière le principe de précaution, les variétés OGM se développent au niveau mondial avec, en 2008, plus de

110 millions d'hectares dans le monde, moins de 100 mille hectares en Europe, moins de 10 hectares en France !

Il est clair qu'aujourd'hui, tout dispositif législatif ou réglementaire qui retarde l'arrivée des variétés OGM en Europe fait le jeu de ceux qui ont déjà lancé leurs produits et déstabilise l'économie agricole du pays.

Selon vous, est-ce que cette décision du gouvernement est un délai, est-ce que le débat OGM est encore d'actualité ?

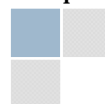
Peut-on dire que le gouvernement cherche à gagner du temps ? Si l'on veut prendre un délai de réflexion pour mettre en œuvre une technologie, on fixe une échéance, on ne la discrédite pas. Rappelons-nous la présentation des conclusions du Comité de préfiguration de la Haute Autorité sur les OGM. Le président du Comité, le sénateur Jean-François Le Grand, est venu devant les caméras de télévision dire que « des éléments scientifiques nouveaux instaurent des doutes sérieux » sur les OGM. Il n'a pas hésité à travestir le compte-rendu des scientifiques. Si je dis travestir, et je pèse mes mots, c'est que les scientifiques qui participaient au Comité se sont sentis trahis, à tel point qu'ils ont publié un communiqué de presse disant que ce monsieur avait déformé leurs propos. C'est grave, très grave même.

Quelle explication peut-on donner, qu'est-ce qu'il y a derrière cela ?

Certains ont parlé de complaisance vis-à-vis d'ordres venus ou supposés venir de plus haut, notamment du ministère de l'Ecologie. Quoi qu'il en soit, le fait de parler de « doutes sérieux » au journal de 20 heures a marqué les esprits et laissé des traces car, pour le grand public, la protestation des scientifiques est passée inaperçue. Ce monsieur, qui était supposé faire un travail objectif, a décidé, délibérément, de jeter la suspicion sur les OGM. Est-ce digne de sa charge ? On critique les Etats-Unis mais, en Amérique du Nord, un tel manquement à la déontologie aurait eu de lourdes conséquences sur la carrière de l'élu concerné !

Que pensez-vous de certaines rumeurs sur des accords préalables, concernant le nucléaire et les OGM, passés entre des ONG et le gouvernement pour participer au Grenelle de l'Environnement (choix de laisser passer le nucléaire mais de mettre des barrières aux OGM) ?

C'est vrai que j'ai aussi entendu ça. J'ai du mal à le croire. Ce serait surréaliste ! C'est comme si, au siècle dernier, un gouvernement avait décidé de sacrifier la voiture pour sauver le train ou *vice versa* ! On ne doit sacrifier ni l'un, ni l'autre ! L'énergie électronucléaire est absolument nécessaire et vitale pour des raisons



économiques et écologiques. C'est la même chose pour le développement des OGM, même s'ils ne représentent qu'une partie des vastes retombées qui sont attendues des biotechnologies végétales. Les variétés d'OGM résistantes aux insectes permettent déjà de répondre aux objectifs du Grenelle qui sont, rappelons-le, de « produire plus et produire mieux ». Demain, d'autres variétés OGM ajouteront des tolérances aux maladies, au sec ou au froid. Voilà pourquoi il serait incompréhensible de sacrifier les OGM au nucléaire. Maintenant, si vous avez raison, le gouvernement devrait s'en rendre compte. Et il corrigera vite le tir. A la réflexion, j'aimerais que ce soit ça plutôt qu'une position d'inspiration idéologique, comme il en existe dans les sphères qui gravitent autour du ministère de l'Ecologie. Car ce serait encore pire. On prendrait alors un retard aux conséquences dramatiques. Cela s'est produit dans l'histoire. La Chine a payé son impasse sur la machine à vapeur par deux siècles de récession : elle est passée de 20-25% du PIB mondial à 3%. Aujourd'hui, elle reprend sa place, mais n'a refait qu'une partie du terrain perdu.

Heureusement, nous n'en sommes pas là. Mais soyons lucides. Tant la France que l'Europe ont un besoin impérieux d'innovations pour assurer leur niveau de vie. Comment voulez-vous qu'on puisse maintenir le niveau de vie que nous avons aujourd'hui si l'on n'est pas capable d'innover pour faire face à la compétitivité intrinsèque des pays à bas coûts ? Prenons l'hypothèse d'un blocage durable. Privée des bénéfices de ces technologies, notre agriculture perdra progressivement sa compétitivité, l'Europe importera à tour de bras et de nombreux agriculteurs devront quitter le métier. Par ricochet, les entreprises qui dépendent de l'agriculture, c'est-à-dire au premier chef les industries agroalimentaires, perdront leur compétitivité, détruisant des dizaines, voire des centaines de milliers d'emplois situés pour l'essentiel dans les zones rurales. Vous allez me dire que je dramatise, que je fais du catastrophisme. Est-ce exagéré ? J'espère que oui. Mais regardons autour de nous. C'est déjà ce qui se passe avec les volailles. L'Europe, et plus particulièrement la France, a perdu des parts de marché. Pourquoi ? Face à la polémique sur le soja OGM, de grands opérateurs ont construit des usines de trituration de l'autre côté de l'Atlantique. Aujourd'hui, ils nous exportent l'huile « non GM » au regard des normes. Et, comme ils ont construit à proximité des ateliers d'engraissement pour valoriser les tourteaux de soja GM, ils nous exportent les volailles ! Résultat ? Des fermetures d'usines chez nous, avec des pertes d'emplois salariés et d'emplois agricoles. C'est bien une catastrophe pour l'industrie de l'agriculture européenne en général et française en particulier. Seuls survivent ceux qui ont investi à l'étranger. A méditer.

Comment expliquez-vous que les faibles (anti-OGM) aient pris le dessus au détriment des forts (agro-industries) dans ce conflit ?

En France, on vient de le voir, les pouvoirs publics n'ont pas joué le rôle moteur qu'ils ont eu dans le passé

pour installer la « révolution verte » des années 1960 ou le nucléaire dans les années 1970-1980. L'abus du principe de précaution explique en partie la situation. Mais l'attitude de la grande distribution a joué aussi un rôle déterminant. Une grande enseigne a fait du « sans OGM » un argument marketing. L'absence d'OGM a été présentée comme un signe de qualité. A partir de ce moment, il y a eu un effet de cascade, de domino. Les autres enseignes ont emboîté le pas. Comme la grande distribution contrôle une part très majoritaire de la distribution des produits alimentaires, et que les grandes enseignes ont imposé l'absence d'OGM dans leurs cahiers des charges, les industriels n'ont pas vraiment eu le choix. C'est ainsi que de grands groupes alimentaires internationaux ont pris des positions extrêmement prudentes, ici en Europe, alors qu'ils acceptaient sans réserve les OGM outre-Atlantique. Pragmatisme ou schizophrénie, appelez ça comme vous voulez, mais c'est la réalité. J'observe qu'en Espagne, cette exclusion n'a pas eu lieu : et c'est le pays européen qui cultive le plus largement des maïs GM.

Avez-vous des exemples ?

Les grands industriels de l'amidon utilisent des maïs transgéniques aux Etats-Unis mais ils imposent des cahiers des charges « non OGM » à leurs fournisseurs européens. C'est un fait avéré. Pourquoi ? Parce qu'en Europe, l'amidon de maïs était menacé d'exclusion des recettes alimentaires si l'absence d'OGM n'était pas garantie. Même chose pour le maïs doux, qui affiche « sans OGM » sur chaque boîte de conserve. Les « faibles », comme vous dites, ont donc bénéficié d'alliés de poids, même si c'était des alliés de circonstance (voir la situation des IAA aux Etats-Unis). Voilà une première explication que vous pourriez vérifier. Aujourd'hui, l'importation de produits GM ou issus d'OGM est tellement massive que les OGM sont présents partout dans la chaîne alimentaire. Le blocage se réduit à limiter leur culture en Europe.

Mais revenons un peu en arrière. La « mayonnaise » a pu prendre autour des anti-OGM grâce à une série de concours de circonstance. Prenons Monsieur Bové, la figure anti-OGM par excellence. Au départ, il voulait s'en prendre à un symbole des intérêts américains : voilà pourquoi il a cassé le McDonald's de Millau, ce qui l'a rendu célèbre. Ce n'est que par la suite qu'il s'en est pris aux OGM, toujours comme symbole de l'Amérique. C'est ainsi que les OGM ont été inclus dans les combats des militants altermondialistes. Je sais que Monsieur Harbulot s'intéresse à la diversité de la galaxie formée par les anti-OGM. J'imagine que ce travail va conduire à identifier des catégories d'anti-OGM, depuis l'extrême droite et les courants malthusiens jusqu'à l'extrême gauche. D'habitude, ils s'affrontent mais là, ils sont alliés de circonstance. Il trouvera aussi des ONG ayant pignon sur rue, comme Greenpeace.

Je vous invite à aller consulter le compte rendu des débats dits des « 4 sages » qui ont eu lieu en 2002 au Conseil Economique et Social national. Monsieur



Bruno Rebelle, alors directeur général de Greenpeace France, a déclaré ne pas avoir peur des OGM, mais qu'ils symbolisent un projet de société dont il ne veut pas.

C'est très clair. Cela explique pourquoi Greenpeace est en pointe du combat anti-OGM en Europe. Mais cela pose quand même une question : Greenpeace mène-t-elle de vastes campagnes anti-OGM aux Etats-Unis et en Amérique du Sud ? Non ! On entend bien parler d'une opération par-ci, d'une opération par-là, mais rien d'envergure. Alors pourquoi cette différence d'action ? Bonne question. Est-ce pour donner un peu de « grain à moudre » aux militants ou pour montrer que l'on ne perturbe pas que les IAA européennes ou japonaises ? Pour moi, une cause est une cause. Quand on régionalise une cause, cela devient suspect.

Qu'un pays comme la France, avec ses moyens d'investitions et son souci d'intelligence économique, ne se soit pas rendu compte que Greenpeace mène un double jeu sur les OGM est peu probable. Alors pourquoi fermer les yeux ? C'est une autre vraie question.

Combien de temps la France pourra-t-elle résister aux OGM ? Combien de temps pourra-t-elle défendre ce modèle économique ?

Modèle économique ? A partir du moment où vous dépendez à 90% d'importations de soja transgénique pour faire marcher votre élevage, vous ne pouvez pas parler d'un modèle économique. Le principe de précaution n'est pas un modèle, c'est une impasse !

Combien d'hectares de cultures OGM y aura-t-il en France en 2008 ?

Zéro. L'année 2008 est terminée. Les décisions du gouvernement ont fait qu'il n'y a pas eu de cultures commerciales et seulement quelques hectares en cultures de recherche. Si le moratoire n'est pas levé, il n'y aura pas davantage de cultures de variétés OGM en 2009.

Nous en avons tiré les conséquences. Nous avons décidé de délocaliser notre recherche appliquée parce qu'en France, c'est devenu impossible de faire des essais. Depuis 2000, entre la moitié et les deux-tiers de nos essais ont été fauchés. Au début de l'année, le gouvernement a annoncé qu'il était possible de faire des essais de recherche. Malgré le fait que la loi sur les OGM prévoit des sanctions à l'égard des faucheurs, aggravées en cas de fauchage de parcelles de recherche, nous avons préféré la certitude d'avoir des résultats à l'étranger. Nous avons considéré que les conditions n'étaient pas remplies pour assurer la sécurité des biens et des personnes. Les faits nous ont donné raison. Encouragés par Monsieur Bové, les faucheurs volontaires ont continué de faucher à tour de bras. Plusieurs fauchages de champs de recherche ont eu lieu cet été chez des agriculteurs, c'est-à-dire dans des

propriétés privées et pour des essais officiellement autorisés, quelquefois avec les caméras de télévision et devant des gendarmes qui n'ont rien empêché. Personne n'a été sanctionné. Une fois de plus, la loi n'a pas été respectée. Le monde agricole est d'autant plus amer que tout le monde a vu qu'il a suffi qu'une « peau de banane » soit jetée dans la piscine de Monsieur Clavier en Corse pour que le responsable de la sécurité publique soit sanctionné. Voilà, c'est encore la triste réalité.

Et pourtant, il y a des agriculteurs qui commandent des semences OGM. Elles transitent d'Espagne ?

Certains le disent. Moi, je n'en ai pas vues. Des anti-OGM, qui se sont autoproclamés « détectives », ont cherché des parcelles dites clandestines, notamment dans le Sud-Ouest. La presse a fait état d'un champ dans le grand ouest. Compte tenu de la traque organisée, c'est peu. Cela veut dire que, s'il y en a eu, c'est très marginal.

Et au niveau de l'information, quelle est la stratégie de communication de Limagrain pour faire comprendre son point de vue ?

Notre stratégie de communication est d'abord fondée sur le dialogue. Nous avons participé, depuis plus de 10 ans, à de nombreux débats publics, à commencer par la conférence de consensus organisée à l'Assemblée Nationale en 1998. Nous éditons aussi des documents informatifs. Il y a quelques mois, nous avons publié un « six pages » sur les OGM, dans le cadre d'une collection qui s'appelle « A propos ». Ce document est téléchargeable en ligne, sur notre site internet. Nous avons aussi pris position à l'occasion du Grenelle de l'environnement. Enfin, nous avons répondu à maintes reprises aux demandes d'interview des médias : presse écrite, radio, télévision. En revanche, nous n'avons jamais fait de campagne publicitaire. Nous avons choisi d'expliquer notre métier et les enjeux à des cibles institutionnelles plutôt que de lancer de vastes campagnes de communication.

En ce qui concerne les débats, je dois dire que, depuis cette année, nous participons de moins en moins. Pourquoi ? Parce que nous avons le sentiment de participer à des débats stériles, souvent biaisés par une surreprésentation des anti-OGM. Clairement, nous avons le sentiment de perdre notre temps.

Existe-t-il un moyen de mesurer les retombées de l'information lorsque vous communiquez ?

Qu'est-ce qu'une bonne retombée de l'information ? Ce sont d'abord des pouvoirs publics qui prennent conscience d'un enjeu et qui se disent : « Ces technologies sont vitales pour le pays et nous allons faire en sorte que la recherche puisse se développer ». La loi sur les OGM, votée début 2008, est-elle à la



hauteur de cet enjeu ? Certainement pas ! Donc, on peut dire que les retombées ne sont pas satisfaisantes.

Sans doute n'avons-nous pas trouvé les bons relais. Ce n'est pourtant pas faute d'avoir essayé ! Nous avons, à plusieurs reprises, été auditionnés par des élus, que ce soit à l'Assemblée Nationale ou au Sénat. En 2007, nous avons accueilli une mission parlementaire. Qu'avons-nous dit aux pouvoirs publics ? Que nous sommes un groupe semencier français, européen et international ; que nous sommes 4^{ème} mondial ; que nous sommes un groupe coopératif, l'un des derniers indépendants ; que nous devons être compétitifs, aux horizons 2010, 2015, 2020, 2025... ; que l'horizon d'un semencier, c'est toujours 10 ans et plus ; que les biotechnologies végétales sont porteuses de solutions pour relever les défis du XXI^{ème} siècle ; que nous devons absolument être compétitifs au niveau de ces recherches et présents par la commercialisation de variétés pour financer ces recherches et développer le groupe. Avons-nous été entendus ? En partie. Le gouvernement a mis en place une forte incitation fiscale pour favoriser la recherche. C'est bien.

En revanche, côté OGM, il faut se rendre à l'évidence : c'est impossible, pour l'instant, de travailler sereinement en France. Voilà pourquoi nous avons décidé de faire ces recherches ailleurs. Si on ne le faisait pas, ce serait d'abord une faute vis-à-vis du développement de l'agriculture française et européenne et ce serait ensuite signer notre arrêt de mort. Car si on renonçait à la recherche sur les OGM, on n'existerait plus demain. Il y a suffisamment de concurrents internationaux pour prendre notre place. Rien qu'aux Etats-Unis, plus de 90% de nos semences de soja et plus de 80% de nos semences de maïs sont OGM. Si nous n'avions pas de variétés OGM, nous serions déjà sortis du premier marché mondial !

Etre présent aux Etats-Unis est une nécessité. C'est là-bas que les choses bougent, de même qu'en Asie. Les agriculteurs achètent une performance. Un exemple ? 2008 a vu la première introduction de semences de betteraves OGM aux USA : 60% du marché en une année ! Et l'année prochaine, ce sera peut être 90% ! Pourquoi ? Parce que les variétés OGM apportent un bénéfice extraordinaire en termes de management du désherbage, notamment au niveau environnement ! Tout le monde attendait les autorisations, les agriculteurs en premier. Le marché aux Etats-Unis a basculé, d'un seul coup ! Je vous en parle avec d'autant plus de détachement qu'on ne commercialise pas de semences de betteraves. C'est déjà ce qui s'est passé pour le soja, pourquoi croyez-vous que le soja transgénique se soit développé à ce point ? La gestion du désherbage du soja conventionnel est extrêmement difficile, avec des produits au profil toxicologique délicat. Le soja transgénique résistant au Round-Up permet une grande facilité d'utilisation, avec un produit incomparablement moins dommageable pour l'environnement que le précédent. Et il permet d'améliorer la productivité tout en réduisant l'impact sur l'environnement. Cela va dans le sens des objectifs du Grenelle, « produire plus et produire mieux » ! C'est

la même chose avec le MON810. Ce gène de tolérance à la pyrale, un insecte ravageur du maïs, permet de produire plus et produire mieux, et en plus il améliore la qualité sanitaire. On est parfaitement dans les objectifs du Grenelle... D'où l'incompréhension des agriculteurs lorsqu'il a été suspendu en France.

Est-ce que vous ne croyez pas que les OGM « pesticides » (comme le Monsanto 810) sont plus faciles à diaboliser, justement à cause de l'association OGM + phytosanitaire ? Les OGM de type floraison précoce et autres pourraient-ils avoir une résonance différente auprès des gens ?

Nous l'avons pensé à un moment. Mais ce n'est pas le cas. Il n'y a pas de limite à la diabolisation globale des OGM. On nous a dit, y compris les pouvoirs publics : « Faites des OGM résistants à la sécheresse, plus digestibles, etc., et tout rentrera dans l'ordre ». Alors on l'a fait. D'ailleurs, on n'avait pas attendu qu'on nous le dise pour le faire. En 2006, nous avons organisé des réunions d'information en invitant les médias sur des parcelles d'essais OGM à Antoingt, dans le Puy-de-Dôme. Au moment des semis, puis à la floraison. La presse régionale a joué le jeu. Peine perdue, les essais de maïs tolérants à la sécheresse ont été fauchés quand même, tout comme les essais digestibilité ou floraison précoce. Les faucheurs ont « tombé le masque » ! Pour eux, un OGM, c'est forcément mauvais. Donc c'est vraiment un faux raisonnement.

Vous avez employé le terme « OGM pesticide ». Les anti-OGM parlent de « plantes pesticides » et de « plantes qui pissent l'insecticide ». Encore une fois, les opposants ont fait mouche, car c'est une désignation qui fait peur. Quelle est la réalité ? Je vais prendre un exemple : la pomme de terre est sensible à un insecte coléoptère bien connu, le doryphore. Sans traitement insecticide pour se débarrasser du doryphore, pas de pomme de terre. Prenons une plante de la même famille, la tomate. La tomate est naturellement résistante au doryphore car elle produit une molécule toxique pour le doryphore. La tomate est-elle une plante pesticide pour autant ? Non. Maintenant, si un chercheur introduit dans la pomme de terre le gène de la tomate responsable de cette résistance, la pomme de terre va alors devenir résistante à son tour et les opposants vont dire : « C'est un OGM pesticide ». On se moque du monde, on joue sur les peurs. On instrumentalise la science ! Un autre exemple ? Le triticale. C'est une nouvelle espèce de céréales qui résulte d'un mariage artificiel, fait par la main de l'homme, entre le génome du blé et le génome du seigle. En clair, des chercheurs ont mélangé entre 30 et 50 000 gènes de blé avec 30 à 50 000 gènes de seigle. Il en est sorti une nouvelle espèce végétale : le triticale. Cette nouvelle céréale combine les qualités de l'une et de l'autre, même si elle est moins productive que le blé et un peu moins rustique que le seigle. Elle s'est imposée en 20 ans comme la céréale des zones difficiles du Massif Central. Personne ne trouve rien à redire, au contraire. Pourtant, si nous introduisons un seul gène de seigle dans le blé, certains vont nous



traiter de criminels. Il y a quelques mois, j'ai croisé un agriculteur anti-OGM dans un salon professionnel et je lui ai demandé quelles mesures de biovigilance il prend pour ses cultures de triticales. Il m'a regardé avec des yeux ronds. Je lui ai expliqué l'origine du triticales. Je lui ai montré le paradoxe. Il était ébranlé.

Selon vous, quel est le vecteur de l'information le plus efficace ? Les anti-OGM semblent faire une communication plutôt orientée grand public alors que les agro-industries semblent orienter leur communication vers les institutions...

C'est vrai que les industriels ont des communications plus institutionnelles. Il y a 10 ans, en 1998, il y a eu en France un processus de démocratie parlementaire importé du Danemark, la conférence de consensus. Sous l'égide de l'office parlementaire des choix scientifiques et technologiques, présidé à l'époque par Monsieur Le Déaut, un panel de citoyens a été constitué. Ce panel a été formé par des spécialistes des biotechnologies pendant au moins trois à quatre semaines. Ensuite, il y a eu des débats. Nous avons participé à ces débats, à un haut niveau puisque le président et le directeur général du groupe sont intervenus. Pendant ce temps, la filiale française d'un grand semencier américain a fait, dans la presse écrite, une campagne de publicité d'envergure, ciblée sur le grand public. Une campagne au demeurant bien faite, expliquant, arguments à l'appui, tout ce que l'on pouvait attendre comme bénéfices des OGM, actuels et à venir. Résultat de l'opération : les anti-OGM ont eu beau jeu d'expliquer qu'il y avait d'énormes intérêts financiers derrière cette campagne de publicité grand public, qui s'est finalement retournée contre son auteur. Tout le monde a ainsi mesuré la difficulté de l'exercice. De manière un peu caricaturale, si un semencier communique, on va lui dire : « Monsieur, vous communiquez parce que vous avez des intérêts financiers énormes à défendre ». En revanche, s'il ne communique pas, on va lui dire : « Monsieur, si vous ne dites rien, c'est que vous avez beaucoup de choses à cacher ! ». Concrètement, une société de semences n'est pas bien placée pour communiquer sur un sujet aussi polémique. Elle est suspecte.

Dans un pays comme la France, pour que le grand public ait confiance ou retrouve de la confiance dans une technologie, il est important que la communauté scientifique et les pouvoirs publics prennent leurs responsabilités. Or, depuis 10 ans, la communauté scientifique est apparue divisée, avec des militants anti-OGM omniprésents et le reste des scientifiques s'exprimant peu, avec prudence. Même si, de temps en temps, des scientifiques sont « montés au créneau » pour corriger certains propos outranciers des opposants – je pense notamment à la lettre ouverte publiée par 40 scientifiques début 2008 dans Le Figaro –, il n'y a pas eu de grande mobilisation. Actuellement, l'Académie des Technologies et l'AFIS (Association Française pour l'Information Scientifique) s'expriment régulièrement, ce qui est une bonne chose. Sont-elles

audibles dans les médias ? Pas vraiment. Pire, ces scientifiques sont accusés de manque d'indépendance, voire d'être à la solde des lobbies pro-OGM. Dans le même temps, les scientifiques anti-OGM se disent indépendants. A qui le président du CRII-Gen, une officine anti-OGM, peut-il faire croire qu'il est indépendant ?

La presse a régulièrement relayé en bonne position les supposés problèmes des OGM et s'est souvent contentée d'un entrefilet pour publier les démentis. Un exemple ? D'abord, celui du papillon Monarque. C'est un papillon emblématique aux Etats-Unis. Une étude, qui a été publiée, semblait montrer que le pollen de maïs transgénique était responsable d'une dépopulation massive. Information largement relayée par la presse française. Problème : l'étude était biaisée ; il manquait un témoin. L'étude a été refaite avec deux lots de papillons, l'un alimenté avec du pollen OGM, l'autre (le témoin) avec du pollen conventionnel. Résultat ? Mortalité identique. Conclusion : le Monarque meurt d'une « overdose » de pollen de maïs, peu importe qu'il soit OGM ou non. On apprendra alors que le Monarque ne consomme pas ou très peu de pollen de maïs. Cet épilogue a fait l'objet de quelques lignes dans les pages intérieures d'un grand quotidien du soir. Le grand public n'aura retenu que la menace sur le papillon. Le tour est joué. Bel exemple de manipulation de l'opinion. Autre exemple, cette fois sur la prétendue mortalité de rats nourris avec des pommes de terre OGM. Au départ, publication d'une étude du professeur Putszai. Il donne des pommes de terre transgéniques crues à des rats et ils meurent. Comment vont les rats nourris avec des pommes de terre conventionnelles ? Pas d'information. Encore un oubli ! L'expérience témoin n'a pas été faite. Répétition de l'étude avec le témoin, c'est-à-dire avec un groupe de rats qui consomment des pommes de terre non transgéniques crues et un autre groupe qui consomme des pommes de terre transgéniques crues. Résultat ? Même mortalité. Conclusion : ils sont morts d'avoir consommé des pommes de terre crues. Qu'elles soient transgéniques ou pas n'avait, là encore, aucune importance ! Ce monsieur a été exclu de son Université pour manquement grave à la déontologie. Les anti-OGM ont tenté d'en faire un martyr ! Les agrosemenciers auraient « eu la peau » de Monsieur Putszai ! Quant au démenti dans la presse, il a été aussi brièvement rapporté dans les pages intérieures que pour le monarque. Voilà deux exemples édifiants qui expliquent la situation des OGM en France.

Comment en sortir ? Je l'ai dit. Dans notre pays, la confiance résulte d'abord de prises de position claires de la communauté scientifique et de l'Etat. Ensuite, pour ce qui concerne les OGM, vous avez les grandes organisations agricoles. L'une a dès le départ milité contre les OGM. Les autres sont restées prudentes. Peut-être qu'on retrouve là le syndrome de la grande distribution déjà évoqué. Peut-être aussi parce qu'elles ont cru, à un certain moment, qu'il y aurait en Europe un marché de taille significative et viable pour des produits cultivés sans OGM ; que l'Union Européenne mettrait en place des normes non OGM, c'est-à-dire



des barrières à l'importation. On sait ce qu'il en advint. Des importations massives. Aujourd'hui, les agriculteurs réclament la possibilité de cultiver des variétés d'OGM. Mais la loi sur les OGM met de telles contraintes que cela reste un vœu.

Côté médias ? Difficile. Je vous donne un exemple. Récemment, nous avons été contactés par l'émission *Le Droit de savoir*, de TF1. J'ai passé presque 2 jours avec l'équipe. Au bout du compte, ma photo est passée dans le générique mais rien d'autre ! Pour deux demi-journées de temps passé ! C'est décevant.

Pour quelles raisons ?

Probablement parce que les propos que j'ai tenus n'entraient pas dans le parti pris du tournage.

Alors, en conclusion, quelle pourrait être la stratégie de communication dans l'avenir ?

Notre meilleure stratégie de communication, c'est bien faire notre travail et montrer par nos actes que nous sommes un groupe coopératif qui continue à prendre ses responsabilités. C'est dire pourquoi nous avons confiance dans les biotechnologies, notamment en publiant nos positions sur le site « Limagrain.com » et en publiant sur ce site des documents de la collection « A propos ». C'est dire pourquoi il est nécessaire de protéger les inventions mais en répétant inlassablement qu'il faut « protéger sans confisquer », ce qui implique de continuer à exclure les variétés végétales du brevet, sauf à y introduire l'exception du sélectionneur. C'est aussi promouvoir notre vision de l'agriculture via le soutien apporté à « momagri » (voir le site momagri.org). C'est enfin faire en sorte d'être présent le moment venu, lorsque la France aura ouvert les yeux, pour développer les variétés d'OGM attendues par les agriculteurs, ce qui, aujourd'hui, passe par la poursuite de nos recherches à l'étranger.

Mais nous n'envisageons pas de lancer une vaste campagne de communication et ainsi dépenser beaucoup d'argent pour tenter de convaincre un grand public qui, de toute façon, pensera que, si on le fait, c'est parce qu'on a des millions d'euro. à gagner.

Finalement, l'essentiel, pour nous, c'est de créer les meilleures variétés possibles. C'est montrer, à partir d'expériences positives dans d'autres pays, qu'il est possible de créer un climat de confiance autour des OGM. C'est faire le pari que, *in fine*, les pouvoirs publics français prendront la mesure des enjeux et soutiendront demain les biotechnologies et les OGM, comme hier ils ont soutenu d'autres technologies.

La crise de l'énergie montre aujourd'hui que les pouvoirs publics français ont été visionnaires lorsqu'ils ont soutenu les industries nucléaires. Sans cela, elles n'auraient jamais pu se développer, tant il y avait d'opposants. Et des opposants, il y en avait partout. Comme il y en a partout pour les OGM. Imaginez ce

qui ce serait passé pour l'avenir du nucléaire civil si le principe de précaution à la française avait existé : c'était la paralysie et la dépendance énergétique. Eh bien, ce qui nous menace aujourd'hui, ce n'est pas le risque OGM, c'est le risque de la dépendance génétique. C'est un exemple à méditer.



B. Interview de Dominique DUTARTRE, groupe Champagne Céréales.

Dominique DUTARTRE est directeur général adjoint du groupe Champagne Céréales, n°1 des coopératives agricoles céréalières françaises. Il est également président du laboratoire ARD (Agro Recherche et Développement) et du laboratoire Procéto 2G (Production de bioéthanol de 2^{ème} génération par voie biochimique) et administrateur à l'INRA.

Pouvez-vous retracer les grandes lignes du conflit OGM ? Quel en est le point de départ selon vous ?

Selon moi, le point de départ du conflit est double. Premièrement, il y a eu l'agressivité manifestée par des multinationales américaines, telles que Monsanto, quant à la capacité d'accueil de ces technologies dans les vieux pays et notamment en France. Deuxièmement, l'appropriation du vivant par la brevetabilité a gravement perturbé les milieux intellectuels et scientifiques. A cette époque, la position de Monsanto était la suivante : « même si la France ne veut pas des OGM, elle n'aura pas le choix de les accepter ». Quant à la communauté scientifique, elle a été fortement perturbée, en termes d'éthique, par la brevetabilité qui confère à 2 ou 3 multinationales un droit sur le vivant végétal.

C'est de cette façon que les réserves sur les OGM sont passées au premier plan, faisant oublier les perspectives offertes par cette nouvelle technologie.

Il est assez incroyable que la biotechnologie appliquée aux plantes de grandes cultures soit l'objet d'une critique qui porte d'habitude sur des applications. Pourtant, il s'agit bien d'une technologie neutre sur le plan des aspects sociétaux. C'est comme si la société rejetait l'électricité à cause de son lien avec la chaise électrique, sans prendre en compte que cette même technologie permet aussi le fonctionnement des couveuses pour les bébés prématurés.

C'est une somme de maladroites qui, dans un ensemble socioculturel, a provoqué un phénomène de rejet des OGM. Pour des raisons éthiques et des indécidables dans la présentation de la technologie, également à cause de la précipitation des premiers modèles OGM contenant des gènes marqueurs antibiotiques, des projections extrêmement négatives conduisant à beaucoup d'inquiétude sont apparues autour des OGM.

Il y a aussi d'autres problématiques sur les plantes de grandes cultures pour lesquelles nous n'avons pas toutes les réponses. Cependant, le meilleur moyen de savoir s'il y a des risques ou pas, c'est de faire des expérimentations. Pourtant, aujourd'hui, il est impossible de tirer des conclusions car nous nous

sommes dans un état de droit où les expérimentations sont détruites.

Selon vous, quels sont les enjeux réels de ce conflit ?

A moyen terme, si la France et l'Europe s'excluent dans le domaine de la recherche et de la culture d'OGM, l'économie agricole de ces régions rencontrera des problèmes de compétitivité.

A l'intérieur de ce conflit, il y a de nombreux problèmes de fonds mais il y a aussi des enjeux cachés, probablement financés par des fonds malthusiens ou en provenance d'outre-Atlantique pour assurer la domination de l'arme alimentaire.

D'un point de vue économique, qui sont les perdants et les gagnants dans ce conflit ?

Il est clair que si ce conflit demeure, les vrais perdants seront les agriculteurs des pays européens et les filières agroalimentaires.

Quant aux agricultures et agro-industries américaines, si vous visitez les grandes manifestations agricoles, vous pouvez observer une vision stratégique qui se décline très simplement. Il s'agit, d'ici 2030, de doubler les rendements du maïs, du coton et du soja, tout en diminuant de 30% la consommation d'intrants (recours à l'eau, à l'azote et aux pesticides) à la tonne produite. Ce discours unique est porté de l'ouvrier qui bine les parcelles d'essais à la main jusqu'au professeur d'Université recruté pour porter la parole scientifique ! Cela résume bien leur stratégie de développement.

Pourriez-vous me parler de la prise de position de Carrefour dans ce conflit et des implications pour votre groupe ?

La prise de position de Carrefour correspondait à la position idéologique personnelle du président de Carrefour. En ce qui nous concerne, elle n'a pas eu d'impact majeur. Notre groupe étant un acteur économique dans un pays où les consommateurs ont manifesté leur opposition aux OGM, nous avons organisé nos filières pour être en capacité de prouver l'absence d'OGM dans nos produits. Nous n'avons pas eu le choix. Nous avons une filière qui transforme le maïs en produit pouvant être destiné aux céréales pour le petit-déjeuner, pour lequel nous garantissons l'absence d'OGM, etc. Cette garantie s'effectue grâce à plusieurs mesures : la signature d'un engagement individuel des producteurs, un schéma de traçabilité intégré et la réorientation vers d'autres circuits des lots incertains pour lesquels l'origine de la semence ne peut être authentifiée.

Comment les entreprises agroalimentaires françaises peuvent survivre sans les OGM ?



Il y a deux choses très différentes. Nous sommes dans une position particulièrement incohérente où certaines productions, interdites sur le sol français, sont autorisées à l'importation. Il y a donc du soja et du maïs GM partout, de manière complètement légale, mais l'agriculture française n'a pas le droit d'en produire. L'année dernière, nous avons importé du maïs brésilien non GM, ce qui a pénalisé d'environ 100 euro la tonne le coût des rations alimentaires pour la production animale française. L'interdiction d'utiliser les OGM est complètement déraisonnable car elle entraîne pour les producteurs des surcoûts artificiels et les prive d'une réduction de l'utilisation des intrants chimiques historique. C'est donc l'agriculture et l'agroalimentaire français et européen qui seront mis à mal si nous poursuivons le rejet systématique de ces technologies.

Que pensez-vous de la décision de la Haute Autorité et des événements qui se sont produits entre février et juin 2008 ?

Je pense beaucoup de mal de ce qui c'est passé. Les scientifiques se sont fait marcher dessus. Un non-scientifique a fait une déclaration au nom de la Haute Autorité alors que l'élaboration de sa position était en cours. Au cours de ces événements, le politique et le médiatique ont pris le pas sur la science et tout cela est fort regrettable. Ce qui s'est passé nous plonge un peu plus dans l'obscurantisme. Nous aurons besoin d'encore plus de temps, d'énergie et de patience pour sortir de ce traquenard. C'est assez calamiteux !

Quelle est la position de l'INRA en tant qu'institut scientifique ?

La position de l'INRA a fait l'objet d'un long débat et les décisions du conseil d'administration s'inscrivent dans l'équilibre difficile vers lequel tend un centre de recherche : d'une part, la nécessité d'accumuler des connaissances scientifiques et, d'autre part, la responsabilité de ne pas laisser les connaissances entre les mains d'une minorité à des fins un peu réductrices.

Au cours de ce débat, l'administration a recueilli préalablement l'avis du conseil scientifique, du comité d'éthique, etc. Le texte qui fait état de la position officielle de l'INRA, en tant qu'organisme public, confirme que pour donner une autre perspective éthique à la biotech, il faut rester dans la course et poursuivre les recherches tout en étant vigilant. Dans le domaine des OGM, l'INRA a donc conclu à la nécessité de poursuivre les objectifs suivants : accroître les connaissances scientifiques nécessaires à la maîtrise des biotechnologies végétales, continuer les travaux en vue d'innover sur les constructions transgéniques à condition qu'elles visent des cibles d'intérêt collectif et non d'intérêts privés, tenir informé sur les ressources résultant de ces travaux et faciliter l'appropriation des biotechnologies par des utilisateurs publics ou privés dans le cadre de programmes très

compétitifs ouverts afin de tenter d'ouvrir la mâchoire qui s'est refermée sur quelques multinationales.

Quelle serait la meilleure stratégie de communication à adopter pour l'INRA ou Champagne Céréales pour faire valoir leurs points de vue sur les OGM ?

La meilleure manière de communiquer pourrait être d'admettre que la première génération d'OGM, consistant à transformer les plantes pour les rendre résistantes à un herbicide, n'est pas un très grand progrès pour l'humanité. La stratégie d'aujourd'hui pourrait consister en la mise en avant des bénéfices de la biotechnologie en tant que clés indispensables pour assurer, à horizon 2025-2030, l'alimentation équilibrée de 9 milliards d'hommes et la fourniture de biomasse complémentaire pour apporter du carbone renouvelable à la filière de la chimie.



C. Interview de Stéphanie PIECOURT, Monsanto France.

Stéphanie PIECOURT est directrice de la communication chez Monsanto France.

Pouvez-vous retracer les grandes lignes du conflit OGM ? Quel en est le point de départ selon vous ?

Les OGM représentent une innovation technologique qui a été mise au point vers les années 1970. Cette technologie, qui consiste à travailler sur le génome végétal, a été développée en Europe dans un laboratoire belge. Les années 1970-1980 ont constitué les premières années de recherche sur le génome végétal. Les OGM n'étaient alors pas connus du grand public et le monde scientifique percevait cette découverte comme quelque chose de très positif.

A cette époque, les dirigeants du groupe Monsanto ont eu une vision des possibilités offertes par cette innovation technologique. Ils étaient convaincus par la cohérence de cette technologie, avec les transformations et les enjeux futurs du monde agricole. Si Monsanto est si fortement associé aux OGM, c'est précisément parce que la recherche sur le génome végétal est au centre de la vision stratégique de l'entreprise. Il faut savoir que le premier métier de Monsanto était la chimie. Ce n'était pas une entreprise agricole. Ce n'est qu'au début des années 1970 que le groupe s'est lancé dans la recherche sur le génome des plantes. Les premiers produits GM étaient prêts à être commercialisés au cours des années 1980. Monsanto a été la première entreprise à développer des semences, apportant une réelle innovation technologique et un réel bénéfice. La commercialisation des semences GM a commencé aux Etats-Unis au cours des années 1990 et elle s'est étendue à l'Europe quelques années plus tard.

On parle beaucoup de la campagne de communication de Monsanto, diffusée à la fin des années 1990 lors de l'arrivée des semences GM en France. Je crois que l'on accorde beaucoup trop d'importance à cette campagne. De plus, il est facile de refaire l'histoire des années plus tard et de dire que Monsanto aurait mieux fait de communiquer différemment. Cette campagne ne peut être responsable de la situation actuelle de rejet des OGM.

Pour moi, l'explication est ailleurs. D'abord, quelques années avant la commercialisation des produits GM, il y a eu deux crises majeures qui ont ébranlé la confiance des Français : la crise du sang contaminé et la crise du nucléaire. Ces crises ont causé des traumatismes très importants et la population s'est mise à ne plus faire confiance aux expertises publiques et scientifiques.

Ainsi, les OGM sont arrivés dans un contexte de méfiance générale. La population était peu disposée à croire les experts qui affirmaient que ces nouveaux produits étaient sécurisés.

Ensuite, les semences GM ont été fortement associées à l'ouverture des marchés et à l'arrivée de la mondialisation. Les semences GM de Monsanto sont arrivées en France à la même époque. La mondialisation a été plutôt mal perçue dans beaucoup de pays européens, et plus particulièrement en France. En effet, nous sommes fortement attachés à nos produits de terroir et beaucoup de gens ont pensé que la mondialisation allait faire disparaître nos produits traditionnels. Pour les opposants à cette nouvelle économie, les semences GM de Monsanto, multinationale américaine, ont représenté une icône, l'une des premières menaces visibles du mondialisme.

Pour ces raisons, je crois que la commercialisation des semences GM est tombée à un mauvais moment. Si ces produits étaient arrivés sur le marché 10 ans plus tôt, ou 10 ans plus tard, je suis convaincue que la situation serait complètement différente aujourd'hui.

Selon vous, quels sont les enjeux réels de ce conflit ?

Dans le monde où nous vivons, il y a des innovations technologiques partout. Un bon exemple est le téléphone portable ! Seulement, à la différence des OGM, le téléphone portable apporte des bénéfices visibles et mesurables pour tout le monde. Que feriez-vous aujourd'hui sans téléphone portable ? Pourtant, il y a aussi des « doutes » sur les risques pour la santé à long terme à cause de l'utilisation du téléphone portable. Cette innovation technologique ne comporte pas de risque zéro et pourtant tous l'utilisent. Pourquoi ? Parce que le bénéfice est tellement important que personne ne souhaite s'en passer.

En revanche, une innovation technologique agricole ne signifie pas grand-chose pour une population française de plus en plus urbaine. Les personnes en-dehors de la profession ne connaissent pas les enjeux agricoles internationaux. Ils ne peuvent réaliser à quel point cette technologie est importante pour la France. Le consommateur final peut penser que ce n'est pas grave de rejeter les OGM. En réalité, il ne peut mesurer les conséquences stratégiques, politiques et économiques, à long terme.

Notre pays risque, si ce conflit continue, de devenir dépendant des autres pays pour nourrir sa population. Il faut savoir que la production agricole française ne cesse de décliner depuis plusieurs années. L'un des enjeux du conflit est donc la maîtrise de l'arme alimentaire.

Il y a également des enjeux technologiques. Pour les exploitants agricoles, il faut savoir que les bénéfices apportés par la technologie des OGM est immense. Les agriculteurs qui essaient les semences OGM sont



catégoriques, notamment pour la culture du soja. Il ne s'agit pas d'une petite innovation : les OGM changent la vie de l'agriculteur. L'utilisation des semences GM a été « ré-autorisée » en France en 2004. Nous sommes alors passés de 500 hectares de plantes GM cultivées la première année à 22000 hectares en 2007. Et puis, la clause de sauvegarde est intervenue en janvier 2008. Depuis, la commercialisation des semences GM est de nouveau interdite en France.

A quoi peut-on s'attendre pour l'avenir ? Croyez-vous que le débat sur les OGM en France est déjà dépassé ?

Franchement, je ne sais pas. C'est très difficile de se prononcer. Pendant la période du moratoire, de 1998 à 2004, la situation s'est enlisée en France. On aurait pu croire que les problèmes allaient se résoudre et que la situation s'améliorerait suite aux autorisations d'essais entre 2004 et 2007. D'autant plus que, pendant cette période, l'Europe a autorisé la commercialisation et la culture des semences GM et, en France, la culture OGM a connu un réel engouement auprès des agriculteurs. Néanmoins, suite au Grenelle de l'environnement, la France est allée à l'encontre de la décision européenne. Un représentant du gouvernement a affirmé que la commission d'évaluation avait un « doute sérieux » sur les OGM. Puis, les pouvoirs publics ont activé cette clause de sauvegarde pour « ré-interdire » la commercialisation des semences GM.

Le fondement du droit européen prévoit cette situation. Un pays de la Communauté Européenne, s'il apporte des preuves scientifiques prouvant le risque sanitaire, peut très bien suspendre la commercialisation d'un produit. Dans ce cas, des experts sont chargés d'évaluer la pertinence des objections à la commercialisation. Il y a quelques semaines, les experts européens se sont prononcés sur la clause de sauvegarde déposée par la France. Ils ont conclu que le doute émis sur le risque des OGM n'était pas fondé. En effet, il n'y a aucune information scientifique nouvelle pour justifier la position française.

Théoriquement, lorsque les raisons apportées pour suspendre la commercialisation ne sont pas fondées, la clause de sauvegarde n'est plus valable.

Par conséquent, la commercialisation devrait reprendre. Mais dans les faits, c'est beaucoup plus compliqué. Les querelles d'experts peuvent durer un bon moment et la situation peut continuer à s'enliser.

D'un point de vue économique, qui sont les perdants et les gagnants du conflit ?

L'agriculture française est la première à être perdante sur le plan économique. Ensuite, en cascade, toutes les

entreprises agroalimentaires dépendantes de cette agriculture subissent également des pertes.

Les consommateurs français seront aussi affectés à plus long terme. En effet, si la production agricole continue de décliner, la France finira par importer ses produits alimentaires. C'est la préservation de l'alimentation de proximité qui est en jeu. La France, pour se nourrir, peut devenir dépendante des pays voisins possédant la puissance agricole. Le prix des produits d'alimentation risque alors d'augmenter et nous n'aurons plus aucune maîtrise sur le mode de production.

A votre avis, comment les adversaires des OGM, a priori plus faibles, ont-ils pu prendre l'avantage sur les agro-industries, a priori plus fortes, dans ce conflit ?

Tout d'abord, il est intéressant de comprendre les différences entre la France et les Etats-Unis en ce qui concerne les relations des agriculteurs avec la population. Aux Etats-Unis, la filière agricole est valorisée et la population a une perception très positive de l'agriculteur. Dans la tête des Américains, les « farmers » sont ceux qui nourrissent les gens. Les grandes exploitations agricoles sont bien perçues par la population. Elles représentent la réussite et la sécurité alimentaire pour le pays. D'ailleurs, l'agriculture et la domination de l'arme alimentaire font clairement partie de la stratégie économique américaine.

En France, la population est attachée à l'image du terroir et à la tradition agricole. Les Français ont une image folklorique de l'agriculteur. Peut-être que l'agriculture française est tombée dans le piège d'une valorisation excessive de son terroir et de ses régions. A tel point qu'aujourd'hui, la majorité des Français ne comprend pas pourquoi il est nécessaire de moderniser l'agriculture de notre pays. Beaucoup de gens croient que la France est suffisamment productive et que le maintien de la tradition, du folklore agricole, est une garantie pour la qualité des produits.

Pourtant, cette croyance n'a pas toujours existé. Pendant les « 30 Glorieuses », la France avait faim et il fallait produire de la nourriture. La modernisation de l'agriculture était donc perçue comme une bonne chose. Mais par la suite, nous nous sommes retrouvés dans une situation d'abondance et de surproduction. C'est à ce moment que sont apparues les subventions aux agriculteurs. Ensuite, les producteurs ont été montrés du doigt et taxés de pollueurs.

Pour résumer, au cours des 30 dernières années, l'image de l'agriculture a beaucoup souffert en France, contrairement aux Etats-Unis. Les agriculteurs français sont aujourd'hui plus frileux car ils ont été attaqués dans leur image et ont été dépossédés, en quelque sorte, de leur métier.

De plus, il y a un manque de solidarité au sein de la profession agricole. L'historique de la structuration du



milieu est complexe. Il y a plusieurs syndicats et associations de régions qui défendent des intérêts régionaux. Suivant les zones géographiques, les besoins des agriculteurs sont différents. Par conséquent, les producteurs de maïs qui ont des problèmes de pyrale veulent des semences GM résistantes à la pyrale. Ceux n'ayant pas ce problème n'en veulent pas car ils estiment que la semence GM résistante à la pyrale est négative pour l'image de la profession. En revanche, ils sont prêts à faire une entorse pour des semences GM répondant à leurs problèmes spécifiques. De ce fait, les agriculteurs ne parlent pas d'une seule voix et ils n'arrivent pas à peser suffisamment lourd auprès des pouvoirs publics. Egalement, l'électorat agricole est de moins en moins important, le nombre d'agriculteurs ne cessant de diminuer. Ce phénomène a une influence directe sur les décisions prises par les pouvoirs publics.

A mon avis, c'est donc l'affaiblissement général du monde agricole français qui explique en partie la tournure du conflit en faveur des opposants.

De l'autre côté, il y a différents groupes adversaires des OGM qui se sont alliés pour défendre un point de vue commun. Ces mouvements sont fondamentalement différents les uns des autres. Cependant, ils ont dépassé leurs divergences pour lutter contre les OGM. D'ailleurs, la désignation des opposants comme « partie faible » dans ce conflit ne convient pas. Ces organisations ont beaucoup plus de moyens financiers qu'on ne le croit. Elles ne sont pas faibles du tout et elles sont très bien organisées.

On attribue une surpuissance aux industriels, semenciers ou autres, comparés à ces organisations. Pourtant, les industriels n'ont ni les moyens financiers, ni les moyens humains de ces grands mouvements pour communiquer.

Quelles sont ces organisations et comment sont-elles financées ?

Nous avons essayé de comprendre pourquoi il y avait un tel acharnement.

Parmi les opposants des OGM, il y a des groupuscules malthusiens. Ces mouvements pensent que nous sommes trop nombreux sur la planète. Ils s'opposent à l'évolution démographique, aux solutions technologiques et donc aussi aux OGM. Au final, ce sont des mouvements très restrictifs qui croient que la nature doit garder la suprématie. Paradoxalement, ces grands mouvements, d'ampleur internationale, sont contre toute forme de mondialisation. L'altermondialisme en est un bon exemple.

Que l'on soit pour ou contre les OGM, il y a des chiffres qui sont bien réels. Dans les 40 prochaines années, il y aura dans le monde 3 milliards de gens en plus à nourrir. Nous ne pourrions faire face à cette situation sans les innovations technologiques. Nous n'avons pas une deuxième planète pour produire notre nourriture.

Comment les entreprises agroalimentaires françaises peuvent survivre sans les OGM ?

Les agroentreprises françaises et les industries agroalimentaires ne pourront pas survivre sans l'intégration des innovations, et notamment de l'innovation des OGM.

D'autant plus que l'importation des produits GM est autorisée en France.

De nombreux produits GM en provenance d'autres pays sont présents sur le marché français. Ces produits d'importation sont souvent moins chers que ceux fabriqués par nos entreprises françaises. Or, quels sont les choix du consommateur final lorsqu'il remplit son caddie ? Il achète les légumes et les poulets les moins chers. Et cette réalité se vérifie d'autant plus lors d'une période économique difficile où le pouvoir d'achat est mis à mal.

Il s'agit donc d'une situation dramatique et particulièrement incohérente pour l'industrie agricole et alimentaire française.

A mon avis, la question à poser est : qu'est-ce que la France souhaite faire de son agriculture ? Il faut aussi savoir qu'aujourd'hui, toutes les grandes puissances agricoles mondiales ont des OGM. Si l'agriculture française est bien un axe stratégique, dans ce cas, il faut sortir du conflit OGM très vite.

Quelle serait la meilleure stratégie de communication à adopter pour Monsanto pour faire valoir son point de vue ?

Les fabricants de pièces détachées pour les compagnies aériennes et ferroviaires ne communiquent pas auprès du grand public. En revanche, elles communiquent auprès du consommateur puisqu'elles sont dans une relation de fournisseurs – consommateurs (BtoC).

Monsanto est dans une relation de fournisseurs-fournisseurs (BtoB). Nous fabriquons des semences pour les vendre aux distributeurs agricoles qui, eux, les revendent aux agriculteurs. Les agriculteurs revendent le fruit de leurs productions aux distributeurs agroalimentaires (ou aux industries agroalimentaires) qui les revendent au consommateur final. Notre travail est de poursuivre la recherche pour développer les meilleures semences possibles pour satisfaire nos clients. Notre rôle n'est pas de communiquer auprès du grand public. Et, soyons clairs, les informations susceptibles d'être communiquées par Monsanto n'intéressent pas le grand public !

De plus, la marge de manœuvre d'une entreprise en communication est très étroite. Lorsque l'industriel communique, aucun écart n'est toléré entre le réel et le scientifique. S'il en est autrement, il est automatiquement attaqué et sanctionné. C'est la réalité



des choses et je crois que c'est normal qu'il en soit ainsi.

En revanche, la situation est très différente pour les adversaires des OGM. Tout d'abord, le mass média est tout à fait adapté au style de message qu'ils véhiculent. Ensuite, la production d'informations représente un fonds de commerce stratégique pour eux. Leur raison d'être est d'alerter et de faire le plus de bruit possible.

De plus, ils ne sont pas sanctionnés si leurs messages vont trop loin. Ils peuvent s'écarter du réel et véhiculer des peurs en toute impunité.

Finalement, les OGM ne sont pas dans l'air du temps. Un article objectif portant sur les intérêts agricoles, l'état actuel de la recherche, l'évaluation scientifique, etc. n'est pas vendeur ! Les journalistes savent que les OGM n'ont pas la faveur de l'opinion publique.

Le métier d'un journaliste consiste à produire du contenu et à informer la population. Cependant, l'entreprise qui publie l'information doit vendre son contenu aux lecteurs pour survivre. De ce fait, et assez paradoxalement, pour attirer l'attention du lecteur, l'information doit répondre à sa demande... Autrement dit, une très large partie de l'information est stéréotypée. Elle doit correspondre à « l'air du temps ».

Selon moi, la clé pour résoudre ce conflit ne réside pas dans la communication auprès du grand public. Le grand public est perdu dans la masse d'informations qu'il a reçues sur les OGM et il ne sait plus ce qu'il doit croire.

La résolution de ce conflit dépend plutôt d'une prise de décision. La France devra déterminer si elle souhaite devenir une société tertiaire ou maintenir sa puissance agricole.

D. Interview d'Alain GLON, fondateur et président du groupe Glon-Sanders.

Le groupe Glon Sanders est un acteur majeur de l'industrie agricole et alimentaire française. Glon-Sanders a développé des activités en aval de l'agro-industrie, notamment dans la production de volailles, d'œufs et d'ovo-produits, de chips, etc. Egalement présent en amont de la chaîne alimentaire, le groupe Glon est numéro 1 de la nutrition animale en Europe.

Pouvez-vous retracer les grandes lignes du conflit OGM ? Quel en est le point de départ, selon vous ?

Les OGM, jusqu'à il y a encore un peu plus d'une dizaine d'années, j'ignorais que cela pouvait exister. Nous avons eu au départ une relation privilégiée avec Monsanto car nous étions distributeurs en France d'un de leurs produits à base de méthionine. Mon premier vrai souvenir de ce conflit est celui de la mise en cause d'un traceur, utilisé par Monsanto dans certains produits autour du génie génétique, responsable de problèmes allergènes. La presse s'est emparée des informations, ce qui a déclenché une polémique autour de Monsanto. Et comme toujours dans ce type de conflit, il y a des gens qui sont pour et des gens qui sont contre. Ceux qui sont pour sont généralement des gens qui voient dans la science une opportunité de nouveaux développements, de progrès, etc.. et ceux qui sont contre sont souvent ceux qui n'ont pas tout à fait pris le « coche » à temps. Ils vont plutôt rentrer dans une phase d'opposition et donc pousser des craintes. Ils utilisent alors la science pour tenter de démontrer si c'est bon ou mauvais. Il se produit pratiquement toujours la même chose dans ce type de situation. Par exemple, pour la vache folle, il y avait des laboratoires qui travaillaient sur le sujet et qui disaient qu'il n'y avait pas de danger et d'autres laboratoires qui disaient « on peut s'attendre au pire, alors financez-nous pour qu'on puisse le démontrer ».

Selon vous, quels sont les enjeux réels de ce conflit ?

L'enjeu économique, c'est, d'une part, le profit pour les sociétés qui y sont et, d'autre part, l'accès à de nouveaux moyens pour produire moins cher, nourrir le monde sur des terres salines, arides, etc. Il y a des enjeux autour des avancées classiques du progrès pour les gens qui sont pour. Et pour ceux qui sont contre, il y a tous les « aigris » du système scientifique qui ne sont pas allés dans ce courant novateur. Et qui, faute de pouvoir s'y mettre, se positionnent contre et vendent des frayeurs. Et puis enfin, il y a tous les groupes divers et variés qui sont en recherche de reconnaissance pour se faire sponsoriser.



Pourriez-vous me parler de la prise de position de Carrefour dans ce conflit et des implications pour votre groupe ?

Le patron de Carrefour, Daniel Bernard, à cette époque, était dans un environnement très attentif à tous les problèmes écologiques, aux aliments bio et autres. Le débat s'est situé à un moment où la grande distribution voulait capter à son profit l'image de santé, de qualité des produits, qui, au fond, étaient la prérogative de Danone et de Nestlé. La grande distribution souhaitait pouvoir revendre la même chose pour ses produits à marque distributeur puisqu'ils étaient fabriqués quasiment dans les mêmes usines.

Les grands groupes alimentaires avaient pris le parti de rechercher des produits banalisés de manière à pouvoir s'approvisionner et produire plus facilement au niveau international. Ils pensaient : « Plus les produits seront homogènes, meilleure sera notre situation en tant que multinationale ». C'est une démarche classique de grand groupe pour un monde vaste et ouvert. A l'inverse, la grande distribution française véhiculait plutôt le message : « Vos achats font vos emplois ». En achetant tout près, cela donne du travail à des ouvriers d'ici, qui deviennent des consommateurs au caddie dans les supermarchés.

Les OGM ont été pris complètement dans cette opposition du tout mondial contre le très local. Carrefour a vu une occasion de s'emparer du sujet des OGM pour essayer de créer une différenciation. Voilà comment le sujet est vraiment entré en bouillonnement.

Les industries agroalimentaires, qui doivent respecter les exigences de leurs clients, se sont donc retrouvées avec des cahiers des charges multiples et variés, plus ou moins possibles à respecter. Nous n'avons donc pas eu le choix de nous adapter et de faire les deux productions. Ces cahiers des charges ont d'ailleurs été créés à un moment où les écarts de prix entre les céréales GM et non GM pouvaient être acceptables pour le consommateur. Maintenant que la culture des OGM s'est beaucoup développée dans le monde, il faut payer de plus en plus cher pour trouver des produits non GM.

Croyez-vous que les entreprises agroalimentaires françaises peuvent survivre sans les OGM ?

Les industries agroalimentaires françaises ont pu survivre jusqu'à maintenant sans les OGM mais demain elles ne le pourront plus. Et survivre est le mot qui convient. Pendant très longtemps, les Américains critiquaient l'Europe parce que nous refusions un certain nombre de produits, notamment les hormones dans la viande bovine et les OGM. Ils se sont plaints

pendant quelques années et, depuis, vous n'entendez plus rien. Ils ont même complètement inversé leur position. Ils se débrouillent pour avoir en permanence plus d'OGM agréés chez eux que l'Europe n'en a acceptés. A tel point que c'est devenu pour eux un moyen de s'isoler dans le marché. Par exemple, en maïs, ils ont une dizaine d'événements acceptés alors que l'Europe n'en a que quatre ou cinq.

De plus, les Américains ne font pas de la ségrégation sur la qualité. Ils mélangent les grains GM et non GM ensemble puisque chez eux, les OGM ne sont pas un problème. Et lorsqu'en France, nous manquons de céréales, comme l'année dernière, nous ne pouvons pas nous approvisionner aux Etats-Unis. L'année dernière, le mélange OGM – non OGM de maïs américains coûtait environ 100 dollars. En face, les variétés non GM de maïs brésilien étaient vendues au prix de 150 dollars. Les industries agroalimentaires françaises ont donc dû vivre avec un prix de revient du maïs à environ 220 dollars. Or, le poulet fabriqué par les Américains peut entrer sur le marché français sans problème. Cela signifie que nos poulets français, nourris avec du maïs à 220 dollars, se retrouvent en concurrence, dans les mêmes points de distribution, avec les poulets américains nourris avec du maïs à 100 dollars.

C'est pour cette raison que les entreprises françaises ne pourront survivre qu'un certain temps. Lorsque vous comparez le décalage entre les prix de revient, cela ne pourra pas durer. La production française ne peut que décliner avec un tel différentiel de prix.

Que pensez-vous de la décision de la Haute Autorité de créer un moratoire sur les OGM ?

Je crois que le gouvernement a manqué de courage. Le moratoire est un moyen de faire patienter en attendant que l'inévitable arrive. C'est-à-dire que vivre dans l'ambiguïté et les compromis laisse la possibilité à José Bové de commettre de nombreuses exactions contre la loi. Pendant très longtemps, ces exactions n'étant pas sanctionnées, les chercheurs sont partis et les travaux d'expérimentation s'en vont ailleurs. C'est assez dramatique car la France est en train de prendre 15 à 20 ans de retard dans un domaine qui est essentiel pour le futur. Des instituts comme l'INRA ne font pas de recherche sinon de façon masquée sur ces sujets. De mon point de vue, toute la communauté scientifique française porte une responsabilité de ne pas avoir informé la population sur ces nouvelles technologies. De ce fait, tous les marchands de frayeur ont occupé le terrain. En ce qui concerne les chercheurs opposés aux OGM, ils pensent qu'ils ont plus à gagner en démontrant les dangers plutôt que d'essayer d'en promouvoir les progrès.

Comment expliquez-vous que les faibles, les anti-OGM, ont pu prendre l'avantage sur les forts, les industries agroalimentaires ?



On sait que dans toute société, pour toute innovation, systématiquement 5% de la population la rejette. En entreprise, quand vous voulez faire un changement, vous avez toujours 5% des personnes qui s'y opposent. Pour un nouvel ordinateur, une nouvelle technique, toujours ce 5%... Et vous avez 25 ou 30% qui sont indifférents et un certain nombre qui a envie d'innovation. Tout l'art du management est de faire en sorte que l'on respecte les croyances, les préférences de chacun : les 5%, qui s'opposent et qui n'en voudront jamais de toute façon, et les 50% qui sont en attente de changement et qui galopent devant. En revanche, il faut bien s'occuper de la frange de personnes qui hésitent et qui sont à la frontière entre le pour et le contre. Dès lors que la part de 5% d'opposants atteint le chiffre de 15%, il y a des tas de contestations et le changement ne peut plus venir par la raison. Lorsque 15% des gens dans une entreprise s'opposent aux changements, ils ne se disent pas : « Je n'ai pas la compréhension de cette nouvelle technologie, je me remets en cause », ils se disent : « C'est l'entreprise qui fait n'importe quoi ! ». Le système est donc remis en cause et les gens ne se mettent pas en cause eux-mêmes.

Pour faire le parallèle avec les OGM, selon moi, la démarche est la même. C'est-à-dire que les 5% d'opposants systématiques sont passés à 7%, à 10%, etc. Au gré d'un certain nombre d'événements qui sont survenus parce qu'on a dit que tel problème d'allergie ou d'explosion venait de ces savants fous ! La politique s'en mêle et les clans s'organisent, faute d'avoir éclairé le public de façon suffisamment large.

On n'entend plus jamais parler des philosophes de gauche, des gens qui aidaient à ce que la société évolue, comprenne... La critique avait lieu au niveau des gens qui avaient une certaine compétence. Aujourd'hui, la critique se fait tout en bas, dans la rue. On ne sait pas trop pourquoi mais c'est sympa d'aller arracher du maïs ensemble, alors allons-y !

En conclusion, quelle serait la meilleure stratégie de communication à adopter aujourd'hui pour faire valoir votre point de vue ?

Nous n'allons pas communiquer sur les OGM car nous avons vu ce qui s'est passé dans le cas de la vache folle. A partir du moment où vous prenez la parole, vous finissez par porter une tête OGM pour les médias. Lorsque les parties en présence sentent que vous êtes l'un des éléments du système, vous devenez la cible. Communiquer me semblerait maladroit. Nous essayons d'être réalistes et de nous dire que ça va venir, c'est inévitable. Même Greenpeace sait que ça va venir, ils le savent tous. Je pense que les OGM sont une cause perdue. En revanche, je suis en accord avec la cause du non-amazone qui se positionne contre le déboisement de la forêt amazonienne au Brésil. Il faut savoir d'ailleurs que beaucoup de graines non GM sont produites sur des parcelles de terres gagnées sur la forêt amazonienne. A mon avis, il y a une contradiction

entre le non-GM et le non-amazone. A tout prendre, je préfère des OGM et du non amazone !



E. Interview de Gérard PASCAL, spécialiste français de la sécurité sanitaire

Gérard Pascal est l'un des grands spécialistes français de la sécurité sanitaire des OGM.

Au cours de sa carrière, il a travaillé aussi bien sur les demandes d'expérimentation que sur les demandes de mise sur le marché en France et en Europe.

Il a été membre de la CGB depuis son commencement, en 1986, et ce jusqu'à la fin. Il a contribué à la mise en place de l'AFSSA et a été son premier président du conseil scientifique. Il a également présidé deux comités scientifiques européens à la Commission : d'abord le comité scientifique de l'alimentation humaine puis le comité scientifique directeur qui a eu essentiellement en charge les premiers problèmes de l'ESB.

Il a récemment fait partie d'un groupe de travail qui vient de publier, en mars 2008, un rapport sur l'expérimentation animale pour l'évaluation de la sécurité sanitaire des OGM.

Quel est, selon vous, le point de départ du conflit OGM ? Pouvez-vous en retracer les grandes lignes ?

Pour moi, les premières discussions de fond sur l'évaluation des risques sanitaires des plantes génétiquement modifiées ont commencé en France vers 1995-1996, au Conseil Supérieur d'Hygiène Publique de France, bien avant la création de l'AFSSA.

En France, tout est resté calme jusqu'en 1997 alors qu'à Bruxelles, dès fin 1996, a eu lieu la première réelle contestation. A ma connaissance, c'était la première vraie discussion scientifique portant sur un OGM au niveau européen. Elle émanait des Anglais et concernait la présence d'un gène de résistance à l'ampicilline (un antibiotique) dans le maïs génétiquement modifié de Ciba-Geigy (devenu Novartis). Les Anglais, inquiets, ont demandé à des experts de se pencher sur le sujet.

A l'époque, je présidais le comité scientifique européen de l'alimentation humaine et l'un de mes amis, français lui aussi, présidait le comité scientifique européen de l'alimentation animale. Ensemble, nous avons organisé un *workshop* et invité des experts du monde entier à discuter de ce problème de gène de résistance aux antibiotiques. La conclusion du comité a été que, finalement, ce gène n'était pas un problème.

En France, la contestation du maïs transgénique est intervenue en 1997 et le gouvernement a d'ailleurs fini par en interdire la culture sur le territoire français (alors qu'il avait été le premier pays européen à autoriser la culture d'un maïs transgénique), au nom du principe de précaution.

Dès 1997, la politique a commencé à faire son entrée dans le dossier des OGM. Cette année-là, le gouvernement Juppé (avec Philippe Vasseur comme ministre de l'Agriculture et Corine Lepage comme ministre de l'Environnement) interroge la CGB sur le maïs et le colza GM. La CGB répond qu'elle ne conseille pas les essais sur le colza, pour des raisons de risque environnemental. En revanche, elle émet un avis favorable pour le maïs. Le soir-même, le gouvernement Juppé décide d'un moratoire sur le maïs GM.

A l'évidence, c'est un désaveu. Axel Kahn, alors président de la CGB, s'est senti déjugé et a démissionné de sa présidence tout en demandant aux autres scientifiques de rester pour finir le travail sur les dossiers en cours. On ne pouvait pas le taxer d'être pro-firmes de biotechnologies. En réalité, aucun argument scientifique ne justifiait ce moratoire ! On a demandé un avis scientifique puis pris la décision contraire.

Pour changer d'avis quelques semaines plus tard je crois...

Effectivement, quelques semaines après ce moratoire sur le maïs, Chirac dissout l'Assemblée Nationale, la Gauche arrive au pouvoir et Lionel Jospin devient Premier Ministre.

Jospin décide tout simplement de supprimer le moratoire et de « ré-autoriser » le maïs GM sur lequel la CGB avait donné un avis favorable. Pendant deux ou trois ans, les choses sont restées calmes, jusqu'à ce qu'à nouveau, sous l'influence des mouvements écologiques et des Verts, Jospin change d'attitude. Dominique Voynet, ministre de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement, se bat d'ailleurs pour un moratoire européen sur les OGM. En 1999, l'Europe met en place son moratoire.

On revient en arrière. Les scientifiques, eux, n'ont jamais changé d'avis et sont toujours restés opposés à la culture du colza transgénique pour des raisons de risque environnemental et ce, que ce soit dans un but d'expérimentation ou pour une mise sur le marché.

Mais pourquoi ne pas autoriser la culture du colza et autoriser celle du maïs ?

Le colza est une plante originaire d'Europe et il y a des plantes adventistes avec lesquelles le colza est capable d'échanger des gènes, comme la moutarde ou la ravenelle. Avec le maïs, c'est totalement différent car, originaire du continent américain, il est incapable d'échanger des gènes avec des plantes européennes. Certes, il peut en échanger avec le maïs mais avec aucune autre plante. C'est la raison essentielle pour laquelle on a une position très différente entre le colza et le maïs.



On a également eu une position intermédiaire sur la betterave pour des raisons d'échanges possibles avec des betteraves sauvages. En tout cas, vous pouvez constater que les raisons sont précises et justifiées. Pour le maïs, on est toujours resté sur la même position sur le plan environnemental. En revanche, sur le plan risque pour la santé animale ou humaine, chaque dossier a été l'objet d'un examen très attentif.

Vous avez vous-même, il me semble, semé des doutes sur le maïs MON 863...

Je suis à l'origine de l'affaire du MON 863. J'ai été rapporteur de ce dossier, comme j'ai été rapporteur en France de toutes les parties sécurité sanitaire des dossiers OGM.

Pour l'anecdote, je devais partir en congrès à Rome mais, à cause de contraintes de déplacement, j'ai finalement été contraint d'annuler. Du coup, je me suis retrouvé avec deux jours complètement libres pour « décortiquer » le dossier. Et effectivement, j'ai trouvé des choses un peu surprenantes.

C'est le premier dossier de Monsanto sur lequel j'ai eu des interrogations. La toxicologie, en particulier alimentaire, donne une grande place à l'avis de l'expert, à sa perception du dossier. C'est pourquoi, lorsque j'ai transmis mon rapport à la CGB avec mes questionnements, elle m'a suivi.

On a fait venir le toxicologue de Monsanto des Etats-Unis, qui ne nous a pas donné de réponse satisfaisante. La CGB a donc maintenu sa décision d'avis et a demandé des compléments d'information. Au bout d'un an, nous avons reçu des avis d'experts, comme les Américains savent le faire. Ils nomment un panel d'experts rémunérés par la firme mais, pour avoir participé à ce type de panel, je peux dire, même si on n'est pas obligé de me croire, que c'est très sérieusement fait, très solide et que les experts, même s'ils sont payés, ne sont pas achetés, en tout cas pas tous.

Pour en revenir au cas du MON 863, j'avais des doutes sur l'aspect histologique, sur l'anatomo-pathologie des reins des rats. Or, l'expert qui a réalisé l'analyse pour Monsanto est le spécialiste international de la pathologie du rein du rat de laboratoire.

Pour autant, on ne s'est pas contenté de cette expertise et la CGB a demandé une contre-expertise à un expert français, ancien directeur de l'école nationale vétérinaire de Maisons-Alfort, directeur du service d'anatomo-pathologie de l'école. Il a confirmé l'avis des deux experts scientifiques de Monsanto.

Au bout d'un an, même si je n'avais pas satisfaction à 100% (mais je n'ai jamais eu satisfaction à 100% de toute façon), je me suis décidé à arrêter les questionnements. Il faut savoir qu'avant, l'AFSSA avait émis un avis favorable, tout comme l'EFSA. J'étais le seul à l'époque à soulever ces interrogations. Et

Séralini s'est emparé de cette affaire et en a fait son fonds de commerce. Séralini a fait appel à un collègue statisticien qui a l'air d'être un vrai scientifique et à un médecin qui n'a jamais rien publié et qui est scientifiquement nul. Tous les trois ont appliqué un nouveau traitement statistique aux données.

Personnellement, je ne crois pas à la statistique dans ce genre d'étude mais la CGB et l'EFSA ont repris très sérieusement ces traitements statistiques et ont conclu que l'approche de Séralini n'était pas recevable.

Je ne m'en suis pas mêlé parce que je travaille différemment, en regardant les résultats un par un, jour après jour, en m'appuyant sur mon expérience de laboratoire. Je sais que la statistique peut faire dire des grosses bêtises.

Par exemple, pendant la crise de la vache folle, je présidais le comité directeur de l'Union Européenne et la Commission nous a demandé si on était capable de quantifier l'influence de l'élimination de la colonne vertébrale, là où se niche la moelle épinière qui porte les prions, sur la réduction du risque. On a confié ce travail à deux équipes. L'une d'entre elles, une équipe hollandaise de statisticiens spécialistes, a fait son travail sans l'avis des biologistes. Ils ont conclu qu'il y avait plus de risques si on enlevait la colonne que si on la laissait ! Une aberration ! On a donc repris tout le travail en organisant la collaboration entre des biologistes et des statisticiens mais on n'a pas utilisé les résultats des statisticiens seuls parce qu'on ne peut pas, dans ce domaine, s'appuyer seulement sur un traitement mathématique.

Séralini n'a rien apporté mais a écrit un article qui a fait du bruit. On a d'un côté une centaine de spécialistes scientifiques qui partagent le même avis et, d'un autre côté, Séralini et deux de ses copains. Bon, on peut choisir de donner le même poids aux deux, mais je ne suis pas sûr que ce soit scientifiquement fondé. Je me demande cependant toujours pourquoi se fatiguer à chercher de faux arguments scientifiques quand des arguments politiques ou économiques pourraient appuyer une argumentation contre les OGM ?

En ce qui me concerne, avec d'autres experts scientifiques internationaux, j'ai participé à la mise en place d'un groupe de travail qui, au bout de deux ans, a publié en mars 2008, au nom de l'EFSA, dans la revue *Food and chemical toxicology*, un rapport sur l'expérimentation animale pour l'étude de la sécurité sanitaire des OGM.

Vous dites donc que les choses se sont aggravées dès 1997 si je comprends bien, pour ne jamais s'arranger depuis ?

Les choses se sont envenimées au fur et à mesure. La bagarre a vraiment commencé quand la CGB a cessé d'être à 100% scientifique, en 1998. Elle comprenait alors des représentants de la société civile, un député



ou un sénateur, un syndicaliste représentant les travailleurs des firmes de biotechnologies, des représentants des organisations de défense de l'environnement et des consommateurs.

Un tel mélange de genres rend le débat impossible. La position de Gilles-Eric Séralini était ambiguë : nommé à titre scientifique, il a toujours agi comme représentant des organisations de défense de l'environnement, notamment celle de Corine Lepage, de plus en plus active au fil des ans.

En 2002, après la conférence de citoyens de juin 1998, il y a eu à nouveau un débat public à l'OCDE, organisé par 4 « sages », au cours duquel il y a eu juxtaposition de points de vue mais pas de véritable discussion ou dialogue.

Je me souviens très bien avoir entendu le responsable de Greenpeace de l'époque dire « les techniciens et scientifiques peuvent raconter ce qu'ils veulent. Nous, nous sommes contre et nous serons toujours contre ».

A partir de là, il n'y avait pas de discussion possible. Enfin, plus de véritable discussion possible.

Etes-vous personnellement pro-OGM ?

Personnellement, je ne suis pas favorable au développement des OGM à la mode de Monsanto ou de Pioneer. En tant que citoyen, je ne le suis pas.

Mais ce n'est pas parce que je n'y suis pas favorable qu'on me fera dire que les OGM qui sont sur le marché ou qui ont fait l'objet d'une évaluation favorable de la part des instances scientifiques présentent un risque pour la santé animale ou humaine.

En tant que scientifique, je présente un avis scientifique. Si on m'interroge en tant que citoyen, j'ai une autre position car je prends en compte d'autres aspects que les aspects purement scientifiques mais je ne vais pas mélanger les deux.

C'est très désagréable, lorsqu'on travaille sur les OGM, d'être forcément catalogué dans un camp ou un autre. Moi je refuse d'être catalogué du côté des industriels. En tant que scientifique, j'ai une position ; en tant que citoyen, j'en ai une autre mais ce n'est pas non plus celle des faucheurs.

Quels sont, d'après-vous, les éléments déterminants du conflit ?

Monsanto a fait de nombreuses erreurs de communication en Europe. Monsanto est arrivé avec ses gros sabots et s'est imaginé que les citoyens européens étaient comme les citoyens américains, qu'ils avaient une confiance absolue dans les grosses multinationales et dans le progrès scientifique. Nous,

scientifiques, nous avons prévenu Monsanto que la firme aurait des ennus.

Entre autres, ils n'auraient pas dû acheter une page de publicité dans les grands quotidiens nationaux la veille de la « conférence de citoyens » française sur les OGM, en juin 1998.

Ensuite, je pense, et c'est un point de vue personnel, que ceux qui critiquent les travaux réalisés sur les risques sanitaires des OGM n'ont absolument aucune compétence en la matière et ne connaissent rien à la toxicologie alimentaire. Ils racontent n'importe quoi parce qu'ils ne savent rien, tout simplement.

Personnellement, je pense que les OGM sont, sans aucune commune mesure, plus étudiés que tout autre aliment. Aucun autre aliment n'a jamais été évalué autant, sauf peut-être les aliments irradiés et certains aliments réchauffés au micro-onde.

Aucun des aliments exotiques pour l'Europe, qu'on nous propose régulièrement sur les marchés depuis 50 ans, tels que les kiwis, les lychees et tout un tas de noix en provenance d'Amérique Centrale, n'a été évalué. D'ailleurs, s'ils l'avaient été, ils ne seraient pas commercialisés en Europe à cause de leur potentiel allergène ou alors au minimum accompagnés d'un étiquetage de mise en garde. Pour autant, cela ne dérange personne.

Il est impossible de démontrer que quelque chose est sûr à 100%. Dans le domaine alimentaire, les méthodologies sont insuffisantes pour mettre en évidence des effets de faible amplitude à long terme.

Les laboratoires sont en train de travailler sur des méthodologies nouvelles qui pourront être appliquées à l'ensemble des aliments que nous consommons et pas seulement aux OGM. Mais il faut du temps, je pense entre 5 et 10 ans, pour les valider.

Les OGM ont été l'aiguillon qui nous a poussé à reconnaître (et nous ne sommes pas beaucoup à le reconnaître) que nos méthodologies pour juger de la sécurité des aliments sont insuffisantes et qu'il faut progresser. Ça, je veux bien le reconnaître, je n'ai aucun problème avec ça, je ne le conteste pas. Seulement, le jour où on aura des méthodologies plus sensibles, il faudra les appliquer à l'ensemble des aliments, pas seulement GM et ça, personne n'en parle.

Monsanto et les autres firmes de biotechnologies ont fait ce qu'il est raisonnable de faire en termes de recherche.

Ce qui est critiquable, c'est que les résultats de ces études n'étaient pas publics. Et ça, à mon avis, c'est une grave erreur car la transparence est dans ce cas indispensable. Je me suis battu avec des collègues français et européens pour que les résultats soient publiés. Monsanto a publié de temps en temps, notamment sur le colza, ses premiers travaux dans des revues scientifiques, vers le milieu des années 1990. Après, ils ont arrêté. Les études doivent être publiques



mais il faut aussi que les opposants acceptent le débat scientifique. Or c'est impossible.

Maintenant, je refuse les débats. En juin, des journalistes de la presse médicale grand public m'ont demandé de participer à un débat avec Gilles Eric Séralini à la cité des sciences de la Villette. J'ai accepté. Cela ne s'est pas mal passé mais on n'a pas avancé d'un poil sur la compréhension mutuelle. Chacun est resté sur sa position.

Personnellement, je peux changer d'avis mais je veux pour cela qu'on me fournisse des arguments scientifiques solides. Donc je considère que participer à des débats ne sert plus à rien. Ces débats sont stériles, personne n'écoute l'autre, cela fait plusieurs fois que j'ai le même débat avec Séralini et qu'il refuse d'écouter, alors ça suffit. Maintenant, je préfère écrire.

A l'EFSA, je vous le rappelle, on a publié un gros rapport dans le *Food and Chemical Toxicology* au mois de mars 2008 sur l'expérimentation animale pour l'étude de la sécurité sanitaire des OGM.

Si les opposants ne veulent pas prendre en compte des documents de ce type, c'est leur problème mais ils ne peuvent empêcher qu'ils existent.

Mon analyse, c'est que, pour un certain nombre d'opposants comme les Verts ou le mouvement altermondialiste, les OGM sont un fonds de commerce extraordinaire. Ils n'avaient rien à se mettre sous la dent. Regardez Corine Lepage. Elle n'existe encore politiquement que grâce aux OGM. S'ils n'étaient pas là, elle n'existerait pratiquement plus. La maladresse de communication de Monsanto et des autres a ouvert la voie à ça.

Que pensez-vous de la décision de la Haute Autorité sur le maïs MON 810 et de la réaction politique qui a suivi ?

C'est strictement politique. Il n'y a rien dans l'argumentaire de la France et le MON 810 ne présente strictement aucun risque sur le plan sanitaire.

J'ai repris récemment l'avis du comité de préfiguration, publié au printemps. J'avais moi-même proposé une de mes collègues toxicologues pour participer au comité de préfiguration de la Haute Autorité. Elle a fait partie des douze scientifiques qui ont publié un communiqué s'élevant contre les conclusions du président de ce comité et n'a plus souhaité depuis être impliquée dans ce type d'expertise.

La décision de la Haute Autorité a été strictement politique. Le dossier qui a été envoyé à Bruxelles est totalement vide. Je peux même vous dire, même si je suis sûr que vous le savez déjà, que le gouvernement français a transmis l'avis du comité à la Commission Européenne qui l'a transmis à l'EFSA. L'EFSA a accepté de donner un avis sur la demande française

mais a demandé des éléments scientifiques. La France, après plusieurs mois, a finalement transmis un rapport rédigé par Yvon Le Maho, membre de l'Académie des sciences, spécialiste des manchots de l'Antarctique.

Vous pensez vraiment qu'il est habilité à faire un rapport sur le MON 810 ? Avec le rapport, la France a joint une lettre indiquant que les conclusions de ce rapport n'engageaient qu'Yvon Le Maho, que ce n'était pas la position française. C'est quand même extraordinaire. La France n'a donc transmis aucun vrai document scientifique à l'appui de sa demande de mise en œuvre de la clause de sauvegarde.

Bien entendu, l'EFSA a statué que le dossier était vide, que la demande de clause de sauvegarde française n'était pas justifiée d'un point de vue scientifique.

Ce à quoi le gouvernement français a répondu via les médias que ce n'était pas aux scientifiques de décider mais au conseil européen des ministres. C'est vrai. Je trouve même ça juste et normal. Il y aura peut-être une décision au conseil des ministres mais cela sera une décision strictement politique avec des avis scientifiques qui sont tous opposés à la mise en œuvre d'une clause de sauvegarde.

Pour ce qui est de la France, je pense que l'affaire du MON 810 est la plus belle démonstration de l'instrumentalisation politique. C'est une gesticulation politique, une manipulation pour calmer les Verts. Je peux me tromper mais je suis sûr que d'ici quelques mois, le gouvernement actuel va les lâcher, après les élections européennes. Pour l'instant, Nathalie Kosciusko-Morizet est encore utile, elle permet de ne pas se mettre les Verts à dos. Et vous allez voir que le débat OGM va redémarrer au niveau national.

C'est un jeu politique que, personnellement, je trouve dangereux.

La France perd-elle sa compétitivité sur le marché des semences ?

Vous savez sûrement que Limagrain et Biogemma sont, sur le plan international, des forces dans le domaine des semenciers.

Ce qu'il faut comprendre, c'est qu'il y a une grande différence entre Limagrain, entreprise semencière, et Monsanto, chimiste à l'origine, avec une faible connaissance de l'agriculture si on les compare à Limagrain.

A la CGB, il est évident que les discussions avec Limagrain n'avaient rien à voir avec celles avec Monsanto. Du côté de Limagrain et de Biogemma, les interlocuteurs étaient des scientifiques de très haut niveau qui ne racontaient pas trop d'histoires – bon, un peu, mais on n'est pas naïf non plus !



Monsanto nous envoyait des Américains qui nous prenaient pour des sous-développés intellectuels. C'est une grosse différence !

Biogemma et Limagrain font maintenant toute leur recherche à l'étranger. Ils ne font pratiquement plus rien en France malgré les efforts qu'ils ont déployés pour continuer dans l'Hexagone.

Les meilleurs dossiers récemment déposés n'émanaient pratiquement que de Biogemma. Aujourd'hui, ils en ont eu assez.

Personnellement, je ne comprends pas qu'on sacrifie un secteur d'activité entier pour avoir la paix avec les Verts même si l'industrie des semences ne représente pas de très gros chiffres d'affaires ! A mon avis, cette situation ne va pas durer. Il y a sans doute eu un marchandage avec les Verts sur la question du nucléaire mais je pense que forcément, un jour, on va leur reprendre le dossier OGM.

Ne pensez-vous pas que, par peur des conséquences de quelques types d'OGM, on sacrifie une technologie qui pourrait se révéler tout à fait bénéfique dans tout un ensemble d'applications ?

Il y a des applications très intéressantes des OGM, certes, mais pour l'instant, elles n'existent pas sur le terrain.

La seule chose qui existe vraiment et qui est à l'essai aux Philippines, c'est le riz doré. Mais ce n'est pas encore vraiment en application. Pour l'instant, on en est aux essais.

C'est vrai qu'il y a des choses très intéressantes en recherche. Mais attention, les défenseurs des OGM vont trop loin dans leur discours. C'est vrai qu'il y a des espoirs dans ce domaine mais ce n'est pas Monsanto, Syngenta ou Pioneer qui s'y engouffrent, ce sont les Etats.

Il suffit de regarder ce qui se passe en Chine. J'ai fait plusieurs missions pour l'INRA en Chine et je peux vous affirmer que les Chinois sont en train de travailler sur toutes les espèces végétales en génie génétique. Bientôt, les laboratoires chinois vont sortir de nouvelles variétés. La mise sur le marché d'OGM ne sera pas seulement le fait d'entreprises semencières. Les Etats vont s'en emparer. C'est pareil en Inde.

Que pensez-vous des arguments des anti-OGM concernant l'obligation de rachat de semences des agriculteurs ?

C'est irrecevable, d'une façon générale. Les paysans des grands pays agricoles sont déjà obligés de racheter des semences.

Prenons l'exemple du maïs puisqu'il est au centre des débats français. Il y a bien longtemps que dans les grands pays agricoles, on cultive du maïs hybride. Je mets au défi n'importe quel agriculteur qui veut gagner sa vie de cultiver son maïs deux fois de suite.

Comme ce sont des hybrides, la deuxième année, les rendements s'effondrent et, la troisième année, il n'y a plus rien.

Cet argument de rachat de semences est irrecevable, en tout cas pour le maïs. Peut-être que quelques agriculteurs bio, dans leur coin, conservent une partie de leur production pour replanter maïs, franchement, c'est souvent avec des rendements très faibles.



F. Interview d'Alain TOPAN, responsable de la réglementation OGM du groupe Limagrain.

Alain Topan est depuis 12 ans dans le groupe LIMAGRAIN et a été pendant 10 ans responsable d'un des laboratoires de BIOGEMMA.

Quand le conflit autour des OGM a-t-il commencé ?

On dit souvent, pour fixer une date, que c'est la première page de *Libération*, datant de 1996, sur l'« alerte au soja fou », c'est-à-dire quand les premières importations de soja transgénique sont entrées en Europe. Cela a souvent été fixé comme date de référence car à partir de ce moment-là, un certain nombre de groupes ont commencé à faire du lobbying médiatique autour des OGM, à l'exemple de Greenpeace ou des Amis de la Terre, pour n'en citer que les quelques-uns.

Cela a évolué en France, à partir de 1998/1999, quand ont eu lieu un certain nombre d'actions de destruction d'essais aux champs. Cela s'est ensuite amplifié au travers de ces actions de destruction. Est apparue alors une dualité entre les groupes ayant « pignon sur rue », à l'image de Greenpeace, avec des actions de lobbying et des actions médiatiques fortes mais non « violentes », et à côté de ceux-ci, d'autres personnes - et en même temps souvent les mêmes -, avec cette ambiguïté un peu entretenue, dans des actions violentes de destruction.

Quand vous parlez de lobbying, quel(s) intérêt(s) ont ces groupes aujourd'hui à mener de telles actions ?

Je crois que, pour beaucoup, on va rejoindre des choses assez curieuses, à savoir la nécessité d'être sur des créneaux pour exister.

Greenpeace, par exemple, a pour sa part choisi l'environnement au sens large. Mais il s'agit d'une organisation qui fonctionne comme une multinationale, qui a besoin d'avoir des créneaux porteurs. Pour ce qui est des OGM, Greenpeace a exprimé son point de vue en disant qu'elle ne croyait pas aux risques liés aux OGM mais que c'était un type de société qu'elle refusait. C'est une notion idéologique afin de recruter du monde pour faire qu'une ONG ait la base la plus large possible. On peut ajouter que, selon le lieu, Greenpeace s'oppose aux OGM (Europe) ou n'aborde pas ce sujet (Amérique du Nord et du Sud).

C'est une notion idéologique afin de recruter du monde pour faire qu'une ONG ait la base la plus large possible. On peut ajouter que, selon le lieu, Greenpeace s'oppose aux OGM (Europe) ou n'aborde pas ce sujet (Amérique du Nord et du Sud).

Le but serait donc de sensibiliser l'opinion publique sur un thème délicat lié à l'environnement, avec une connaissance imprécise des données de terrain, afin de mobiliser autour d'un thème écologique ?

Je vais prendre un autre exemple qui rejoint ce que je viens de dire sur Greenpeace et qui concerne la Confédération Paysanne.

Cela concerne un débat qui a eu lieu dans les années 1997/1998 entre la Confédération Paysanne et Philippe Gay, le premier scientifique à développer un maïs transgénique sur le marché : le BTq76, de CIBA, à l'époque.

Ce débat, qui ne s'est pas très bien passé, avait, entre autres, pour vocation, pour la Confédération, d'essayer de recruter du monde et de choisir un sujet pour cela.

A cette époque - le choc se situait entre la vache folle (ESB ou Encéphalopathie Spongiforme Bovine) et les OGM.

Lors d'une discussion que j'ai eue avec un responsable de la Confédération Paysanne, celui-ci m'a dit qu'ils avaient choisi les OGM car on imaginait qu'à un moment ou un autre, on trouverait une solution au problème de la vache folle et qu'ils allaient ainsi perdre un sujet de cristallisation, de recrutement.

Donc, là encore, un sujet qui est choisi non pas pour son objectif scientifique de risque mais parce qu'il permet de regrouper les gens, comme on l'a vu par la suite.

Il y a eu ensuite un certain nombre de mouvements de destructions, année après année, organisés pour être fortement médiatisés puis, actuellement, une vague de destructions anonymes car le risque à se faire condamner devenait plus important. Finalement, cela a abouti à une forte réduction des essais aux champs.

Est-ce que dans ce contexte les médias ont joué un rôle important ?

Pour moi, grossièrement, en ce qui concerne les médias, ils n'ont, en grande majorité, fait que suivre quelques têtes médiatiques au travers d'actions fortes afin d'avoir des écrits et des images toujours sensationnels car il faut reconnaître qu'il y a un certain nombre de personnes baignant dans ce sujet, qui ont un vrai talent pour attirer et intéresser les médias.

Et je crois que les médias, en étant sur ce versant des choses, ont sans doute favorisé tous ces mouvements car ils parlaient sans cesse de destructions ou d'autres actions fortes, sans traiter la question de fond.



Les personnes qui cherchent à se faire une opinion grâce à ce qu'elles trouvent dans les médias se retrouvent souvent face à des arguments « contraires » les MGM. Y a-t-il moins d'arguments « pour » ou sont-ils moins médiatisés ou encore détournés ?

Je crois qu'en sur ce sujet, les pro-LGM ont beaucoup moins d'arguments, simplement parce que pour le consommateur final qui fait ses courses en supermarché, l'OGM est une source de questions, quelque chose qui n'a pas de sens. Le consommateur ne sait ni comment ça sert, ni à quoi ça sert.

Comme je le dis souvent lors de débats, il aurait fallu - je dis « il aurait fallu » car on ne l'a pas fait -, expliquer l'agriculture du XX^{ème} siècle alors que l'on est en train, avec les OGM, d'essayer d'expliquer l'agriculture du XXI^{ème} siècle à des individus qui ont celle du XIX^{ème} siècle comme fantasme en tête !

En effet, dans les débats, beaucoup de personnes réagissent en disant : « Vous, vous nous expliquez votre agriculture mais je connais l'agriculture. Mon père et mon grand-père étaient agriculteurs ». A partir de ce moment-là, il n'y a plus de discussion possible parce que ces personnes ont toujours en tête le « geste auguste du semeur ». Elles pensent que « avant les choses étaient meilleures, avant les choses avaient du goût » et qu'on est dans une dégradation permanente.

Donc les gens n'ont pas pu comprendre, et ce n'est pas une critique que je fais car on ne leur a pas expliqué, qu'il y a eu une révolution au niveau des semences, de la fertilisation, des produits de traitement, de l'agriculture de précision ! Dans ce contexte, comment pourraient-ils être réceptifs au discours « On a mis un gène qui permet de traiter la pyrale » ? Pour eux, c'est incompréhensible !

Je pense que la personne qui veut s'informer sur le sujet a toutes les chances de tomber sur une impasse parce qu'elle ne peut pas comprendre.

Dans la littérature, il semble qu'il y ait des discussions autour du fait que la plante GM fabriquerait son propre insecticide et qu'il en résulterait une concentration accrue par rapport aux traitements usuels qui sont, eux, occasionnels et non permanents. On dit épancher moins d'insecticide alors qu'en réalité, la plante en fabriquerait plus, sans parler des phénomènes de contamination du sol qu'on soupçonne. Quel est votre point de vue à ce sujet ?

Avant de revenir précisément à la réponse à votre question, je dirais qu'au-delà de toutes les actions médiatiques, il y a aussi eu des actions que j'appellerais, en forçant le trait, « faussement scientifiques ».

Il y a eu depuis 10 ans des sujets qui ont été martelés et qui se sont succédés. Peut-être que l'un des premiers a été la résistance aux antibiotiques ce qui, *a priori*, pour quelqu'un qui ne connaît pas le sujet, est une vraie question et c'est tout à fait légitime.

Sauf qu'en déroulant un peu, on se rend compte que la question se dégonfle rapidement et que les résistances aux antibiotiques, en réalité, il y en a partout et que celles qui ont été utilisées pour les plantes transgéniques correspondent à des antibiotiques que l'on utilise en médecine humaine.

Il y a eu, en 1999, une grande réunion organisée avec des chercheurs par les commissions du génie biomoléculaire et du génie génétique afin de traiter ce sujet. Grossièrement, depuis cette époque, même si le sujet réapparaît périodiquement, il est considéré comme clos.

On prend depuis parti sur des sujets que l'on retrouve aujourd'hui, comme ceux de la coexistence des cultures, des flux de pollen, ou comme ceux que vous venez d'aborder. Ou encore des questions spécifiques sur le sujet de résistance à la pyrale.

Dire que la plante produit son propre insecticide et qu'en conséquence, elle en produit des quantités très supérieures à celles qu'on utilise en agriculture conventionnelle, n'a pas de sens ! Il est important de savoir que ce que l'on met derrière « insecticide » correspond à beaucoup de produits différents du point de vue de leur composition chimique, avec des caractéristiques de toxicité très différentes.

Pour préciser, les insecticides issus de la chimie ont, notamment en termes de rémanence, de résistance à la dégradation, des résistances particulières. Pour le maïs BT, il s'agit d'une protéine qui n'est pas dégradée instantanément, on va donc la retrouver transitoirement dans les sols mais au même titre que la bactérie *Bacillus Thuringiensis* qui produit des quantités de protéines insecticides.

Ce que les opposants ont mis dans la tête des gens, c'est : « Attention, pour résoudre une question d'infestation par un insecte, on a mis des quantités phénoménales produites par la plante ». Ça n'a rien à voir avec ce qui est utilisé en agriculture conventionnelle mais c'est un sujet qui perdure.

Si je prends un autre exemple, les protéines à activité insecticide, dans le monde végétal, il y en a un nombre phénoménales. Je prends souvent comme exemple le petit pois qui possède une protéine produisant un insecticide PA1b de lutte contre tous les charançons. Cette protéine représente 30% de toutes ses protéines. Aujourd'hui, si elle était utilisée pour produire une plante transgénique, il y a de fortes probabilités pour qu'elle soit refusée par les autorités sanitaires car cette protéine est trop stable. Malgré tout, c'est une protéine tout à fait naturelle et lorsqu'on mange des petits pois, on mange 30% de protéines sous cette forme insecticide. Ce que je veux signifier par là, c'est



qu'une espèce d'amalgame est fait pour faire peur aux gens.

Et des questions comme cela se succèdent, qu'il s'agisse de problématiques de coexistence, d'herbicides que l'on va retrouver dans les eaux, qui sont des réalités scientifiques mais qui doivent être mises en perspective et cela, quel que soit le type d'agriculture.

Il { a l'opinion publique, mais comment expliquez-vous qu'un gouvernement, qui dispose de scientifiques sur lesquels s'appuyer, fait voter une loi. Est-ce de la prévention ?

Au travers de la loi, je pense qu'il faut voir les choses de manière très prosaïque.

Cette loi aurait dû passer avant le 16 octobre 2002 puisqu'il s'agissait de la transposition de la deuxième directive sur les OGM. Une première tentative a eu lieu en 2006, soit avec quatre ans de retard, mais pendant les élections, cette loi a été mise de côté. Néanmoins, la France est rattrapée par l'Union Européenne qui a magnifié la France avec des pénalités financières importantes (des millions d'euro de pénalités) si la transposition de cette directive n'était pas faite rapidement.

C'est la loi qui donne une loi qui apparaît en 2008 et qui est votée et promulguée le 25 juin mais qui n'est toujours pas appliquée aujourd'hui. Le 1^{er} décret d'application de cette loi est sorti du conseil d'Etat mais n'a toujours pas été publié.

Donc, à la fois, "on la respecte parce qu'on est contraint de le faire - et on n'en fait pas plus que ce que l'on doit - et, en cours de route, on met des clauses de sauvegarde qui ne connaissent pas la route sur le MON810, par exemple. Le gouvernement, comme mes gouvernements précédents sur ce sujet-là, n'a pas montré qu'il était « adulte ».

Il semblerait en effet qu'il n'y ait pas eu le même discours pendant la campagne électorale après ? Ou le Président a dit qu'il était pour et ensuite a fait voter une loi contre face à l'opinion publique ?

Il n'a jamais dit qu'il était « pour ».

Il ne l'a jamais dit ?

Non, jamais. Il a toujours évité de s'engager. Il n'a jamais dit qu'il était « pour » ; il n'a jamais dit qu'il était « contre ». Ça a toujours été un sujet soigneusement évité.

Justement, vous parliez! de la semence Mon810. A chaque fois que le terme d'OGM est prononcé, le nom de Monsanto n'est jamais très loin. Pourquoi, selon vous, on se focalise tant sur cette société ? Sachant que cela a eu un impact sur votre activité).

Il y a plusieurs raisons.

La première, objective, est que sur le marché des semences et des semences OGM, Monsanto est le leader.

Monsanto est le leader mais si on regarde de près ce qui se passe aux Etats-Unis, le cas du soja mis à part, il avait un sacré avantage par rapport aux autres grands comme PIONEER, SYNGENTA ou DOW car il possédait le ROUND UP. Pour autant, ce n'est pas une situation de monopole flagrant aux Etats-Unis.

La situation européenne est complètement différente. Le marché européen est ridicule, de 100000 hectares. C'est finalement très peu au niveau mondial. Monsanto est la seule société à avoir un événement de transformation autorisé et homologué à la culture en Europe, ce qui veut dire qu'immédiatement au niveau européen, Monsanto devient un modèle pour les opposants aux OGM. Je reviendrai tout à l'heure sur la notion d'hypocrisie.

Je reviendrai tout à l'heure sur la notion d'hypocrisie.

Monsanto est une société issue de la chimie qui a eu un certain nombre d'épisodes peu glorieux, avec la partie que l'on ressort souvent sur l'« agent / range ». Monsanto a eu une stratégie sur les OGM hyper affirmée, avec un patron qui a décidé, dans les années 1980, de basculer l'entreprise sur la biologie, les semences et les OGM.

C'était donc une société de chimie qui n'avait pas une seule semence dans son catalogue et qui a racheté très cher tout ce qui traînait. Dans la profession, on a pensé que Monsanto ne pouvait pas connaître la semence et que son investissement serait malheureux... Mais, contre toute attente, la firme a réussi sur les deux volets, le volet OGM et le volet semences.

Monsanto est en gros, aujourd'hui, premier mondial semences de grandes cultures et premier mondial semences potagères. C'est sûr qu'un opposant qui souhaite s'attaquer à tout ce qui est semence, OGM et brevetabilité, ne va pas prendre la dernière entreprise mais la première, donc Monsanto.

Au niveau européen, Monsanto est la seule entreprise qui a un événement de transformation autorisé à la culture. C'est très bien pour eux mais si, aujourd'hui, il y avait d'autres opérateurs avec d'autres événements de transformation autorisés en Europe, je suis persuadé que nous ne serions pas dans la même situation. La focalisation sur Monsanto, avec toutes les images négatives que cela génère, un SYNGENTA ou un PIONEER n'a pas cette image négative.



Mais, justement, on n'a pas vu beaucoup s'exprimer les autres sociétés fabriquant des semences. Comment l'expliquez-vous ?

Les questions sont « comment réagir ? » et, d'autre part, « comment rendre nos voix audibles ? ».

Si je parle au niveau français, l'ensemble de la profession qui s'appelle la plateforme Seproma, Oleasem, UIPP, et qui normalement fait du lobbying pro biotechnologies, ce que j'en vois de l'extérieur, c'est que pour des lecteurs « quelconques » et pour beaucoup de journalistes, ils ne savent pas où situer ces gens-là. Qui ou que représentent-ils, comment ? Donc, la question qui se pose est : quelle est la force de ce qu'ils peuvent proposer ?

Ensuite, le cas LIMAGRAIN. On a été très fortement connu pour les biotechnologies. Il y a quelques années, on a défendu bec et ongles nos essais aux champs, jusqu'à abandonner face à des travaux systématiquement détruits.

Aussi, aujourd'hui, je vois mal, au niveau français voire européen, un front de semenciers qui seraient efficaces en termes de faire remonter l'image de ce que sont les biotechnologies.

Quelle serait, selon vous, la meilleure stratégie à adopter pour optimiser l'usage de l'information ? Aujourd'hui, avez-vous des solutions ?

Aujourd'hui, j'ai plusieurs pistes. Simplement, est-ce qu'elles sont réalistes à court terme ?, Je ne sais pas répondre. Je vous l'ai dit tout à l'heure, la population ne sait pas ce qu'est l'agriculture. Comment alors expliquer des innovations sur un sujet que les gens ne connaissent pas ? C'est une vraie problématique.

J'ai été, il y a quelques années, l'un des initiateurs d'une pétition de chercheurs et nous avons été reçus à l'époque dans différents ministères à ce sujet. Le *leitmotiv* était qu'il fallait expliquer d'une manière concrète les OGM. Lors de nos entretiens, nous leur disions : « Ne pensez-vous pas que le gouvernement ne pourrait pas expliquer le rôle de l'agriculture, l'importance stratégique de l'agriculture, etc., etc. ?

On nous répondait alors « oui, bien sûr » mais rien n'était fait. Donc, qu'est ce que l'agriculture ? Quels sont les enjeux stratégiques autour de l'agriculture ? Quels sont finalement les enjeux des innovations autour de l'agriculture ? Voilà ce qu'il faut expliquer avant d'essayer de rentrer dans le détail des innovations. Aujourd'hui, quel est l'avantage d'un maïs BT et pour qui ?

Nous avons commis une autre erreur. Nous avons eu tendance, en tout cas pour beaucoup, à « sur-promettre ». En ayant peur de soutenir les premiers

éléments de transformation, en évitant de les soutenir en disant qu'il y aurait, demain, des OGM de seconde et de troisième générations, qu'on allait s'attaquer à des caractères hyper complexes et que le consommateur y verrait tout de suite son intérêt, etc., etc. C'est quelque chose que je combats depuis longtemps pour deux raisons : la première, c'est qu'il y a des sujets très bien mais qui, techniquement et scientifiquement, sont aujourd'hui encore trop difficiles pour pouvoir déboucher sur le marché. La deuxième, c'est que, pour la production agricole, en ce qui concerne les grandes cultures - je ne parle pas ici des potagères -, le produit récolté et le produit consommé par le consommateur, c'est-à-dire ce qui est mis dans son caddie de supermarché, sont tellement éloignés que, arriver à montrer aux consommateurs un avantage qui est agronomique, cela devient extrêmement compliqué !

Je crois donc que c'est une erreur de vouloir cibler le consommateur alors qu'il ne comprend pas ce qu'est une plante transgénique.

Je dirais donc que c'est une mauvaise piste car il faudrait pouvoir dérouler tout cela pour expliquer les choses simplement au consommateur moyen. Mais, ce faisant, il faudrait qu'à un certain moment, même si cela prend du temps, les décisions européennes soient enfin respectées et que les règles d'importation et de culture le soient aussi. Ainsi, finalement, les cultures pourront se développer.

A partir du moment où les cultures pourront se développer, à partir du moment où il y aura plusieurs opérateurs, les choses reprendront leurs cours et le développement pourra se poursuivre.

Pensez-vous que votre développement soit fortement ralenti par ces restrictions ? Et que pensez-vous de la rumeur selon laquelle, finalement, ce conflit européen fait que les entreprises françaises prennent du retard alors que les firmes étrangères, et notamment américaines, prennent de l'avance ?

Sur la question des essais et du choix d'aller les faire ailleurs, je connais très bien cette problématique car, entre 2000 et 2006, on a eu 10 essais - dont j'étais responsable - qui ont été détruits.

Des essais détruits, ce n'est pas seulement de la destruction, c'est du travail perdu, c'est la motivation des gens, c'est la perte d'une énergie énorme qui est dépensée là-dessus. C'est pour cela que nous avons décidé d'arrêter.

Si on ne s'était pas arrêté, on en aurait été au même stade car sur les essais qui ont été mis en place en 2008 par quelques sociétés, une quinzaine d'essais au total, seulement deux sont restés debout. Le reste a été détruit. Je suis persuadé que, de la part de la « bande » qui détruit, c'était volontaire et calculé afin ne pas donner aux sociétés l'occasion de dire « Voyez 100%



d'essais détruits ». Médiatiquement, il ne faut pas minimiser leur savoir-faire là-dessus. Donc, en 2008, des essais qui sont tous détruits et, en 2008 encore, aucune autorisation délivrée, sachant que les essais 2008 sont issus d'autorisations reçues en 2006 et 2007. Cela veut tout simplement dire qu'il n'y aura pas d'essais autorisés pour 2009. On s'achemine rapidement vers un arrêt total des essais, ce qui signifie retard conséquent pour la France dans ce domaine.

Face à cette situation, LIMAGRAIN-BIOGEMMA a pour sa part décidé de faire ses essais aux Etats-Unis. Mais des essais aux champs qui sont faits à 6000 km de distance, pour des questions de suivi, c'est loin d'être l'idéal.

De sorte qu'à un moment donné, il faut se poser des questions : ou les laboratoires sont à côté des essais, ou bien, là aussi, c'est une perte d'efficacité et de temps. Sur la question des essais, il est indéniable que les autres sociétés vont plus vite et qu'elles auront plus de facilité quand les barrières de restriction sauteront. Parce qu'elles finiront par tomber car aujourd'hui, on importe à tout va, de sorte que l'on ne pourra pas bloquer trop longtemps le développement des OGM au niveau européen. En tout cas, au niveau des importations.

L'hypocrisie que je mentionnais précédemment, on la retrouve à ce niveau.

En effet, c'est de dire, « Moi, les OGM, je n'en veux pas chez moi ». D'accord, pourquoi pas ? Sauf qu'on a mis en place au niveau européen une réglementation en phase avec les règles de l'OMC, qui autorisent l'importation, soit une trentaine de millions de tonnes de soja OGM par an. Mais, surtout, on ne doit pas en cultiver car, en même temps, on dit que c'est dangereux. Donc si c'est dangereux, on arrête tout et on prend l'initiative d'aller devant l'OMC. C'est une hypocrisie de dire en quelque sorte « A partir du moment où ce n'est pas cultivé chez moi, je ne m'en préoccupe pas ».

Justement, quel est l'usage des semences importées ?

Ce ne sont pas des semences en importation, c'est du grain. Il y a un déficit structurel en protéines végétales en Europe (autour de 20 millions de tonnes destinées à l'alimentation animale) qui est complété, en grande partie, par du tourteau de soja qui, au niveau mondial, est aux 2/3 transgénique.

Pour en revenir aux essais en plein champs, a-t-on à ce sujet des résultats probants – essais concluants et validés - en ce qui concerne le passage d'une espèce à l'autre ?

Il y a plusieurs choses. La première chose, c'est que le transfert de gène au travers du pollen est une réalité mais une réalité qui dépend de la biologie de l'espèce et non pas de son caractère transgénique ou pas.

Les plantes ont toujours échangé des informations au niveau du pollen et, selon le type de plante, cet échange d'informations est plus ou moins poussé.

En effet, il peut être excessivement réduit pour les plantes autogames, dont la fécondation va se faire avant l'ouverture de la fleur, et il peut être un peu plus poussé pour les plantes allogames, celles qui vont libérer du pollen. Mais les échanges se limitent à l'espèce elle-même s'il n'y a pas d'espèces sauvages apparentées. C'est le cas du maïs où tout reste au niveau du maïs car aucune espèce en Europe ne peut se croiser avec le maïs. Tout cela n'est lié qu'à la biologie de l'espèce et non au caractère transgénique.

La question, alors, est « s'il y a transfert de gènes, où vont-ils ? ». Mais, au delà de tout cela, il est important de dire que si une espèce est autorisée à la culture, cela signifie qu'elle ne constitue pas un danger sanitaire (culture, consommation).

Ce qui veut dire que, finalement, la vraie question est « comment peut-on gérer la coexistence ? ». C'est-à-dire : « que faire, pour des raisons qui deviennent économiques si elles ne sont pas sanitaires, si on limite ces échanges ? Comment faut-il faire, quelles distances, quelles façons de procéder ? ».

Toutes les règles de coexistence, plus faciles sur le maïs que sur d'autres plantes, sont connues depuis longtemps car pour des productions spécialisées, et non pas transgéniques, elles ont déjà été mises au point et éprouvées.

Néanmoins, derrière cela, il est nécessaire d'avoir une règle. Elle est définie aujourd'hui par le 0,9% qui est, selon le sens où on le lit, le seuil d'exemption d'étiquetage ou le seuil d'étiquetage.

C'est un seuil contesté alors qu'il est européen mais quelle que soit l'espèce, ce seuil de 0,9% est le seuil légal aujourd'hui. Cela veut dire que l'on est capable de mettre en place des règles de coexistence qui permettent de mettre en culture cette plante transgénique près d'une autre plante non transgénique, de manière à ne pas récolter plus de 0,9% de transgène chez la population non OGM et cela avec des contraintes très variables selon les espèces.

Pour prendre l'exemple du maïs, les tests, réalisés par bon nombre d'Etats en Europe, ont donné des résultats tout à fait comparables. Ces résultats sont techniques (25 m entre deux cultures) mais sont devenus, par un phénomène d'amplification, des distances politiques (de 50 à 400 m).

Par rapport à ce que vous venez de dire, pouvez-vous préciser le « ça ne pose pas de



problème, ça a été validé » ? Par rapport à quoi ?

C'est-à-dire que la première chose est de dire que nous ne cultivons pas des plantes transgéniques qui pourraient poser des problèmes pour la santé, pas de protéines toxiques, ce genre de chose... Il faut bien reconnaître que le seuil de 0,9%, repéré en tant qu'ADN du transgène, est un seuil d'étiquetage informatif et non pas d'étiquetage sanitaire. Ce que je veux dire, c'est que cela ne signifie pas « Attention, si c'est à plus de 0,9%, vous risquez tel ou tel symptôme ». En réalité, il s'agit d'une question économique, c'est-à-dire que moi, si je n'étiquette pas ma récolte parce qu'elle est en dessous de 0,9%, est-ce que j'ai un préjugé si je dois l'étiqueter parce que je pourrais être à plus de 0,9% ? C'est cette question qui se pose.

Justement, est-ce que ça n'apporte pas de la confusion car ce seuil de 0,9% est jugé par les consommateurs comme un seuil de nocivité ? Les consommateurs ne peuvent-ils pas se poser la question de savoir ce qu'ils risquent au-delà de 0,9% et comment ce taux est fixé ? Et, finalement, s'il y a un taux, cela signifie-t-il qu'il y a un danger ?

Effectivement, vous avez raison de le souligner, ce taux est perçu comme un seuil sanitaire et non pas comme un seuil politique. Le seuil de 0,9% ne veut en fait rien dire. Pourquoi 0,9% ? Certains voulaient 0 et d'autres voulaient 3,5%. Ça s'est arrêté à 1% pendant 2 ans, si j'ai bonne mémoire, dans les années 2000 et 2002. Il y a eu une dernière réunion de négociation et, bien sûr, il ne fallait pas sortir de la salle avec le même chiffre. Donc, les gens sont rentrés dans la salle avec le chiffre de 1% et en sont ressortis avec le chiffre de 0,9%. C'est éminemment politique ! Autre exemple, pourquoi c'est 5% dans l'agriculture biologique ? C'est la même chose, cela aurait pu être 1%, comme 0,9%, sachant que, dans certains cas, c'est 30% et pas 5% !

Donc, si je devais rassembler des informations concernant le pourquoi de ce taux, je ne trouverais rien de probant ?

Non car c'est un historique de négociations qui ne va pas être détaillé. La seule chose que vous trouverez, c'est le raisonnement : tous les OGM doivent être étiquetés, mais « pour des traces techniquement inévitables, qu'on appelle présence fortuite, il sera fixé un seuil d'exemption ». De mémoire, c'est écrit comme cela et cela a été défini définitivement en 2003 dans le règlement 1829-2003 sur Novel Food. C'est là que l'on voit apparaître 0,9% mais vous ne trouverez pas l'historique complet.

Je reviens sur les essais : la notion de transfert de gène n'est donc pas liée à la nature du gène...

Non, ce n'est pas lié à la nature du gène. Cependant, selon la nature du gène, on va pouvoir avoir, dans certains cas, après le transfert, une sélection préférentielle. Par exemple, si c'est un gène de résistance aux herbicides et donc, si je ne traite pas avec le même herbicide, il n'y a aucune raison d'amplifier la proportion de semences résistant à l'herbicide dans ma population. Si c'est une résistance à la pyrale, qui est un insecte présent tous les ans, il est évident que quand je vais semer à nouveau, je ne vais pas semer les épis les plus pourris mais les épis les beaux, ceux qui auront le plus de chance d'avoir été « pollinisés » par le gène maïs BT. Cette situation peut concerner très peu d'agriculteurs, ceux qui conservent leurs semences de maïs (1 pour 10000 en France).

Ce n'est donc pas utopique de se dire que ça ne va pas se propager et qu'au final, ce gène ne va pas se retrouver chez les autres plantes ?

Là, il faut que j'introduise la question de ce que sont aujourd'hui les semences porteuses de transgènes.

Si je prends l'exemple du maïs, il y a à peu près 3 millions d'hectares de maïs cultivés en France. Sur ces 3 millions, mis à part 500 hectares à peu près (correspondant au 1 pour 10000 dont nous avons parlé précédemment), les agriculteurs vont acheter leurs semences. Pourquoi ? Parce qu'ils achètent finalement deux choses : un potentiel de production, ce qui correspond à du rendement et de la qualité, et un service, c'est-à-dire des semences calibrées, traitées, dont le pourcentage de germination a été testé et dont on sait qu'elles peuvent germer dans des conditions plutôt fraîches, etc. Les agriculteurs achètent toute chose qu'ils ont du mal à réaliser : un potentiel et un service.

Ça, tous les agriculteurs le font et aucun ne remet en cause cet acte d'achat. Ces semences sont produites selon des cahiers des charges issus en gros des années 1950. Ces cahiers des charges ont évolué avec le temps et, parmi ceux mis en place il y a une dizaine d'années, se rajoute cette notion de présence fortuite d'OGM. Ça ne veut pas dire que la présence fortuite d'OGM soit de 0,000..., question de technique et d'échantillonnage, mais le niveau de cette présence fortuite est maintenu très proche de 0. Quand je mentionnais précédemment le taux de 0,9%, en fait, ce n'est pas à 0,9 que cela est maintenu mais plus proche de 0. Quelle que soit la culture qui va être faite, ce taux sera proche de 0%. Un bémol, cependant : si, demain, 50% du maïs sont des maïs transgéniques, le respect du seuil de 0,9% sera probablement plus difficile.

En tout cas, pour l'agriculteur, il ne va pas y avoir, au cours du temps, amplification de la quantité de



transgène reçue de l'extérieur. Chaque année, la pendule est remise à zéro par le rachat de semences.

Voilà les raisons pour lesquelles on ne va pas s'acheminer vers quelque chose qui va exploser.

Cela est vrai pour le maïs, dans les conditions que je vous ai décrites. Il y a néanmoins des cultures pour lesquelles les agriculteurs rachètent moins leurs semences, pas systématiquement tous les ans, mais plutôt tous les 2 ans. Là, il faut faire des scénarii un peu différents mais, dans tous les cas, le fait de repasser par l'achat de semences chez les distributeurs et semenciers permet de bien gérer cela.

Pourquoi, dans ce cas, trouve-t-on des confédérations paysannes qui sont contre ?

Il y a en fait deux à trois niveaux de réponse. Le premier, je reviens toujours à ce que cette personne de la Confédération m'avait expliqué, est qu'ils ont choisi ce sujet car il est porteur. Quelquepart, il y a une part idéologique. Ils ne vont pas dire aujourd'hui « Au fait, nous nous sommes trompés...c'est très bien ...etc. ». La deuxième chose, une résistance à la pyrale n'est pas quelque chose qui sera cultivé sur 3 millions d'hectares car l'insecte fait des ravages dans des zones particulières. L'agriculteur qui choisit d'utiliser ce maïs transgénique sait, avant son semis, qu'il va avoir de fortes attaques de pyrale et donc de fortes pertes. C'est d'ailleurs pour cela qu'il cherche une solution qu'il trouve dans les OGM.

Au niveau français, sur 3 millions d'hectares, ça représente environ 1 million d'hectares. Les chiffres étant variables d'une année à l'autre, une année, ça va être 800000, une autre année 1,5 hectares, selon l'infestation de l'insecte. Mais, en gros, cela signifie que là-dessus vous n'intéressez pas tous les agriculteurs.

Et pour illustrer cela, il y a l'exemple de la coopérative TERENA qui a organisé un débat fin 2007. TERENA est une coopérative de l'ouest, basée à Angers, qui a organisé un débat car ils étaient producteurs de semences pour un opérateur extérieur. Ils ne sont pas semenciers mais prestataires. Ils ont eu des instructions et beaucoup de soucis, de sorte qu'ils se sont dit qu'ils allaient faire un débat interne au niveau de leurs agriculteurs. Cela s'est traduit finalement par un manque d'intérêt de leurs agriculteurs et on retrouve le raisonnement de l'agriculteur « Moi, dans mon secteur, un maïs résistant à la pyrale, ça ne m'intéresse pas car je n'ai pas réellement de problème Pyrale ». Je prends cet exemple pour vous expliquer que, finalement, derrière la pyrale, la conviction ou le choix de tel ou tel agriculteur reste un choix technique et pas simplement un choix d'acceptation ou de refus, même si j'ai dit précédemment qu'il y avait un aspect idéologique.

Est-ce que la notion de résistance à la sécheresse est liée à un OGM ?

Cela fait partie des sujets particulièrement difficiles à aborder. Pourquoi ? Parce que l'on travaille là-dessus depuis un certain nombre d'années. Il s'agit d'un caractère hyper complexe, un caractère pour lequel il ne faut pas « surpromettre ». C'est quelque chose qui va déboucher, mais pas tout de suite car c'est beaucoup plus complexe que le type d'OGM existant aujourd'hui sur le marché.

Ce que vous me dites m'amène à penser qu'il y a une méconnaissance de la nature des OGM aujourd'hui. Quels sont les OGM présents sur le marché ?

Il y a 3 choses : résistance aux insectes - 2 lépidoptères, Pyrale et Sésamie, et un coléoptère - et résistance aux herbicides. Il y a deux ou trois caractères mineurs. Quand je dis « mineurs », je fais référence à des résistances aux virus chez la papaye ou certaines « courgettes » aux Etats-Unis (squash) mais 99,9% des OGM sont des résistances aux insectes et aux herbicides. Les autres, comme la résistance à la sécheresse, par exemple, sont du matériel, aujourd'hui à l'état expérimental, depuis d'ailleurs assez longtemps dans certains cas, avec des résultats intéressants, mais qui sont parfois difficiles à positionner par l'agriculteur en termes de produits finis.

En fait, quand vous dites que les semences sont calibrées ou choisies pour leurs qualités de résistance à certains milieux, par exemple secs, c'est de la sélection naturelle et ce n'est en aucun cas dû à la présence d'un transgène au sein de l'ADN de la plante ?

C'est de la sélection conventionnelle, c'est-à-dire qui n'utilise pas de transgénèse.

Et de même, quand les consommateurs disent trouver des OGM partout, il semble qu'il y ait confusion. Très peu savent en fait ce que représente réellement un OGM. Par exemple, les nouvelles tomates...

Vous avez raison et je reprends souvent l'exemple de la tomate car le Français y est attaché.

Les tomates que l'on trouve dans les supermarchés, du 1^{er} janvier au 31 décembre, sont exactement les mêmes, mises à part les variétés récemment plébiscitées jaunes violettes, qui sont là plus pour « amuser la galerie » et qui sont des outils marketing... 99% des tomates vendues ont été développées par sélection conventionnelle afin que la maturation soit stoppée, de manière à obtenir des tomates qui sont dures et rosâtres, qui ne pourrissent jamais. Cela a été fait en



grande partie à la demande des GMS (Grandes et Moyennes Surfaces) qui ne voulaient pas avoir à gérer des tomates pourrissantes car ce sont des tomates qui correspondent à leur circuit de distribution et à leur mode de vente. Mais ce ne sont, en aucun cas, des OGM.

L'OGM est basé sur une technique qui est la transgénèse. On a utilisé les techniques de l'ADN recombinant pour introduire un gène dans une plante, un organisme, par des moyens qui ne sont pas la fécondation, la recombinaison naturelle.

Ainsi, l'OGM est défini par la technique d'obtention. Et non par le produit fini.

Donc, on ne mange pas d'OGM depuis 10 ans, malgré ce que bon nombre de personnes semblent penser et affirmer !

Dans ce contexte, comment voyez-vous l'avenir ? Pensez-vous axer votre énergie dans la communication ?

Dans la mesure où on ne pourra pas contenir longtemps l'introduction des OGM sur le territoire, je pense que ça finira effectivement par se passer.

J'ai participé à des débats pendant longtemps sur le sujet des OGM, bien avant que l'on ne se préoccupe de la question, d'ailleurs. De mémoire, le premier débat que j'ai fait sur le sujet des OGM date de 1994 et, à l'époque, le sujet n'attirait pas les foules.

Je pense que l'on peut expliquer en termes simples à une grande majorité de la population ce que sont les OGM, en tout cas les grandes lignes permettant aux gens de se faire l'opinion qu'ils veulent, sans nécessairement les faire basculer d'une neutralité, d'un questionnement, à un avis favorable. Donc, je suis totalement pour qu'une information soit faite à ce niveau-là. Là encore, je vais à nouveau être un peu critique, en revenant vers le politique, en disant que c'est au niveau du gouvernement que cela doit être pris en charge. Le gouvernement doit être en mesure d'expliquer ce qu'est l'agriculture, l'importance stratégique de cette agriculture en termes de questions économiques, sociales, stratégiques... Deuxième chose devant être couplée à cela, le législateur et le politique doivent aussi faire en sorte que les choses se mettent à fonctionner, sans quoi ça ne vaut pas tellement la peine de faire des efforts de communication afin d'expliquer les choses. Parce qu'à ce sujet, tous bords politiques confondus, on a trouvé le meilleur comme le pire. Et je ne suis pas en train de faire un clivage gauche - droite.

A ce propos, que pensez-vous du site du gouvernement ogm.gouv.fr ? Informez-vous correctement ?

Je dirais qu'il est « neutre », c'est-à-dire que ce n'est quand même pas là qu'on y trouve un maximum d'informations. C'est vraiment le minimum que l'on

puisse espérer en allant chercher des informations sur le sujet.

Mais encore, comme vous l'avez dit, l'information, c'est bien, mais quand elle est véhiculée par des personnes fortement médiatiques et médiatisées, elle a sans doute plus d'impact.

Du côté pro biotechnologies, le premier qui a été fortement médiatisé a été Axel Kahn. Il a ensuite été complètement désavoué par le gouvernement et a fini par démissionner, ce qui l'a beaucoup affecté. Il a ensuite continué sur des sujets d'éthique comme le clonage mais il a été très marqué par ce qui s'était passé au niveau des biotechnologies.

Donc, oui, une « tête médiatique », c'est important. On en a eu une de valeur qui s'est fait un peu couper l'herbe sous les pieds. D'autres ont essayé et, pour certains, il ne faut quand même pas oublier les menaces de mort ! Roland Douce, le professeur Beaulieu... qui ne sont pas n'importe qui ! Et aujourd'hui, je ne vois pas vraiment qui peut prendre la relève.

A ce sujet, les scientifiques médiatisés sont pour la plupart « contre », à l'image de Christian Vélot ou de Jacques Testart. Ils pensent, en particulier Christian Vélot, que l'avis des scientifiques au service des professionnels du secteur ne peut pas être objectif, dans la mesure où « on ne peut pas être juge et partie » ? Qu'en pensez-vous ?

Pour moi, c'est à tort. Car il y a quelque chose qui s'appelle le conflit d'intérêts. Et celui-ci est multifacettes. J'ai autant de conflit d'intérêts intellectuels qu'un Testart, pas plus, pas moins. Lui est farouchement « contre » et moi je suis plutôt « pour », ce qui constitue un premier conflit d'intérêts.

Le premier conflit d'intérêts est donc d'ordre intellectuel. Et puis, il y a des conflits d'intérêts qui prennent forme dans des relations particulières avec certaines sociétés. Ainsi, si je travaille pour Monsanto et que je dois évaluer des produits, là ça ne fonctionne plus.

En fait, le premier critère de conflit d'intérêts est d'ordre intellectuel et, partant de cela, on n'exclut pas quelqu'un comme cela quand on sait comment il se positionne. On doit être capable de tempérer son jugement, ses propos.

Au final, tout se situe au niveau de l'évaluation et de l'expertise. A ce stade, il y a plusieurs niveaux d'évaluation. La première évaluation est scientifique puis, quand un avis est donné, sachant qu'heureusement ce n'est pas la même instance qui



valide, on va ensuite passer à un niveau qui intègre beaucoup plus du politique et du social.

Je ne vois pas pourquoi, autour d'un thème scientifique, il n'y aurait pas du « pour » et du « contre ». Cela me semble même plutôt sain.

On aboutit à des situations absurdes comme celle du Grenelle de l'Environnement où, au sein de l'intergroupe OGM, il n'y avait aucun acteur OGM ! Donc on parle des OGM mais on exclut les gens qui en font !

A votre avis, quel sont les principaux enjeux de ce conflit ? Économiques, politiques, idéologiques, comme vous l'avez mentionné en début d'entretien ?

Je pense qu'il y a un volet idéologique indéniable et je le positionne en premier. Est-ce qu'il y a aussi un volet économique, sachant que ça correspond à ce que certains imaginent, à savoir qu'il y aurait des pays dont les intérêts sont de voir stopper le développement des entreprises françaises ? Pourquoi pas. Mais, pour moi, ça reste pour l'instant au stade de l'hypothèse, faute de preuve. Et ça pourrait être économique. Sachant que certains se posent des questions sur les financements de certains... mais je ne souhaite pas faire de paranoïa à ce sujet.

G. Interview d'Yvette DATTEE, directrice de recherche honoraire de l'INRA

Yvette Dattée a été enseignant-chercheur en Génétique et Amélioration des Plantes pendant 20 ans dans les Universités de Paris VI et Paris XI puis a rejoint l'INRA en tant que chercheur en génétique et amélioration des plantes et directrice de groupes d'études et de contrôle des variétés et des semences qui proposent au ministère de l'Agriculture le référencement de nouvelles variétés végétales.

Elle a été membre de la commission de génie moléculaire pendant 20 ans, depuis sa création en 1986 jusqu'en 2007. Elle a donc contribué à l'expertise de tous les dossiers de validation des essais hors confinement.

Quand le conflit entre les « pour » et les « contre » OGM a-t-il débuté ?

Il ne faudrait pas trop le présenter comme cela parce qu'il n'y a pas de scientifiques honnêtes qui vous disent qu'ils sont contre ou pour tous les OGM.

Le dossier des OGM est un dossier qui doit être étudié au cas par cas.

Les modes de reproduction du colza, du maïs, du soja, sont très différents. Par conséquent, leurs capacités à se disséminer dans la campagne sont très différentes.

Ce sont des dossiers qui sont donc à traiter au cas par cas, espèce par espèce. Et, bien entendu, par caractère introduit. On ne peut pas, par conséquent, dire que l'on est pour tous les OGM ou contre tous les OGM. Vous trouverez, bien entendu, des gens qui vont l'affirmer mais, scientifiquement, on ne devrait pas dire cela.

Vous m'avez classée dans le groupe des « pro OGM » et vous avez raison mais je ne suis pas pour toutes les catégories d'OGM.

On va d'abord regarder les incidences des OGM considérés, c'est-à-dire le couple « gène transféré » et « espèce dans laquelle il est introduit ».

Les commissions qui ont étudié tous ces dossiers l'ont toujours fait au cas par cas. L'ensemble des OGM n'a jamais été traité globalement, de même que leurs résistances aux herbicides. On a toujours traité le colza résistant à tel herbicide, la betterave résistante à tel herbicide, etc.

Mais le « grand public » ne fait pas cette différence. Il connaît le sigle Organisme Génétiquement Modifié mais pas grand-chose d'autre et, pour lui, ce terme regroupe beaucoup de choses au final assez vagues. Pensez-vous que les médias aient joué un rôle



important dans cette mauvaise connaissance des choses ?

Oui, il est certain que les médias ont joué un rôle très important dans ce débat. Parce qu'effectivement, ils aiment le sensationnel. A titre d'exemple, lorsque j'étais directrice du GEVES, j'ai dû faire plusieurs fois face à la destruction de mes essais. J'ai alors fait un communiqué de presse et, lorsque que la presse télé ou papier m'interrogeait en même temps que les faucheurs lors du passage du sujet à la télé, par exemple, ces derniers avaient trois fois plus de temps de parole que moi. Il m'est même arrivé de ne pas figurer dans le reportage.

Donc, les gens qui faisaient ces essais n'ont pas eu l'opportunité de s'exprimer au même titre que les destructeurs et c'était clairement dû au traitement par les médias.

La raison en est simple : c'est plus sensationnel de montrer une personne qui détruit des essais que de montrer un chercheur qui a son essai détruit.

Sans compter que les médias n'ont jamais fait la part des choses en ce qui concerne les particularités de chaque espèce, comme je vous le disais précédemment, sauf les journaux spécialisés en agriculture.

De plus, les associations écologistes, même celles qui connaissent le sujet, se plaisent à tout noyer dans une même masse.

Quand on dit qu'on cultive des OGM, ça n'a aucun sens. On doit dire que l'on cultive des variétés. Il peut se trouver que les variétés soient génétiquement modifiées mais ce n'est pas pour autant qu'on peut dire que l'on cultive des OGM. C'est pour moi une absurdité.

On a donc entretenu des idées avec un vocabulaire imprécis et je crois que, là, les scientifiques sont également en cause. Il y a 20 ans, sachant que la France était en avance en ce qui concerne l'étude de plantes GM et qu'alors les essais étaient autorisés, on a essayé de mettre en place un vocabulaire qui soit scientifiquement correct. On parlait ainsi de « plantes génétiquement modifiées », de « variétés génétiquement modifiées » mais cela n'est pas passé dans le langage courant, au contraire du terme OGM qui a tout de suite eu du succès.

A tel point que les gens pensent qu'ils consomment des OGM depuis des années. Mais pensez-vous que les chercheurs aient suffisamment soupesé l'importance des médias sur l'opinion publique et, en conséquence, sur leur travail ?

Probablement qu'à cette époque-là, on n'avait pas la même habitude de communication que celle que nous avons aujourd'hui. Donc, il y a sûrement quelque chose qui a échappé aux chercheurs, au contraire d'autres qui

ont su brillamment l'utiliser, comme ce fut le cas des associations écologistes parce qu'elles avaient déjà l'habitude de communiquer et qu'elles communiquaient sur le sensationnel, la destruction des panels et tout ce qui s'ensuit.

Après cela, il y a eu des chercheurs qui se sont mis à communiquer contre cette technologie de façon très violente et en commettant beaucoup d'erreurs. C'est peut-être là que les chercheurs raisonnables de la communauté scientifique n'ont pas su voir immédiatement le danger et n'ont pas réagi en prenant le contre-pied tout de suite.

Pour ma part, j'ai entendu Christian Vélot lors d'un procès de José Bové. Il y racontait de telles absurdités qu'en tant que chercheur, je me suis fait la réflexion que personne ne pouvait le croire. Mais la réalité est qu'il entretient un large public!

De plus, je crois qu'on n'a pas été aidé par les enseignants du secondaire qui n'ont pas non plus montré aux jeunes générations ce qu'était cette technique. Beaucoup d'enseignants du secondaire sont contre, probablement à cause de certains réseaux qui sont proches des mouvements écologistes.

Mais ne pensez-vous pas que c'est un thème difficile à expliquer et que, pour l'expliquer à un maximum de personnes, il doit être vulgarisé à un point tel qu'il est difficile de ne pas se montrer approximatif ?

Encore une fois, ceux qui sont favorables ne vous diront jamais « Oui, allez y, faites tout ». Il y a analyse, essais, expertise avant de savoir si l'on peut mettre des essais aux champs. Et alors, seulement, on le fait.

Mais on ne va pas d'emblée, sans connaître le dossier, se prononcer « pour » tout.

Je pense que l'on a été très prudent et que cette prudence nous dessert. Je ne sais combien d'émissions sont passées où le chercheur dit « Oui, mais il faut continuer des études, etc. ». Et, immédiatement, c'est repris par les associations qui affirment que rien n'est maîtrisé et qu'il y a des risques.

L'année dernière, quand il y a eu toutes ces discussions autour de la clause de sauvegarde, de janvier à mars, au Sénat et au Parlement, il y avait toujours un journaliste qui donnait un ton catastrophiste à l'émission.

Et, bien entendu, comme le grand public écoute, cela aboutit à des choses comme toutes ces personnes qui sont venues me dire que le reportage de Robin, *Le Monde selon Monsanto*, était très intéressant.

Ce reportage a suscité de vives réactions, notamment des réactions de peur vis-à-vis des OGM, et c'est dans ce but qu'elle a été faite.



Justement, selon vous, quels sont les réels enjeux de ce conflit ? Économiques, idéologiques... ?

En ce qui concerne les enjeux, il y a indéniablement une partie idéologique et c'est quelque chose de très difficile à cerner. Il y a un certain nombre de personnes qui disent que « toucher comme cela au vivant, c'est quelque chose qui n'est pas permis ».

Et il y a aussi des gens qui pensent cela mais qui ne l'expriment pas ainsi.

Ensuite, et c'est cela qui est paradoxal, José Bové et un certain nombre de scientifiques disent qu'il faut arrêter cette technologie parce qu'elle fait et fera la fortune de Monsanto et de quelques firmes semencières, au détriment de petites et moyennes entreprises. Et cela est complètement contradictoire car en fait les OGM se sont au départ développés à partir de l'Europe (France et Belgique à partir de 1986) et je peux vous affirmer que la Commission de Génie Biomoléculaire (CGB) recevait des dossiers de toutes les entreprises semencières basées en France parce que ces dossiers étaient assez simples à construire et les frais associés étaient tout à fait accessibles à des entreprises semencières de taille moyenne. Tout le monde pouvait donc en profiter et en bénéficier.

La pression mise par les associations écologistes a eu pour résultat une augmentation du coût du dépôt de dossier. Aujourd'hui, monter un dossier et le communiquer à l'Agence Européenne à Parme coûte une petite fortune. Au point que toutes les entreprises de taille moyenne n'ont plus accès à ces technologies car elles ne peuvent plus financer le coût d'une telle réglementation.

Les seuls restant capables de présenter ces dossiers sont Monsanto, Pioneer et Syngenta, qui sont les plus gros. De sorte que l'on aboutit à l'effet complètement inverse que celui souhaité par José Bové et ses compagnons. C'est-à-dire qu'on réduit considérablement le nombre d'entreprises semencières susceptibles de présenter de telles nouveautés.

Ils ont fait eux mêmes le jeu de Monsanto.

Certains médias affirment que tout cela profite au final à Monsanto qui continuerait à prendre de l'avance pendant que la France a ses essais bloqués.

C'est pour moi une évidence. La France et l'Europe sont déjà complètement dépassées à ce sujet.

Les laboratoires privés ont arrêté d'investir car ils ne pouvaient plus attendre de retour sur investissements. Les laboratoires publics ont également très fortement levé le pied sur la biologie moléculaire mais aussi sur la régénération des plantes. Cela a été longtemps un

verrou mais, aujourd'hui, on a beaucoup avancé sur la régénération des plantes grâce, notamment, aux essais réalisés aux Etats-Unis. Mais des régénérations restent encore à étudier et ces recherches sont très ralenties.

Il ne faut pas oublier non plus la problématique de la relève, c'est-à-dire les thésards. Depuis que je suis à la retraite, j'encadre des étudiants en thèse à l'université d'Orsay pour les aider à trouver du travail ou une voie professionnelle. Je m'aperçois que les jeunes ne veulent plus travailler sur les OGM car ils pensent que cela ne mènera à rien.

On arrive presque à un arrêt des recherches et une forte démotivation de la relève. Au final, on cumule le retard qui devient énorme. Je l'estime pour ma part à plus de 10 ans.

Si on regarde ce qui se passe aux Etats-Unis, on constate que ce ne sont plus des recherches sur l'introduction de caractères simples, comme les gènes extraits de bactéries, qui se font là-bas aujourd'hui mais des modifications de composition des réserves du grain, par exemple. Ce sont des caractères beaucoup plus complexes que l'on ne maîtrise pas en Europe.

Vous disiez que les protocoles étaient cadrés. Mais pensez-vous que ce soit le cas partout ? Pensez-vous que les risques soient bien analysés partout et par tous ceux qui pratiquent les biotechnologies ?

Je vous dirais que si vous me posez la question sur le maïs BT 810, oui, il n'y a aucun risque, aucun problème écologique ou de santé. Compte tenu du nombre d'expertises faites sur ce dossier et de l'antériorité de la culture en Espagne, aux Etats-Unis... c'est un événement de transformation qui est sûr.

Mais, encore une fois, c'est à étudier au cas par cas. Il y a beaucoup de produits aujourd'hui pour lesquels on a acquis une certaine expérience, un historique qui permet de dire qu'ils ne sont dangereux ni pour la santé, ni pour l'environnement. Alors, vous trouverez toujours des gens pour dire que quand vous modifiez un environnement, par exemple quand vous tuez une population de pyrales, vous risquez de créer une résistance ou des modifications de la faune auxiliaire. Mais quand on introduit une variété de tournesol, par exemple résistante à un champignon, cela aura une action sur la population de champignons parasites de toute façon. Toute nouvelle variété introduit forcément une modification de l'environnement dans lequel elle est cultivée.

En fait, ce qui gêne les gens, peut-être, c'est que cette modification ne soit pas « naturelle » mais « artificielle », en ce sens qu'elle permet de transgresser les espèces, les genres, les règnes.

Comme vous le disiez, les gens n'ont pas conscience que les variétés cultivées aujourd'hui sont des variétés modifiées depuis très longtemps.



J'ai lu des articles où les chefs cuisiniers disaient servir à leurs convives des tomates sauvages, qui peuvent être entre parenthèses très dangereuses à cause de la possible présence d'un bon nombre de produits toxiques. Et ils opposaient à cela, non des tomates génétiquement modifiées car ça n'existe pas, mais des tomates génétiquement améliorées.

Il y a donc une confusion dans l'esprit des gens, qui vient aussi probablement du fait qu'on n'a pas suffisamment communiqué sur la notion de variétés.

Vous allez acheter des laitues, des batavias. La notion de variétés, la plupart des gens la connaissent chez les pommes de terre. Tout le monde connaît la charlotte, la bintje, l'amandine. Ou encore chez les fraises, tout le monde connaît la gariguette. Mais pour d'autres produits, comme les cerises par exemple, quand les gens achètent des cerises, ils achètent des cerises.

Probablement, il aurait fallu plus communiquer sur cette notion de variété.

Dans ce contexte, comment voyez-vous l'avenir ? Pensez-vous qu'il y ait une ou des solutions à ces problèmes de communication et de compréhension ?

Je n'ai pas de réponse à votre question. C'est une question qui m'embarrasse beaucoup. Je pense quand même que ça se résoudra parce qu'on ne peut pas priver les agriculteurs du progrès et qu'on importe beaucoup de variétés génétiquement modifiées, sachant qu'il y a beaucoup d'autorisations d'importations.

Pour l'alimentation animale et humaine, je ne comprendrais pas que l'on continue ces importations sans délivrer des autorisations de culture.

Je pense qu'un jour, le bon sens va reprendre le dessus. Quand on cultive du maïs, on sait que celui-ci ne va pas se croiser avec d'autres espèces et que ce maïs ne va pas persister sur le sol européen. Tout le monde sait et admet cela.

A la question de savoir comment on va se sortir de là, je dirais que je n'en sais rien.

J'ai confiance. Je n'ai jamais vu que l'on arrête un progrès scientifique à ce point là, de manière définitive, mais je ne saurais dire comment on va s'en sortir.

Il y a eu néanmoins un événement important ces dernières semaines.

L'AESA, l'Agence Européenne de Sécurité Sanitaire, a émis un avis défavorable à la clause de sauvegarde demandée par la France, le dossier ayant été considéré comme « vide » d'arguments.

C'est très important. Il y a eu des articles à ce sujet dans *Le Figaro* la semaine dernière, qui ont très bien repris ces documents de l'AESA.

Le site de l'AFIS (Association Française pour l'Information Scientifique), où les scientifiques communiquent leurs données, présente également les résultats d'un colloque organisé l'année dernière au Sénat. Ce sont des initiatives prises par les scientifiques, dont on espère qu'elles pourront modifier l'opinion publique.

Nous faisons également des conférences grand public dès qu'on nous le demande. Mais auprès des médias, nous n'avons pas, comme je vous l'ai déjà dit, la valeur d'un José Bové.

L'INRA est un organisme connu. Les détracteurs rétorquent que vous êtes juges et parties, dans la mesure où vous faites de la recherche appliquée financée par les grands groupes industriels.

Je répondrai que tout chercheur fait de la recherche appliquée ou destinée un jour à des applications, sinon je ne vois pas le sens donné à la recherche.

Entre les termes de recherche appliquée et de recherche fondamentale, c'est le terme qui change car, quelle que soit la recherche, il y a toujours à la fin une application, qu'elle soit médicale, agroalimentaire ou autres. On ne fait pas de la recherche pour faire de la recherche.

Ensuite, cette question du financement a déjà été posée à l'INRA. Et je pense que depuis bien longtemps, l'INRA n'a pas eu de contrat avec une entreprise privée à ce sujet.

Il y a un bien un programme nommé GENOPLANTE, qui est un programme de recherche en biologie moléculaire végétale et qui a pour objectif d'appliquer ces connaissances un jour. Il associe l'INRA et des privés. Sachant que tous les laboratoires de l'INRA ne sont pas associés à ce programme.

Mais l'INRA n'a jamais pris position au niveau des essais en champs, à aucun moment.

Sachant que l'INRA a une notoriété certaine auprès du grand public, au même titre que le CNRS par exemple.

En effet, oui, et vous ne verrez jamais l'INRA prendre position au sujet des biotechnologies. Car l'INRA n'a jamais pris position. De mon point de vue, c'est regrettable et cela entretient la confusion.



Pour finir, vous avez dit que tout scientifique qui se respecte ne peut être complètement pour ou contre les OGM. Comment expliquez-vous donc le positionnement de scientifiques comme Christian Vélot ?

Il faut déjà regarder le parcours de Christian Vélot et sa spécialisation et, en particulier, regarder ses publications. Tout scientifique de bon niveau, bien que cela dépende du domaine, doit publier de 2 à 5 articles par an. De surcroît, ses publications ne se situent pas dans les disciplines qui sont pertinentes dans le cadre des OGM.

De plus, on sait que le CNRS lui a coupé ses crédits suite à laquelle il a fait une pétition. C'est étonnant que le CNRS en arrive à couper des crédits à un chercheur. J'ai connu le CNRS pendant 20 ans. C'est la première fois que je le vois faire cela.

Christian Vélot, aux conférences duquel j'ai assisté plusieurs fois, s'exprime très bien mais son discours sur le thème des OGM est complètement faux.

Dans les disciplines que je connais, tout ce que dit Christian Vélot, au même titre que ce qu'avance Seralini, est faux.

Ils sont animés par des raisons personnelles qui leur font faire des choses... Malheureusement, aujourd'hui, il y a beaucoup de chercheurs qui se comportent comme cela. Mais ce n'est pas habituel dans le monde scientifique de se jeter la pierre. Nous ne sommes pas habitués à des personnes comme cela. Face à eux, nous sommes complètement désarmés.

Si je comprends bien ce que vous dites, il est rare de trouver un scientifique qui vulgarise assez pour que ce soit pertinent. A l'image d'un Axel Kahn, par exemple.

J'ai fait, comme de nombreux collègues, des formations auprès d'experts, des face-à-face avec des personnes opposées aux OGM et je crois que les chercheurs ont toujours une réserve et une honnêteté qui font que cela passe moins bien.

Je vais vous donner un exemple. L'année dernière, quand il y a eu ces mouvements politiques pour le MON810, les députés se sont exprimés en disant qu'il était dommage que ce ne soit pas les aspects scientifiques qui l'emportent par rapport aux aspects politiques. Et nous avons été 4 chercheurs à être invités à l'Assemblée Nationale par son président qui nous a demandé de faire un discours au sujet des OGM devant tous les députés.

Ils étaient 80. Nous avons fait notre discours en le rendant abordable et le plus compréhensible possible. Ils ont posé des questions très intéressantes et des questions que nous avons déjà entendues dans la rue. Ils nous ont dit que nous avons été très clairs mais qu'à l'applaudimètre, un José Bové resterait meilleur

que nous. Il faudrait que nous nous exprimions plus souvent.

Pensez-vous que le gouvernement prenne ses décisions en s'appuyant sur les chercheurs ? Il semblerait que l'opinion publique ait le dessus. Comment l'expliquez-vous ?

C'est l'influence des associations d'écologistes.

De plus, si on regarde ce qui s'est passé au Grenelle de l'environnement, nous n'avons été ni entendus, ni invités et on ne nous a rien demandé, ni à nous, ni à nos collègues des autres commissions.

En revanche, les gens qui participaient au Grenelle ont dit sur nous des calomnies et nous n'avons eu aucun moyen de défense car nous n'avons pas eu la parole pour cela !

Le gouvernement a malheureusement laissé faire.

Est-ce que ça a été un choix politique, à ce moment-là, de ne pas aller contre l'opinion publique ?

Oui, je le crois. Lors du Grenelle, il y a eu comme un accord sous-entendant « Vous nous laissez le nucléaire, on vous laisse les OGM ». Ça a été là le contrat.

Car d'un point de vue économique, bien que les biotechnologies aient une certaine importance, elles ne font pas le poids contre le nucléaire.

Comment expliquez-vous, alors, que certains paysans soient réfractaires ?

Parce que ce sont les contre qu'on entend toujours s'exprimer. Les autres ne s'expriment pas mais ils sont majoritaires. Ceux qui s'expriment sont, par exemple, des agriculteurs bio qui s'en sortent avec des produits pseudo bio très médiatisés. Parce qu'ils ont le vent en poupe.

A l'image du ministère de l'Agriculture qui demande à ce qu'un repas par semaine à l'école soit bio !

Alors que le bio est aujourd'hui une notion très vague.

En effet, là encore, on joue sur la crédulité des gens. Et le problème, c'est que cette crédulité est utilisée dans beaucoup d'autres domaines.



H. Interview de Philippe JOUDRIER, président du comité d'experts spécialisés en biotechnologies de l'AFSSA.

Philippe Joudrier travaille sur les OGM depuis plus de 20 ans. Il s'exprime ici en son nom propre et pas au nom de l'AFSSA car, si les avis de l'AFSSA sont publics et consultables, certains des éléments de l'interview touchant, par exemple, au rôle des médias et à la manipulation de l'information, sont des points sur lesquels l'agence réalise sa communication elle-même. Philippe Joudrier s'exprime donc en son nom personnel, en tant que chercheur très impliqué dans l'évaluation des OGM.

Comment se passe la mise sur le marché d'un OGM en France et en Europe et quel est le rôle précis de l'AFSSA ?

Précisons tout de suite que la procédure européenne de mise sur le marché d'un OGM est très contraignante et que, depuis 2002/2003, l'EFSA, l'organe européen d'évaluation des risques relatifs à la sécurité des aliments destinés à l'alimentation humaine et animale, est désormais en charge de cette évaluation.

Avant, l'évaluation était réalisée par le pays qui recevait la demande de mise sur le marché et l'avis correspondant était communiqué aux autres états membres. Avec l'EFSA, tout a été centralisé.

Néanmoins, l'EFSA demande un avis à chacun des états membres, avec un délai de réponse imposé. Si ce délai n'est pas respecté, la demande de mise sur le marché suivra son cours sans son avis. Comme le sujet de la sécurité alimentaire est très sensible, dans les faits, aujourd'hui, c'est plutôt le conseil des ministres ou la Commission qui tranche réellement sur la question d'une mise sur le marché.

L'AFSSA formule des avis principalement dans le cadre du règlement 1829/2003 qui concerne les OGM à l'importation et/ou la culture et l'alimentation animale et/ou humaine.

Cela fait quelques possibilités mais, au final, pour la France et donc pour l'Europe, le seul OGM autorisé à la culture était le fameux Maïs Monsanto 810. En revanche, à l'importation, l'utilisation, la transformation et pour l'alimentation humaine et/ou animale, il en existe plein d'autres !

Justement, qu'est-ce qui est exactement autorisé pour l'alimentation humaine ?

Un seuil de présence fortuite a été fixé pour les produits destinés à l'alimentation humaine. Au-delà de 0,9%, l'étiquetage est obligatoire. Cela veut dire qu'au-delà de 0,9% de présence, le produit doit être étiqueté. Un produit transformé qui contient, par exemple, une

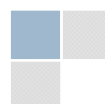
farine à base de maïs génétiquement modifié, ne contient pas un OGM mais un produit issu d'un OGM. L'amidon est par exemple communément fabriqué à partir de fécule de maïs, de blé ou de pomme de terre. Mais s'il a été fabriqué à partir d'un maïs GM, le caractère OGM n'a plus rien à voir dans l'état même d'amidon. C'est pareil pour l'huile ou la lécithine. Les ingrédients obtenus à partir d'un OGM ne sont pas génétiquement modifiés.

On entend parfois dire, notamment de la part des anti-OGM, que les évaluations soumises dans les dossiers déposés à l'AFSSA sont réalisées par les entreprises qui créent les OGM et que, par conséquent, elles sont biaisées et non fiables. Qu'en pensez-vous ?

On entend évidemment cet argument. Tout d'abord, il faut savoir qu'il y a une procédure très stricte à suivre pour pouvoir mettre sur le marché un OGM. L'AFSSA, l'EFSA ou toute autre agence chargée de l'évaluation du risque, ont mis au point des lignes directrices comportant un certain nombre d'éléments qui doivent impérativement figurer dans les dossiers. S'ils ne s'y trouvent pas, l'AFSSA, par exemple, conclut à un manque d'informations scientifiques sur la sécurité du produit. Ce qui est rarement dit, c'est qu'environ 50% des dossiers soumis sont différés car ils ne contiennent pas l'ensemble des informations nécessaires. Le pétitionnaire (c'est le nom que l'on donne à celui qui dépose une demande) doit alors présenter de nouveau son dossier avec les éléments manquants. Parfois, il a tout simplement oublié de les mettre, parfois, il doit les obtenir. L'autorisation de mise sur le marché est alors différée. Ce qui est certain, c'est que la procédure est extrêmement rigoureuse. A l'AFSSA, nous signons une charte de qualité de l'expertise mais également une déclaration publique d'intérêt.

Deuxième élément, dans les documents requis pour l'évaluation, il y a, entre autres, des résultats de tests de toxicologie. Les instances d'évaluation n'ont pas dans leurs missions de refaire tous les tests et toutes les analyses que l'on trouve dans les dossiers. Elles n'en ont d'ailleurs ni les moyens, ni nécessairement les compétences. Si les anti-OGM pouvaient voir un dossier déposé par un pétitionnaire, ils s'apercevraient alors que, presque systématiquement, les tests sont sous-traités auprès d'entreprises spécialisées. C'est particulièrement vrai pour les tests de toxicologie. Ces tests sont conduits selon des normes internationales, notamment celles de l'OCDE. Aucune de ces entreprises spécialisées n'a d'intérêt particulier dans le résultat. Leur métier, c'est de réaliser les tests. Elles livrent les résultats au pétitionnaire qui les inclut dans le dossier.

En plus, il faut savoir que nous, évaluateurs, avons accès aux données brutes, données qui ne peuvent être divulguées sur la place publique car elles relèvent du secret économique.



Les militants anti-OGM accusent les pétitionnaires de faire eux-mêmes les analyses. C'est donc faux ! Ce sont des entreprises externes, des organismes indépendants qui travaillent selon des normes de qualité reconnues à l'international. Cet argument est avancé, c'est vrai, mais il ne reflète pas la réalité de ce qu'on trouve dans les dossiers.

Avez-vous déjà eu un dossier entre les mains où l'OGM présentait un risque pour la santé humaine ou animale ?

Jamais. On a eu des dossiers où il manquait des éléments mais aucun où on a perçu un véritable risque. C'est d'ailleurs logique. Un industriel n'a aucun intérêt à présenter un dossier qui présenterait des éléments incertains ou pire de dangerosité toxicologique. Cela fait plus de 24 ans qu'existent les premiers OGM et 14 ans sur le marché mondial. 1994 est la date des premières arrivées des OGM sur le marché à grande échelle. En 2007, on a cultivé 114,3 millions d'hectares d'OGM dans le monde. Ce sont des plantes qui ont une expansion relativement importante et quasi jamais vue dans l'histoire de l'agriculture. Jusqu'à présent, elles n'ont jamais été responsables du moindre mal de tête pour les êtres humains ni d'un problème quelconque pour les animaux. Il n'y a pas de raison de penser qu'un OGM serait dangereux *a priori*. Mais, à la différence des nouvelles variétés obtenues par des méthodes conventionnelles, on le vérifie avant de le mettre sur le marché.

Pourtant, aujourd'hui, en France, on ne peut très rarement réaliser un essai en plein champ...

Franchement, il y a une telle paranoïa autour des OGM depuis 10 ans ! Pour les essais aux champs, le pétitionnaire doit remplir un dossier répondant aux lignes directrices de la Commission du Génie Biomoléculaire (CGB) (dont les missions seront reprises par le Haut Conseil des Biotechnologies prochainement), l'instance qui était chargée d'évaluer les risques éventuels d'une mise aux champs d'une plante génétiquement modifiée sur l'environnement. Elle examinait le dossier, imposait des conditions de réalisation des essais. En général, face au problème récurrent de la dissémination, elle imposait une distance d'isolement de 200 mètres autour des cultures. Mais la CGB est (était) comme l'AFSSA, elle ne donne que des avis. L'instance finale qui décide, c'est le ministère de l'Agriculture. C'est lui qui autorise si oui ou non un essai en champs peut avoir lieu. En général, l'Etat double les distances d'isolement. Si la CGB conseille 200 mètres, l'Etat donne son accord pour 400 mètres. A chaque niveau, chacun est précautionneux ! C'est ça, la réalité ! Actuellement, l'Europe demande même un allègement des procédures jugées très contraignantes. Car la rigueur de ces procédures exige un nombre de tests

considérables, ce qui implique, forcément, un coût très élevé. De fait, cela exclut les petites entreprises semencières qui souhaiteraient mettre un OGM sur le marché.

Mais l'AFSSA contrôle la sécurité sanitaire, Or, dans le cas de la dissémination, on est plus face à un problème environnemental.

Et alors ? C'est pareil du point de vue environnemental ! Depuis quand la dissémination est un nouveau problème ? C'est une loi de la nature connue par les agriculteurs de tous les temps et ce n'est aucunement un risque ! Un dommage pécuniaire éventuellement, parce que l'agriculteur cultivant selon le cahier des charges de l'agriculture biologique ne pourra plus vendre son produit avec le label AB mais comme un produit normal. On s'inquiète, peut-être, de la perte d'un label mais cela ne constitue aucunement un risque ! Je vais même aller plus loin. Un maïs résistant à un insecte qui conférerait cette propriété à un autre maïs, serait-ce vraiment si catastrophique que ça ? C'est quand même une qualité de la plante qui serait alors transférée !

Mais si ce n'est pas dangereux pour la santé humaine et animale, si la dissémination est une loi de la nature, pourquoi les aspects positifs des OGM ne sont jamais présentés ?

Vous avez totalement raison. Nous sommes quelques scientifiques à tenter de nous battre contre ça. Curieusement, on n'est jamais invité par les médias. Ce sont systématiquement les anti-OGM que l'on entend ! Je suis sûr que vous pouvez me citer des noms de scientifiques anti-OGM mais difficilement le nom de scientifiques « pro-OGM ». Nous, d'ailleurs, on ne se qualifie pas de « pro », ce sont les « anti » qui nous mettent cette étiquette sur le dos. Personnellement, je ne suis pas pro-OGM. Je combats simplement tous les mensonges qui sont dits à leurs propos. Hier, j'ai encore reçu un document qui émane d'Info'GM. Ce document est un tissu d'erreurs ! Tout comme le reportage de Marie-Monique Robin. C'est une évidence que ce documentaire n'est qu'un travail journalistique à charge. L'affaire Arpad Putszai, celle du papillon Monarque, ou du maïs mexicain, du maïs Starlink... Toutes ces affaires se sont terminées au bénéfice des OGM ! Tout ce qui avait été mis en avant était faux. Dans le livre, elle ne va pas jusqu'au bout. Elle nomme les affaires mais sans donner les publications et références afférentes qui contredisent ce qui avait déclenché ces affaires. Elle parle, par exemple, de l'agriculteur Percy Schmeiser qui a cultivé du colza génétiquement modifié (sans en acheter les semences), soi-disant malgré lui car il aurait subi une dissémination de la part de ses voisins. Mais elle oublie de dire qu'il a perdu les 19 chefs d'accusation de son procès. Il a finalement reconnu avoir récolté les graines des bordures des champs de ses voisins cultivant du colza GM et a ainsi pu, en quelques années, avoir la quasi totalité de son colza génétiquement modifié.



Chose qui n'aurait jamais pu se produire avec une dissémination annuelle même importante. Il a été démontré que le maïs Starlink n'a jamais causé la moindre allergie grâce à des tests qui ont été faits en double aveugle ! Bizarrement, tout ça, Marie-Monique Robin n'en fait jamais état. Elle ne s'arrête qu'à la polémique. Nous, on n'arrête pas de ramer derrière des documents aussi malveillants en essayant de rétablir la vérité. Je mets au défi qui que ce soit de me trouver, dans le monde, un problème avéré et scientifiquement prouvé qui soit la conséquence d'OGM mis sur le marché. Il n'y en a pas. On peut toujours raconter plein d'histoires mais il n'y a jamais aucune preuve derrière ou alors, si on va jusqu'au bout de l'affaire, on a les preuves du contraire. Ce n'est pas facile de lutter contre ça. Quel intérêt aurait-on, nous, à l'AFSSA, ou dans les différentes instances d'évaluation, à mentir ?

La question intéressante, c'est pourquoi ces gens-là font un barrage aussi fort aux OGM qui sont, finalement, très anodins. Sans doute la manière de créer une nouvelle variété constitue une révolution dans l'histoire de l'amélioration des plantes en général. Pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, on arrive à faire de nouvelles variétés avec des méthodes qui sont fiables, sûres, précises. Faire une nouvelle variété avec les méthodes conventionnelles, c'est long, compliqué et aléatoire. On n'est pas sûr du résultat etc. Bruno Rebelle, qui a été porte-parole de Greenpeace, l'a dit lui-même lors d'un congrès scientifique : il n'avait pas peur des OGM mais c'est un modèle de société dont il ne voulait pas. D'accord. Il a le droit. Sauf que s'en prendre aux OGM est un mauvais combat. Il y a plein d'autres sujets sur lesquels travailler pour « construire un nouveau modèle de société ». D'ailleurs, qui sont les anti ? En général, des altermondialistes, des anticapitalistes de tous horizons et aussi tous les mouvements écologistes. Quel dommage, ces gens-là se sont trompés de combat en prenant pour cible les OGM. Si ces gens-là comprenaient réellement ce qu'est l'écologie, alors tout le monde se tournerait justement vers les OGM. On a déjà calculé que les OGM ont un meilleur coefficient d'impact écologique. On utilise moins de pesticides grâce aux technologies OGM. Les anti-OGM disent exactement le contraire mais c'est totalement faux. On voit passer des chiffres où il est dit qu'avec un OGM, on utilise 15 fois plus de pesticides. Mais c'est totalement faux. Allez chez n'importe quel agriculteur. Lequel se mettrait à utiliser 15 fois plus d'herbicide alors cela lui coûte non seulement de l'argent mais aussi beaucoup de temps ? Si un herbicide ne marche plus, il en prend un autre. Mais il ne va sûrement pas augmenter les doses. Penser cela c'est vraiment prendre les paysans pour des demeurés finis alors qu'en réalité, ils travaillent avec des ordinateurs embarqués sur leurs tracteurs pour faire une gestion à la parcelle, ce que l'on appelle l'agriculture de précision. Ils travaillent maintenant avec des GPS et des ordinateurs qui ont, en mémoire, la composition des sols et qui les aident à ajuster le dosage d'engrais nécessaires à l'are près !

Mais puisque les OGM ne présentent aucun risque, même environnemental, et sont plutôt des produits miracles, pourquoi ne peut-on toujours pas les cultiver en France ?

Le Grenelle de l'Environnement a tout simplement été un marché passé avec les écologistes. Je crois bien que François Fillon et Jean-Louis Borloo l'ont dit eux-mêmes. Si vous regardez bien, lors du Grenelle, il n'a jamais été question du nucléaire et pourtant on sait tous que c'est un problème que soulèvent en permanence les écologistes. A mon avis, le marché a été du type « Vous acceptez qu'on ne parle pas du nucléaire au Grenelle de l'Environnement et on vous donne les OGM ». Ils ont respecté leur parole jusqu'au bout. C'est tout. Le comité de préfiguration de la Haute Autorité, et je suis désolé de ce que je vais dire pour les collègues qui ont fait partie du comité, mais l'avis qu'ils ont émis est un véritable brouillon, voire un torchon ! Même un étudiant de DEA ne pourrait rendre un travail pareil : il n'y a aucune référence bibliographique citée correctement. Ils citent, par exemple, le nom d'un auteur qui a publié 4 fois la même année. On n'arrive donc pas à savoir quelle est la publication qui a été utilisée pour l'avis. Au bout du compte, on n'arrive pas à retrouver les études. Ce qui est surtout anormal, c'est ce que dit le sénateur Le Grand lorsqu'il rend l'avis du pauvre travail du comité de préfiguration : « Il y a des doutes sérieux ». Or, dans l'avis, il n'y a nulle part le mot doute et nulle part le mot sérieux. Le sénateur Le Grand a ensuite avoué avoir dit ce qu'on lui avait ordonné de dire. Il y a eu quand même 12 des 15 scientifiques présents dans le comité qui se sont désolidarisés de l'avis rendu par le sénateur Le Grand et qui l'ont fait savoir ! Cette affaire du fameux Monsanto 810 est uniquement une affaire politique ! Quand on sait qu'il est cultivé depuis 10 ans sans aucun problème, que, nous, à l'AFSSA, on l'a réexaminé en avril dernier car c'est obligatoire au bout de 10 ans, que tout était parfaitement normal, que notre conclusion est qu'il ne présente aucun risque, qu'il n'y a aucun élément nouveau qui nous laisse supposer un risque depuis dix ans, on peut franchement se demander pourquoi il n'est pas cultivé.

Avec un telle politique vis-à-vis de la technologie OGM, la France prend-elle du retard ?

Il y a beaucoup d'OGM avec des caractéristiques très intéressantes qui se préparent partout dans le monde. La France et l'Europe sont bien évidemment à la traîne. Quelle a été la conséquence réelle de cette lutte contre les OGM ? Gérard Pascal a été interviewé cette année par *Semences et Progrès*. De mémoire, il y dit qu'il y a environ 15 ans, Guy Paillotin, alors président de l'INRA, c'est-à-dire du troisième plus grand institut agronomique du monde, aurait empêché le développement des biotechnologies à l'INRA. Monsieur Paillotin avait travaillé dans le secteur nucléaire et sa motivation était qu'il valait mieux éviter de refaire les mêmes erreurs et du coup, qu'il valait



mieux freiner ce secteur. Marion Guillou, l'actuelle présidente directrice générale de l'INRA et Guy Riba, directeur général délégué, disent, presque comme s'ils s'en vantaient, qu'il n'y a plus un seul chercheur à l'INRA qui travaille sur des OGM à vocation alimentaire, que la France a perdu ses compétences dans ce secteur. Voilà où l'on en est !

Mais peut-être qu'ils communiquent ainsi car ils souhaitent tirer la sonnette d'alarme ?

J'ose l'espérer. Si vous interrogez Marc Fellous, ancien président de la CGB, actuellement en charge de l'enveloppe OGM de l'ANR (Agence Nationale de la Recherche. Instance auprès de laquelle les chercheurs français trouvent maintenant des financements pour travailler), il vous dira qu'on ne distribue pas chaque année la totalité de l'enveloppe financière, par manque de projet, et que l'on risque de la supprimer. Bien évidemment, il n'y a plus de projets, ceux-ci sont arrêtés et/ou non portés par la hiérarchie ! Ceux qui ont eu le courage d'aller au bout, comme l'INRA avec le magnifique exemple de la vigne transgénique à Colmar, se sont arrêtés et sont partis travailler aux Etats-Unis.

Ne pensez-vous pas que tout cela se fasse au nom de la défense d'un autre type d'agriculture, non industrielle et plus tournée vers la terre ?

Tout le monde est à peu près d'accord pour dire qu'en 2050, on sera environ 9 milliards d'habitants sur terre, soit près de 3 milliards de plus qu'aujourd'hui. Cela veut dire qu'avec moins de surface cultivable, il va falloir nourrir plus de monde. Donc il faudra produire plus. Comment voulez-vous faire si vous n'arrivez pas à obtenir plus de rendements, c'est-à-dire plus de productivité au mètre carré ? A moins qu'on accepte la thèse malthusienne de ne pas nourrir une partie de la population pour réguler le nombre d'habitants sur la terre. Mais si on n'accepte pas cette idée, je ne vois pas comment on peut faire à moins de produire plus.

La France a pendant longtemps été une grande puissance agricole. Les exportations de blé et d'orge ont été des sources de devises très importantes. Ce qu'aucun des anti-OGM ne veut comprendre, c'est qu'indépendamment de tous les problèmes économiques, il faut travailler avec la réalité du vivant. On aura toujours besoin, tant que l'homme existera, de mettre sur le marché de nouvelles variétés. Lorsqu'une nouvelle semence est commercialisée, elle est résistante à un certain nombre de ravageurs, elle est stable, elle a été rendue homogène pour qu'une évolution éventuelle passe quasi inaperçue au bout d'une ou quelques années. Si l'agriculteur achète chaque année la même semence, c'est parce qu'il est sûr d'avoir dans son champ exactement la même variété, avec les mêmes propriétés. Mais les ravageurs,

eux, s'adaptent et contournent la résistance. Si on fait une analogie avec l'être humain, pourquoi croyez-vous que, chaque année, on fait un nouveau vaccin contre la grippe ?

Bien sûr, mais souvent, cet argument est présenté par les anti-OGM comme une conséquence de la modification systématique des propriétés d'une plante.

Mais on y peut rien. C'est comme ça ! On ne peut pas empêcher les ravageurs d'évoluer, c'est impossible, à moins de les détruire tous. On ne vaccine plus contre la variole parce qu'on pense que le virus a été éradiqué de la surface de la terre. Mais il pourrait réapparaître un jour. C'est pareil pour les plantes ! Il y a un catalogue officiel des espèces cultivées dans lequel on inscrit chaque année environ 300 à 400 nouvelles variétés. L'agriculteur peut y trouver, par exemple, plus de 600 variétés de maïs ou de blé et choisira celle qui sera adaptée à son type de sol, aux ravageurs les plus présents dans sa région, au climat etc. On aura toujours besoin de créer de nouvelles variétés. Avec la transgénèse, le sélectionneur, qui avait auparavant un travail considérable pour tenter d'avoir la nouvelle variété à partir d'un croisement initial réalisé dix ans plus tôt, a maintenant la possibilité de prendre un gène qui confère à la plante un caractère donné, comme par exemple une résistance à un insecte donné et il est quasiment sûr du résultat. Ce qui va lui prendre le plus de temps, c'est de faire toutes les évaluations nécessaires avant la mise sur le marché et qui vont lui prendre 3 ou 4 ans. Les analogies sont toujours mauvaises mais c'est comme si vous demandiez à tous les gens qui utilisent un traitement de texte aujourd'hui de reprendre une machine à écrire mécanique. Tous les sélectionneurs vont mettre, à terme, sur le marché, des plantes génétiquement modifiées parce que, maintenant, c'est la méthode de choix pour les obtenir. Qu'est-ce qu'on peut faire contre ça ?

C'est pour cette raison que les surfaces d'OGM cultivés dans le monde augmentent chaque année entre 10 et 15%. Les Chinois mettent 3,5 milliards de dollars sur la table dans la recherche pour pouvoir mettre sur le marché de nombreuses espèces de plantes génétiquement modifiées.

Les anti-OGM disent aussi que la manipulation génétique est violente pour la plante et modifie les états.

Je voudrais que des biologistes anti-OGM me prouvent que faire une transgénèse est intrinsèquement plus dangereux que de faire un croisement conventionnel (technique qui se pratique de manière empirique depuis longtemps et de manière plus raisonnée depuis la découverte des lois de Mendel et la fin du XIXème siècle). Trouver de nouvelles variétés est un combat



permanent. En quoi faire une transgénèse est-il plus dangereux ? On va prendre l'exemple de l'homme. Le résultat d'un croisement dit « naturel » ne conduit pas nécessairement à quelque chose de parfait à l'arrivée. Il existe 8000 maladies génétiques touchant 3 millions de personnes (rien qu'en France). Vous voyez donc bien qu'un croisement naturel peut provoquer des dégâts ! L'énorme différence, dans le cas de la transgénèse, c'est que l'on contrôle tout derrière. On vérifie que le gène inséré ne provoque pas de dégâts, on fait des tests de toxicité. Au bout du compte, il n'y a rien de mieux contrôlé qu'une plante génétiquement modifiée mise sur le marché.

D'après vous, y a-t-il manipulation de l'information au sein du conflit OGM ?

Je pense que les médias portent une véritable responsabilité dans le débat depuis 1997. En réalité, ils ne présentent que les arguments des anti-OGM. J'ai été invité en tout et pour tout une seule fois à m'exprimer, sur Direct 8, pendant le Grenelle de l'Environnement. Ce n'est pas que je réclame de passer à la télévision. Il y a d'autres personnes ayant un avis divergent de celui du consensus en place qui sont tout autant qualifiées. Pourtant, on ne les entend jamais. En revanche, on voit en permanence les mêmes anti (par exemple, Gilles-Eric Séralini, scientifique anti-OGM). Face à une seule de leurs phrases mensongères ou négatives, on doit rectifier par un nombre incalculable de démentis, pour tenter de semer le doute. Pour moi, les médias ne jouent pas leur rôle. Au lieu d'interroger des scientifiques spécialistes et compétents du domaine, ils questionnent des scientifiques autoproclamés experts et/ou représentants de groupements militants et partisans qui n'ont d'ailleurs pas de légitimité démocratique. Une journaliste est venue me voir à Montpellier. Elle cherchait à savoir pourquoi les OGM étaient dangereux. On a discuté pendant 3 heures, elle est revenue ensuite à nouveau 3 heures quelques jours plus tard et, à la fin de cette deuxième rencontre, elle m'a annoncé qu'elle n'écrirait pas d'article car elle n'avait rien à dire ! Un autre exemple de manipulation de l'information orchestrée par les médias ? Mon laboratoire a été le premier à mettre au point une méthode de détection des OGM. On se fait interviewer par TF1, on passe au 20 heures, PPDA commence son journal télévisé par deux problèmes de santé publique : les grands cigarettiers des Etats-Unis qui perdent leurs procès puis les boîtes de Coca-Cola contaminées en surface par du benzène. Puis, avec une transition « encore un problème de santé », il enchaîne sur son troisième sujet : la détection des OGM. Or, l'étiquetage n'a nullement pour objectif de dire que quelque chose est dangereux mais, du coup, ce troisième sujet devient forcément, dans l'esprit du public, « attention danger ». C'est pernicieux au possible ! Ce qu'ont formidablement fait les anti-OGM, c'est d'arriver à mettre dans la tête de chacun le postulat « OGM = danger ». Mais toute leur argumentation s'écroule dès que l'on démontre qu'un OGM n'est pas dangereux car il est plus contrôlé que

n'importe quoi d'autre avant la mise sur le marché. Leurs arguments tombent car tout est basé sur le fait qu'« *a priori* » c'est dangereux !.

Mais là, vous parlez du grand public. Les parlementaires devraient être mieux informés ?

Heureusement qu'il y a certains sénateurs ou députés, tels Jean Bizet ou Yves Le Déaut, qui sont des personnes remarquables et qui ont compris l'intérêt des OGM en général mais aussi du point de vue économique et qui savent que la France est en train de passer à côté de quelque chose. Admettons qu'au départ, le combat ait été de faire barrage aux Etats-Unis pour que l'Europe possède ses propres semences. Alors, il s'agissait d'un combat louable mais on a, au final, abouti à exactement l'inverse. Aujourd'hui, on ne va dépendre que de l'extérieur pour nos semences : des Etats-Unis, de la Chine ou de l'Inde. Comme on a systématiquement besoin de nouvelles variétés, que toutes les nouvelles variétés du futur seront génétiquement modifiées, les nôtres ne seront pas assez efficaces et performantes. Tout viendra de l'extérieur. Peut-être que cela partait, au départ, d'un bon sentiment mais, finalement, on a tout raté.



I. Interview de Christian VELOT, enseignant-chercheur en génétique moléculaire

Christian Vélot est enseignant-chercheur en génétique moléculaire à l'Université Paris-Sud, responsable d'une équipe de recherche à l'Institut de Génétique et Microbiologie (Institut mixte CNRS-Université) au centre scientifique d'Orsay.

Pouvez-vous retracer les grandes lignes du conflit autour des OGM depuis le début ?

Le point de départ, c'est l'introduction des OGM dans l'agroalimentaire, c'est-à-dire vers la fin des années 1980, le début des années 1990. Je ne me souviens plus de la date exacte des premiers fauchages en France mais je suis sûr que ça coïncide avec l'introduction des OGM dans l'agroalimentaire. Cela sous-entend qu'ils étaient déjà présents ailleurs, comme dans les laboratoires, où cela fait au moins trente ans qu'on les utilise à des fins de recherche fondamentale, notamment dans mon domaine, la biologie moléculaire. Comme n'importe quel généticien moléculaire, je suis utilisateur de la technologie qui est pour moi, avant tout, un outil au service du chercheur et de la recherche et qui, comme tous les outils, a ses avantages et ses limites. La technologie OGM permet de tenter d'élucider des questions sur la compréhension du vivant, le fonctionnement des gènes, des protéines, etc. Elle a ensuite été déclinée dans différents domaines d'application depuis le début des années 1980 comme, par exemple, le domaine médical et pharmaceutique, pour la production de protéines de médicaments.

Quel est votre point de vue, quelle est votre position sur la question des OGM ?

En tant que généticien moléculaire, donc en tant qu'utilisateur de cette technologie comme outil au service de la recherche, je sais à quel point cette technologie n'est pas chirurgicale, comme on essaye de nous le faire croire mais, au contraire, totalement aléatoire. C'est la raison pour laquelle je m'oppose catégoriquement à l'introduction des OGM dans les champs et dans les assiettes. Je considère que, en l'état actuel des connaissances et dans le contexte de carence d'évaluation dont font l'objet les OGM agroalimentaires, il est totalement irresponsable de les mettre dans les champs et dans les assiettes.

Qu'entendez-vous par chirurgical ?

On entend souvent dire dans les médias, notamment par les scientifiques qui défendent les OGM tous azimuts, que c'est une technologie chirurgicale, c'est-à-dire qu'on la maîtrise entièrement. Je dis souvent que si les chirurgiens maîtrisaient la chirurgie comme nous, biologistes moléculaires, maîtrisons la technologie OGM, je recommanderais à tous de ne

surtout pas aller voir de chirurgien ! Ce n'est pas une technologie chirurgicale. La manière dont on introduit un gène d'un organisme A dans un organisme B, que ce soit une plante ou un autre type d'organisme, d'ailleurs, est très brutale. On ne maîtrise absolument rien. On ne maîtrise pas le nombre de gènes qui vont rentrer dans les cellules de l'organisme receveur. On ne maîtrise pas, non plus, les endroits où ils vont aller s'insérer. C'est vrai qu'on a des possibilités techniques de le vérifier *a posteriori* mais elles ne permettent pas de savoir si on a inactivé des gènes naturels de l'organisme que l'on cherche à modifier, ni si on a surexprimé des gènes de cet organisme. Elles ne permettent pas, non plus, de connaître les conséquences métaboliques de ces modifications sur l'organisme receveur, ni les conséquences sur son interaction avec l'environnement. On travaille sur des organismes génétiquement modifiés toutes les semaines dans les laboratoires dans le cadre de recherches fondamentales et on a énormément d'exemples d'effets collatéraux inattendus consécutifs à une modification génétique. C'est pour cette raison que les OGM, tels qu'on les utilise dans les champs et dans les assiettes, ne devraient pas échapper à une évaluation sanitaire et environnementale extrêmement stricte et rigoureuse. Or, on est, au contraire, dans une totale carence d'évaluation.

Vous évoquez la carence d'évaluation comme l'une des raisons de votre opposition aux OGM. Qu'en est-il du principe d'équivalence en substance ?

L'évaluation d'un OGM agroalimentaire est faite sur un principe qui s'appelle le principe d'équivalence en substance, retenu par tous les gouvernements et par tous les comités d'évaluation du monde. Il consiste à dire qu'un OGM est équivalent en substance à l'organisme initial à partir duquel il a été fabriqué, c'est-à-dire qu'il ne diffère de l'organisme de départ que par les gènes qu'on a mis dedans.

C'est une absurdité scientifique totale. Ce principe repose sur une conception périmée, obsolète et mécanistique du fonctionnement du vivant qui voit les gènes comme des entités indépendantes et qui considère que, lorsqu'on rajoute un gène dans un organisme, on ne fait rien d'autre que de rajouter un gène. Sur cette totale absurdité repose tout le fondement économique et légal de l'industrie de la biotechnologie.

On ne peut pas considérer qu'un OGM, fabriqué à partir d'un organisme initial non dangereux auquel on a rajouté des gènes provenant d'un organisme non dangereux, a une résultante forcément non dangereuse. C'est aussi absurde que de considérer qu'une voiture pilotée par un enfant de 10 ans ne présente pas de danger, au prétexte que la voiture a obtenu son contrôle technique et que l'enfant de 10 ans est équilibré, poli et travaille bien à l'école. C'est aussi stupide que ça. Une somme d'éléments caractérisés



non dangereux ne va pas faire forcément une entité non dangereuse ou sans risque environnemental ou sanitaire.

Pouvez-vous citer un exemple concret ?

Bien entendu, par exemple, le maïs Monsanto 810, seul maïs autorisé à la culture en Europe et qui vient d'être suspendu provisoirement en France.

C'est un maïs que l'on appelle BT parce que le gène étranger qu'on lui a introduit provient d'une bactérie du sol dont les initiales sont BT (Bacille de Turin). Cette bactérie a le secret de fabrication de protéines à effet insecticide : lorsque des insectes les ingurgitent, ils meurent de trous dans le tube digestif. Dans la nature, il existe toute une panoplie de protéines insecticides qui ont chacune leur cible car, bien évidemment, toutes ne tuent pas les mêmes insectes.

Parmi les protéines fabriquées naturellement par la bactérie de Turin, il y a une protéine tueuse de pyrale, un papillon dont la chenille est l'un des principaux ravageur de maïs. La pensée des chercheurs a été que, puisque le langage génétique est universel dans le monde du vivant, en prenant le gène de la bactérie BT (celle qui détient le secret de fabrication de la toxine insecticide) et en l'introduisant dans le maïs, le maïs prendra le gène à son propre compte, le décodera et fabriquera lui-même la toxine insecticide en question. Le résultat sera que ce maïs luttera seul contre la pyrale. Et ça marche ! Effectivement, le maïs fabrique sa propre toxine insecticide et lutte seul contre l'insecte ravageur. Alors, on nous a dit « C'est formidable, l'agriculteur n'aura plus besoin de pulvériser d'insecticide » mais attention à ce discours ! Ça ne veut pas dire que l'insecticide n'est pas dans l'environnement puisque, au contraire, il est fabriqué en permanence par le maïs et ce, que la pyrale l'attaque ou pas.

En réalité, le produit est présent en quantité importante dans le maïs sur d'énormes surfaces, parce qu'évidemment les personnes qui cultivent ce maïs GM pratiquent une culture intensive et ne le font pas sur des petites parcelles. Cette toxine, produite en permanence, s'accumule dans les racines, passe dans le sol, etc. Les industriels des OGM affirment que, puisque c'est une toxine fabriquée naturellement par une bactérie du sol qui est d'ailleurs autorisée en agriculture biologique, il n'y a aucun problème. Sauf qu'ils oublient de préciser que cette protéine insecticide fabriquée par le maïs GM n'est pas la même que celle fabriquée par la bactérie du sol. Pourquoi ? Parce que, même si le langage génétique est universel entre tous les organismes vivants, lorsque l'on met un gène d'un organisme A dans un organisme B, on est quand même obligé de le modifier. On ne peut pas se contenter de juste le prendre et de le mettre dans le maïs, il faut le manipuler. Ce qu'on introduit au final, ce n'est pas le gène naturel de la bactérie, c'est ce qu'on appelle dans notre jargon de biologiste moléculaire,

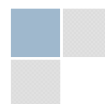
une construction génétique artificielle (CGA). C'est une sorte de chimère génétique constituée par la juxtaposition de plusieurs morceaux de gènes, dont le principal constituant sera, bien entendu, le gène de bactérie de départ mais pas exclusivement. Et, justement, le fait que ce ne soit pas le gène exclusif de départ a des conséquences sur la protéine codée par ce gène. Elle n'a plus les mêmes propriétés physico-chimiques : lorsqu'elle est fabriquée par le maïs, elle est soluble. Fabriquée par la bactérie du sol, elle est sous forme de cristal. Soluble, elle est active contre la pyrale mais aussi contre la sésamie, un autre insecte ravageur. Fabriquée par la bactérie du sol, elle n'a aucun effet dessus. En réalité, ce qu'on a fabriqué, c'est un nouvel insecticide avec de nouvelles propriétés physico-chimiques et un spectre biologique différent puisqu'il tue deux insectes au lieu d'un. Au prétexte que cette toxine serait la même que celle fabriquée par la bactérie du sol, aucune évaluation supplémentaire n'est faite ! C'est une énorme supercherie, un énorme scandale !

Vous pensez donc que les évaluations des risques réalisées par les industriels semenciers pour les autorisations de mise sur le marché sont insuffisantes ?

Les entreprises semencières savent très bien qu'elles ne maîtrisent rien et que les évaluations réalisées ne sont pas sérieuses. Si elles faisaient des évaluations plus rigoureuses, plus longues et plus coûteuses, un certain nombre de problèmes seraient mis en évidence.

L'évaluation des OGM comme un pesticide, c'est pourtant le minimum qu'on devrait exiger : 99% des plantes GM fabriquent un insecticide, soit parce qu'elles le produisent directement, soit parce qu'elles ont été modifiées de manière à pouvoir absorber un herbicide et l'accumulent à haute dose dans leurs tissus, comme c'est le cas de la combinaison OGM/Round-Up. L'homme est confronté au pesticide, soit directement parce qu'il absorbe la plante elle-même, soit indirectement parce qu'il se nourrit d'un animal alimenté à la plante. La moindre des choses, à mon sens, serait d'imposer aux OGM les mêmes règles qu'aux pesticides : trois mois d'évaluation sur trois espèces animales différentes puis deux ans sur les rats pour observer les effets au long de la vie. Aucune plante GM n'a été évaluée plus de trois mois et aucune sur plus d'une espèce animale. Il y a donc carence totale d'évaluation. Or, les industriels semenciers sont les premiers à dire que si les OGM devaient être évalués comme des pesticides, ce ne serait plus intéressant pour eux financièrement.

Autoriser les OGM dans ce contexte de carence d'évaluation, c'est placer l'intérêt public à la remorque des intérêts financiers des semenciers. Les semenciers ne sont pas dupes, ils savent bien qu'il y a un problème mais ils ne l'avoueront jamais. Leur bourse vaut plus cher que la santé du grand public.



Comment se fait-il, alors, que des membres de la communauté scientifique soient en faveur des OGM ?

Il y a deux catégories de scientifiques qui défendent les OGM en affirmant que les évaluations sont conduites et satisfaisantes et que les citoyens peuvent dormir tranquilles. Il y a ceux qui sont sous la pression de lobbies financiers parce qu'ils ont un lien direct avec les firmes.

Ceux-là ont l'air d'être nombreux parce qu'ils occupent souvent des positions stratégiques, notamment dans des comités d'évaluation mais, en réalité, ils ne sont pas majoritaires.

La grande majorité, je pense, sont des scientifiques qui les défendent en toute honnêteté car ils pensent sincèrement qu'il n'y a pas de problème. Bien sûr, dans le domaine de l'écologie, les scientifiques sont plutôt réticents. Mais dans mon domaine, la génétique moléculaire, c'est-à-dire là où se trouvent les bidouilleurs d'ADN, la majorité des scientifiques vous dira, en toute honnêteté parce qu'ils le pensent sincèrement, qu'il n'y a pas de problème. Deux raisons à cela. D'abord, parce qu'il y a une banalisation du risque car c'est aujourd'hui une technique routinière dans les laboratoires, notamment dans le contexte de la recherche fondamentale. Or, lorsque l'on fait une chose de manière routinière, on en banalise les risques. Lorsqu'on utilise pour la première fois une machine dangereuse, en général, toutes les précautions et les protections nécessaires sont prises.

Plus on l'utilise, plus on prend confiance en soi, plus on maîtrise le geste et plus on finit par mettre de côté certaines précautions. Mais attention, ce n'est pas parce que l'on maîtrise un geste que l'on en maîtrise les conséquences !

La deuxième raison de la défense des OGM par certains scientifiques est liée à leur formation. Les scientifiques font dix ans d'études pour être chercheurs. Pas une seule heure de ces années n'est consacrée à la philosophie, la sociologie, l'éthique des sciences ou l'étude des rapports science-société. Les scientifiques sont donc moulés à la louche avec une tendance à penser que tout ce qui sort d'un laboratoire est forcément bon pour l'humanité parce que c'est le produit d'une activité de recherche.

Personnellement, j'appelle ça le lobby scientifique et je ne suis pas le seul. C'est une manière de voir les choses qui conduit à penser que la science est forcément synonyme de progrès, qu'elle va tout résoudre. On a une croyance dans la science, elle devient une religion. Paradoxalement, ce sont ceux qui sont critiques qui sont qualifiés d'obscurantistes. C'est, par exemple, typiquement la position de Claude Allègre. Je ne pense pas qu'il ait un lien direct avec les firmes semencières. Il défend les OGM par croyance, même s'il n'en a jamais vus de sa vie et sans savoir de quoi il parle.

Lorsqu'il dit que « la science c'est formidable, c'est le progrès », il est typiquement dans cette mouvance-là. On est dans une doctrine qu'on n'a pas le droit de critiquer. D'ailleurs, lorsqu'un scientifique critique la science, ça lui coûte cher et ça, je suis bien placé pour le savoir !

A votre avis, quel est le rôle et le degré d'importance de l'information dans ce conflit ?

Je pense que, sur la question des OGM, les scientifiques critiques dont je fais partie ont vu, depuis quelque temps, les portes médiatiques s'ouvrir alors qu'il y a quelques années, on voyait beaucoup Claude Allègre ou Axel Kahn dans les grands médias. On nous a donné la parole à maintes reprises. Par exemple, pendant le projet de loi, j'ai été énormément sollicité.

Vous savez bien, les grands médias fonctionnent toujours avec les mêmes scientifiques : Axel Kahn pour la génétique, Hubert Reeves pour les étoiles, Bernard Werber pour les fourmis (rires). Mais, récemment, en tout cas sur la question des OGM, ça a bougé. C'est vrai que le discours pro OGM classique se prête bien aux médias, notamment à la télévision, parce que les temps d'antennes sont courts et c'est plus simple de dire que modifier génétiquement des organismes est sans problème, qu'on le fait toutes les semaines dans les labo., et qu'on ne fait rien d'autre que ce qu'a toujours fait la nature. Le discours est simple et bref, 10 à 15 secondes. En revanche, si on veut expliquer que les OGM n'ont rien à voir avec ce qu'a toujours fait la nature, il faut 4 minutes. Et 4 minutes, sur un espace télévisuel, c'est très difficile à trouver. C'est pour ça, je pense, qu'on n'était pas privilégié dans un certain nombre d'émissions. Mais ce que je dénonce n'est pas propre à la crise OGM. En tout cas, ça a été difficile au début de nous faire entendre parce que ce n'est pas un sujet simple à expliquer et si on intervient en tant que scientifique, c'est sur des aspects techniques qui ne peuvent s'expliquer par des paroles à l'emporte-pièce. Si on est là pour expliquer, il faut expliquer. Et si on s'adresse à un public novice, il faut prendre le temps de simplifier les choses, d'utiliser les bons termes. C'est seulement dans des émissions avec suffisamment de temps de parole par intervenant que je peux vraiment m'expliquer. C'est pour cela que, personnellement, pendant longtemps, je boycottais les médias.

Quel a été votre stratégie pour faire entendre votre point de vue ?

Je pense qu'on fait un travail beaucoup plus efficace en allant rencontrer les gens dans les salles, à l'initiative d'ONG, d'associations, de collectifs de citoyens ou de collectivités locales. Je continue à faire beaucoup de conférences grand public parce que c'est vraiment là que j'arrive à trouver le temps d'expliquer les choses, même si le débat est contradictoire. Pendant les conférences, personne ne me dit que je dois rendre



l'antenne parce qu'il y a la pub de McDo' qui arrive derrière !

N'est-ce pas aussi une forme de lobby dirigé vers l'opinion publique ?

Les rencontres avec le public ? Certainement. Mais maintenant, on pose nos conditions aux médias aussi. Je n'aime pas mettre tous les gens dans le même panier : certains journalistes font bien leur travail, veulent comprendre et veulent que leur audience comprenne, d'autres rentrent dans le moule et ne se posent pas de questions. C'est vrai qu'aujourd'hui, nous, les scientifiques critiques sur les OGM, sommes plus sollicités par les médias. Mais on demande quel va être notre temps de parole, comment sera organisée l'émission. Je ne veux plus être à cinq autour d'un plateau pendant quinze minutes, surtout quand les personnes présentes sont de différents points de vue. On se chamaille, on donne l'impression d'être dans une cour de récréation ! Alors on demande du temps pour s'exprimer et même s'il y a quelque temps, on avait du mal à trouver ce type de créneau, aujourd'hui, c'est plus simple parce qu'un certain nombre de journalistes ont décidé de permettre que l'on comprenne. Je pense que c'est lié à la persistance du combat. S'il n'y avait pas eu d'actions médiatiques fortes, comme les fauchages, le débat serait passé sous la moquette. Le combat s'intensifiant avec les fauchages à répétition, le débat a pris une énorme ampleur, il y a eu de plus en plus d'émissions consacrées aux OGM. Dès qu'il y a une multiplicité d'émissions, on en trouve forcément avec des temps de parole plus importants. Je dois reconnaître que, depuis un an, j'ai participé à des émissions que j'ai appréciées parce qu'on m'a laissé le temps de m'exprimer.

Pouvez-vous citer un ou plusieurs exemples de méthode(s) et de réalisation(s) du lobbying organisé par les adversaires ?

Je pense que le lobby agroalimentaire ne s'exprime pas auprès du grand public mais surtout auprès des politiques. A Bruxelles, il y a un lobbying énorme, c'est bien connu. Jean-François Le Grand l'a d'ailleurs dénoncé pendant la discussion du projet de loi en France, au Sénat et à l'Assemblée Nationale. C'est du lobbying extrêmement efficace parce qu'ils vont chez les décideurs avec des méthodes éprouvées et qu'ils ont l'habitude de ce genre de pratique.

Auprès du grand public, ça passe à travers des publicités comme celle de Monsanto qui montre un chien qui déterre son os sur lequel on a mis du Round-Up et qui le mange. Par le biais de la pub, ils ont essayé de convaincre le grand public. C'est du lavage de cerveau. D'ailleurs, c'était de la publicité mensongère et cela a valu plusieurs procès à Monsanto qui les a perdus.

Avez-vous personnellement subi des pressions ?

Je suis enseignant-chercheur et, comme tout enseignant chercheur, je fais 50% d'enseignement et 50% de recherche, que j'effectue dans un institut CNRS-Université. Depuis fin 2006, ma hiérarchie, la direction de l'institut dans lequel je travaille, me fait des remontrances sur mes prises de position publiques et me reproche d'avoir été à la télévision m'exprimer. On me reproche de ne pas l'avoir fait en mon nom mais au nom de l'Institut, parce qu'à la télévision, on me présente comme étant de l'institut. Mais je n'ai pas le choix. Pour démontrer ma compétence sur le sujet, je suis obligé de donner ma filiation professionnelle ! Ces remontrances verbales, uniquement verbales, se sont fait récurrentes et parfois très blessantes puisqu'on est allé jusqu'à me dire que je donnais une sale image de la science, à l'époque où il y avait peu d'étudiants qui s'intéressaient aux matières scientifiques. Pour l'enseignant que je suis, qui s'investit énormément, c'est particulièrement blessant. Mais encore, si cela en était resté là, cela n'aurait pas été trop grave. Le problème, c'est que cela c'est suivi par tout un tas de pressions matérielles, notamment une suppression de reliquat crédit. Un stagiaire que je devais accueillir a été affecté trois jours avant son arrivée à un laboratoire de la direction. J'ai reçu un courrier disant que « suite aux discussions sur la politique scientifique de l'institut... il n'est pas possible de vous garder dans le cadre du prochain contrat quadriennal ». Ça veut dire qu'à partir de janvier 2010, je suis remercié de l'institut dans lequel je travaille avec mon équipe. Maintenant, je ne peux pas prouver que c'est lié à mes prises de position publiques mais il faudra alors m'expliquer ce que j'ai fait pour justifier toutes ces pressions. On pourrait dire, par exemple, que je n'ai pas beaucoup publié ces dernières années. Mais, dans la recherche fondamentale, on a tous des creux et des bosses et si je dois subir ce sort, alors que tous les gens dans la même situation subissent le même sort. Mais alors là, je peux vous dire qu'il ne resterait plus grand monde dans les labo. ! Evidemment, ma hiérarchie se réfugie derrière tout un tas d'arguments mais elle ne peut pas nier mes qualités d'enseignant, apparemment reconnues puisque même mes étudiants ont fait une pétition spontanée pour me soutenir.

Quelles sont, à votre avis, les motivations des pressions subies ?

Ils sont opposés à l'idée qu'un chercheur puisse être critique vis-à-vis de la science. Je vous disais plus tôt que nous sommes dans une science religion qui ne se critique pas. Lorsque vous avez des scientifiques qui prennent des positions en faveur de cette technologie qu'est la manipulation génétique des organismes, ils sont écoutés pour leur statut de scientifique. Mais lorsque vous critiquez le « progrès » scientifique, vous êtes aujourd'hui considéré comme un militant. Saviez-vous que des scientifiques ont signé une pétition à la fin du Grenelle de l'Environnement, contre le



moratoire, c'est-à-dire pour que l'on puisse cultiver du maïs GM Monstanto 810 en France ? Ils n'ont pas signé en tant que citoyens mais en tant que chercheur de l'INRA, de l'Inserm ou du CNRS. Les institutions n'ont pas été dérangées par ça. En revanche, si on a des positions critiques, on dérange.

D'autres scientifiques ont-ils subi des pressions similaires ?

Je ne suis pas le seul scientifique à critiquer les OGM et je ne suis pas le seul non plus à avoir des problèmes. Tous ceux qui ont montré des positions publiques critiques, tous ceux que l'on connaît, ont subi des pressions. Sans exception. Il y a d'ailleurs dans le livre de Mme. Robin plusieurs exemples concrets. En France aussi. Par exemple, le cas de Pierre-Henri Gouyon, l'un des témoins en faveur de José Bové lors de son premier procès. A l'époque, il était directeur scientifique adjoint du département des sciences de la vie du CNRS et on lui a demandé gentiment de démissionner. Jusqu'à présent, il n'en parlait pas mais récemment, lors d'une émission sur France Culture à laquelle j'étais présent, il l'a dit ouvertement. En avril 2001, il y a eu une journée internationale d'opposition aux OGM et José Bové était venu participer à une ceinture humaine autour du Génopole d'Evry. A cette occasion, le CNRS nous a envoyé un courrier, à tous les chercheurs et enseignants-chercheurs rattachés au CNRS, nous listant le type de questions que les journalistes pouvaient poser et nous proposant des réponses à ces questions ! Ce document, je l'ai et je le garde précieusement. Dans le courrier, il est d'ailleurs précisé que l'idéal serait que vous ne répondiez pas et que nous redirigions tous les journalistes vers le service de communication qui les enverra vers des scientifiques sélectionnés. Rien de surprenant. Le fonctionnement du système est tel qu'à partir du moment où l'on prend des positions tranchées, comme pour défendre les faucheurs volontaires qui sont, pour moi, des éveilleurs de conscience. Ça ne plaît pas du tout.

Suggérez-vous que le CNRS a des liens directs avec les industriels semenciers ?

Non, pas du tout. Je ne pense pas que ma direction ait des liens directs avec des industriels semenciers pour des questions financières. On n'est pas dans le cas de conflits d'intérêts personnels. C'est plus complexe. Il y a eu une telle déresponsabilisation des gouvernements successifs, depuis 25 ans, dans le financement de la recherche, qu'il n'est possible de fonctionner qu'avec des passerelles, des contrats, avec le privé. Donc, évidemment, critiquer tout un système qui n'est plus de la science mais de la techno-science, c'est risquer de couper des ponts avec des financeurs potentiels et on ne peut pas se permettre de se mettre à dos des partenaires. Ensuite, il ne faut pas oublier le côté science-religion. Ce qui dérange, c'est qu'on critique

des technologies comme les OGM en argumentant que ce n'est pas seulement une avancée technologique mais un véritable choix de société, que les citoyens ne doivent pas être exclus du débat. Dans une science-religion, on considère que les citoyens ne doivent pas s'en mêler. Je pense radicalement l'inverse. A mon avis, redonner toute sa notoriété à la science, c'est justement établir des passerelles avec les citoyens, autres que celle qui les invite à mettre la main à leur portefeuille pour remplir les caisses du Téléthon ! En tout cas, c'est ma conception.



J. Interview de Gil RIVIERE-WEKSTEIN,
éditeur de la lettre *Agriculture &
Environnement*

Gil Rivière-Wekstein, vous êtes le créateur de la lettre *Agriculture et Environnement*, dont le point de vue est plutôt favorable aux OGM. A qui est destinée cette lettre et comment est-elle financée ?

La lettre est 100% financée par les abonnements et elle est lue essentiellement par des gens du monde agricole, qu'ils soient agriculteurs ou professionnels de la filière agricole. Je touche à tout ce monde -à.

Le coût d'un abonnement est de 75 euro. pour une lettre de 8 pages en noir et blanc, pour douze numéros par an. 150 euro. pour une société de plus de 20 personnes. Avec 1000-1500 abonnés et des frais minimum, je travaille seul avec mon épouse. J'ai de quoi faire fonctionner mon truc.

J'ai l'impression qu'*Agriculture et Environnement* s'attaque au « lobby vert ». Comment vous est venu ce choix éditorial ?

A travers un travail que j'ai fait par ailleurs, j'ai une connaissance approfondie de l'écologie politique. Je n'aime pas le terme lobby qui a une très mauvaise connotation alors qu'en réalité, je considère que l'existence des lobbies n'est rien d'autre qu'une preuve du fonctionnement normal d'une démocratie.

Un lobby, c'est l'expression de groupes qui veulent influencer en faveur de leur propre vision des choses. Les écologistes ont leur propre vision du monde et opèrent comme un lobby ; l'industrie aussi a sa propre vision des choses et opère aussi à la manière d'un lobby.

Pour moi, le « lobby vert », cela n'a que peu de signification alors que le terme « écologie politique » présente l'idée même que l'on utilise l'écologie à des fins politiques. On vous dit, en gros, qu'on est pour la défense de l'ours dans les Pyrénées, ça c'est la façade écologique. En réalité, le souci des organisations qui veulent mettre un ours dans les Pyrénées, c'est d'y diminuer la présence de l'homme. Il y a un objectif affiché et un objectif politique. On le voit de manière générale dans beaucoup de choses qui touchent à l'écologie.

Je suis ça depuis très longtemps et, depuis une dizaine d'année (ça a commencé avec la vache folle), le mouvement écologiste politique est en perte de vitesse en ce qui concerne les sujets à la mode à l'époque : le nucléaire, la couche d'ozone, le plastique, etc. Ne pouvant plus trop fonctionner autour de ces sujets, il a pris comme cibles la santé et l'alimentation.

A partir de là, l'agriculture est devenue une des cibles privilégiées de l'écologie. Il est assez naturel que l'écologie politique soit incompatible avec l'agriculture et l'industrie. Le problème, c'est que la plupart des dirigeants agricoles ont pris cela à la légère.

Jusqu'au Grenelle de l'Environnement, pas mal de monde dans le milieu agricole pensait que les écolo. n'étaient pas importants, qu'ils n'avaient pas d'influence, qu'ils étaient des marginaux. C'est vrai qu'ils sont marginaux mais ça ne veut pas dire qu'ils n'ont pas d'influence.

Donc, l'agriculture se faisait fortement attaquer sur les questions des nitrates ou de l'irrigation, etc. De la part des revues agricoles, il y avait une telle naïveté que le terrain était libre. Cela correspondait à une volonté des instances européennes de modifier les pratiques agricoles et de se servir de l'écologie comme moyen d'orienter l'agriculture. C'est la raison pour laquelle il y a de très forts financements de la part de la politique européenne au mouvement écologique.

D'ailleurs, sur cette question d'ours dans les Pyrénées, un rapport parlementaire a montré que le ministère de l'Environnement fonctionnait en symbiose avec les associations écologistes. Les uns se servent des autres.

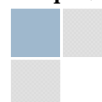
Les écolo. se servent du pouvoir politique, le pouvoir politique se sert des écolo. pour faire passer un certain nombre d'orientations politiques.

Cela a coïncidé avec l'idée que l'agriculture, ce n'est pas très important, ce n'est que 2% de la population active, on a suffisamment de nourriture, ce n'est pas vraiment un point stratégique à défendre et toute la génération des politiques qui ont réalisé que la souveraineté alimentaire, il fallait quand même s'en occuper, est entrée au pouvoir. Le domaine des OGM et des pesticides, ce sont deux domaines dans lesquels les écologistes se sont engouffrés. Cela aurait pu ne pas l'être. Si les OGM avaient été présentés différemment, les premiers à l'adopter auraient dû être les agriculteurs bio !

Quelque part, le cahier des charges de l'agriculture bio qui vous empêche d'utiliser un certain nombre de produits phyto, de pesticides, justement les OGM permettent de ne pas utiliser de produits phyto.

Les écolo. intelligents, ceux qui font de l'agriculture bio et qui sont intelligents, devraient au contraire favoriser l'avènement de plantes génétiquement modifiées qui permettent d'utiliser moins de produits phyto, qui sont plus résistantes à la sécheresse, etc.

Cela aurait pu être une arme des écolo. contre d'autres mais cela n'a pas été le cas. Moi, pour des raisons familiales, parce que j'ai de la famille du côté de mon épouse, qui est dans l'agriculture et produit du maïs, qui se sentait abandonnée et que personne n'était là pour faire un décryptage de ce qui se passait, j'ai lancé ma lettre, il y a cinq ans. C'est venu de mon expérience de l'écologie politique, du fait que l'écologie politique s'est investie dans l'agriculture et que, face à cela,



personne n'avait une compréhension réelle de l'écologie politique et personne ne voyait venir les coups.

Quelles sont les grandes étapes du conflit OGM ?

Pour moi, l'affaire gauchiste est probablement en France la grande victoire du mouvement écologique. Vous savez, l'idée que le gauchiste est responsable de la mortalité des abeilles.

Le gauchiste, c'est l'équivalent de ce qui s'est passé avec le DDT et la publication du livre de Rachel Carson, *Silent Spring*. Publié dans les années 1960, le livre affirmait que le DDT était toxique pour certains oiseaux, donc il n'y aurait plus d'oiseaux. Le mouvement engendré par la publication de ce livre a abouti à l'interdiction du DDT, en 1973 ou 1974. En France, l'événement marqueur, c'est l'interdiction du gauchiste parce que cela a ancré dans l'esprit des gens que les pesticides sont dangereux, capables de démolir les abeilles.

Il y a eu une prise de conscience sur la dangerosité des pesticides qui sont devenus une phobie. Mais il faut tout relativiser par rapport à la réalité. Il n'y a quasiment pas de morts par pesticide mais, aujourd'hui, les consommateurs cherchent les pesticides dans les légumes, se tournent vers l'aliment bio.

Pour moi, tout cela est dû à l'affaire gauchiste-régente. Je dis gauchiste-régente parce que le régente est le deuxième produit qui a été interdit. C'est quand même la première fois qu'il y a eu une instruction judiciaire à cet effet avec deux présidents de sociétés chimiques mis en examen.

La réaction politique a été complètement disproportionnée et a entraîné l'utilisation du principe de précaution.

Lisez mon livre, vous verrez ! L'affaire gauchiste-régente, c'est la consécration de l'idée que les écologistes ont raison, que les pesticides sont dangereux. Sans l'affaire gauchiste, cela aurait peut-être été moins important. La deuxième étape, ce sont les OGM.

Et, justement, comment cela s'est-il cristallisé autour des OGM ?

Le débat sur les OGM va au-delà même de la problématique agricole. Ce dont on parle, c'est de la main mise des écologistes sur toute l'agriculture. Les OGM sont arrivés plus tard. Avant, il y a eu la problématique des nitrates. Pour moi, tout cela prend son point de départ en France, avec l'affaire gauchiste-régente.

Quand Nicolas Sarkozy a fait son discours le 25 octobre 2007 lors de la fiesta du Grenelle de l'Environnement, à laquelle tout le gratin politique français était présent, Al Gore y était ainsi que les principaux mouvements écologistes. C'est quand même extraordinaire, quand on réfléchit 30 secondes, on se demande vraiment qui utilise qui.

Si on reprend les termes exacts de Nicolas Sarkozy, il dit : « On a des doutes sur les OGM pesticides ». Voilà, il utilise OGM pesticides et pas OGM ! Les mots ont une valeur. Ce n'est pas par hasard qu'il utilise le mot « pesticides ». Il est ainsi sûr de donner une connotation négative.

Quelque part, la question des pesticides a créé l'idée reçue selon laquelle les OGM sont dangereux. Je pense que sans l'affaire gauchiste-régente, les OGM auraient eu une autre dimension. Pourquoi OGM pesticides ?

Effectivement, il y a le Monsanto 810 qui est un maïs dans lequel on a introduit, par manipulation génétique, une protéine sous la forme de cristal dégageant une substance toxique uniquement pour un certain nombre de larves. Comme l'acidité dans les intestins des mammifères et des papillons est différente, elle n'est pas toxique pour eux. Ce BT provient d'une bactérie qui est utilisée comme pesticide par l'agriculture bio. C'est l'un des principaux pesticides bio. S'il est utilisé par les bio, c'est bien que les bio considèrent qu'il n'y a aucun danger ! C'est celui-là qui a été introduit ! On aurait introduit une autre molécule d'un pesticide, cela aurait aussi été sans danger sinon, il n'aurait jamais été autorisé.

Pourquoi Sarkozy n'a pas appelé cela un OGM pesticide bio ou un OGM bio puisqu'en réalité, on a introduit un pesticide utilisé en agriculture bio. Le mot est clair. En plus, le Monsanto 810 est un OGM pesticide maïs il y a des OGM qui sont résistants aux pesticides. L'INRA, ou des firmes comme Limagrain travaillent sur des OGM résistants à la salinité, d'autres plus tolérants à la sécheresse. Ces OGM-là ne sont pas pesticides.

C'est pour cela que je crois qu'il fallait qu'il y ait un contexte qui, pour moi, tournait autour des idées comme « la chimie, c'est mauvais », « les pesticides sont dangereux », « développer l'intervention de l'homme sur la nature, c'est n'importe quoi », « l'homme n'est pas un apprenti sorcier ». Pour preuve, l'amiante, le nucléaire, les farines animales, la vache folle, et hop, les OGM.

L'idée que l'intervention de l'homme sur la nature doit être précautionneuse et qu'il faut de préférence l'éviter, donc évitons les OGM.

Qu'il n'y ait par ailleurs plus un seul fruit ou légume que nous consommons aujourd'hui qui ne soit le fruit de mutations génétiques produites par l'homme, est complètement oublié. Le maïs et le blé que nous consommons n'ont plus rien à voir avec ce que ces céréales étaient initialement. Alors on dit que ce sont



des mutations naturelles tandis qu'insérer un gène dans un ADN n'est pas naturel...

Si je comprends bien, les OGM sont le catalyseur d'un projet politique basé sur une vision de la société partagée par des écologistes ou des associations ?

Les OGM cristallisent, comme l'a fait le nucléaire dans les années 1970, des projets politiques et des visions du monde différentes.

En se focalisant là-dessus, on oriente la société vers le projet de société que les mouvements écologistes, les militants et les associations souhaitent amener.

Effectivement, ce n'est pas un débat scientifique, ni sur la sécurité alimentaire, ni sur l'agronomie en tant que telle, c'est un débat sur le type d'agriculture que nous souhaitons pour quel type de société demain.

Là, l'intelligence économique devient intéressante sur le sujet. Par exemple, vous avez bien vu ces derniers temps qu'on a parlé beaucoup d'agriculture et que l'agriculture est une arme stratégique. Prenons par exemple l'Egypte qui reçoit tous les ans près de 3 milliards de dollars d'aide des Etats-Unis. L'Egypte a dépensé cette année, pour acheter du blé, l'équivalent de toute l'aide américaine. Donc, qui pourra donner du blé à l'Egypte et à quel prix, aura, bien entendu, une influence sur le pays. Lorsque vous avez de l'influence sur l'Egypte, vous l'avez sur les frères musulmans parce que le noyau dur intellectuel des frères musulmans se trouve en Egypte et ceux qui les contrôlent ont leurs mots à dire sur le contrôle du Moyen-Orient. Donc, le blé, les frères musulmans, le pétrole, tout cela est lié, quelque part.

L'agriculture est une arme politique et les Américains l'ont toujours considérée comme telle. L'Amérique n'a pas nécessairement intérêt à ce que l'Europe soit une grande puissance agricole dominante, qui puisse lui faire de l'ombre. Je ne dis pas par là que l'Amérique va s'opposer aux OGM en Europe mais les intérêts stratégiques américains ne coïncident pas nécessairement avec les intérêts stratégiques européens en ce qui concerne l'agriculture.

On l'a bien vu dans les discussions de l'OMC, qui concernent la libération de tout le commerce international. Tout cela aurait capoté cette année sur un petit point de détail agricole, sur le simple fait que l'Inde a refusé de déclencher des barrières tarifaires à 40%, souhaitant qu'elles soient à 10% de l'augmentation du prix des céréales. C'est vous dire si l'agriculture est fondamentale ! Et le président qui fait aujourd'hui le tour du monde pour relancer le cycle de négociations à l'OMC est Lula, le Président du Brésil, le principal exportateur agricole.

L'agriculture est totalement stratégique. C'est pour cela qu'il y a des intérêts qui sont très différents et des visions du monde très différentes. Certains dirigeants

politiques, qui ne sont pas des écologistes ou des farfelus d'extrême gauche, estiment que la vocation de l'Europe n'est pas d'être une exportatrice agricole mais qu'elle doit développer sa spécificité agricole en faisant des produits de qualité, uniquement à l'intérieur de l'Europe, et dans ce cadre-là, les OGM n'ont aucun intérêt pour l'instant.

Donc, il y a des alliances qui se créent entre des personnes qui, pour X ou Y raison, ne sont pas intéressées par le développement des OGM parce qu'ils s'inscrivent au départ, même si cela a beaucoup changé, dans une agriculture de production plus que de qualité.

Justement, l'association des « Régions européennes sans OGM » est proche du mouvement Slow Food qui a pris beaucoup d'ampleur et qui est un mouvement qui soutient les producteurs-artisans, encourage le développement d'une agriculture moins intensive et nocive...

Pour moi, il a de nouveau là une fraude. Leur discours est « Pas la peine de cultiver des OGM puisqu'on va produire des produits de qualité ». Mais pourquoi un OGM ne peut pas être un produit de qualité ? Il y a déjà un choix.

Nous sommes aujourd'hui dans un monde libéral dans lequel il y a des gros mots. L'un d'entre eux est « protectionnisme », notamment à cause de l'OMC car tout le monde veut pouvoir exporter. On a remplacé les tarifs douaniers par des tarifs sanitaires qui permettent à la fois d'avoir un discours positif sur le libre commerce et le libre échange, tout en refusant certains produits pour des raisons sanitaires. Par exemple, la viande américaine, puisqu'elle est aux hormones et que la législation européenne ne permet pas la consommation de viande à hormone.

Aujourd'hui, on établit des sélections alimentaires basées sur des critères sanitaires pour préserver des intérêts économiques.

Les OGM ont ainsi été présentés comme des dangers sanitaires car c'était le seul motif qui permettait leur interdiction en Europe ou du moins la mise en place d'un moratoire, pour gagner du temps.

En réalité, le discours « Les OGM peuvent être dangereux pour la santé » est prononcé par des personnes qui souhaitent préserver leur modèle économique.

Vous ne le savez peut-être pas mais, depuis dix ans, il y a une procédure juridique des Etats-Unis à l'encontre de l'Europe car l'Amérique n'accepte toujours pas que la viande à hormone y soit interdite parce qu'il n'y a aucune raison scientifique qui le permette. C'est un contentieux juridique, à l'heure actuelle.

Pensez-vous donc que certains groupuscules américains financent des associations et ainsi



influencent les mouvements écologistes européens ?

Le fait qu'il y ait des organisations écologiques américaines qui financent des mouvements écologistes français, ce n'est pas une hypothèse, c'est un fait avéré. Les écologistes vous diront que c'est tout à fait normal car les écologistes sont anti-OGM aux USA. C'est vrai mais il faut voir pourquoi ils le font. En réalité, c'est plus compliqué que ça.

On ne peut pas réduire l'image au fait que José Bové est un agent qui fonctionne en faveur des Etats-Unis. Sur mon site, j'ai fait une interview fictive avec le président de Monsanto, dans laquelle je lui fais dire qu'il ne finance pas José Bové parce qu'il n'en a pas besoin !

José Bové fait déjà un excellent travail pour lui. Effectivement, si je suis président de Monsanto, la situation européenne ne peut que me réjouir et je continuerai à faire ce que Monsanto fait en France et que certains appellent des provocations (ça fait de la publicité, la valeur de l'action est en augmentation, le chiffre d'affaires augmente)...

Evidemment, on ne peut pas dire que Monsanto finance des mouvements écologistes européens. Mais, un jour, j'ai parlé à un sénateur français UMP et je lui ai demandé si José Bové, perçu comme un type de gauche, voire d'extrême gauche, n'a pas au fond toujours fait le jeu de Jacques Chirac. Il a démantelé un McDonald's à l'époque où Jacques Chirac affirmait que la France n'était pas les Etats-Unis, qu'elle n'était pas pour le système européen. Il est contre l'OMC et vous avez bien vu que les Français sont contre l'OMC. Il se bat contre les OGM et vous avez bien vu que le gouvernement Sarkozy a interdit les OGM. Finalement, il n'est pas si subversif que ça.

C'est vrai mais il est difficile de savoir ce qui provoque quoi...

Ecoutez, pensez-vous vraiment que c'est à cause des quelques fauchages que Sarkozy a interdit le Monsanto 810 ? Est-ce que vous pensez vraiment que l'interdiction du Monsanto 810 au Grenelle de l'Environnement était un grand sacrifice pour Nicolas Sarkozy ?

Bien sûr que non. Il a tout gagné, de son point de vue, à court terme. Il a pu faire passer le nucléaire sans grand débat alors que tous les anti-OGM sont contre le nucléaire. Tous les mouvements écologistes ont applaudi son merveilleux discours le 25 octobre à l'Élysée, dans lequel il n'y avait pas un mot sur le nucléaire.

Sarkozy a interdit pendant un an, un an et demi, un OGM qui est celui d'une firme américaine qui sert à peine à 2003 agriculteurs de maïs et qui, de toute manière, ont un tiers de revenus supplémentaires grâce à la hausse des cours de céréales.

En le faisant, il montre qu'il a du caractère, qu'il est à l'écoute et qu'il pense à l'environnement... Finalement, il a tout gagné. Il va rester comme un politique qui, contrairement à Jospin ou Chirac, aura vraiment agi dans le domaine de l'environnement. En l'occurrence, José Bové n'a même pas besoin d'être soutenu par les Américains, il suffit qu'il soit soutenu par Paris.

Selon vous, qui a l'avantage, à l'heure actuelle, dans ce conflit ? Visiblement, il y a des batailles au niveau européen. Les Français n'ont pas d'OGM dans leurs assiettes, les Français achètent de plus en plus bio... Il semblerait, à première vue, que l'avantage est aux « anti-OGM »

Mais par rapport à qui ? Et vis-à-vis de quoi ? L'Europe est hostile aux OGM depuis longtemps. On vient à peine de sortir du moratoire. En revanche, elle est plus pro OGM aujourd'hui qu'il y a trois ans puisque le moratoire a été levé. Suspendu au moment même où la France a interdit le gauchisme et le régent... Pour moi, ce n'est pas par hasard.

Donc, en fait, aujourd'hui, à l'échelle politique, il y a de plus en plus de dirigeants qui sont conscients qu'on ne pourra pas faire sans les OGM.

L'idée même d'une Europe sans OGM est, d'après moi, morte. D'où l'idée de ces « Régions européennes sans OGM

» qui montrent bien que l'Europe sera avec OGM, donc on va essayer d'avoir des régions qui resteront des endroits protégés et qui permettront d'avoir une marque « Je ne suis pas OGM ».

Deuxième chose, vous dites qu'il n'y a pas d'OGM dans nos assiettes, rien n'est moins faux ! Il n'y a jamais eu aussi peu d'OGM dans les champs mais il n'y en a jamais eus autant dans les assiettes. Il y en a de plus en plus via l'alimentation animale. Et, là-dessus, les écologistes sont morts. Ça va être d'autant plus fort en ce qui concerne le soja et le maïs. On va de moins en moins trouver de soja et de maïs non GM, cela va coûter de plus en plus cher. Donc il y en aura de plus en plus !

Ensuite, c'est faux de dire qu'il y a de plus en plus de gens qui se précipitent pour acheter du bio. C'est vrai que le pourcentage augmente. Mais l'agriculture bio en France, c'est 2% depuis 5 ans et cela ne monte pas. C'est vrai qu'il y a des domaines dans lesquels ont des courbes de 30% supplémentaires mais 30% de surface sur 1000 hectares, ce n'est rien !!! Il y a moins de maïs bio en France qu'il n'y avait l'année dernière de maïs GM. C'est marginal, l'agriculture bio, et cela va le devenir encore plus parce qu'avec le pouvoir d'achat qui devient la préoccupation principale des Français, les gens vont acheter là où c'est moins cher. Ce qui ne veut pas dire qu'ils ne vont pas se précipiter à l'occasion pour acheter de la nourriture de qualité ou du bio. C'est vrai qu'il y a un marché bio qui est un



marché de plaisir pour les gens qui ont les moyens mais la grande majorité achètent les premiers prix. Ça, c'est la réalité mais ce n'est peut-être pas celle qui est transmise par les médias.

Regardez le prince Charles (d'Angleterre) qui a reçu une Austin Martin à 21 ans et qui roule 500 km par an dedans. Il vient d'en changer le moteur pour qu'elle puisse rouler à l'éthanol E100 produit avec les surplus de vin blanc britannique. Il est le porte-parole des anti-OGM qui, d'ailleurs, se félicitent de ses déclarations et de son action, alors que c'est un millionnaire qui gagne le plus en plus d'argent chaque année grâce à ses produits bio.

Je vais vous révéler une chose : il l'a fait parce que cela lui a permis d'avoir des déductions fiscales. Mais qui peut se permettre de prendre son moteur et de le transformer comme ça ? Qui regarde aujourd'hui la qualité du pétrole qu'il met dans sa voiture ?

Pour vous, si je comprends bien, le débat OGM est fini.

C'est terminé. C'est une bataille passée. La seule question qui reste est pendant combien d'années, nous, Français, allons continuer à perdre.

A ne pas développer les savoir-faire, à faire en sorte qu'il y ait de moins en moins d'étudiants qui s'y intéressent parce que c'est synonyme de pacte avec le diable. Quel étudiant va aujourd'hui oser lever la main pour dire qu'il veut être chercheur dans les OGM alors que s'il dit qu'il veut être chercheur pour trouver des solutions bio aux pesticides, il sera adulé ! Le tout est de savoir pendant combien de temps ça va durer.

Et pourquoi, d'après vous, la société ne peut-elle pas se passer d'OGM ?

Imaginez un mouvement où on vous dit que le téléphone portable, c'est dangereux parce qu'on ne connaît pas les effets des ondes électromagnétiques sur le cerveau. Il n'y a aucune étude scientifique qui garantisse aujourd'hui qu'il y ait un risque. Imaginez que, sur cette base-là, le mouvement demande un moratoire sur les téléphones portables. Pensez-vous qu'un mouvement comme ça pourrait arrêter la mondialisation des portables ?

C'est la même chose avec les OGM. La seule différence, c'est que pour les portables, tout le monde voit tout de suite la différence, tout le monde en possède un et juge bien que les avantages sont de loin supérieurs aux risques. Tout le discours apocalyptique ne marchera pas parce que les Français y voient un intérêt immédiat.

Pour les OGM, personne ne voit l'intérêt immédiat. Cela vous dépasse. Mais ce n'est pas parce que cela vous dépasse, vous, que cela dépasse l'agriculture.

Aujourd'hui, dans ce monde, sauf si on arrête peut-être l'industrialisation du monde et que l'on revient, comme le veut Yves Cochet, à deux milliards d'habitants parce qu'on ne pourra pas être plus, alors non, on n'a pas besoin des OGM.

Mais si, au contraire, vous pensez que l'industrialisation va continuer, que les besoins vont augmenter, tous les moyens technologiques qui vont permettre de subvenir à ces moyens sont simplement impossibles à arrêter !

Pendant un certain temps, on peut prendre du retard. Le Danemark, par exemple, est un pays qui n'a jamais eu de centrale nucléaire. Mais l'hypocrisie, c'est que la moitié de son courant vient d'une centrale nucléaire à 30 km de Copenhague, en-dehors de ses frontières. Oui, l'Autriche pourrait ne jamais avoir d'OGM mais elle n'est pas une grande puissance agricole !

Si la France décide de mettre une croix sur son agriculture, on n'aura pas besoin des outils qui permettent d'avoir une agriculture moderne et donc des OGM. Mais, à ce moment-là, on fait l'impasse sur tout ce qui tourne autour de l'agriculture française.

Pensez-vous que ce soit la même ignorance qui a permis au discours écologiste d'être populaire et d'avoir du succès ?

C'est un mélange d'ignorance et de nouveauté. Quand on discute avec des opposants aux OGM, ils savent très bien ce qu'ils veulent, c'est une autre société. Et c'est pour cela que le débat est politique, c'est pour ça qu'on revient à l'écologie politique.

Ces gens sont des marginaux. Lorsqu'ils se présentent aux élections avec leurs propositions, ils ne font même pas 2% des voix et, comme leur projet politique n'est pas populaire, ils mettent en avant d'autres faits pour devenir populaires : les OGM, les pesticides. C'est une manière pour eux d'exister puisque leur discours politique est minoritaire.

Mais là, je ne porte pas de jugement sur le discours, c'est un fait. Quand vous demandez aux Français ce qu'ils veulent, c'est une télévision, une voiture, des nouveautés technologiques comme les écrans plats ou le GPS. Attention, je ne porte pas de jugement, ce que je dis, c'est que, dans la réalité, les gens veulent de la technologie, des nouveaux gadgets, ils veulent consommer... Ils ne veulent pas le mode de vie que veut l'écologie politique. Et les écologistes le sachant, ce n'est pas cela qu'ils mettent en avant.

Pour moi, José Bové est le militant anti-OGM par excellence mais lisez son projet politique. Personne n'en veut ! Yves Cochet explique que nous faisons partie des ultra-riches et qu'il faudra admettre que votre rayon de distance pendant toute votre vie ne doit pas être supérieur à 100 km ! Mais qui veut ça ? Vous pensez que c'est un projet politique ?



Les OGM sont parfaits parce que ce sont le verrou technologique de l'agriculture et parce que l'agriculture est la maîtrise de l'évolution des plantes. Pour les Français, la semence est une chose qu'on met dans la terre et personne ne sait qu'en réalité, c'est un paquet technologique.

Il y a des gens qui investissent des millions pour pouvoir avoir de bonnes semences, qui produisent du blé qui a 12% de protéines, et pas 14 ou 11 parce que, pour faire de la bonne farine, il faut 12%, qu'il y a une certaine teneur à la sécheresse. Pour faire ce paquet technologique qu'est une semence, il faut des instruments. Soit on le fait comme on le faisait il y a 50 ans, par croisement. Ou bien on peut utiliser le génie biomoléculaire et avoir une semence en 6 mois.

Ça fait 40 ans qu'on essaye d'obtenir des pommes de terre résistantes au mildiou par méthode traditionnelle sans succès. Du coup, les pommes de terre, dont la perte a quand même engendré la famine en Irlande, subissent aujourd'hui entre 25 et 30 traitements chimiques pour les protéger du mildiou. Sachant qu'il existe une pomme de terre non comestible résistante au mildiou, depuis 40 ans, on tente d'y arriver par croisement. BASF a réussi à faire des pommes de terre résistantes au mildiou par manipulation génétique et intégration de protéinase particulières®. On va s'en priver ?

C'est un type d'OGM dont les mouvements écologistes et les anti-OGM ne parlent jamais...

Parce que, d'après eux, toute intervention de l'homme sur la nature est négative, à risque. Ça ne m'étonne pas. Cette pomme de terre a été proposée à l'essai en France et a été rejetée. Du coup, elle a été testée en Suède.

Ces technologies, on va tenter de s'en passer pendant combien de temps ? La première génération d'OGM qui a été mise sur le marché est à intérêt agronomique. Ce qu'ils proposent, c'est un choix de type d'agriculture. Tous les mouvements écologistes prennent pour exemple le Danemark qui, pour réduire l'usage des pesticides, a mis en place depuis 20 ans un plan qui réduit de 50% les produits phyto. Eh bien, bizarrement, il y a une explosion de l'utilisation du Round-Up au Danemark.

Savez-vous pourquoi le Round-Up est utilisé ? C'est parce que c'est un herbicide total. Monsanto a développé un produit miracle : un désherbant total biodégradable et très peu toxique par rapport aux autres désherbants. L'agriculteur met du Round-Up pour ne pas labourer.

Dès sa mise sur le marché, Monsanto a décidé de lancer un OGM résistant pour que l'agriculteur ait le pack complet : le phyto et la semence. C'est vrai que la firme a gagné beaucoup d'argent là-dessus. Mais est-ce vraiment plus mal ? N'est-ce pas normal de la part d'une société capitaliste dont le but est de générer des

bénéfices ? Evidemment qu'ils ont d'abord investi là-dedans. Et alors ? Développons-en d'autres ! Bien entendu que Monsanto a une longueur d'avance. Mais pourquoi ? Parce que les anti-OGM ont saboté tous les essais en France.

Savez-vous que, pour trois essais que Monsanto fait en France, ils en font mille aux Etats-Unis ? Si on pense que le problème n'est pas les OGM mais le contrôle de Monsanto sur les OGM, très bien, mais lançons un projet OGM européen. Que l'on investisse plus dans l'INRA pour créer un concurrent.

Mais n'est-ce pas déjà le cas ? N'y a-t-il aucune institution publique en France qui fasse de la recherche sur des applications OGM pour l'agriculture ?

Si, quelques-unes. Valérie Pécresse avait proposé de mettre 45 millions d'euro. sur la table pour des projets OGM à l'INRA. On parlait de peupliers. Ça n'a rien à voir avec l'alimentaire. Ce n'est pas un concurrent de Monsanto.

On a laissé à Monsanto une longueur d'avance et je crois d'ailleurs que c'est l'une des principales raisons de la frilosité de l'Europe vis-à-vis des OGM : ce n'est plus une technologie européenne même si elle a été, au départ, développée par des Européens. Les premières recherches ont eu lieu en Europe et Monsanto en a immédiatement saisi l'intérêt.

Il y a maintenant très peu d'acteurs OGM : BASF, Bayer, Syngenta, Pioneer, Dupont de Nemours, Limagrain... Le gouvernement indien, aussi, investit énormément, main dans la main avec Monsanto. Les Chinois ont aussi leur projet. Mais ce sont des recherches qui coûtent très cher.

Pour vous, le débat OGM se situe surtout autour d'enjeux politico-économiques ?

Oui. Et si vous faites un décryptage de la presse, vous verrez que ça cristallise des enjeux politiques et économiques et pas que de la part d'écologistes. L'écologie radicale politique est l'un des éléments. Mais pas le seul.

Il y a d'autres éléments, comme les éléments économiques, ainsi vous le disiez tout à l'heure, via, par exemple, une région qui va investir de l'argent dans le développement d'une spécificité non OGM parce qu'elle sait bien qu'elle ne pourra pas dominer le secteur des OGM.

Quelles ont été, à vos yeux, les meilleures attaques informationnelles depuis le début de ce conflit ? Et les mécanismes qui les régissent ?



Ça sort un peu de mon domaine. Moi, j'ai décrypté, en regardant les reportages, les émissions, en lisant la presse, la façon dont les arguments sont utilisés les uns par rapport aux autres. Mais je n'ai pas de réseau suffisant pour pouvoir voir les mécanismes derrière. On arrive à analyser.

Je ne veux pas aller dans la théorie du complot. Mais regardez le livre de Marie-Monique Robin. Cela m'étonnerait qu'elle n'ait pas bénéficié d'appuis au sein du gouvernement français. Il est quand même sorti à un sacré bon moment. La presse l'a applaudi unanimement alors qu'en réalité, il est bourré de mensonges. En creusant un peu, on trouve qu'elle avait quand même de sacrées casseroles derrière elle.

Il n'y a donc aucune raison qu'elle soit encensée comme elle l'a été ! Moi, ce que je peux dire, c'est qu'il y a des instrumentalisation politiques de l'écologie mais comment ça fonctionne, qui fait quoi...

La création de la Haute Autorité est-elle aussi une instrumentalisation politique ?

Déjà, la Haute Autorité a été instrumentalisée, ses membres le disent eux-mêmes. C'est pour cela qu'une quinzaine d'entre eux ont envoyé une lettre pour dire qu'ils n'ont jamais émis de doute. D'ailleurs, vous verrez sur mon site mon interview du sénateur Le Grand. Il y dit qu'il a été voir Nathalie Kosciusko-Morizet et qu'elle lui a explicitement demandé d'utiliser le mot « doute ». Pourquoi ? Parce que le mot « doute » renvoyait au discours de Sarkozy et que c'était la condition nécessaire pour pouvoir déclencher la clause de sauvegarde.

C'est une instrumentalisation politique. Regardez le rapport de la Haute Autorité, vous verrez, il n'y a rien. Il est tellement vide que la France, qui doit rendre compte devant les autorités européennes de sa clause de sauvegarde, ne va même pas aux rendez-vous !

La France joue à la politique de la chaise vide pendant que Jean-Louis Borloo et Nathalie Kosciusko-Morizet dénoncent la manière dont les OGM sont autorisés en Europe. C'est parce que le dossier n'a rien, scientifiquement parlant !

Avez-vous personnellement été victime d'attaques informationnelles ? Parce que, si on cherche votre nom, on trouve un article du *Canard Enchaîné* dénonçant votre financement.

En fait, ils me mélangeaient avec un autre site qui s'appelle *Alerte et Environnement* et ils ont fait un amalgame de ces deux sites. Puisque j'avais fait de l'intelligence économique, j'étais nécessairement financé par les semenciers.

Mais indépendamment de cet article, si vous demandez à mes opposants de l'écologie politique, ils vont vous dire que, par définition, je ne peux être que financé par des groupes industriels. Ils sont tous dans la logique du complot. Regardez et lisez ce qu'ils disent. Ils parlent d'un grand complot dans lequel on cache des études, on manipule les gens, les études ne sont pas sérieuses, les hommes politiques pro-OGM sont à la solde des lobbies...

Personnellement, je n'ai jamais dit que j'étais pro-OGM ! Simplement, je dénonce les manipulations faites par les anti-OGM. Et le fait que j'ai fait un livre pour dire que la mortalité des abeilles n'était peut-être pas uniquement due au gaücho et au régent mais était probablement due à une cause multisectorielle, ça suffit pour qu'ils me cataloguent comme étant le produit d'un financement de multinationale. Je leur ai toujours répondu que je ne pouvais pas montrer des factures que je n'ai pas ! Comment voulez-vous que je leur montre les preuves d'un non-financement ?

Si vous prenez des associations comme Info'GM ou François Villerette, du MDRGF. Le budget du MDRGF, c'est 50000 euro., c'est très peu. Effectivement, il reçoit un peu d'argent de fondations. Mais ce n'est pas pour cela qu'il est le catalyseur de ces gens-là. Il est vraiment, à titre individuel, convaincu. Mais c'est surtout par les écrits que l'influence s'opère plutôt que par le financement. Ce n'est pas uniquement une question d'argent.

Il est clair que ma vision de l'industrie et de l'économie n'est pas une vision que partagent les adeptes de l'écologie politique. Je ne crois pas que les grosses firmes soient des « Satan » qu'il faut mettre devant des tribunaux pour crimes commis contre l'humanité. Pour moi, ce qu'on peut leur reprocher aujourd'hui plus qu'avant, c'est leur volonté de faire du profit. Mais il n'y a aucune loi qui dit que c'est un crime.

Je ne crois pas qu'une seule firme puisse, aujourd'hui, mettre sur le marché un produit toxique pendant très longtemps. Une entreprise qui marche depuis 50 ans, si elle lançait un produit toxique maintenant, elle serait morte. Je ne crois pas cette idée que les grosses firmes puissent représenter un danger pour le public. Il ne faut pas oublier que les plus grands crimes commis contre l'humanité dans l'histoire ont été commis par des Etats, pas par des entreprises privées.

Avez-vous un exemple d'attaque informationnelle orchestrée par les anti-OGM ?

En 2002, les OGM ont été accusés d'être la cause de la disparition du papillon Monarque. Un scientifique américain a fait une expérience avec du pollen de maïs et a eu des problèmes en laboratoire. Dès que l'étude est sortie dans la presse américaine, cela a suscité une énorme réaction. C'est ce qui a provoqué le moratoire OGM en Europe. Ce n'est pas rien. Une dizaine



d'études ont été réalisées pour comprendre ce qui se passait. Quatre ans plus tard, il s'est avéré que c'était une fausse alerte.

Arnaud Apoteker, dans la retranscription des auditions du rapport parlementaire *L'utilisation des OGM dans l'agriculture et dans l'alimentation* réalisée par Jean-Yves Le Déaut en 1998, a évoqué les problèmes de biodiversité, les OGM détruisant les insectes en invoquant le papillon Monarque. En face de lui, Le Déaut, qui connaissait très bien l'histoire, lui rappelle qu'il y a eu, à la suite de l'étude américaine, d'autres études qui ont démontré que ce n'était pas le cas. Et là, paf, Apoteker passe à autre chose. Il a suivi l'affaire, il sait qu'il n'y a rien dans le dossier mais il avance quand même cet argument. Et ainsi de suite, il passe d'argument en argument.

Quand je me suis rendu compte de ça, j'ai commencé à me renseigner. La même chose s'est produite avec l'étude de Gilles-Eric Séralini sur le Monsanto 863. Gilles-Eric Séralini prétend qu'il y a des problèmes de foie chez les rats alimentés avec du Monsanto 863 et que ces anomalies sont suffisantes pour qu'on ait des doutes. Or, il s'avère que l'affaire du foie de ces rats a été mise en évidence par Gérard Pascal, toxicologue faisant partie de la CBG, tout comme Séralini.

Lorsque le dossier du Monsanto 863 est arrivé en France pour être examiné, c'est Gérard Pascal qui a demandé des explications. Gérard Pascal a fait deux ans de travaux au bout desquels il s'est rendu compte qu'il n'y avait pas de problème et a donné son avis positif pour le Monsanto 863. C'est le toxicologue qui a mis en évidence le problème, qui a réalisé les travaux, qui à la fin considère qu'il n'y a pas de problème. Et c'est après que Gilles-Eric Séralini intervient, alors qu'il n'est pas toxicologue et qu'il ne connaît pas de dossier.

Alors, quand j'entends des gens qui me disent « Je crois en Séralini et pas en Pascal, parce que Séralini est contre », je leur propose de téléphoner à Gérard Pascal. J'ai demandé à Didier Grosjean, le député UMP qui a voté contre la loi, ses références. Il m'a répondu Corinne Lepage et Gilles-Eric Séralini. Je lui ai donné le numéro de téléphone de Gérard Pascal pour qu'il puisse avoir un avis des deux afin de se faire une opinion. Eh bien, il n'a jamais appelé.

Je ne peux en déduire qu'une chose. Didier Grosjean ne veut pas savoir si c'est dangereux ou pas. Il a son idée, elle est confortée par Séralini, cela lui suffit. Comment j'en ai été convaincu ? En posant des questions aux gens qui étaient pro-OGM et aux gens qui étaient anti-OGM. Et je me suis rendu compte que les pro-OGM ne mentaient pas, indépendamment de leur discours idéologique.

Le dirigeant de Monsanto est ultra-libéral, moi je ne suis pas ultra-libéral et pourtant, au delà du débat idéologique, je sais que, sur les OGM, il ne m'a jamais menti. Alors qu'Arnaud Apoteker, de Greenpeace,

ment. Pas par omission, pas parce qu'il ne sait pas. Il le fait délibérément.

Et un exemple de pression ou d'action ?

Je peux vous donner un exemple souvent contesté par les anti-OGM. Pourtant, il est difficile à contester. Un maïs attaqué par une pyrale pourrit dès que la tige est attaquée et produit des mycotoxines. C'est la raison pour laquelle on a le droit à un taux de mycotoxines très faible. Un OGM BT, protégé, ne peut pas être attaqué par une pyrale et a une teneur en mycotoxines inférieure à celle d'un maïs non GM.

Dans le rapport de la Haute Autorité, celui qui est à la base de l'interdiction de ce maïs GM en France, il est clairement indiqué qu'un maïs GM 810 est, d'un point de vue santé humaine, plus sûr qu'un maïs non GM, du point de vue des mycotoxines.

Ça s'explique de façon très simple. Un maïs Monsanto 810 n'a pas de mycotoxines puisqu'il n'est pas attaqué. Regardez le rapport au chapitre « Santé » ! Bien entendu, cela n'a jamais été repris par la presse. C'est un accord politique, c'est tout. Ils l'ont suspendu parce que cet OGM pourrait éventuellement développer une résistance pour certains insectes qui n'existent pas en France. On a privilégié la survie d'insectes qui n'existent pas en France plutôt que la santé humaine.

Une fois qu'on voit ça, on comprend très vite que c'est politique. Nicolas Sarkozy avait promis une année blanche au mouvement écologiste, Jean-Louis Borloo et Nathalie Kosciusko-Morizet avaient besoin d'un argument pour la clause de sauvegarde et ont demandé la rédaction d'un argument qui permette de l'obtenir.

Les scientifiques n'ont pas voulu le faire, donc ils ont demandé la rédaction d'un document dans lequel le mot « doute » n'apparaît pas et, du coup, c'est le politicien de la bande qui l'a utilisé. Scientifiquement, à l'EFSA, le document ne tient pas la route ! Cela vous explique la rébellion des membres de l'autorité qui ont affirmé qu'on leur a fait dire des choses qu'ils n'avaient pas dites. Il ne faut pas être très futé pour voir que c'est très lié à la question politique. On ne peut pas discuter du problème OGM sans discuter du problème politique derrière.

Et après avoir, vous, réalisé ce travail, quel est votre point de vue sur la question des OGM ?

Je pense que c'est un débat qui est dépassé. Etre en faveur ou ne pas être en faveur n'a plus d'importance, c'est dépassé.

En plus, au départ, j'avais des doutes sur les méthodologies et maintenant, je suis plutôt rassuré qu'autre chose. Les OGM sont contrôlés comme rien



n'a jamais été contrôlé jusqu'à présent. Si on me met une assiette d'aliments OGM, je le mange sans aucun problème. Je crois même que, dans quelques années, un produit GM sera une marque de qualité. Ce sont des questions compliquées, qui demandent du temps. Avant d'écrire mon premier article sur les OGM, j'ai étudié deux ans.



K. Interview de Pascale LOGET, vice-présidente du Conseil régional de Bretagne

Pascale Loget est vice-présidente du Conseil régional de Bretagne et conseillère municipale de Rennes.

D'après-vous, quand a commencé la situation conflictuelle autour des OGM?

Cette histoire-là traîne depuis à peu près 12 ans, depuis 1996. Depuis 1996, je suis militante anti-OGM. En 1996, j'étais conseillère municipale à Rennes et j'avais fait adopter par le conseil municipal une résolution pour éviter que les organismes génétiquement modifiés n'arrivent dans les cantines scolaires.

Selon vous, qui a l'avantage, à l'heure actuelle, dans ce conflit ?

Les OGM, c'est une vieille histoire qui me donne un peu d'optimisme parce que l'avantage est encore du côté des écolo. et des « précautionneux » (au sens du principe de précaution).

Au début, il y a douze ans, il était possible de lire des pages et des pages de textes dans différentes revues. De pleines pages dans *Le Monde*, par exemple, payées par Monsanto, mais aussi dans des revues scientifiques pour nous expliquer que les OGM seraient partout, qu'on ne pouvait y échapper. La propagande était énorme et jouait sur le scientisme ambiant.

Heureusement que des scientifiques se sont levés pour dire tout le mal qu'ils pensaient des OGM disséminés. Le premier, c'est Jean-Marie Pelt puis Gilles-Eric Séralini. Même pour les écoles élémentaires, des organismes de « protection des végétaux » et des semences diffusaient quelques argumentaires pro-OGM dans les collections « Comment cultiver un jardin à l'école » !

Or, effectivement, il y en a beaucoup aux Etats-Unis mais, dans notre quotidien d'Européens, il y en a extrêmement peu dans nos assiettes et dans nos champs. En-dehors de l'Espagne qui, seule en Europe, s'est lancée dans l'aventure OGM.

Pour moi, c'est la preuve d'une sacrée résistance par des gens très motivés et disposant de très peu de moyens face à une armada monstrueuse constituée des lobbies pro-OGM à tous les niveaux. Tout n'est pas gagné, il faut continuer à être extrêmement vigilant et ne surtout pas lever la garde.

Si on compare le conflit OGM et le conflit autour du nucléaire, on constate que le nucléaire est passé en force, malgré la rébellion des gens (en Bretagne, cela a été dur : Plogoff). Or, le combat anti-OGM dure depuis

plus de dix ans et ils ne pénètrent pas tant que ça sur le territoire malgré des lobbies extrêmement puissants à tous les niveaux. C'est une guerre d'usure.

Avec les OGM, à chaque fois, on gagne 6 mois, un an...

Pour l'instant, en tout cas en Europe, c'est à l'avantage des anti-OGM même si on nous accuse maintenant de vouloir affamer les Européens avec la cherté des coûts en matières premières, le soja GM devenant indispensable à notre cheptel européen ! C'est de l'ironie...

Quels sont les éléments déterminants qui ont pu, selon vous, procurer l'avantage aux opposants aux OGM?

En fait, je pense que les gens sont beaucoup moins idiots que ce qu'on veut nous faire croire. Quelque chose du genre de l'esprit de 1968 a soufflé.

Contrairement à ce qu'on nous dit, je pense que la population a beaucoup plus de culture scientifique aujourd'hui qu'il y a 20 ou 30 ans et qu'elle est plus curieuse. Or, plus les gens en savent sur les OGM, moins ils en veulent. D'autant plus que la question des OGM peut être abordée par de nombreuses entrées : démocratie, santé, environnement, syndicats.

Ce qui m'a étonnée, en revanche, c'est que mes collègues communistes, plutôt scientifiques, trouvaient au départ que les OGM étaient un progrès avec un grand P et qu'il valait mieux laisser faire les choses parce que « la Science sauvera l'Homme ».

Puis il y a eu l'emprisonnement de José Bové. Le PC a compris qu'on emprisonnait des représentants syndicaux (Confédération Paysanne). Les OGM remettaient en cause des acquis démocratiques et syndicaux.

Aujourd'hui, la quasi-totalité de la gauche est contre les OGM dans les assiettes et dans les champs. Les socialistes sont rentrés dans le conflit un peu plus tardivement mais, depuis qu'ils ont compris les enjeux de toute nature (y compris électoraux), ils ne lâchent plus le morceau.

Tout le monde a aussi pu constater les états d'âme d'un certain nombre de sénateurs et de députés UMP. Les citoyens et le monde politique sont tout simplement mieux informés aujourd'hui qu'il y a vingt ou trente ans.

En plus, il ne faut pas nier l'importance des nouvelles technologies, Internet et la capacité de se mettre en réseau beaucoup plus facilement. Même si nous n'étions pas très nombreux au départ à lutter contre les OGM, les réseaux se sont montés et les choses se sont accélérées.



Quelle est votre tactique pour lutter contre les OGM ?

Par exemple, il y a cinq ans, le « Réseau européen des régions sans OGM » était constitué de 4 ou 5 régions. Aujourd'hui, nous sommes 45. Bien entendu, sous le terme « région », il faut mettre une « région » ou une « autorité régionale » qui ont des compétences très différentes d'un état à un autre.

Ce réseau s'est créé pour trouver toutes les bonnes idées et les bonnes façons de contrer les OGM et utiliser un certain nombre de flous dans les textes réglementaires européens afin d'obtenir des applications réglementaires extrêmement restrictives qui contrent les OGM.

La Région Bretagne est vice-présidente du réseau. On partage l'information. Il y a certaines régions qui ont la possibilité d'écrire leurs propres règlements, comme en Italie ou en Autriche. On se voit au moins quatre fois par an à travers un certain nombre de conférences, parfois on se greffe sur d'autres réseaux, comme Slow Food, le réseau des régions européennes de produits et producteurs de qualité.

On fait du lobbying à Bruxelles auprès du comité des régions. Mais attention, ce n'est pas le côté partisan que l'on traite, on aborde les OGM sous l'angle économique parce qu'on pense qu'ils sont très mauvais pour les économies régionales, à la fois pour les productions agricoles régionales et pour les territoires.

Ce n'est pas un hasard si la 2ème région vice-présidente du réseau est la Toscane, une région qui répertorie et valorise toutes les productions de qualité. Quand on est une région comme la Bretagne, avec les deux poids lourds que sont la production agricole et le tourisme, les OGM sont une catastrophe.

Quand une région tente de réorienter ses produits vers davantage de qualité comme en Bretagne, avec plus de labels, plus d'AOC, plus de bio... l'arrivée des OGM est synonyme de régression.

En tant que militante, j'ai énormément d'arguments, depuis longtemps, pour dire que les OGM sont une calamité. En tant que vice-présidente du Conseil régional de Bretagne, je défends auprès de la Commission Européenne et des députés européens le fait que l'introduction des OGM serait une catastrophe au niveau économique.

Comment procédez-vous pour convaincre les députés européens ?

On fait du réseautage avec d'autres institutions régionales et avec des ONG.

Nous organisons des conférences conjointes en invitant des producteurs européens, américains et même des *traders*. Notre responsabilité, en tant que région, est la question du soja. L'année dernière, on a

organisé à Bruxelles une conférence autour du soja et réussi, du moins auprès des professionnels, à prouver qu'il y avait une demande extrêmement forte de soja tracé non GM et qu'il y avait également une offre en soja non GM extrêmement forte. Nous avons donc démontré qu'il y avait un marché pour du soja non GM.

Maintenant, nous devons mettre en évidence l'urgence de la question de l'alimentation animale et ce, au niveau régional / européen. Car s'il n'y a pas d'OGM dans les champs en Europe, à part en Espagne, de plus en plus le lait, la viande, les poissons d'élevage, les œufs, le poulet, sont produits avec de la nourriture à base de soja GM.

A deux reprises, avec les régions, nous sommes allés au Brésil. L'Europe est le premier client du Brésil pour l'importation de soja et seulement 20% du soja débarqué dans les ports de l'ouest sont tracés non GM. Tout le reste est contaminé. C'était le contraire il y a quelques années.

C'est pour cela que nos actions se tournent maintenant vers le soja, parce que les OGM ne sont pas une fatalité malgré tous les arguments productivistes autour du besoin de nourrir la planète !

Arrivez-vous à vous faire entendre ?

Oui. Par exemple, sur la question des semences, tout à fait importante. A partir du moment où on comprend que ce qui est en train de s'organiser à travers les OGM, c'est la rareté de la semence non GM, on comprend qu'il va falloir avoir une certaine autonomie en termes de semences et les protéger absolument des OGM et des quelques firmes qui veulent faire main basse sur la semence GM mais aussi non GM.

L'année dernière, nous avons déposé conjointement avec la Toscane, le Piémont et la région Aquitaine, un dossier européen pour travailler sur les semences régionales. On est d'ailleurs en bonne voie de réussir.

La bagarre politique qui s'annonce, c'est celle d'un conservatoire actif des semences régionales pour préserver des semences locales très intéressantes. Car la façon d'organiser les cultures génétiquement modifiées dans le monde va amener, un jour, l'agriculteur à ne plus être en mesure de sélectionner ce qu'il souhaite semer sur ses propres terres ! Et les grands laboratoires auront la jouissance exclusive des semences.

Les régions, les territoires, ont intérêt à s'organiser pour préserver le patrimoine.

Menez-vous d'autres actions au niveau régional ?

Oui. Quand nous avons commencé il y a trois ans, à travailler sur le soja, la question du soja était



méconnue des citoyens et taboue du côté du monde économique.

Certains pensaient que des OGM, il y en avait partout, dans tous les produits et partout dans les champs, ce qui était totalement faux. Mais personne ne parlait vraiment de la question de l'alimentation animale qui est la voie royale des OGM, c'est-à-dire que les animaux nourris aux OGM fournissaient de la viande, des œufs, du lait indirectement contaminés par le soja GM mais cela n'était pas étiqueté.

Même ceux qui avaient mis en place des filières sécurisées de viande de porcs nourris sans OGM, comme par exemple Carrefour, ne disaient rien.

L'action de la Région Bretagne avec les ONG a permis de faire connaître cette question de l'alimentation animale avec du soja GM. Maintenant, même les industriels bretons commencent à en parler. Le Conseil régional de Bretagne a sorti un *Guide de la consommation sans OGM en Bretagne* sur internet (www.consommeursansogmenbretagne.org). La région Pays-de-Loire a fait la même chose. Nous essayons de responsabiliser les professionnels, les agriculteurs, les transformateurs, même les restaurateurs ou les crêperies, toute la filière viande-œufs-lait.

Comme il n'y a pas d'étiquetage indirect, seuls les éleveurs puis les transformateurs peuvent savoir s'ils donnent de la nourriture GM à leurs animaux ou s'ils utilisent des œufs et du lait produits à partir d'animaux nourris aux OGM ! Avec les régions, nous travaillons d'ailleurs sur cette question de l'étiquetage indirect. L'Allemagne est en train de le mettre en place sur la viande et le lait.

La Bretagne a une compétence économique mais ne peut pas faire de lois, alors nous faisons ce que nous pouvons. Nous sommes sur le point de sortir une deuxième édition de ce guide, en collaboration avec les industriels cette fois-ci !

De mon côté, j'œuvre au maximum pour faire connaître la philosophie Slow Food, mouvement italien né il y a une quinzaine d'années et devenu planétaire aujourd'hui. Slow Food parle de l'alimentation, de la culture, de la démocratie, avec beaucoup de poésie, de philosophie et d'état d'âme. C'est une opération de survie des produits et des savoir-faire dans toutes les régions. C'est très intéressant.

L. Interview de Laurent LE GUYADER, faucheur volontaire (entre autres)

Laurent Le Guyader est militant, faucheur volontaire proche - mais non membre - de la Confédération Paysanne. Consultant indépendant en développement durable, c'est l'un des plus grands spécialistes français sur l'économie d'énergie. Il est aujourd'hui membre d'Utopia, un rassemblement de spécialistes (parmi lesquels des membres du PS, des Verts, d'ATTAC et de non encartés) qui cherchent à introduire dans le parti socialiste un projet politique qui tienne compte des questions de développement durable, économiques, sociales et environnementales. Il a été auparavant administrateur d'Info'GM.

Vous faites partie des militants anti-OGM. Pourriez-vous m'en dire un peu plus ?

Je suis militant dans le monde associatif depuis à peu près 16 ans et je travaille sur la question des OGM depuis 1997-1998.

A l'époque, j'en avais entendu parler comme Dominique Voynet, c'est-à-dire comme d'une façon de réduire les pesticides. Je m'y suis intéressé et plus je comprenais ce que c'était, plus j'étais contre. Je me suis alors vraiment engagé, jusqu'à devenir faucheur volontaire.

Je suis proche de la Confédération Paysanne mais j'ai un point de désaccord avec José Bové. Il pense qu'il faut faire des concessions avec le système médiatique pour arriver à faire passer ses idées alors que je pense radicalement l'inverse. Il a fait des choses que je trouve vraiment limite et est tellement connu que cela ne le gêne plus d'aller en prison parce qu'il sait qu'il y sera relativement bien accueilli. Il n'hésite d'ailleurs pas à se mettre en situation de récidive, ce qui engendre de gros procès. Ça fait de grands coups médiatiques mais, derrière, il faut des militants pour soutenir les procès, payer les avocats.

Je ne nie pas le mérite qu'il peut avoir et je sais que le système journalistique a besoin d'événementiel pour faire de l'information mais je pense qu'à un moment, il aurait dû s'arrêter. Sa candidature aux élections présidentielles a coûté très cher à la Confédération Paysanne, financièrement, du fait de la perte de subvention liée à la perte de voix, aux élections des chambres de l'agriculture. Avec sa candidature, il a perdu les voix qu'il avait gagnées auparavant et son image trop politique rejaillit sur la Confédération.

A mon sens, les choix de José Bové font perdre de l'énergie pour pas grand-chose.

Selon vous, qui a l'avantage à l'heure actuelle dans le conflit ?

Pour ce qui est de l'opinion publique, pour l'instant, l'avantage va aux opposants. Mais sur une base très



faible parce qu'en réalité, les gens ont une opinion à l'emporte-pièce, qui n'est pas scientifiquement basée mais fondée sur l'affectif vis-à-vis de José Bové. A mon avis, c'est une victoire très fragile. Pourtant, si le maïs Monsanto 810 n'est pas cultivé cette année, ce n'est pas grâce à lui. Rien ne garantit, d'ailleurs, qu'il n'y en ait pas l'année prochaine car on a gagné sur la forme mais pas encore sur le fond.

Suite au Grenelle de l'Environnement, à la Haute Autorité sur les OGM et à Jean-Louis Borloo, on a gagné au conseil d'Etat sur le fait qu'il n'y ait pas de culture du Monsanto 810. Mais, suite à cela, quatorze plaignants - Monsanto mais aussi des gens comme Limagrain, qui fabriquent du Monsanto -, ont attaqué et demandé l'annulation de la décision au conseil d'Etat. Grâce à un mec très intelligent, la décision a été confortée sur la forme. Un jugement sur le fond est prévu pour plus tard mais, au moins, on a réussi à gagner une année de non culture. Si le jugement était intervenu quelques jours plus tard, il n'est pas impossible qu'ils aient pu gagner sur le fond.

En effet, la décision de Borloo est appuyée sur un avis de la Haute Autorité qui n'est pas infaillible parce que le président de cette Haute Autorité a modifié légèrement la formulation de l'avis pour le rendre compréhensible pour tous. D'un point de vue scientifique, l'avis ne tient plus la route.

Plus les OGM sont cultivés longtemps, plus on voit apparaître leurs défauts et plus les gens prennent conscience que c'est une solution de court terme, donc il suffit d'être patient. On joue avec le feu mais nous, on n'a pas les moyens d'accélérer cette prise de conscience. On fait ce qu'on peut.

Mais, justement, le conflit sur les OGM dans les champs et dans les assiettes se cristallise autour d'informations et d'arguments scientifiques. Il y a aussi des arguments en faveur des OGM qui démontrent, notamment, leur innocuité. Quels sont les enjeux ?

Pour moi, un scientifique, c'est quelqu'un dont le métier est de comprendre la complexité de la vie par l'observation, l'analyse et l'expérience et qui permet aux autres de comprendre. Or, aujourd'hui, on va de plus en plus vers une techno-science qui ne cherche plus à comprendre mais cherche plutôt des applications industrielles à des découvertes ou cherche à résoudre des problèmes techniques par des expériences.

Les laboratoires sont dans une course au dépôt de brevets sur des nouvelles techniques ou sur des applications consécutives à des découvertes voulues par une recherche spécifique. Pour moi, c'est déjà une dérive. A partir du moment où l'on demande aux scientifiques du rendement, un volume de brevets annuellement déposés, où ils sont contraints de publier un volume d'articles dans des publications scientifiques avec comités de lecture, on les pousse à

faire du pratique et à ne plus tellement chercher à comprendre les fondamentaux.

C'est très grave parce que la nature est justement complexe. Il y a des interactions à tous les niveaux, au niveau des cellules, des molécules, des êtres vivants. Ce sont ces interactions qui maintiennent la biodiversité et l'équilibre dans le système vivant. Aller modifier ça, c'est prendre de gros risques sur cet équilibre. Tant qu'on n'a pas compris toute la complexité de ces interactions multiples, commencer à les modifier ne devrait pas être autorisé.

De plus, si le mélange de gènes au sein d'un organisme peut évidemment créer des problèmes qui dépassent notre entendement actuel, il faut savoir aussi que la technique utilisée pour faire cette nouvelle combinaison génétique est elle-même non maîtrisée. Bien entendu, on va vérifier un certain nombre de paramètres sur le produit final qui vont nous donner l'impression qu'il est conforme à ce qui était attendu.

Pour autant, il est impossible de vérifier à 100% toutes les implications de cette modification génétique parce que c'est un énorme travail. Aujourd'hui, on fait des expériences sur des rats. Mais tout cela, c'est du court terme ! Il faut savoir que, lorsqu'on manipule génétiquement une tomate pour la rendre, par exemple, résistante à une maladie, on n'introduit pas un gène existant dans la nature, on le modifie, ce qui crée des problèmes de conformation de la chaîne ADN. Imaginons une chaîne ADN qui n'est pas une chaîne de maillons identiques mais de maillons particuliers repliés sur eux-mêmes. Ce repliement n'est pas innocent, il n'est pas le fait du hasard. Certains maillons sont en contact les uns avec les autres, d'autres sont à différents endroits de la chaîne. En introduisant un maillon supplémentaire, on force la chaîne à se replier différemment. Quand on fait de l'analyse ADN aujourd'hui, on le fait sur une chaîne dépliée.

Vous voyez bien qu'il y a des tas de paramètres à prendre en compte que, malheureusement, aujourd'hui, on ne comprend pas encore. Il y a plein de choses comme ça qu'on ne maîtrise pas et on veut nous faire croire qu'avec les avancées de la science on y arriver. Peut-être, mais dans quelques années, alors qu'aujourd'hui les OGM que l'on diffuse sont basés sur les connaissances actuelles, donc on prend des risques.

On a aussi l'impression que les scientifiques anti-OGM sont moins nombreux parce qu'on les entend moins. Savez-vous pourquoi ?

Parce que, malheureusement, les scientifiques qui n'étaient pas d'accord avec la majorité en faveur des OGM ont été discrédités par leurs pairs et considérés comme des idéologues, des politiciens, des militants. Alors que, pour moi, ceux qui font de la science sans réfléchir aux conséquences de cette science sont des idéologues et des paresseux, même s'ils n'en sont pas conscients.



Pierre Henry-Gouyon se faisait récemment traiter d'idéologue lors d'un débat avec le sénateur pro-OGM Jean Bizet. Ceux qui accusent les anti-OGM d'idéologie ont eux-mêmes une vision de la nature et du progrès scientifique très restreinte et très particulière. En général, ils parlent de « progrès », pas de progrès scientifique.

A mon avis, la complexité de la vie est telle qu'on ne peut pas faire de progrès de manière abstraite sans se poser des questions à tous les niveaux : social, économique, écologique.

Et les avis émis par les politiques, viennent-ils d'arguments scientifiques ?

Il y a deux types de politiques. Il y a Nathalie Kosciusko-Morizet qui a un point de vue basé sur des arguments scientifiques et c'est justement l'une des rares anti-OGM à l'UMP !

Et puis il y a des gens comme Jean Bizet, à l'UMP, ou Jean-Yves Le Déaut, au PS, qui sont en relation régulière avec des lobbies pro-OGM ou pro-scientistes et qui sont sous le coup d'arguments non scientifiques tels que « la France ne doit pas prendre de retard sur les Etats-Unis en matière d'OGM », « l'agriculture devient de plus en plus technique donc il faut avoir accès à ses techniques sinon on va se faire doubler par tout le monde ».

Ils se font ainsi convaincre à force d'arguments non scientifiques mais idéologiques. Et puis, il y a une partie du monde politique qui n'a pas d'avis. Je sais aussi que certains politiques, que je ne peux pas citer, ont dit que s'ils ne gagnaient pas les prochaines élections, ils auraient du boulot chez Monsanto.

Quels sont les arguments des pro-OGM ?

Les arguments des pro-OGM ? Il n'y en a quasiment plus !

L'un des premiers arguments avancés était que les OGM allaient résoudre les problèmes de faim dans le monde. Aujourd'hui, même la plupart des pro-OGM n'osent plus l'avancer.

Un autre argument était la diminution des insecticides dans les champs mais cette thèse n'a pas tenu très longtemps. Car s'il y a peut-être moins d'insecticides répandus volontairement dans les champs par les agriculteurs, ils sont directement produits par la plante dans des quantités beaucoup plus élevées ! C'est vrai qu'on pourrait penser que les insecticides produits par les plantes sont plus dégradables que les insecticides chimiques puisque c'est le cas du BT naturel mais c'est loin d'être vrai parce qu'en réalité, ce n'est pas le même BT que celui qui est introduit dans la plante par manipulation génétique ! L'OGM BT fabrique l'insecticide dans chacune de ses cellules pendant toute sa durée de vie, soit entre 1500 et 8000 fois plus que ce qu'on mettrait en pulvérisations. En plus, en réalité, on

répand aujourd'hui sur les cultures plus de Round-Up qu'avant puisque les cultures d'OGM sont capables de le supporter.

C'est l'un des effets pervers des OGM : à partir du moment où l'agriculteur ne réfléchit plus aux quantités de Round-Up qu'il pulvérise parce que cela l'arrange d'éliminer facilement les mauvaises herbes pour augmenter la productivité de ses cultures, il en pulvérise beaucoup plus.

De plus, plus on pulvérise du Round-Up, plus les mauvaises herbes s'adaptent pour devenir résistantes ou tolérantes. Et plus elles sont tolérantes, plus on pulvérise. On a vu récemment des champs de soja Round-Up-Ready jaunir parce que l'OGM commence à ne plus résister aux quantités répandues. En jaunissant, il attire de nouveaux insectes.

Vous voyez la complexité de la nature quand on commence à en modifier certains paramètres ? Il y a des interactions sur tous les plans ! En plus d'avoir des mauvaises herbes qui résistent de mieux en mieux et des plantes génétiquement modifiées qui le résistent moins, on voit apparaître des mycotoxines dans certaines cultures. C'est le cas du maïs où se développe une mycotoxine issue de la fusariose, le fusarium, contre laquelle les industriels espèrent trouver un maïs modifié génétiquement pour le rendre plus résistant.

Voilà, je viens de vous résumer le progrès. On crée des solutions qui créent de nouveaux problèmes pour lesquels on cherche de nouvelles solutions. C'est de plus en plus difficile à gérer parce qu'il y a des problèmes que l'on ne maîtrise pas du tout et que cela a des implications à mi-distance ou à long terme. Par exemple, aujourd'hui, aux Etats-Unis, les taux de mycotoxines qui apparaissaient dans le maïs GM destiné à l'alimentation étaient tels qu'il est devenu impropre à la consommation. Du coup, ils en font du maïs éthanol.

Les OGM sont synonymes de monoculture, l'inverse d'une agriculture durable basée sur des rotations longues de 5 ou 7 ans de maïs, soja, blé... etc. Cette rotation permet le maintien de la biodiversité des sols et l'apport naturel d'azote. En monoculture, on épuise les sols, on augmente le risque de maladies du sol et d'apparition d'insectes parasites.

Les OGM, qui facilitent cette monoculture, créent de nouveaux problèmes du fait des risques inhérents à la monoculture. C'est la monoculture OGM qui a permis la multiplication des populations de pyrales, le papillon ravageur du maïs. Or, la mycotoxine fusarium est produite par le champignon éponyme qui infecte justement les plants de maïs envahis par des ravageurs, aux USA où on utilise des OGM BT+RR, Round-Up-Ready. Certains de ces problèmes sont plus ou moins contrecarrés par les OGM pendant les premières années puis, au bout d'un certain temps, les OGM n'arrivent même plus à solutionner.



Ça veut donc dire que les OGM sont une solution de court terme à des problèmes de culture sur de grandes superficies.

Il n'y a donc plus aucun argument en faveur des OGM ?

Le seul argument qui marche à court terme, c'est moins de travail pour les paysans. Aux Etats-Unis, seuls douze jours de travail sont nécessaires à l'agriculteur annuellement pour cultiver une centaine d'hectares de maïs. Bien évidemment, ce ne sont pas douze jours consécutifs. Un jour, il sème, un jour, il passe l'herbicide par avion...

En apparence, les OGM ont l'air d'être plus productifs. Mais, encore une fois, ce n'est pas une agriculture durable.

Les écologistes et les paysans, qui connaissent bien les questions relatives à la nature, sont conscients que cette solution n'est valable que pour des industriels et qu'elle ne pourra pas durer très longtemps.

La communauté paysanne est-elle plutôt en faveur des OGM ou non ?

Il y a eu un sondage l'an dernier ou il y a deux ans des paysans français, avec le détail des profils de paysans : pratiquants de la grande culture céréalière, vigneron, maraîchers, éleveurs, etc. Je n'ai pas les chiffres exacts mais je me souviens que plus de 60% étaient contre la culture d'OGM en France. Et même chez les cultivateurs de grandes cultures, comme les céréaliers, il y en a un peu plus de la moitié qui sont contre les OGM.

Ça veut donc dire que, globalement, la communauté paysanne est plutôt contre les OGM.

Est-ce l'information que reçoivent les cultivateurs de grande culture qui forge leur opinion car ils sont tout de même plus nombreux en faveur des OGM...

Il faut savoir que beaucoup de paysans de grande culture entendent régulièrement le discours des semenciers. Par exemple, j'ai une lettre d'information appelée *AGPM Info Economie*, éditée par l'AGPM, l'Association Générale des Producteurs de Maïs, qui comprend des semenciers et des cultivateurs mais avant tout des semenciers. Ils font à tour de bras la promotion en Europe des nouvelles techniques qui vont transformer la maïsiculture en monoculture à grande échelle.

Ils ont une telle capacité de communication et une telle force de conviction auprès des grands céréaliers que nous avons du mal à faire passer notre message. Beaucoup de paysans, même parmi les gros exploitants agricoles, n'ont aucune culture scientifique et sont formatés par les écoles d'agriculture et les lycées techniques agricoles à penser que, grâce aux pesticides et aux engrais chimiques, on peut produire toujours plus.

Avec les difficultés économiques que les paysans ont connues, même si c'est moins le cas depuis 2 ou 3 ans, ils ont beaucoup compté sur les progrès agronomiques pour améliorer leur rentabilité. C'est vrai qu'en ce moment, ceux qui produisent du maïs ou du blé se frottent les mains parce qu'ils sont subventionnés et qu'en plus, les cours ont remonté. En tout cas, tous ceux qui, pendant leur période de grande difficulté, leur tenaient un discours leur promettant une amélioration de la rentabilité avec de nouvelles semences, qu'elles soient transgéniques ou pas, et sans leur permettre de connaître les conséquences à long terme de leurs actions, étaient plutôt bien reçus !

Aujourd'hui, l'agriculteur compte de plus en plus sur les pesticides parce qu'à force de dégrader l'équilibre dans ses sols, il ne peut tout simplement plus s'en passer. Sauf celui qui fait le choix du bio parce qu'il a compris que c'était la seule solution d'avenir à long terme.

Les autres comptent sur le discours positiviste des grands céréaliers et de l'UIPP, l'Union des Industries de Protection des Plantes comme ils se sont nommés mais que, moi, je préfère appeler l'Union des Industries de Produits Phytosanitaires. Cet organisme, tout comme l'AGPM, a d'énormes capacités de communication qu'il utilise en direction des grands exploitants agricoles, des petits paysans, des lycées agricoles mais aussi des hommes politiques proches du monde agricole.

La plupart du temps, l'UIPP tient un discours non scientifique basé sur des études très partielles qui démontrent leur théorie. Quand on regarde en détail ces études, on en voit immédiatement les grandes failles.

Avez-vous un exemple ?

Je peux vous donner un exemple très précis. Pour montrer qu'un insecticide n'aura aucun effet sur une espèce d'insectes protégés, en voie de disparition ou qui ne doit pas être attaquée, on va badigeonner une larve de molécule BT. Ensuite, on regarde si l'insecte qui ingère la larve va mourir. Imaginez que l'insecte qu'on veut protéger est piqueur suceur, c'est-à-dire qu'il a pour habitude de transpercer avec ses mandibules le corps des larves pour en sucer l'intérieur. Si la larve est badigeonnée de BT, il est évident que la molécule ne sera pas ingérée par le piqueur-suceur parce qu'il n'absorbe que l'intérieur.



Dans la nature, c'est très différent. La larve aurait pu ingérer l'insecticide en mangeant la plante BT, le BT est donc à l'intérieur de la larve. Dans la nature, l'insecte suceur aura ingéré les pesticides à l'intérieur de la larve. Vous voyez bien que l'expérience avec le badigeonnage, telle qu'elle a été menée, ne démontre rien en réalité.

Pour vous, c'est plutôt de la mauvaise volonté de la part des chercheurs qui ont réalisé l'étude ou de la simple ignorance ?

Peu importe que ce soit de la mauvaise volonté ou de l'ignorance. Il est évident que ces personnes travaillent dans des entreprises qui ne peuvent se voir retirer leurs produits phares, sinon elles coulent. Les gens qui y travaillent ont donc une sorte de filtre mental qui les empêche de voir toutes les conséquences de ce qu'ils font.

On n'aura, de plus, pas toujours de preuves scientifiques sérieuses à leur objecter parce qu'il n'y aura tout simplement pas les moyens de les obtenir. On n'arrivera donc jamais à démontrer qu'ils sont responsables de manière importante et si on avance qu'ils sont ne serait-ce qu'en partie responsables, leur réflexe mental va être de dire qu'ils ne peuvent pas être seuls responsables et qu'ils sont d'accord pour faire quelque chose dès que les autres s'y mettent aussi.

Vous voyez, c'est un système complexe qui fait qu'on n'arrive pas à s'en sortir parce que chacun porte une part de responsabilité mais aucun ne veut l'assumer. Si on veut une solution globale à tous ces problèmes, on s'aperçoit qu'il faut la décroissance ou des alternatives importantes et efficaces mais il faut être sûr que ces alternatives ne posent pas de nouveaux problèmes. Du coup, il semble que seule la décroissance soit une solution durable.

Mais si les agriculteurs sont à ce point contre les OGM, pourquoi la FNSEA est-elle plutôt favorable ?

Excellente question ! La FNSEA représente soi-disant beaucoup d'exploitants agricoles et de paysans mais, en réalité, on trouve à la tête de la FNSEA des présidents de coopératives agricoles.

Or, qu'est-ce qu'une coopérative agricole aujourd'hui ? Au début, c'était une très bonne chose, c'était stocker des céréales pour équilibrer l'offre et la demande et ainsi arriver à réguler les variations de cours. Au départ, la coopérative a donc été créée pour que les paysans puissent vivre correctement. Ensuite, la tête de ces coopératives a été plutôt prise par de gros

producteurs enrichis grâce aux subventions et à la diminution du nombre de paysans.

Enrichis, avec d'importants moyens financiers à leur disposition, ils ont vite été courtisés par les producteurs d'engrais chimiques et de pesticides, etc. Ils sont rapidement devenus des hommes d'affaires, des intermédiaires entre les semenciers, l'agro-industrie, les fabricants d'engrais et de pesticides.

Ce sont ces puissants hommes d'affaires qui maîtrisent la FNSEA aujourd'hui et qui ne sont plus représentatifs des intérêts des petits paysans.

La FNSEA est proche du monde politique. La preuve, c'est que, quand l'un de ses membres quitte son mandat de président de la FNSEA, il devient membre du conseil économique et social ou encore député. Pour moi, c'est une véritable mafia. Je ne peux pas le prouver mais si on analyse bien les choses, à mon avis, ça apparaît clairement.

La FNSEA est donc un lobby ?

Complètement, c'est un énorme lobby. C'est d'ailleurs retranscrit par les médias qui parlent d'une cogestion de l'agriculture par la FNSEA et le ministère de l'Agriculture. Normalement, la politique devrait tenir compte des intérêts de tous les paysans mais la politique française vis-à-vis de l'agriculture est décidée par la FNSEA.

Et en plus, pas par tous les paysans de la FNSEA mais par les grands responsables des coopératives agricoles, avant tout des hommes d'affaires.

Comment s'est organisée la résistance aux OGM ?

C'est complexe car elle s'est organisée à de nombreux niveaux. Il y a un niveau d'information, notamment par la création d'Info'GM, une lettre d'information sur les OGM qui, depuis environ 2 ans, a refusé d'avoir une position neutre sur la question parce que ses rédacteurs se sont rendu compte qu'ils avaient 95% d'information contre les OGM et 5% pour.

Ils ne le font pas exprès, c'est parce que c'est comme ça, il y a plus d'informations contre les OGM ! En plus, ils ont pris conscience qu'on ne peut plus être neutre entre des intérêts financiers énormes d'un côté et, d'un autre côté, des paysans qui se battent comme ils peuvent. Ils ont donc pris leurs responsabilités et donnent un point de vue engagé mais qui reste objectif avant tout. Ils ont, par exemple, publié un petit fascicule sur la loi OGM votée en France et contenant des points de vue engagés de scientifiques.

La lutte contre les OGM passe évidemment par beaucoup d'associations comme OGM Dangers, par exemple, ou encore par des collectifs comme celui des



Faucheurs Volontaires. Il y a aussi des associations généralistes à dimension internationale comme Les Amis de la Terre, Greenpeace, WWF... Il y a aussi France Nature Environnement, un regroupement d'associations nationales possédant une structure nommée la Commission Biotechnologies, chargée de défendre l'environnement et qui lutte contre les OGM cultivés en pleins champs.

La plupart des anti-OGM sont contre les OGM en pleins champs et dans les assiettes mais il y en a qui sont même opposés aux OGM en laboratoire. Ceux-là ont en général une réflexion beaucoup plus poussée sur le plan philosophique. Ils ont d'ailleurs des arguments philosophiques tout à fait sérieux mais ils sont minoritaires. Il y en a quelques-uns chez OGM Dangers, dans un groupe scientifique international d'études transdisciplinaires.

Et puis, il y a aussi des extrémistes qui sont contre tout OGM parce que cela représente un progrès qui n'est pas maîtrisé.

Quelles sont les motivations du fauchage ? Une façon d'alerter les médias et d'atteindre ainsi l'opinion publique ?

Non, c'était une occasion de faire des coups médiatiques mais ce n'était pas la motivation essentielle. C'était plutôt pour montrer au pouvoir politique qu'il ne tenait pas compte de la volonté de la majorité de la population et surtout de la volonté des paysans contaminés par les OGM, qui ne faisaient que défendre l'intérêt général.

Evidemment, pour que cette position soit connue, il fallait qu'elle soit médiatique. Le fauchage était une forme de communication en soi mais il ne faut surtout pas oublier qu'il y a eu des fauchages discrets parce que, quand c'est trop médiatisé, il y a trop de CRS. Le fauchage était surtout un signal au pouvoir politique.

Ensuite, c'était vraiment pour lutter contre les OGM en pleins champs, directement, parce qu'il fallait absolument empêcher les contaminations et faucher des champs qui pouvaient contaminer des paysans bio, etc. Il y a eu d'ailleurs des cas de paysans bio contaminés et qui, eux-mêmes, ont dû faucher leur propre récolte.

Y a-t-il eu des actions auprès de politiques ?

Les militants anti-OGM en pleins champs ont cherché tous les moyens possibles pour arriver à faire passer leurs messages, donc ils ont agi auprès des médias en luttant physiquement dans les champs par les fauchages mais aussi, évidemment, en utilisant la machine politique et en tentant d'influencer les lois à faire passer, les députés, les groupements de communes et les régions.

A partir du moment où un certain nombre de régions émettent des vœux contre les OGM à la demande des écologistes, une association s'est créée pour essayer de faire évoluer les choses au niveau européen, c'est le Réseau européen des Régions contre les OGM. Ils travaillent en collaboration avec d'autres associations pour arriver à faire avancer les choses mais les modes d'actions sont différents. Tout cela marche par contact humain. Quand un militant écologiste rencontre un président de Conseil régional, il lui demande s'il peut porter l'idée au Conseil régional de faire un vœu contre les OGM. Après, ça va tout seul.

Parfois, aussi, des membres de comités scientifiques se rapprochent de pro-OGM au cours de débats ou, directement, discutent et permettent ainsi à la juste information de se transmettre. On donne ainsi des arguments à des parlementaires, cela a notamment été fait avec André Chassaigne, pour qu'ils aient ensuite les bons arguments pour pouvoir convaincre pendant le débat sur les OGM à l'Assemblée Nationale.

Cela a permis à un certain nombre de députés de remettre en question leur point de vue sur les OGM et le résultat du vote était inattendu.

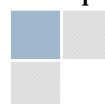
On a vu, lors du documentaire de Mme. Robin, qu'il y a des salariés de Monsanto qui rejoignent le monde politique ou de grandes administrations. En est-il de même pour les associations ?

Je ne connais aucun ancien militant d'association écologiste qui soit devenu élu politique, à part chez les Verts, mais leur cas est particulier. En revanche, c'est vrai qu'il y a dans les associations des maires, des conseillers municipaux, peut-être même des conseillers généraux ou régionaux.

Gil Rivière-Wekstein possède un cabinet d'intelligence économique et édite la lettre *Agriculture et Environnement*, visiblement pro-OGM. C'est d'ailleurs bizarre avec un titre pareil...

J'aimerais savoir comment il est financé parce que lui, il passe son temps à pister des militants et anciens militants pour savoir ce qu'ils deviennent et pour qui ils travaillent. Il choisit ses informations de manière très partielle.

Gil Rivière-Wekstein a pour tête de turc les anti-OGM et les anti-pesticides, notamment François Veillerette, président du Mouvement pour le Droit et le Respect des Générations Futures (MDRGF), qui a écrit avec Fabrice Nicolino le livre *Pesticides : révélations sur un scandale français* (Fayard, 2007). Wekstein a attaqué l'intégrité du livre en citant 13 ou 14 erreurs. Il y en a une ou deux qui sont des erreurs de correction du livre. Le correcteur, en voulant supprimer quelques répétitions du mot « pesticide », a remplacé l'un d'entre eux par « insecticide » alors qu'en fait c'est un



herbicide. C'est une erreur du correcteur qui ne met aucunement en cause le reste du discours !

Parmi les autres erreurs du livre soulevées par Gil Rivière-Wekstein, certaines sont des citations de pro-insecticides qu'il a prises hors de leur contexte en faisant croire qu'elles sont de François Veillerette. C'est de la manipulation, tout simplement. Nous, au MDRGF, on a choisi de ne pas parler de cette bagarre du web, persuadés que moins on en parlait et moins cela circulerait. Un journaliste a fait une petite enquête sur la personne derrière cette manipulation car bien évidemment, Gil Rivière-Wekstein a utilisé un sous-marin pour la faire.

De toute façon, il traîne dans de drôles de milieux. Avant, il travaillait avec la revue *Fusion* (elle a cessé sa publication en 1996 mais, en 2001, j'ai croisé le rédacteur, Emmanuel Grenier, qui faisait toujours partie de *Fusion*), spécialisée dans la promotion du nucléaire. Bon, pourquoi pas, mais derrière *Fusion* il y avait Lyndon LaRouche, un économiste et homme politique américain emprisonné pendant cinq ans pour escroquerie ! La revue était éditée par Solidarité et Progrès, une association politique derrière laquelle se trouve Jacques Cheminade (candidat aux présidentielles de 1995, 2002 et 2007). *Fusion* a attaqué tous ceux qui dénonçaient le trou de la couche d'ozone ! Apparemment, elle défendait les gros lobbies industriels comme le lobby des fabricants de chlorofluorocarbène. Donc il n'est pas surprenant qu'*Agriculture et Environnement* défende les lobbies des fabricants d'OGM !

En plus, je suis sûr que, parfois, il a des informations sur le mouvement des faucheurs volontaires qui ne peuvent venir que des renseignements généraux. J'aimerais vraiment en savoir un peu plus sur lui. Il a eu notamment accès à des comptes-rendus d'assemblée générale des premières années d'Info'GM, à l'époque où ce n'était pas encore mis sur Internet. Je le sais parce qu'il les a utilisés pour certains de ses papiers.

J'ai l'impression qu'il y a également une bataille OGM au niveau européen et que certains jouent presque sur les mots des textes de lois pour arriver à leurs fins.

Les pays qui veulent interdire les OGM ne peuvent le faire qu'avec des articles très précis qui montrent que, quand il y a une incertitude, il faut s'y opposer. Pour s'y opposer, il faut donc soit faire des études pour démontrer un risque, soit du courage politique. En Europe, le commissaire européen chargé de l'Environnement, Stavros Dimas, se bat pour que les pays puissent s'opposer aux OGM. On craint d'ailleurs pour lui.

L'Autriche n'a pas pu maintenir son moratoire sur l'importation de cultures OGM parce qu'elle n'a le droit de s'opposer qu'à la culture, mais pas à l'importation.

Une autre façon de faire serait de mettre une responsabilité tellement importante sur les paysans qui font des OGM au niveau des risques de contamination, qu'ils seraient dissuadés d'en cultiver. C'est ce qui a été fait en Allemagne.

En France on n'a pas pu faire ça parce que le lobby pro-OGM est tel que la loi sur les OGM est une loi qui, finalement, n'interdit pas grand-chose. Le régime de responsabilité est tellement léger que cela ne va pas empêcher grand-chose. C'est pour cela que je vous disais au départ que le conflit n'est pas fini. Pas fini du tout.

Et quelle est votre motivation individuelle pour vous opposer aux OGM et faire partie des faucheurs volontaires ?

Ah, il faut chercher dans mon histoire personnelle. Je suis d'origine paysanne, mes deux parents sont paysans. Il se trouve que je ne supporte pas l'injustice et l'atteinte à l'environnement, c'est pour moi une injustice faite aux générations futures. Les difficultés contemporaines au niveau de l'interaction santé/environnement sont le résultat des actions de nos aïeux, de l'industrialisation de la société. Ayant pris conscience de ça, je ne souhaite pas que ça se poursuive.

Je ne nie pas l'intérêt des progrès qui ont été faits mais la société va trop loin. On a atteint un niveau suffisant, on n'a pas besoin de toutes les nouvelles matières fabriquées parce qu'on pourrait utiliser des naturelles qui posent moins de problèmes de santé. Ce qui n'est pas pris en compte par les promoteurs du progrès, c'est que l'être humain a co-évolué avec son environnement pendant 400000 ans mais, à partir du moment où l'environnement évolue de manière trop rapide, l'homme ne peut suivre et s'adapter. D'où les nombreux problèmes de santé. Le problème du changement climatique, ce n'est pas que le climat va changer, c'est qu'il va changer trop vite pour qu'on puisse s'adapter.

Pensez-vous que ce soient les mêmes raisons qui font que l'opinion publique est plutôt anti-OGM ?

Je pense que, chez beaucoup de gens, c'est ça mais de manière inconsciente. Ils n'ont pas le temps de réfléchir à tout et, de fait, ils peuvent avoir une conscience confuse et s'en satisfaire parce qu'ils ont d'autres arguments.

Par exemple, l'appropriation du vivant sous forme de brevet par de grosses compagnies semencières qui veulent s'accaparer l'arme alimentaire. Moi ça me suffit comme argument pour m'y opposer. Pas besoin forcément d'aller chercher des trucs plus complexes.



L'argument strictement scientifique en soi n'est pas le seul à prendre en compte. Même si on arrivait à démontrer que les OGM sont géniaux, il y a quand même des problèmes philosophiques sur la brevetabilité du vivant.

Que pensez-vous des avis émis par la Commission du Génie Biomoléculaire puis par la Haute Autorité qui l'a remplacée ?

Marc Fellous, ancien président de la Commission du Génie Biomoléculaire, est un escroc, un scientifique mais un escroc. Il a été mis en place à la CGB parce que c'était un manipulateur. Il sait communiquer en noyant le poisson, il se débrouille toujours pour ne pas répondre aux questions. C'est pour cela qu'il a été désigné président.

Frédéric Jacquemart, par exemple, est à mon sens quelqu'un de plus compétent pour ce type de poste. Il est médecin, docteur ès sciences en immunologie ET licencié en philosophie, ce qui est rare. Quand il a voulu prendre la place du précédent représentant des écologistes à la CGB (Jean Pierre Raffin), son dossier a traîné pendant deux ans. Il a tenté de rendre le travail de la CGB le plus scientifique possible et a fait introduire des formulations de type « l'avis de la CGB est valable avec les connaissances scientifiques du moment ». Mais attention, l'avis de la CGB n'est que scientifique. Derrière, c'est le pouvoir politique qui prend des décisions et ne les fonde pas exclusivement sur des avis scientifiques mais aussi sur des questions sociales, économiques.

En fait, le pouvoir politique est sous la pression de la FNSEA, des lobbies semenciers qui sont avec la FNSEA, et à part Jean Louis Borloo et Nathalie Kosciusko-Morizet, ils sont globalement pro-OGM. Ils étaient tellement contents d'avoir un avis positif de la CGB sur les OGM qu'ils donnaient leur accord sans se poser d'autre question.

Jacquemart a beaucoup milité pendant la création de la Haute Autorité sur les OGM pour qu'il y ait un collège unique de gens représentant différents aspects des OGM, dont les aspects économiques, sociaux et philosophiques. L'avis aurait alors été global, et pas uniquement scientifique, sur l'environnement et la santé. Au moins, comme ça, les politiques auraient eu un avis global.

Malheureusement, ça c'est transformé en un comité scientifique d'un côté et un comité de non scientifiques d'un autre côté. Et évidemment, vous pensez bien que l'avis des non scientifiques est passé au second plan. Grosse erreur à mon sens.

En plus, sur les 18 personnes membres de la commission, au moins 15 sont *a priori* pro-OGM, je dis *a priori* parce qu'ils ont édifié des rapports avec une vision très restreinte de la science. Cette vision dit que,

quand on monte une expérience scientifique, si le protocole « paraît » correct et que les résultats sont bons, c'est OK. Ce sont des scientifiques qui ne vont pas chercher la petite bête.

Sophie Galotti, représentante de l'AFSSA, est, par exemple, une toxicologue qui ne supporte pas tous les écologistes qui dénoncent les insuffisances de la toxicologie classique. Son regard va être biaisé et elle a un avis plutôt favorable sur les OGM. Pour moi, elle a une vision simpliste de la toxicologie, qui est malheureusement celle la plus répandue et qui considère que c'est la dose qui fait la toxicité du poison, et que, par conséquent, une microdose n'a pas d'effet. Sauf que c'est faux, on vient justement de découvrir qu'il y avait des courbes en U.

M. Interview de Jacques PASQUIER, secrétaire national de la Confédération paysanne et céréalier

Jacques Pasquier, secrétaire national de la Confédération Paysanne et paysan producteur de céréales dans la Vienne, près de Poitiers, a participé au Grenelle de l'Environnement dans "le groupe santé et environnement" et dans "l'intergroupe OGM".

Pourriez-vous me retracer les grandes lignes de la situation conflictuelle des OGM ? A partir de quelle date, selon vous, a-t-elle commencé ? Quelle est votre position aujourd'hui ? A-t-elle changé ou évolué depuis le début du conflit ?

Notre position concernant les OGM est stable. Bien sûr, nos arguments se sont affinés et améliorés au fil du temps, mais notre position reste la même.

Ce qui nous rassure c'est l'évolution constatée, sur la position des gens autour de nous et en face de nous.

En 1996 et 1997, quand les OGM ont été mis en essai de culture en France, personne ne se posait de question. Ni les responsables politiques, *qui ne savaient même pas que ça existait*, ni les scientifiques, ou alors à quelques rares exceptions.

En 1997, la Confédération Paysanne a été la première organisation avec Greenpeace, à **s'opposer et à dénoncer les OGM** comme étant des productions de plantes nouvelles, modifiées de façon artificielle et qui par conséquent comportaient beaucoup d'incertitudes, tant environnementales que sanitaires, ainsi que des problèmes socio-économiques.

En 1997, a eu lieu en région Rhône-Alpes le premier fauchage de colza GM. Ce fut la première parcelle fauchée.

Est-ce que cette action a été organisée en



association avec Greenpeace ?

Le fauchage de 1997, a été organisé à l'initiative de paysans, accompagnés de consommateurs et d'environnementalistes. Mais clairement à l'époque, le mouvement a été initié par la Confédération Paysanne. Ce furent les premières dénonciations.

Cela n'a pas empêché, en 1997 et 1998, l'autorisation en culture de trois variétés de maïs en France, sans aucun débat public ou concertation, sans critère de traçabilité et de suivi de ces cultures. En bref, sans aucun encadrement. C'est à partir de ces années que les OGM ont été autorisés.

En 1998 et 1999, les fauchages se sont intensifiés, menant à des destructions de semences, et c'est à partir de ce moment-là que le vrai débat a commencé.

La France a décidé d'un moratoire, qui a contribué à la suspension de toute nouvelle autorisation OGM par les responsables politiques. Mais les 3 variétés d'OGM autorisées, pour l'une en 1997 et les autres en 1998, ont conservé leur autorisation de culture. Mais il est vrai, qu'hormis quelques parcelles de démonstrations dans les coopératives, il ne s'est pratiquement pas cultivé d'OGM jusqu'en 2005.

A partir de 2005, se sont déclenchées sans aucun débat des mises en culture de maïs Monsanto 810 (autorisé en 1998) puis d'autres OGM. Très rapidement sont apparus les incertitudes sanitaires et les problèmes environnementaux comme la pollution et la contamination des champs. La contamination via le stockage et les semences pesait aussi sur la dénaturation des cultures non OGM.

Concernant les incertitudes sanitaires, des phénomènes d'allergie ont été constatés avec certains OGM ainsi que des problèmes biologiques, notamment chez les rats.

Concernant les problèmes environnementaux, plusieurs observations ont été notées, mais un débat subsiste sur la portée réelle de ces risques sanitaires et environnementaux, particulièrement concernant le maïs.

En Europe, on ne trouve pas de plante de maïs provenant de la même famille, c'est-à-dire, avec laquelle le maïs puisse être croisé; ceci, contrairement au colza qui se dissémine dans l'environnement, y compris vers les plantes sauvages. La pollution de l'environnement par le colza GM est reconnue de façon unanime y compris par les scientifiques.

Et puis s'ajoutaient les problèmes socio-économiques. Effectivement, la Confédération Paysanne s'était informée des pratiques des semenciers OGM aux Etats-Unis et craignait la mise sous tutelle des paysans. Les semences OGM faisant l'objet d'un brevet, les agriculteurs doivent payer le droit de leur utilisation.

Cela devient un problème économique et social dans la mesure où les semenciers, à travers le brevetage, conservent un droit de regard sur la production dans les fermes. Déjà à l'époque aux Etats-Unis, et encore aujourd'hui, les producteurs de semences OGM ont le droit d'aller prélever dans les champs et les silos de stockage, quels qu'ils soient, des échantillons afin de les analyser.

S'ils trouvent des traces d'OGM leur appartenant, ils peuvent attaquer en justice afin d'obtenir des "royalties". Dans ce dispositif économique, la liberté des paysans est remise en cause, et c'est donc pour la Confédération Paysanne un critère majeur de lutte pour la survie des paysans.

Indiscutablement, la diffusion des OGM a des incidences économiques pour les paysans. Aujourd'hui, Un paysan traditionnel qui cultive une plante peut garder une partie de sa récolte afin de la ressemer l'année suivante. Les OGM lui suppriment cette possibilité, à cause du brevetage. Ils sont propriété intellectuelle sur la semence elle-même, ce qui équivaut à une mise sous tutelle des paysans.

Si le règne des semenciers OGM gagnait la planète, nous pourrions imaginer subir leur dictature, ainsi qu'un changement du paysage agricole, car ils seraient en mesure de choisir qui plante quoi et où. C'est pourquoi nous sommes opposés à la diffusion des OGM, afin d'éviter ce genre de catastrophe écologique.

Si on ne s'y oppose pas comme nous le faisons depuis une dizaine d'années, il ne restera plus que des cultures OGM, par le biais de contaminations qui sont inévitables.

Dix ans plus tard, nous avons la possibilité de dire en France qu'il n'y a pas de culture OGM. C'est une grande victoire. Nous avons eu des cultures commerciales de maïs en 2005, 2006 et 2007. En 2008, il n'y a pas de culture commerciale, c'est-à-dire à usage alimentaire humain ou animal, ce qui est un grand progrès.

Personne n'a critiqué les essais de colza GM qui se sont déroulés de 2001 à 2004, 2005. Aujourd'hui en Europe, tout le monde est opposé à la culture du colza, due à sa dissémination et au risque de contamination non maîtrisée.

Par contre et j'insiste, la mise en culture et les essais des plantes OGM ont été possibles, sans tenir compte des dangers qu'ils apportaient.

Cela n'avait semblé concerner ni les pouvoirs politiques, ni même les instances de surveillance, ni les différentes commissions en charge des homologations. Personne n'avait jugé nécessaire de mettre en place une procédure de traçabilité et de suivi environnemental. C'est vraiment l'implication initiale des paysans, très vite rejoints par des organisations environnementales et un certain nombre de mouvements spontanés de citoyens et de consommateurs, qui a permis de s'opposer à l'avancée



des OGM.

Donc aujourd'hui, en France, il n'y a aucun champ de culture OGM ?

En 2008, il n'y avait aucune autorisation de culture à but alimentaire d'OGM. Il y a eu, hélas, des autorisations d'essais en plein champ, mais qui étaient peu nombreuses.

Notre opposition sur les OGM porte sur leurs cultures en plein air, puisque l'on ne maîtrise pas leur dissémination. Cela commence par le pollen transporté par le vent et les insectes; ensuite il y a les effets mécaniques : dès que l'on cultive des OGM en plein champ, on ne peut éviter la dissémination des graines par les animaux, rongeurs, oiseaux, etc. Ce qui implique une diffusion des graines OGM à travers l'espace.

Puis au niveau du stockage, du transport, des infrastructures des coopératives, où l'on entrepose les récoltes : on risque des mélanges accidentels, comme simplement le transfert via les camions utilisés.

C'est un fait, personne n'a les moyens d'éviter la contamination du non OGM par les OGM.

La Confédération Paysanne conteste toute forme d'OGM cultivé en plein air.

Les premiers OGM ont été créés en laboratoire dans les années 80, à partir de levures OGM et de bactéries OGM, dans le but de produire des vaccins et des médicaments. En laboratoire, c'est une tout autre dynamique, dans la mesure où ces organismes génétiquement modifiés sont cultivés en laboratoire, dans des "sortes" de grandes bonbonnes en verre où ils se multiplient dans un espace complètement maîtrisé, et où la contamination ne pose aucun problème.

La difficulté arrive lorsque l'on utilise des organismes génétiquement modifiés en milieu ouvert, ce qui résulte une "non maîtrise" de ces derniers.

Dans un but de recherche sur la comptabilité des greffes d'organes, des porcs qui avaient été génétiquement modifiés, sont passés dans la chaîne alimentaire, purement, et simplement !!! Un jour, ils se sont demandés où étaient passés leurs porcs ! Force fut de constater que la seule issue possible était dans la chaîne alimentaire.

Cet incident n'est pas arrivé en France, mais aux Etats-Unis. Nous ne sommes néanmoins pas à l'abri car nous avons également eu des cultures de plantes qui produisaient des vaccins contre la peste porcine, ces

plantes étaient génétiquement modifiées afin de produire une protéine qui permettait de vacciner les porcs, après un processus d'extraction en laboratoire; il est arrivé que des repousses de ces plantes (*puisque lorsque l'on récolte des graines une année, certaines graines peuvent repousser l'année suivante dans le même champ*) aient eu lieu dans d'autres cultures l'année suivante. Des cultures à vocation alimentaire ont donc été contaminées, car des plantes contenant des traces de vaccin contre la peste porcine avaient été cultivées.

Les OGM médicaments peuvent comporter un risque sanitaire bien plus grave : Certains de ces OGM ont pour vocation de produire de l'insuline. Consommer de l'insuline de façon non prescrite et non justifiée, peut-être extrêmement risqué.

Certains disent : "*oui, mais vous ne pouvez pas contester l'intérêt de produire des OGM médicaments en plein air*". Non, au contraire ceux-là sont encore plus importants à maîtriser.

Il faut savoir que tout ce qui est fait en plein champ, peut être fait en laboratoire mais de manière totalement contrôlée. Donc faisons-le dans des conditions de sécurité maximales, de façon confinée, où tous les risques sont maîtrisés; plutôt que de mettre des pharmacies en plein milieu des champs

Si je me souviens bien, il y a quelques années, un champ avait été fauché alors que ses plantes étaient des plantes médicaments, ce qui a créé tout une polémique ...

C'était une expérimentation, le dispositif n'était pas encore dans un système productif, c'était encore un essai. C'était un champ qui permettait de faire un médicament produisant de la lipase gastrique, afin de traiter un des symptômes de la mucoviscidose. La lipase gastrique est un médicament que l'on sait faire de façon différente. Ce n'est pas un nouveau médicament; ce maïs modifié était un nouveau moyen de le produire différemment. Une firme du Puy de Dôme avait mis en place des champs de cette culture.

Suite au fauchage, nous avons subi une communication très sensible qui disait : "Regardez ! les faucheurs détruisent des plantes qui peuvent produire des médicaments qui soignent la mucoviscidose."

Il est vrai que la mucoviscidose est une maladie extrêmement sévère et dramatique pour les gens qui sont touchés et leur famille; simplement les laboratoires pharmaceutiques savent déjà faire ce même médicament d'une autre façon.

Là où en plus il y avait une vraie arnaque intellectuelle, c'est qu'il nous a été dit que ce médicament guérissait la mucoviscidose alors que malheureusement, il ne la guérit pas ; Il guérit un des symptômes. Nous étions en pleine opération de communication.



Pensez-vous que vos opposants aient surfé sur cette vague pour vous atteindre ?

Cela a été un moyen, nous avons vu des émissions de télévision où des mères d'enfants atteints de mucoviscidose venaient témoigner pour dénoncer ce fauchage.

A ce moment-là, y a-t-il eu une volonté de vous déstabiliser ?

Depuis le début, c'est une affaire de communication : s'il y a eu des fauchages organisés, c'était pour porter le débat au public et permettre la communication.

A écouter les pro-OGM, ces derniers sont la solution à tous les maux du monde, tous les maux liés à l'agriculture et à toutes les questions que l'on se pose : les OGM permettraient de produire plus pour nourrir la planète, ce qui est faux !

Les cultures OGM ne produisent pas plus que les traditionnelles : le soja GM qui est cultivé en Amérique Latine et en Argentine, produit 10 à 15 % de moins que du soja non GM ; le maïs GM insecticide (qui sécrète dans la plante une protéine insecticide) produit plus (que le traditionnel) en cas d'attaque d'insectes.

Mais après quelques années d'utilisation dans une même région, les insectes deviennent résistants et au bout du compte, la protéine ne produit plus d'effet. Il faut alors avoir recours aux insecticides classiques. Les OGM ne réduisent donc pas non plus l'utilisation des pesticides, alors que c'est l'un des arguments massifs pour la culture OGM.

Aux Etats-Unis, quand les OGM ont été introduits, on a vu pendant trois ans la quantité de pesticides effectivement diminuer. Aujourd'hui, dix ans après, on en utilise beaucoup plus qu'avant l'introduction OGM, qui pourtant, sont présents de façon importante. Certaines productions, comme le soja, ont plus de 50% d'OGM; pour le maïs, ça doit être 30%, et malgré cela la consommation de pesticides a quand même augmentée.

L'argument : "On utilisera moins de pesticides parce que l'on cultive des OGM", ne tient pas la route. Ça ne fonctionne pas. Les faits grandeur nature aux Etats-Unis et en Argentine montrent le contraire.

Il est dit également que les OGM permettront d'avoir des plantes alimentaires améliorées. Nous aurons des protéines plus satisfaisantes et des éléments nutritifs plus intéressants !

Ca n'existe pas sur le marché. Il y a eu une très grosse campagne, concernant un riz qui était enrichi en vitamine A, c'était une campagne au début des années 2000, portée par les Etats-Unis dans un but humanitaire, à destination des pays où la malnutrition sévit.

Les semenciers avait créé un riz doré, le "golden rice", enrichi en vitamine A et censé permettre de réparer les carences alimentaires en vitamine A. Pour qu'un enfant ait sa dose de vitamine A, il aurait fallu qu'il mange trois kilos de riz sec par jour, ce qui équivaut à neuf kilos de riz cuit... pour lui apporter à peu près la même dose de vitamine A qu'une carotte.

C'était une technologie : effectivement le riz était un peu enrichi en vitamine A. Mais si l'on voulait contrecarrer les problèmes de carence en vitamine A dans l'alimentation des enfants mal nourris, il valait mieux essayer de leur fournir une carotte chaque jour, ce qui était possible, parce que neuf kilos de riz, ce n'est pas réalisable.

Je ne sais plus si c'est Jacques Testard, un scientifique opposant aux OGM, qui utilise cette formule : "Les OGM, ils peuvent servir à tout". C'est la théorie de : «si ma tante en avait», c'est-à-dire, si on arrive à le faire, ça peut servir à tout.

Parmi tout ce qui est dit par les pro-OGM, on entend:

- les OGM qui vont savoir dépolluer les sols en métaux lourds !!!
- les OGM qui vont pouvoir pousser en milieu sale, là où les sols sont stérilisés par le sel.
- Il y a la théorie sur des OGM qui résisteront à la sécheresse, qui pousseront quasiment sans eau, qui seront donc une avancée par rapport au problème de la faim...

Mais tout ça n'existe pas ! C'est une opération de communication. Les pro-OGM font miroiter ça comme une solution à la faim dans le monde, comme une solution à nos problèmes, à l'utilisation massive de pesticides aussi.

Aujourd'hui, plus de cent quatorze millions d'hectares d'OGM sont cultivés sur la planète, ce qui est beaucoup et peu. Aujourd'hui un total d'un milliard six cent millions d'hectares sont cultivés. Par conséquent, cent quatorze millions d'hectares d'OGM, c'est beaucoup; beaucoup trop pour nous qui y sommes opposés. Mais comparés au milliard six cent millions d'hectares de terre agricole, c'est encore relativement faible.

Quand les pesticides et les engrais ont été introduits de façon massive, c'était en France la révolution de l'agriculture, et en Inde la révolution verte. Il a été dit : "on réglerait le problème de la faim dans le monde". A l'époque, il y avait environ huit cent millions de personnes mal nourries et qui mourraient de faim



chaque année.

En 2006/2007 il y avait huit cent cinquante millions de personnes mal nourries. S'il est vrai que la population mondiale a augmenté entre temps, la production agricole a augmenté encore plus fortement. Ainsi, le problème de la faim dans le monde n'est pas qu'un problème de production, c'est aussi un problème de structure, de collecte et de distribution.

C'est aussi une question de stabilité politique, que de répartir l'alimentation où se trouvent les populations, et de se donner les moyens d'alimenter les populations. Aujourd'hui souvent, y compris dans les pays en développement, sont produites des cultures d'exportation plutôt que de produire de quoi nourrir les populations locales.

Le problème de la faim se réglera autrement que par des technologies car c'est vraiment une volonté et une ambition politique. Cela passera par des cultures vivrières pour nourrir les gens localement, par une organisation du transport et du stockage des denrées alimentaires, qui sont souvent perdues aujourd'hui, dans les pays africains, parce qu'entreposées en plein air.

Il faut créer des infrastructures, organiser les choses. Cela passera aussi par la stabilité politique. Parce que là où l'on meurt de faim, ce sont souvent des pays où il n'y a pas de stabilité politique, c'est la guerre et l'anarchie.

Ce qui est caricatural, c'est qu'on a introduit les OGM de façon massive, notamment depuis 3 ou 4 ans. Et en 2008, on a eu une crise alimentaire, qu'on avait pas connue depuis très longtemps. Les estimations de la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture) indiquent qu'on est passé de 850 millions de personnes mal nourries en 2006/2007, à 925 millions de personnes en 2008.

Tout un tas de circonstances ont engendré la crise alimentaire : la hausse des prix de l'alimentation, dans laquelle les agro-carburants ne sont pas étrangers, mais aussi la spéculation généralisée qui s'est mise en place, y compris sur les produits agricoles. Le problème alimentaire ne passe donc pas par des questions technologiques, mais par des questions politiques, une volonté politique d'organisation des marchés et des productions.

En Inde où Monsanto est très implanté, il y a énormément de paysans qui mettent fin à leurs jours. C'est une vraie catastrophe qui a détruit des familles et des villages entiers.

On a convaincu les petits paysans de cultiver des OGM (du coton entre autres). Les premières années, les OGM ont effectivement eu une certaine efficacité : les insectes, n'ayant jamais été exposés à cet insecticide auparavant, ont été sensibles à la protéine produite par les plantes et ont été détruits. Mais au bout de 3 ans d'exposition, les insectes sont devenus résistants, parce que la nature s'est adaptée, et les productions ont été

détruites. Comme ces semences sont plus chères que les traditionnelles, les paysans n'ont pu parvenir à nourrir leur famille et rembourser leur dette auprès des semenciers. Un certain nombre d'entre eux se sont suicidés.

Aujourd'hui en Inde, il y a un mouvement massif de petits paysans qui refusent les OGM et il y a une expression politique pour ne pas y développer les OGM.

Ce sont des éléments importants, surtout pour la Confédération Paysanne qui fait beaucoup parler d'elle en France sur la question des OGM 30mn. C'est malgré tout une organisation lilliputienne par rapport au mouvement paysan. Les mouvements paysans qui s'opposent aux OGM en Inde regroupent des dizaines de millions de paysans avec une organisation qui, à elle seule, représente 20 millions de paysans. En termes de chiffres d'affaires avec l'économie mondiale et l'OMC, ça pèse moins que l'agriculture française mais 20 millions de paysans, c'est quand même une population importante.

Il faut bien prendre en compte que les gens qui ont faim à travers le monde sont essentiellement des populations rurales, donc des gens qui ont des activités agricoles. Les conséquences des OGM sur ces populations-là sont dramatiques.

On doit politiquement réorienter les évolutions pour ne pas laisser le business détruire les équilibres des villages et des populations locales.

En effet, les semenciers font miroiter que les OGM sont efficaces. Mais ils ne le sont effectivement que dans certains modèles agricoles, comme les modèles américains, aussi bien du nord que du sud, où les exploitations font parfois dix mille hectares et les champs, des centaines d'hectares.

Ces champs sont traités par avion, et sont cultivés en mono culture sur des grandes régions. Il est vrai dans ces exploitations, que les OGM correspondent assez à une problématique technique.

Mais vis-à-vis des agricultures vivrières d'Inde, des pays en voie de développement ainsi que dans notre système agricole français (où il y a des champs parcellaires divers, des cultures diverses, avec des rotations de cultures), les OGM ne répondent pas du tout à ces problématiques-là.

La technologie OGM, c'est vraiment une technologie d'agriculture industrielle où l'on systématise les interventions sur de très grandes surfaces. De façon majoritaire à travers le monde, on est dans d'autres modèles de production. C'est bien la preuve que ce n'est pas une technologie qui est adaptée à toutes les agricultures du monde.



Comment se situe la France sur la question des OGM par rapport au reste de l'Europe ?

En Europe les situations sont très disparates. Certains pays ont suspendu les cultures d'OGM depuis très longtemps.

L'Autriche par exemple a toujours refusé d'en utiliser et marque une opposition très forte à ces cultures; Ce pays fait partie des leaders de l'opposition politique.

En revanche, l'Espagne montre une attitude complètement opposée, et permet des cultures OGM sans aucune contrainte, aucune traçabilité, aucune règle.

L'Espagne est-elle le 1^{er} pays où les OGM ont été développés ?

Effectivement, c'est en Espagne où les cultures OGM sont les plus développées.

Certains pays d'Europe Centrale les avaient également implantées comme, par exemple, la Roumanie. Mais depuis 2 ans, avec leur entrée dans l'Union Européenne, ce pays a décidé de faire marche arrière et d'arrêter les cultures d'OGM, qui étaient auparavant autorisées.

En Union Européenne, l'Espagne est certainement le pays qui a le plus favorisé la culture des OGM. Cette situation est assez paradoxale car traditionnellement les pays du sud appliquent des politiques agricoles qui réglementent et organisent la production, alors que les pays du nord sont plutôt en faveur du laisser-faire. Étrangement, la Grande-Bretagne, qui est un pays très libéral, n'a jamais développé de cultures OGM sur son territoire.

Il me semble que cette situation est très surprenante car le gouvernement britannique est très proche des États-Unis.

Le gouvernement voulait développer une politique d'implantation des cultures OGM, mais les citoyens s'y sont opposés.

Devant cette opposition, des études ont été réalisées et le gouvernement s'est rendu compte que la situation était loin d'être transparente, notamment d'un point de vue sanitaire. Ils ont donc renoncé à leur projet.

Il faut reconnaître que la Grande-Bretagne n'a pas l'ambition d'avoir une agriculture intensive. Leur objectif n'est pas tant d'obtenir de forts rendements que d'encourager des cultures d'entretien du territoire.

Il est vrai que nous avons fortement craint que la Grande-Bretagne ne porte et défende la culture des

OGM, mais cela n'a jamais été le cas. Alors que sur d'autres sujets agricoles, le gouvernement britannique est à des années-lumière de la Confédération Paysanne, à aucun moment, les OGM n'ont représenté un débat. Tony Blair y était pourtant assez favorable mais il a organisé un débat interne et a respecté les conclusions qui en ont découlées.

En France, au contraire, aucun débat n'a été ouvert. En 2002, il y a eu des conférences citoyennes pilotées par 3 ou 4 scientifiques et hommes politiques, qui ont abouti à des conclusions pour le moins mesurées, mais qui n'ont été suivies d'aucun effet.

Une directive européenne datant de 2001 visait à organiser la culture des OGM, ou tout au moins à l'encadrer.

La France n'a commencé à prendre des mesures d'encadrement qu'en 2008, par le vote d'une loi OGM. En règle générale, il faut 2 ans pour mettre en œuvre une directive dans un pays. La France a décidé de l'appliquer au bout de 7 ans, et encore de manière insatisfaisante.

Il y a des pays qui ont des stratégies différentes. L'Espagne a mis en avant la circulaire européenne, mais de façon complètement minimaliste, et a favorisé les cultures d'OGM. Il y a 75 000 hectares de maïs GM en Espagne, ce qui est à la fois beaucoup et peu. Quoi qu'il en soit, l'Espagne n'a jamais eu la volonté de tracer et de séparer les cultures OGM dans les coopératives. Elles sont quasiment considérées comme des cultures ordinaires.

Et quelle est la position de l'Allemagne ?

Contrairement à l'Espagne qui a une stratégie claire de laisser faire, à la Grande-Bretagne qui n'a jamais eu l'ambition de les mettre en culture et à l'Italie où un consensus a été établi pour ne pas les développer ou encore la Hongrie qui a décidé de suspendre ses cultures commerciales il y a quelques années, l'Allemagne n'a jamais eu une position très cohérente: quelques cultures ont été implantées puis suspendues.

Il y a donc des situations très variables d'un pays à l'autre, qui ne s'expliquent pas toujours de façon très rationnelle. L'image de l'Italie est très liée à la nourriture, qui est culturelle, cela fait partie du patrimoine. La France peut aussi jouer sur ce même argumentaire. Ces 2 pays en Europe, sont traditionnellement associés à la gastronomie. C'est un argument qui peut expliquer pourquoi l'Italie n'a pas souhaité développer les OGM.

Comment vous situez-vous face à la FNSEA pendant tout ce conflit des OGM ? Pensez-vous qu'ils ont utilisé leur influence pour minimiser les enjeux des OGM ainsi que vos actions ?

La FNSEA est constituée de différentes sections spécialisées : l'association générale des producteurs de



blé, l'association générale des producteurs de maïs, la fédération nationale bovine, ou la fédération des producteurs de lait. L'ensemble de ces sections est chapeauté par la maison mère qui s'appelle la FNSEA.

La FNSEA a longtemps tenu un discours qui peut se résumer à : « Nous ne sommes ni pour ni contre les OGM, nous voulons que la recherche fasse son travail ». Sauf que les producteurs de céréales qui ont des moyens financiers, sont l'une des plus puissantes organisations, avec l'association générale des producteurs de maïs qui a toujours travaillé pour faire avancer les OGM, en lien direct avec les producteurs de semences, car le maïs est une plante hybride, et c'est essentiellement la plante hybride qui est cultivée aujourd'hui. Les producteurs de semences qui sont eux en lien direct avec la GPM, ont quant à eux, un intérêt à développer ces cultures OGM, car elles leur rapportent des royalties. C'est une organisation en filière : la filière de production de semences alimente des coopératives qui, après, rachètent des graines. Voilà tout un système organisé en filière qui s'autodéfend, solidaire.

En définitive, deux tendances contradictoires se dessinaient : une FNSEA relativement modérée, et la GPM qui mettait tout en œuvre pour défendre les OGM à Bruxelles. Cette situation a duré jusqu'au Grenelle de l'environnement, où la FNSEA s'est enfin dévoilée, puisque l'un des grands mérites du Grenelle, c'est d'avoir mis tout le monde autour d'une table. Il est alors devenu difficile de tenir deux discours différents et la FNSEA s'est nettement positionnée en faveur de la défense de la culture des OGM.

A des buts commerciaux ?

A l'heure actuelle la FNSEA soutient que nous devons avoir accès aux mêmes moyens de production que les pays américains du Nord et du Sud. Il faudrait donc utiliser les mêmes technologies, ce qui revient à dire que nous devons cultiver des OGM.

Ce principe, est basé sur des arguments qui minimisent complètement toute l'insuffisance de la recherche à ce sujet. Ceci nous ramène à une problématique plus globale, qui est le manque d'évaluation de la recherche; constat, qui à défaut d'être unanime, est largement partagé.

A l'issue du Grenelle, il a tout de même été admis que les OGM avaient été insuffisamment évalués autant d'un point de vue sanitaire, que d'un point de vue environnemental.

Depuis le début du conflit des OGM, y-a-t'il eu des conflits vraiment ouverts entre la FNSEA et vous-mêmes ?

Lors des premières années, la FNSEA n'est pas vraiment intervenue dans ce débat car personne n'avait

vraiment montré de volonté à utiliser les OGM dans la production, il ne s'agissait que d'essais.

Depuis 2005, les choses ont changé. Dans certaines régions, notamment les régions productrices de maïs, où la GPM est puissante, les FNSEA se sont physiquement opposées aux faucheurs d'OGM ; et par conséquent à la Confédération Paysanne, même si ce sont 2 organisations différentes. Dans certains départements, des conflits physiques ont eu lieu, notamment dans le Tarn et Garonne entre les membres de la FNSEA et les faucheurs.

Avec la mise en culture, remettre en cause les OGM, c'était remettre en cause certains producteurs, et non plus des semenciers ou des intérêts de recherche des semenciers. Il y a donc eu effectivement une opposition plus directe de paysans à paysans, ou de faucheurs à paysans, d'où cette confrontation. Des exemples ont pu être observés dans les FNSEA du Tarn et Garonne, du Lot et Garonne en midi Pyrénées qui ont nettement défendu des positions très OGM.

Pensez-vous qu'ils ont utilisé les médias ou bien une influence, car ils ont une certaine influence politique ?

Ils ont rencontré des difficultés avec les médias car il y a eu beaucoup plus de reportages anti-OGM que l'inverse.

L'opinion publique est-elle plutôt favorable ?

70 à 80% de l'opinion publique est contre les OGM. Dans les médias, il y a eu quelques reportages pro-OGM, mais globalement ils ont relayé de manière très satisfaisante l'opinion publique. Cet espace de parole a été primordial pour les anti-OGM car, de l'autre côté, le poids politique, le pouvoir économique, le pouvoir des lobbyings représentent une pression colossale.

Financer des lobbyistes qui vont défendre la cause des OGM à Bruxelles, en France ou ailleurs, représente un investissement qui va se rentabiliser dans les années futures. De notre côté nous pouvons seulement compter sur des forces militantes, sans aucun espoir de retour financier. C'est donc le combat du bénévole face à celui l'investissement économique ; il y a là quelque chose d'assez disproportionné.

Les pro-OGM, c'est-à-dire les semenciers et la GPM, soutenus par la grande filière agricole, ont vraiment mis en place un lobbying organisé aussi bien au niveau de l'Europe que des commissions européennes. A titre d'exemple, ils ont organisé une conférence-débat avant que la loi OGM soit présentée au Sénat et à l'Assemblée Nationale. Lors de cette soirée, 4 orateurs, tous pro-OGM, devaient intervenir dans une séance qui se voulait à huit clos ; au départ même les journalistes n'étaient pas autorisés à y assister. Cette conférence n'était pas ouverte à un débat pluraliste et avait clairement été organisée pour influencer les élus avant l'examen de la loi sur les OGM. Les journalistes avaient été absolument scandalisés.



A cette époque, je me souviens avoir rencontré une journaliste de France-Inter qui avait été informée de cette organisation, elle avait été choquée et avait dénoncé cet abus. Finalement les journalistes ont pu être présents.

Nous n'avons pas eu le même espace d'expression, loin de là. Nous avons envoyé des courriers car c'était la seule chose que nous avions les moyens de faire. Nous n'avons même pas eu la possibilité de formaliser une présentation de notre point de vue aux sénateurs ou aux députés.

Certains sénateurs ont clairement parlé de corruption dans cette affaire. Par exemple, le sénateur Le Grand (de l'UMP, pourtant un proche du pouvoir en place), a laissé entendre qu'il y avait eu des tentatives de corruption de la part des pro-OGM vis-à-vis de ses pairs lors de l'examen de la loi. Je crois que le même discours a été tenu par des députés à l'encontre de leurs collègues qui avaient portés le projet.

Cependant le débat à l'Assemblée Nationale a vraiment été pitoyable. Même des gamins qui se chamaillent dans une cour de maternelle auraient pu faire mieux. J'ai eu l'impression d'assister à une rencontre entre 2 bandes de loubards des banlieues qui montrent leurs muscles et se provoquent, au lieu de construire un vrai débat basé sur la réflexion. L'agressivité répondant à l'agressivité, le débat a été lamentable et aussi peu démocratique que possible. Il est inimaginable de penser que c'est dans cette enceinte que sont décidées les lois qui régulent et oriente la vie d'un pays...

Il faut quand même que je vous parle de José Bové !

Oui et nous pouvons aussi parler des faucheurs.

Ne pensez-vous pas que c'est un peu grâce à José Bové que l'opinion publique est anti-OGM ? C'est une « figure emblématique » qui a su mener des actions coup de poing en faisant parler de lui dans les médias et les Français l'aiment bien.

José est un adhérent de longue date de la Confédération Paysanne. Il en fait partie depuis sa création, et puis il a toujours suivi son parcours. Néanmoins, il est vrai que ces derniers temps, il s'en éloigne parce qu'il a une autre orientation publique. Il rentre maintenant dans la sphère politique pour avoir un autre pôle d'expression. Il veut peser sur l'organisation de la politique et de la France alors que le syndicalisme est une défense d'intérêt professionnel. Il va être candidat aux élections européennes ce qui signifie changer de lieu, de cible et de fonctionnement.

Je pense qu'il souhaiterait appartenir à une liste

réunissant les Verts et d'autres organisations, sans doute avec le soutien de la fondation Nicolas Hulot. Son objectif est de faire en sorte que l'opinion publique associe bien l'écologie et le social dans une même cohérence.

Cette approche est tout à fait intéressante. Il ne faut pas dissocier l'écologie et le social, contrairement à ce qui se passe à l'heure actuelle. En effet, les partis de gauche sont en général très axés sur les thèmes sociaux...par exemple, LCR ou Lutte Ouvrière : ces deux partis très à gauche, ne se préoccupent pas des questions environnementales; inversement les Verts, Génération écologie ou Cap 21 ont des revendications très environnementalistes mais jusqu'à présent ne se souciaient quasiment pas de l'aspect social.

Il est indispensable d'arriver à un équilibre de vie qui concilie de bonnes conditions environnementales et de bonnes conditions sociales pour tous.

José a effectivement été un moteur. Cependant, seul, il n'aurait rien pu faire. Lorsque vous dites que José est populaire, c'est à la fois vrai et faux. Il est majoritairement apprécié... il suffit de prendre le métro avec lui pour s'en apercevoir. En revanche, il y a des personnes qui sont très « anti-José » car c'est effectivement quelqu'un qui ne laisse pas indifférent. Il sait passer des messages simples, il va à l'essentiel dans son expression. Les gens le comprennent ; il a donc très vite su les toucher car même si ces sujets sont compliqués, il parvient à les exprimer simplement. Il a une côte de sympathie indéniable, il a donc été un très bon porte-parole des causes qu'il a défendues, notamment du combat contre les OGM.

En plus de son combat contre les OGM, il s'est impliqué dans un combat au grand jour en conduisant des fauchages (j'en ai déjà cité quelques-uns) et a assumé tous les risques, ce qui est loin d'être simple.

Il est allé en prison et il a assumé la prison. Il a toujours assumé la totalité de ses actes, en partant du principe « je m'oppose à un système, je connais les conséquences ». Son incarcération en 2003 a été un moment très difficile.

J'étais présent à sa sortie de prison et je peux vous dire qu'il a surpris tout le monde les 5 ou 10 premières minutes de son élocution car il n'a pas parlé de la question des OGM, il n'a pas parlé de l'agriculture, mais de la vie et du milieu carcéral et de tout ce qu'il avait ressenti.

Même pour quelqu'un comme lui, ces 2 mois consécutifs d'incarcération ont donc été très durs, pourtant il a continué le combat au risque de retourner en prison. C'est un de ses apports essentiels mais il a pu le faire uniquement parce que des militants et des organisations soutenaient son action.

José Bové est un leader mais il a besoin des autres pour exister en tant que tel.

En revanche il a été un bon moteur, c'est peut-être



aussi une des raisons pour lesquelles en France le combat a mieux fonctionné que dans d'autres pays. En Allemagne par exemple, il y a des opposants mais qui n'apparaissent pas en public.

Les premiers mouvements de faucheurs ont eu lieu en 1997, mais seulement des opérations ponctuelles de dénonciations ou de fauchage. Puis en 2001 il y a eu une première campagne organisée de fauchages, qui a abouti à des procès. Il est vrai qu'à cette époque, la Confédération Paysanne apparaissait être à l'initiative des fauchages. En tant que syndicat, cela devenait dangereux car nous pouvions être assimilés à une structure organisant des actions illégales. L'existence même de notre organisation était compromise, cette situation a provoqué des débats, et nous avons décidé de ne plus être à l'initiative des fauchages. C'était trop lourd en conséquence pour la vie du syndicat : conséquences financières, d'une part, et statutairement, d'autre part, nous pouvions être reconnus comme juridiquement responsables. Nous avons donc rapidement pris le parti de ne plus appeler à faucher. Evidemment, nous savions que des paysans de la confédération allaient d'eux-mêmes s'engager, mais ils le feraient à titre personnel, ce que j'ai fait a plusieurs reprises. Mais très rapidement, il a fallu organiser un peu les choses car les procès se multipliaient ainsi que les condamnations. Il faut comprendre qu'en général la première condamnation signifie une amende et la prison avec sursis mais la deuxième aboutit à de la prison ferme et une amende plus lourde.

Il fallait donc élargir les troupes. Après la libération de José Bové, quelqu'un a eu l'idée d'organiser une structure où toute personne de bonne volonté pourrait s'inscrire. Nous pourrions ainsi obtenir un listing de citoyens engagés dans toute la France, qui seraient prêts à intervenir en cas de besoin.

Les faucheurs sont une structure informelle qui réunit des paysans et des non paysans, et permet de créer une sorte de relais : lorsque des personnes sont condamnées, d'autres continuent les actions à leur place. C'est une structure informelle qui n'a pas de président, pas de trésorier, mais regroupe uniquement des forces militantes et ça fonctionne finalement très bien. C'est vraiment un modèle de démocratie mais je ne sais pas s'il est possible de le généraliser parce que c'est destiné à un objectif unique.

Aujourd'hui, peut-on dire que les anti-OGM aient pris l'avantage sur les pro-OGM ?

Contrairement aux apparences, ce n'est pas certain. La loi OGM est loin de répondre aux objectifs du Grenelle. Les producteurs de semences, par exemple, n'y sont pas mis face à leurs responsabilités. S'ils polluent par des cultures OGM, les pollutions ne seront pas de leur responsabilité.

La loi OGM n'est pas une loi qui préserve le choix de

produire sans OGM, elle ouvre la porte à toute sorte de pollution. L'avancée des anti-OGM a donc été clairement stoppée en 2008. En France il n'y a pas de culture, mais nous n'avons pas d'assurance pour l'avenir. Les débats actuels portent sur les intérêts financiers et n'avancent pas vraiment dans le sens qui nous intéresse.

Quels types d'actions, selon vous, devraient être menés pour garder l'avantage ?

Les fauchages des essais ont eu le mérite de mettre en place un débat qui n'existait pas jusqu'alors. Grâce à ce débat, il n'y a pas eu de culture cette année. Des essais ont continué à être menés et à être fauchés pour la plupart. Le mode de lutte a été très élargi. Dès 2004, des recours ont été déposés au Conseil d'Etat ou devant les tribunaux administratifs pour contester les autorisations d'essais qui ne respectaient pas les procédures, qui ne sont pourtant pas très contraignantes. Nous avons eu des victoires. Il y a quelques mois, un essai de la firme Pioneer a été annulé alors que l'autorisation datée de 2005. La lenteur est le principal problème des procédures juridiques. Par exemple pour une action contestée en 2005, nous avons fait une demande en référé, c'est-à-dire en procédure d'urgence, pour que les cultures ne soient pas mises en place, cela nous a été refusé. En 2008 l'annulation de l'autorisation a été prononcée alors que les essais s'étaient déjà déroulés. Malgré tout, il est intéressant de voir que le Conseil d'Etat nous donne raison. Nous utilisons donc le terrain juridique, mais les délais ne nous permettent pas de contrer les risques de contamination et de dissémination.

L'intérêt des fauchages réside aussi dans l'attention médiatique qui en résulte, notamment au travers des procès, qui ont été construits comme des tribunes scientifiques et médiatiques. Des témoins étaient cités, des scientifiques qui venaient expliquer les conséquences environnementales, sanitaires des OGM. En marge des procès, nous avons construit une stratégie de communication avec des conférences, des interviews, etc.

Pour l'avenir, nous verrons comment agir mais pour l'instant, il n'y a pas de cultures autorisées jusqu'à nouvel ordre.

Des cultures commerciales ?

Oui, commerciales et les essais diminuent.

Quel est le rôle et le degré d'importance de l'information dans ce conflit ? Car c'est un conflit très médiatisé avec 2 cas de figures : les actions de fauchage, par exemple, qui vont être très médiatisées du côté anti-OGM et puis, en face, les grands groupes puissants avec de gros



moyens financiers. Donc, ne pensez-vous pas que l'information reçue par le consommateur est très manipulée ?

Au départ, il n'y avait eu aucune communication sur ce sujet. Personne n'a expliqué au consommateur que de nouvelles cultures étaient mises en place. Ce débat est devenu obligatoire avec les fauchages. Ils ont été relayés par les médias et les procès ont suivi. C'était un mouvement d'alerte. Les autres ne communiquaient absolument pas sur les OGM, car ils n'en voyaient pas l'intérêt. Très vite, ils se sont organisés à ce niveau. Un véritable matraquage a eu lieu sur les cultures qui se produisent sans eau, dans les milieux sales ou autres. Ce type d'information a induit chez le consommateur l'idée que les OGM pouvaient répondre à tous les besoins de la planète. Les médias rentrent aussi parfois dans cette logique, d'autant que certains ne sont sans doute pas insensibles aux budgets de communication qui leur sont confiés...

Dans un certain nombre de revues agricoles, le discours de la confédération paysanne est complètement bloqué. Par exemple « la France agricole », un des journaux les plus répandus dans le milieu agricole, était à une époque un relais assez fort de notre discours sur les semences; par conséquent les producteurs de semences l'ont boycotté pendant 3 mois. Maintenant, ce journal est devenu très prudent. En ce qui concerne TF1 ou Canal+, qui ont diffusé quelques reportages très pro-OGM, il est tout à fait possible qu'ils aient reçu des reportages « clé en main », complétés peut-être par un budget communication. Je ne dis pas qu'ils ont payé pour faire diffuser le reportage mais qu'ils ont passé un marché du type : « je vous prends tel et tel espace publicitaire et vous nous diffuserez ce reportage ou ce documentaire ». C'est tout à fait imaginable.

Quelle est l'action clé, dans les 2 camps, qui a fait changer les choses ? Est-ce que, pour vous, c'est le début des fauchages en 1997 ?

Les fauchages de Saint-Georges, en Rhône-Alpes, ont effectivement enclenché un nouveau mode de lutte. Ce n'était pas si évident d'aller s'attaquer à une culture qui pousse dans les champs et à des paysans. Saint-Georges était le 1^{er} fauchage qui ensuite a été suivi d'autres actions. Il y a eu aussi une destruction de semence qui a eu lieu à (*Nérac*), puis un procès. Cette destruction de semence a vraiment été un élément fort aussi.

En 2004, après un certain nombre de débats, nous avons relancé une campagne de fauchage dans le Puy de Dôme et à Orléans. Puis il y a eu (*Solomiac*) dans le Gers où l'état a pour le 1^{er} fois utilisé des grenades explosives, des bombes lacrymogènes, et même un chien qui a été lâché et a d'ailleurs été blessé par une grenade explosive.

Pendant 10 minutes à (*Solomiac*), la police a lancé des

grenades par hélicoptères sur les manifestants, c'était très traumatisant ; il y a eu une vingtaine de blessés.

Puis il y a eu un peu de flottement : "qu'est-ce qu'on fait ?" 3 semaines plus tard, nous avons recommencé dans la Vienne, et cette fois nous savions à quoi nous attendre : les bombes lacrymogènes, les grenades explosives et autres, hélicoptères, policiers etc. Tout le monde savait que cette manifestation allait avoir lieu. Nous nous étions rassemblés à 15 km de là, nous avons marché en cortège escorté par les motards jusqu'au lieu. Sur place, un barrage était installé auprès des parcelles. Un rapport a été demandé par un sénateur, une femme, des Verts. Pendant 50 minutes, il y a eu 1550 projectiles de la part des forces de l'ordre, des grenades, lacrymogènes, explosives.... Nous étions environ 450-500 manifestants en face. Il y a encore eu une vingtaine de blessés. Nous étions vraiment inquiets de la tournure des événements. C'était le 25 septembre 2004.

Apparemment certains faucheurs ne se sont pas laissés intimider. 3 jours après ce déploiement de force, qui avait pourtant coûté cher à l'Etat, la parcelle qui était visée a tout de même été détruite de nuit par un groupe de faucheurs.

En revanche en 2005, nous nous sommes posés beaucoup de questions sur les meilleurs moyens d'action. Finalement nous avons recommencé au même endroit et à la même date avec un bon nombre d'interlocuteurs, alors que des OGM étaient en train de sortir de terre puisque ça se passait le 14 mai. Les plants ont été détruits mais nous avons ressemé du maïs ce jour là. Le message était beaucoup plus positif. Tout le monde nous disait « là vous ne fauchez pas, vous semez ». Nous étions redynamisés par ce que nous avons réussi à faire. Je me souviens que ce jour-là, trois gendarmes sont arrivés pour nous regarder. L'objectif est de faire passer un message pédagogique, contrairement aux fauchages de nuit qui visent l'efficacité. Néanmoins, je pense qu'un fauchage de nuit ne présente pas un grand intérêt, surtout si c'est un fauchage de culture commerciale c'est à dire pour l'alimentation du bétail. Le replantage est une excellente action, les militants viennent en famille, mais le seul problème est qu'il faut connaître les champs.

Dans l'autre camp, celui des pro-OGM, quelle est selon vous l'action clé qui a peut-être fait changer la donne ?

C'est sans aucun doute la mise en culture du maïs thérapeutique dans le Puy-de-Dôme. Certaines personnes se sont dit que cela pouvait être utile aux malades. Ils ont joué sur la sensiblerie alors que tous les OGM qui se cultivent, les 114 millions d'hectares sur la planète, c'est uniquement une question de business. Ce maïs leur a permis de changer la donne. De nombreuses personnes, y compris dans les débats à l'Assemblée Nationale, revenaient sur ces destructions



avec des discours du type : « un des symptômes de la mucoviscidose peut être soigné avec ces cultures, vous êtes opposés au soin des enfants malades, ce n'est pas normal ». C'était une vaste supercherie mais ils ont tout de même réussi à marquer certains esprits.

Selon vous, quelle est la meilleure stratégie à adopter maintenant ?

La stratégie, nous la construisons au fur et à mesure. Sur certaines périodes, nous avons décidé d'organiser des campagnes d'opposition physique et de systématiser les fauchages. Nous les avons délibérément intensifiés en 2001, et très vite les forces de police sont venues défendre les champs. C'était tout de même un geste symbolique de la part de l'Etat. Des campagnes de communication ont été organisées autour de ces fauchages en 2001 et 2004.

En 2001 des actions ont été mises en place sur 3 week-ends d'affilée et j'ai obtenu un grand article dans le journal du dimanche, un reportage détaillé sur Arte qui expliquait le débat de fond sur les OGM en s'appuyant sur la manifestation.

En 2004, la réaction de l'Etat : des tirs sur les manifestants avec des grenades lacrymogènes et explosives, a interpellé beaucoup de monde, d'autant que plusieurs personnes ont été blessées aux jambes à cause des éclats, une d'entre elle ne pouvait plus marcher.

Pensez-vous que la FNSEA peut avoir influencé l'Etat ?

Ils ont sans aucun doute fait pression. Ce ne sont pas eux qui ont dicté un plan de conduite mais ont demandé la défense des intérêts économiques et donc des essais. D'ailleurs la plupart du temps ce ne sont pas de vrais essais mais de la vulgarisation ou de la diffusion. En effet en France, ce que l'on appelle des essais, ce sont des cultures de maïs qui sont déjà répandues sur des millions d'hectares à travers le monde et notamment aux Etats-Unis. Les maïs cultivés à l'étranger doivent être homologués chez nous, ils doivent donc être mis en culture pour des observations techniques, ce sont de simples validations, en aucun cas de la recherche.

Combien y a-t-il d'hectares d'OGM en France ?

Cette année (2008), il doit en rester 7 ou 8 hectares environ. Les essais ont fluctué de 40 à 20 hectares en moyenne de 2001 à 2008. Cette année, ils ont été réduits encore plus fortement. Jusqu'à l'année dernière, en revanche, il y a eu des cultures commerciales puisque c'était autorisé depuis 1998 mais personne ne le savait, il n'y avait aucune information. Selon nos informations, voici les chiffres

de 2005 à 2007 :

2005 : 500 hectares environ

2006 : 5000 hectares environ

2007 : 22100 hectares environ

22 000 hectares de maïs GM, ce chiffre peut paraître énorme mais il est à comparer aux 2,8 millions d'hectares de culture de maïs en France. En 2008, il n'y pas eu d'autorisation. Malgré tout, nous avons repéré une exploitation où un agriculteur a cultivé des maïs GM dans des conditions assez confuses puisque ce n'est pas lui qui les a semés. Apparemment il aurait fait faire le travail. Comme par hasard, dans le Tarn-et-Garonne, il y a eu un combat passionnel autour de cette affaire. Il y aura une procédure juridique pour régler le cas de cet agriculteur qui n'a pas respecté la loi.

Il y avait donc dans cette exploitation 8 hectares testés par des procédures juridiques mais les voisins en avaient déjà détruit une partie de façon précipitée, nous estimons donc qu'il y avait une quinzaine d'hectares semés. Un champ de maïs GM n'a pas une apparence différente, il ne pousse pas avec des pustules fluorescentes.

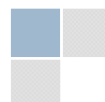
Comment peut-on les reconnaître ?

C'est impossible de les différencier à l'œil nu. Il existe des tests, des bandelettes réactives qui agissent sur la sève en fonction du type d'OGM recherché. Il faut écraser de petits bouts de feuille, ajouter ce réactif et les mettre sur la bandelette. Si de petites barrettes rouges apparaissent, cela signifie que le champ est GM. Mais pour retrouver un OGM, il faut savoir lequel chercher. Il n'existe pas de test universel.

En France, aujourd'hui, il n'y a plus qu'un seul type d'OGM autorisé : le Monsanto. Sur les essais, c'est différent, il existe effectivement beaucoup de sortes. Evidemment, dans ce cas, c'est un peu plus compliqué mais c'est amusant de voir que ces tests bandelettes sont commercialisés alors qu'ils ne servent à mon avis qu'aux faucheurs et aux anti-OGM.

J'ai remarqué que de nombreux semenciers tenaient un peu les rênes au niveau mondial, qu'en pensez-vous ?

En effet, il y a Pioneer, Syngenta, le plus gros étant Monsanto. C'est effrayant et c'est bien ça le risque, surtout si on leur confie des brevets. Il est nécessaire de conserver la possibilité de multiplier des graines autrement car ces sociétés produisent des semences au



niveau international et cette concentration leur donne le moyen de contrôler l'agriculture et donc l'alimentation. On ne peut qu'avoir peur de voir ce poids, ce pouvoir démesuré, donné à ces entreprises.

Serait-il possible d'imaginer que la terre devienne stérile ?

Ils n'ont pas intérêt à ce que la terre devienne stérile. En revanche, ils ont tout intérêt à orienter l'agriculture uniquement vers l'intérêt économique, d'où la crise alimentaire qui a eu lieu cette année.

De ce fait, on peut très bien concevoir pourquoi les OGM n'ont pas été développés dans certains domaines agricoles. Par exemple, en termes d'échanges mondiaux, le blé GM n'est pas très important. Quand les Etats-Unis ont voulu étendre la technologie OGM au blé, les paysans américains s'y sont eux-mêmes opposés car ils ont compris qu'à travers la planète, le commerce des cultures d'OGM, était vraiment freiné par les réticences des consommateurs. Aujourd'hui, il n'y a pas de blé GM mais du maïs, du soja, du colza, du coton et du riz qui sont des matières premières.

En revanche, il est tout à fait possible d'imaginer que les semenciers décident d'augmenter la production ou, peut-être, d'abandonner des cultures dans telle région du monde qui ne les intéresse pas. Ils peuvent très bien réorienter le paysage agricole, l'alimentation des populations à travers ce pouvoir et cette propriété sur les semences.

Les paysans ne peuvent pas réutiliser les semences car elles sont brevetées. Est-ce qu'il est impossible de les reproduire ?

Au début, les semenciers Monsanto ont utilisé une modification génétique qui rendait la graine stérile. Ce gène a été baptisé « Terminator » et il leur permettait de s'assurer que le brevet soit respecté et que les graines ne puissent pas être ressemées.

Ils l'ont développé et commercialisé aux Etats-Unis. Mais, très vite, les scientifiques du monde entier se sont insurgés contre cette pratique. Ils ont déclaré que c'était de la folie pure car si ce gène se généralisait dans l'environnement et passait d'une plante à l'autre, l'alimentation de la planète serait complètement remise en cause. Si ce gène se multipliait de façon non maîtrisée, ce qui pouvait arriver car la diffusion des OGM repose aussi sur la vie microbienne et bactérienne du sol, cela ne pouvait qu'engendrer une vraie catastrophe alimentaire.

Donc, cette technologie existe mais son utilisation a été suspendue, il y a un consensus pour ne pas l'utiliser. Malgré tout, elle est toujours dans les tiroirs de certains savants fous. Un gène n'a rarement qu'une seule propriété et, en général, il existe une contagion avec d'autres gènes en synergie, en échange d'influence

ou en complémentarité. Une fois identifiées les propriétés d'un gène, il est introduit de façon intrusive et hasardeuse dans un génome, c'est-à-dire une série organisée de gènes. Ensuite, les chercheurs vérifient si le résultat est conforme à leurs prévisions. Ils agissent par tâtonnements et il est impossible de savoir où introduire le gène pour aboutir aux effets attendus.

Si c'est le cas, le processus poursuit son cours en laboratoire jusqu'à l'obtention des graines, sinon le matériel est enlevé. Ce n'est pas de la science, c'est de la technique et du hasard. Quand on imagine que les gènes ont d'autres propriétés complètement inconnues, c'est vraiment aberrant. C'est pour cette raison que ces phénomènes nécessitent une évaluation *a posteriori* qui n'est pas effectuée à l'heure actuelle. Aujourd'hui, il existe des observations sur la biologie des rats qui sont plus qu'inquiétantes concernant les OGM introduits dans la chaîne alimentaire.

Quels sont vos souhaits, maintenant, en ce qui concerne les OGM ?

Qu'ils soient interdits dans le milieu ouvert tout simplement. Ils n'ont rien apporté à l'alimentation humaine. En laboratoire, la génomique permet de mieux connaître le fonctionnement des plantes, voire des animaux. La génomique peut aussi être une base pour appréhender les problèmes sanitaires, d'une façon générale. Que cette technique soit utilisée pour produire des médicaments en milieu confiné, ce n'est pas un problème. En revanche, les mises en culture ayant pour vocation d'entrer dans la chaîne alimentaire ne représentent aucun intérêt. La production n'est pas meilleure et s'ajoutent de vrais risques sanitaires, environnementaux et sociaux ou économiques. *A priori*, il faut donc laisser tomber cette technologie avec toutes les incertitudes qui vont avec.

Quand aura lieu le prochain Grenelle de l'Environnement ?

En France, il n'y aura pas de prochain Grenelle de l'Environnement. Des réunions se poursuivent, y compris sur les OGM. Une réunion sur la coexistence de l'OGM et du non OGM s'est tenue il y a 2 semaines. Cela signifie que des cultures vont être remises en place.

Il y a des débats en Europe sur les essais, l'évaluation des OGM... Néanmoins, à l'heure actuelle, la question d'interdire les OGM à l'échelle mondiale ne se pose malheureusement pas. C'est toujours le problème. Les plus gros producteurs sont l'Argentine, l'Amérique du Nord puis le Brésil. Il y a peu d'OGM en Chine et très peu en Europe, tout comme en Inde, avec même un recul de la production dans ce pays. Mais les seuls endroits où une diminution des cultures aurait vraiment du sens sont les Etats-Unis, le Canada et l'Argentine.

